Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 13188 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MERCREDI 24 JUIN 1987

Le Pérou en crise

Le plus jeune chef d'Etat du monde, social-démocrate Alan Garcia, trente-six ans, qui, en 1985, a été élu de la manière la plus démocratique président du Pérou, affronte une crise grave. Les généraux au pouvoir s'étant retirés, le pays n'a plus de gouvernement. Celui-ci a en effet démissionné en bloc dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin, en signe de solidarité avec le premier ministre Luis Alva Castro, qui accumulait les différends avec M. Alan Garcia sur la politique économique.

La décision du gouvernement intervient après plusieurs coups de semonce. Le 19 mai dernier, les syndicats de tendance communiste lançaient leur première grève générale, signe de la dégradation de la situation économique, après la brève accalmie qui avait marqué les débuts du mandat de M. Garcia.

Le président doit en même temps faire face à une sensible détérioration de ses rapports avec l'opposition, et principalement avec la Gauche unie (IU). Ses tentatives de rapprochement avec celle-ci ont totalement échoué. Il n'y a guère de chances que les choses s'arrangent, puisque, entre-temps, M. Barrantes a démissionné de ses fonctions à la tête de la IU. Or, il était un des rares responsables de cette formation favorables à une participation au gouvernement.

Plus grave encore, les affrontements avec leSentier lumineux, le mouvement de guérilla qualifié par M. garcia de « polpotiste », sont de plus en plus nombreux. Le Sentier occupe maintenant une place non négligeable sur le terrain politique : il n'a pas hésité à célébrer au grand jour le premier anniversaire de la mutinerie sanglante des détenus de la prison d'El Fronton. Au lieu de multiplier les attentats à cette occasion, comme on s'y attendait, il a eu en effet l'audace d'organiser des réunions politiques en plein centre de Lima.

La menace que fait peser le Sentier lumineux sur le président Garcia et sur son parti, l'Alliance pour la révolution américaine (APRA), ne cesse de s'alourdir. L'insatisfaction se généralise, et le chef de l'Etat connaît, même au sein de sa formation, de sérieuses difficultés. Comme vient de le déclarer un sénateur de gauche, M. Javier Diez Canseco : « Le gouvernement est déchiré par des luttes de tendances internes. Il n'a pas de stratégie globale à long terme, et le crise économique favorise la radicalisation croissante du mécontentement populaire. »

Il serait surprenant dans ces conditions que l'armée ne fasse pas parler d'elle. Certains parlementaires apristes admettent que le conflit qui a opposé au mois d'avril la présidence au commandant en chef de l'aviation avait été beaucoup plus grave qu'on ne l'a dit. Pour le moment, les militaires observent, attentifs et préoccupés. Aucun dirigeant politique péruvien, de la droite conservatrice jusqu'à la gauche radicale, n'écarte l'hypothèse qu'un jour, si les choses s'aggravaient, ils puissent à nouveau sortir de leurs casernes.

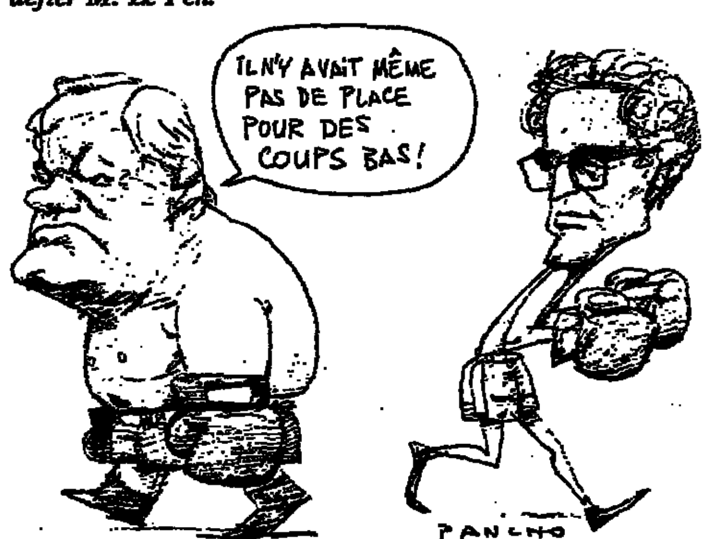
Sans jouer les Cassandre, on peut affirmer que la crise ne fait que commencer. Le président Garcia avait cru prévenir la démission de son premier ministre en affirmant qu'un membre de l'APRA ne peut pas « trahir ». Les faits lui ont donné tort.

(Lire page 5 l'article de notre envoyé spécial Marcel Niedergang.)

Le débat entre M. Jospin et M. Le Pen

La gauche prend la mesure des dangers de l'extrême droite

Le face-à-face entre M. Lionel Jospin et M. Jean-Marie Le Pen, le lundi 22 juin, sur RTL, a tourné comme prévu au dos-à-dos. Le premier secrétaire du Parti socialiste a quelques fois réussi à mettre en difficulté le président du Front national. Celui-ci s'estime néanmoins satisfait de ce premier débat pré-présidentiel, qui confirme que le phénomène Le Pen est devenu une donnée centrale de la vie politique française. M. Lajoinie, candidat communiste à l'élection présidentielle, se déclare également prêt à défier M. Le Pen.



Lire l'article de J.-L. Andréani et D. Carton ainsi que celui d'O. Biffaud, page 6.

Un entretien avec le ministre de l'équipement

M. Méhaignerie veut renforcer en douceur la sécurité routière

Alcool, ceinture de sécurité, vitesse, contrôle technique des véhicules, telles sont les quatre préoccupations de M. Pierre Méhaignerie pour la sécurité routière. Mais le ministre de l'équipement veut convaincre en douceur les Français de la nécessité de prendre les mesures nécessaires. Ainsi pour la limitation de vitesse sur les routes et sur les autoroutes, M. Méhaignerie reconnaît que les Français renâclent et que plusieurs membres du gouvernement auraient tendance à demander « qu'on ne les ennuie pas trop » avec cette limitation. Echéances électorales obligent.

Dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, M. Pierre Méhaignerie souligne d'abord l'action entreprise par le gouvernement. Il note que, dans les premiers mois de l'année 1987, on a relevé une diminution de 7,6 % du nombre des tués et de 9,3 % par rapport à la période correspondante de 1986. En outre, il insiste sur l'aggravation des peines encourues par les auteurs d'accidents ayant plus de 0,8 g d'alcool dans le sang.

En ce qui concerne le port de la ceinture de sécurité, le ministre de l'équipement constate que la campagne du mois de novembre dernier a porté ses fruits et que des médecins ont noté une diminution de la gravité de certains accidents.

Pour la vitesse, M. Méhaignerie est bien conscient qu'elle est la cause de nombreux accidents. Mais, ajoute-t-il, *« des sanctions contre la vitesse demeurent difficiles à mettre en œuvre »* car *« l'opinion publique n'adhérerait pas à cette nouvelle sévérité »*. Cependant, dans le cadre des départs en vacances, des contrôles inopinés de vitesse seront mis en place.

Pour terminer, le ministre annonce qu'il prépare un contrôle technique des véhicules qui sera effectué par des professionnels indépendants du monde de la réparation automobile. Un texte de loi pourrait être adopté en 1988 ou en 1989.

L'objectif du ministre est d'arriver en cinq ans à sauver chaque année quatre mille vies humaines sur les dix mille cinq cents et plus gaspillées sur les routes.

(Lire page 34 les déclarations de M. MÉHAIGNERIE à ALAIN FAUJAS.)

Le développement d'associations nationalistes en URSS

La « mémoire » des patriotes

La presse soviétique accentue ses attaques contre les activités de diverses associations non officielles à caractère nationaliste, telles que *la Patrie* (à Leningrad) ou *le Salut* (à Sverdlovsk, dans l'Oural). La plus connue de ces associations, Pamiat (« la mémoire »), existe depuis plusieurs années, et son existence a été confirmée au début du mois dernier par la presse soviétique, après que l'association eut obtenu, à la suite d'une manifestation, une entrevue avec le premier secrétaire du PC pour la ville de Moscou, M. Boris Eltsine.

MOSCOU
de notre correspondant

Il y a quelques appartements étranges à Moscou, dont on ne peut soupçonner l'existence de l'extérieur. Ainsi, sur le boulevard de Ceinture, tout près de la place d'Octobre, on pénètre au quatrième étage dans un immense local haut de plafond, bourré de livres, d'icônes et de bibelots, où règne une atmosphère très particulière, faite de recueillement et d'exaltation. C'est là que se réunissent pour leurs soirées les membres de l'Association patriotique Pamiat, une organisation non déclarée qui affirme vouloir défendre les vieux édifices et le patrimoine culturel russe, mais qui s'est surtout rendue célèbre ces derniers temps par ses attaques contre *« les juifs, les francs-maçons et les cosmopolites »*.

Le maître des lieux est un géant corpulent aux yeux bleus et au crâne dégarni, encadré de cheveux longs. Au-dessus de son bureau sont accrochés les portraits du dernier tsar Nicolas II, de l'impératrice et de Stolypine, le premier ministre réformateur assassiné en 1911.

M. Dimitri Vassiliev est un ancien comédien qui exerce désormais officiellement la profession de photographe d'art. Il est surtout le principal animateur de Pamiat, dont la présidence est exercée par un ouvrier modèle, membre du parti, nettement plus effacé. Ses propos sont confus, mais véhéments. Il en ressort que la Russie en général, et Pamiat en particulier, ont beaucoup d'ennemis. *« On veut détruire notre culture, on nie notre passé, on construit des usines sur les tombeaux de nos saints et de nos moines guerriers. Le rock, la pornographie, le cosmopolitisme, rongent l'âme et le cœur de notre peuple »*, explique-t-il. M. Vassiliev se défend pourtant d'être xénophobe. Pour lui, chaque individu n'existe que par son enracinement dans une tradition. Seulement ainsi peut-il, selon lui, communiquer avec d'autres cultures, tout aussi respectables que la sienne.

Est-il antisémite ? Il répond par une digression : est-ce que les Français apprécieraient que lui, Vassiliev, vienne leur dire chez eux, en France, qu'ils doivent cesser de boire du vin et ne consommer désormais que du kwas ? Les juifs menaceraient-ils donc l'identité culturelle russe ? *« Aucun peuple n'a le droit de se proclamer « élu »; c'est une prétention inadmissible »*, répond-il.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Li•e la suite page 3.)

Les évêques : « Le SIDA n'est pas un châtiment de Dieu »

L'épiscopat français a pris position, le mardi 23 juin, sur le SIDA, dans une brève déclaration intitulée : « De la peur à la solidarité ». La hiérarchie catholique se prononce contre les interprétations qui font du SIDA *« un châtiment divin »* et les tentatives de ségrégation et d'exclusion. En France comme à l'étranger, les Eglises chrétiennes veulent donner l'exemple de la *« solidarité »*, et l'archevêché de Paris s'apprête à ouvrir un centre d'accueil pour les malades du SIDA. Réticente à l'usage des préservatifs, l'Eglise catholique est en revanche très imprécise sur les moyens de prévention d'une maladie, dont elle fait *« un signal d'alarme »*, interrogeant chacun *« sur son comportement personnel, familial et social »*.

(Lire nos informations page 10.)

La mort de Fred Astaire

L'elfe d'acier

Fred Astaire est mort, le 22 juin, à Los Angeles, des suites d'une pneumonie. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Sur les plafonds, les murs, le macadam des rues ou le parquet des salles de bal, il dansait. Sur les crises monétaires, les guerres planétaires, les chagrins de la vie, il dansait. On osait espérer pour lui l'immortalité. Même si Fred Astaire, depuis longtemps n'était plus qu'un retraité propret regardant passer le temps derrière les vitres fumées de sa Rolls noire, il restait parmi nous, fantôme discret de sa propre gloire, et c'était juste.

Fred Astaire est un bienfaiteur de l'humanité. Sa générosité crépitait au bout de ses souliers vernis, dans les pans palpitants de son habit à queue de pie, il nous a fait croire à la grâce absolue d'un corps en mouvement, à l'insouciance des pieds, à l'humour d'un escalier.

Sur son visage qui n'avait rien de particulier, ni signe, ni laideur, ni beauté, il avait accroché une fois pour toutes un sourire modeste de représentant de commerce. C'était une marque, un masque de politesse infinie qui rendaient strictement imperceptible le travail accompli, férocement invisible, l'effort inouï. Trois cent cinquante heures pour répéter les pas de danse du seul « Swing time » (1) avec Ginger Rogers. Dans les bras de Fred, elfe d'acier, Ginger fut plus belle qu'elle n'était, et Cyd Charisse encore plus belle qu'elle est...

Capable d'un entrechat céleste de s'affranchir de la gravité, fût-elle universelle, il chante désormais pour l'éternité, « Heaven, I'm in heaven » (« Ciel, je suis au ciel »). Top hat, tap dance, ces mots battent la mesure et rythment la mélodie d'un bonheur enfui. Fred Astaire est mort, et la légèreté d'être a perdu son messie.

DANIÈLE HEYMANN.

(1) Cité par Frédérique Drouin dans sa biographie de Fred Astaire (Mercure de France).

LIRE PAGE 11
« Escarpins, chapeau claque. » *par JACQUES SICLIER*
« Les trois femmes du danseur. » *par OLIVIER MERLIN*

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,50 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

ENSEIGNEMENT

M. René Monory vient de proposer un plan-programme de cinq ou six ans pour l'enseignement (le Monde *du 27 mai) et a repris l'idée des 80 % de jeunes au niveau du bac en l'an 2000 lancée par M. Chevènement. Jean-Jacques Salomon estime qu'il s'agit là d'un* « mirage statistique ». *Michel Prigent, de son côté, considère que l'Université souffre d'une crise d'identité, de confiance et de moyens.*

Les trois crises de l'Université

Identité, confiance, moyens, ce sont les thèmes de réflexion privilégiés pour la restructuration de l'enseignement supérieur

par MICHEL PRIGENT (*)

S'IL est difficile de proposer une réforme de l'Université qui obtienne un consensus minimal, il est sans doute moins ardu de parvenir à un diagnostic commun à tous les partenaires de la communauté scientifique, étudiants compris. L'enseignement supérieur affronte aujourd'hui trois crises : une crise d'identité, une crise de confiance et une crise de moyens. L'ampleur de cette triple crise et la simultanéité des symptômes ne peuvent laisser indifférents les responsables politiques, car les problèmes de formation sont plus que jamais à l'ordre du jour.

L'Université traverse depuis une vingtaine d'années une crise d'identité, au sens le plus fort du terme. Elle ne sait plus qui elle est. Est-elle une institution élitiste devant séparer le bon grain de l'ivraie par une sélection rigoureuse ? Est-elle une structure de masse qui doit porter la partie la plus nombreuse d'une génération vers les meilleurs diplômes ? Est-elle une école professionnelle dont les programmes doivent s'aligner progressivement sur les exigences de l'emploi ? Est-elle l'espace privilégié d'une formation culturelle éloignée des préoccupations économiques et des demandes de l'entreprise ? Les réponses à ces multiples questions relèvent trop souvent du manichéisme et laissent deviner que l'enseignement supérieur n'a pas réussi la mutation de la modernité.

Il est temps d'affirmer, d'une part que l'absence de sélection est une catastrophe, que l'orientation des étudiants est une nécessité, que les cycles courts et les cycles longs doivent coexister sans cloisonnement et que la qualité des diplômes compte plus que leur nombre, d'autre part que, parallèlement aux grandes écoles qui ont une autre mission, la vocation de l'Université est de former des généralistes capables de s'adapter, non des techniciens monodisciplinaires hors d'état de se reconvertir en cas de besoin.

L'Université résoudra sa crise d'identité quand elle cessera de se considérer comme une institution monolithique et centralisée : un juriste, un médecin, un scientifique, un littéraire, ne sont pas interchangeables et le même cadre ne peut s'appliquer à des disciplines irréductibles l'une à l'autre.

La crise de confiance est le corollaire de la crise d'identité. L'opinion a le sentiment que l'Université fabrique des chômeurs et des contestataires, que l'argent public est dilapidé par des intellectuels irresponsables et qu'il est inutile de gaspiller son énergie pour sauver une institution aux airs de bateau ivre. De son côté, la communauté scientifique souffre de son isolement dans le pays et n'accepte plus de susciter alternativement indifférence et hostilité. Enfin les étudiants craignent d'être l'enjeu d'affrontements politiques ou de débats techniques sans le moindre intérêt pour leur avenir.

Homéopathie plus que chirurgie

La confiance ne reviendra pas d'un coup de baguette magique et l'homéopathie sera plus opportune que la chirurgie. Les principes qui régissent le fonctionnement de l'Université ne doivent plus être remis en cause lorsqu'une alternance politique modifie le rapport des forces au Parlement. Le retour à la confiance implique la stabilité institutionnelle. Il ne s'agit pas de bloquer toute évolution du système, mais d'accompagner le changement des mentalités. Qu'il s'agisse de la composition des conseils de gestion, du rôle des chercheurs non enseignants, de l'accès des étudiants au premier cycle ou du passage d'un cycle à l'autre, l'empirisme doit permettre de trouver progressivement les points d'équilibre qui ne sauraient être immuables et qui ne doivent pas servir à neutraliser des corporatismes ou des avantages acquis.

L'Université souffre enfin d'une crise de moyens. Le problème ne se pose pas seulement en termes budgétaires, mais en termes politiques. Ou bien on estime que l'Université ne dominera pas ses difficultés et on la laisse dépérir au profit des grandes écoles, ou bien on considère que l'enseignement supérieur et la recherche sont une priorité et on se donne les moyens de les développer.

Le Japon et l'Allemagne sont là pour démontrer que l'expansion et la formation sont indissociables. Un pays qui cesse d'investir dans son Université est un pays condamné à moyen terme. Le moment est venu pour la classe politique, pour l'opinion, pour l'Université de signer un contrat. Que les politiques laissent l'Université travailler en paix, que l'opinion fasse confiance aux professeurs et aux étudiants, que l'Université chasse ses vieux démons pour accentuer son effort d'enseignement et de recherche.

Il faut attirer vers les carrières universitaires les meilleurs éléments d'une génération. Il faut que les bibliothèques cessent de s'appauvrir face à leurs concurrentes étrangères. Il faut que les programmes de recherche les plus novateurs soient privilégiés au détriment d'un saupoudrage complaisant des crédits. La conjoncture générale ne donne pas une marge de manœuvre considérable, mais le financement d'un médiocre et tyrannique *statu quo* coûtera beaucoup plus cher au pays qu'une politique audacieuse de rénovation.

Il existe à droite comme à gauche des universitaires capables de saisir cette chance. Il existe des responsables politiques conscients du danger d'un effondrement de l'Université. Est-il absurde d'espérer qu'un minimum d'intelligence et de confiance l'emporte sur les pesanteurs de tous ordres ?

(*) Président des Cercles universitaires

L'illusion collective

Au lieu de promettre la lune, mieux vaudrait s'interroger d'abord sur les conditions d'un meilleur fonctionnement de tout *notre système éducatif*

par JEAN-JACQUES SALOMON (*)

DEUX millions d'étudiants pour la fin du siècle : noble projet, assurément, pour un pays de la dimension de la France qui devrait répondre à nos ambitions économiques, sociales, culturelles. Et il serait mieux encore de pouvoir l'atteindre autrement que comme un mirage statistique ! A droite comme à gauche, ce slogan devient l'un des rares terrains du consensus. Faut-il s'en réjouir ? Je crois plutôt qu'il faut s'inquiéter : jamais l'illusion collective — ou la démagogie — n'a mieux été partagée.

Dans les années 50, on a poursuivi le même objectif de doublement, et on l'a atteint, sinon dépassé. Mais si l'Université, en moins d'une décennie, est entrée dans l'ère de l'enseignement de masse, les réformes préalables, indispensables pour adapter à ce formidable défi le système d'éducation *dans son ensemble*, n'ont jamais été que cautère sur une jambe de bois. Les résultats n'ont pas manqué : il y a, certes, quelques universités et dans d'autres quelques bastions dont la qualité d'encadrement et le niveau des recherches justifient de ne pas désespérer ; mais, outre la secousse de 68, nous avons hérité d'un système-parking d'enseignement supérieur dont plus de la moitié des inscrits n'obtiennent pas de diplômes à la fin de la deuxième année et d'institutions dont la plupart n'ont pas les moyens de fonctionner, qui n'ont même pas de quoi payer des balayeurs, leur chauffage et, dans certains cas, du papier à lettres !

C'est tout simplement tricher avec la France — et surtout les Français de demain — que de prétendre que cette institution, inadaptée et submergée par le nombre, dont l'encadrement est insuffisant et qui n'a aucune raison, à moins de vocations spécifiques, d'attirer désormais les talents, peut former d'ici à la fin du siècle un tel effectif. Où sont les moyens financiers qui permettraient à l'Etat d'assumer un tel investissement d'infrastructure et d'encadrement ?

Un million de plus d'étudiants, alors que le délabrement des murs, l'indigence des moyens, l'insuffisance de l'encadrement, ne permettent pas de bien former les étudiants d'aujourd'hui. Alors qu'une grande proportion d'enseignants ne disposent pas de bureaux, à plus forte raison de secrétaires ! Alors que le peu de reconnaissance sociale qu'inspirent les « chers professeurs », les cascades de réformes avortées, la difficulté de récompenser les bons et de sanctionner les médiocres (ah ! la prime de recherche, 2 200 F par an, attribuée à tous comme une prime de transport !), contribuent à l'isolement, au désenchantement, au découragement de *la* profession dont la nation a — et aura de plus en plus — *le plus grand besoin !*

C'est tout autant tricher que de continuer à prétendre que le bachot — « premier grade de l'Université » — est le ticket d'entrée automatique à une formation surpérieure, *s'il n'existe pas* d'institutions intermédiaires, entre les lycées et les universités, où les bacheliers puissent mettre à l'épreuve leurs aptitudes à une telle formation. Et c'est tricher plus que jamais que de prétendre que le système peut se passer de sélection

Tabous et fantasmes

Mais voilà le mot tabou, celui qui fait descendre dans la rue, tomber les ministres et reculer *tous* les gouvernements : la France est ce pays étrange où la conscience collective professe que l'Université ne doit connaître ni sélection ni orientation, mais dont le système d'enseignement supérieur est l'un des plus sélectifs au monde, soit tacitement (les universités et les IUT qui recrutent en fonction des mentions au bachot) soit explicitement (grandes écoles et études médicales).

Au mot tabou de la sélection s'ajoutent les mots-fantasmes du système d'éducation dans son ensemble : depuis la loi Faure de 68, autonomie, décentralisation, responsabilisation, autant de vœux pieux quand la création des postes, le recrutement, les carrières, l'orientation des disciplines ou la politique scientifique passent inexorablement par le crible de la bureaucratie d'un ministère qui gère une machine plus lourde que l'armée soviétique et mieux phagocytée par les batailles tribales des corporatismes et des idéologies qu'un petit pays en développement. Le système est à la fois si centralisé et si cohérent que toucher à une tuile du toit ou à une brique des premiers étages revient inévitablement à ébranler tout l'édifice.

Pourtant, en deçà de l'Université, là où précisément se préforment ceux qu'on lui donne mission de former, les rejets, les déchets, les taux de déperdition, sont plus conséquents encore : c'est même l'un de nos records parmi les pays industrialisés (trois élèves sur quatre du secondaire ne finissent pas le parcours). Comment espérer un doublement de l'effectif étudiant, si l'on ne s'attaque pas aux défauts de conception, des structures, des contenus, des pratiques de l'enseignement secondaire et même élémentaire ?

Mais la tentation des réformes est désormais collectivement refoulée, à force de lois inappliquées ou inapplicables, de règlements de comptes, d'alternance et de cohabitation. Il n'y a plus qu'à laisser le système en l'état, à le gérer au jour le jour et à postuler que, faute de mieux, la promesse de deux fois plus d'étudiants donnera aux parents, aux élèves, aux enseignants le sentiment que tout ira pour le mieux dans la meilleure des France de demain.

Il est temps pourtant de revenir sur terre et, plutôt que de promettre la lune, de s'interroger sur les conditions que *tout* notre système d'éducation devrait remplir *d'abord* pour mieux fonctionner, *ensuite* pour faire face aux défis du vingt et unième siècle. Après quoi, il resterait à dire et à demander franchement à la nation *le prix qu'elle est prête à payer* — si elle l'est — pour sortir de l'illusion. Mais qui peut tenir un tel langage dans un pays qui ne vit plus, depuis une décennie, que dans la perspective, l'élan et l'anesthésie des revanches électorales ?

(*) Professeur au Conservatoire national des arts et métiers, directeur du Centre science, technologie et société.

« LA SOCIOBIOLOGIE », d'Edward Wilson

Victime d'un détournement

VOICI donc en traduction française *la Sociobiologie*, d'Edward Wilson, bible contestée d'une nouvelle science. La parution en 1975 de *Sociobiology : the New Synthesis* fut l'occasion de beaux débats. Etait-il ou non sacrilège d'appliquer aux sociétés humaines des enseignements tirés de l'étude des sociétés animales ? La question est importante, mais elle masquait l'apport essentiel de l'ouvrage : l'articulation au sein d'une nouvelle discipline de recherches qui paraissaient isolées, l'élaboration d'une méthodologie propre. Le volume de cette somme décourageant la lecture, l'auteur proposa ensuite une version abrégée. C'est elle qui vient d'être traduite.

Version abrégée ne veut pas dire fascicule. L'ouvrage a quelque sept cents pages, plutôt denses, et reste très suffisamment technique. Il est en trois parties. Les deux premières (« Evolution sociale » et « Mécanismes sociaux ») exposent les concepts et les méthodes de la sociobiologie ; la troisième (« Les espèces sociales ») applique ces méthodes pour décrire l'organisation sociale chez les invertébrés coloniaux, les insectes, les poissons, les oiseaux, les herbivores, les carnivores, les primates non humains et enfin l'homme.

Quand parut la version américaine, tout un mouvement de pensée, correspondant souvent à ce qu'on a appelé la nouvelle droite, prit appui sur l'exposé de Wilson pour justifier divers présupposés philosophiques et parfois quelques propos franchement racistes. La lecture de *la Sociobiologie* montre l'exagération de certains commentaires.

Wilson n'est sans doute pas un égalitariste forcené. Il considère que l'homme est un animal, mais ne dit nulle part qu'il n'est qu'un animal. Il pense, comme d'autres biologistes, que *« la poule n'est que le moyen inventé par l'œuf pour produire un autre œuf »* — en clair que la fonction de l'organisme est fondamentalement de perpétuer les gènes, qui, eux, sont immortels. Il en déduit que les comportements altruistes de nombreux animaux, comme celui de la mère se sacrifiant pour ses petits, ne sont que de l'égoïsme génétique bien compris. Il estime que la même tendance se fait jour chez l'homme.

Pour autant, il ne juge pas que celui-ci soit entièrement déterminé par ses gènes et que la sociobiologie, *« étude systématique de la base biologique de tout comportement social »*, englobe la sociologie. Il ne se prononce pas sur la possibilité de *« biologiser les sciences sociales de manière satisfaisante »*. Définissant soigneusement le vocabulaire de la sociobiologie, qu'un glossaire rassemble en fin d'ouvrage, il n'y fait pas figurer le terme de « civilisation ». Et quand il emploie ce mot à propos de l'homme, c'est pour rappeler que les deux mille générations qui *« nous séparent de l'invasion de l'Europe par l'*Homo sapiens *suffisent amplement à créer des espèces nouvelles et à les modifier de manières majeures »*, que les soixante générations depuis l'Empire romain autorisent *« des modifications substantielles »* et qu'il serait donc *« erroné de supposer que les civilisations modernes ont été entièrement bâties sur un capital accumulé durant le long parcours du pléistocène »*. Certains des zélateurs de l'inné ont oublié de lire cette phrase.

MAURICE ARVONNY.

★ Editions du Rocher, 679 p., 245 F.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

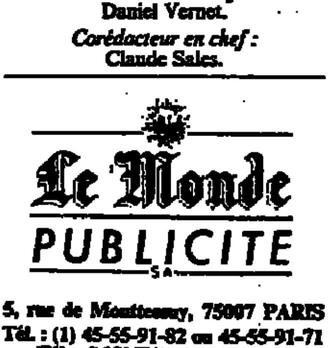
Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Le Monde PUBLICITE S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

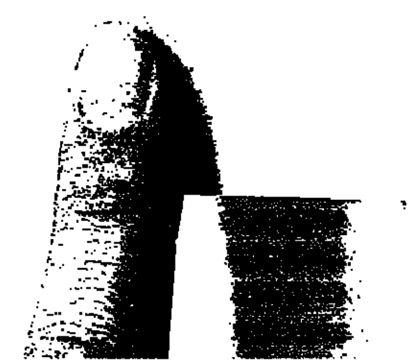
Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.C.I., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



URSS : les péripéties de la « restructuration »

La « mémoire » des patriotes

(Suite de la première page.)

Sans transition, M. Vassiliev poursuit sur un ton passionné : *« Un peuple fort, une nation en bonne santé, ne se laissent rien imposer ; mais s'ils sont malades, des intrus profitent de la situation et s'installent en parasites sur un corps affaibli. »*

Viennent ensuite les statistiques : *« Les juifs représentent 0,69 % de la population et ils occupent plus de 20 % des postes importants. Comment peuvent-ils se prétendre persécutés, alors qu'ils sont si nombreux dans la presse, la littérature, les arts, la santé ? Ils veulent imposer leur point de vue. »* Le fait qu'il n'y ait pratiquement aucun juif dans la haute hiérarchie du parti, de l'armée et du KGB n'émeut apparemment pas M. Vassiliev.

Et les francs-maçons qu'il dénonce, existent-ils donc en URSS ? *« Assurément. On peut en juger d'après leurs activités. Pamiat est dénoncé dans la* Komsomolskaïa Pravda, *les* Izvestia, *les* Nouvelles de Moscou *et* Ogoniok. *Tous ces journaux dépendent d'un membre suppléant du bureau politique. Alexandre Iakovlev. Celui-ci ne nous laisse pas nous exprimer. On a refusé de nous enregistrer comme association, alors que d'autres poussent en ce moment comme des champignons. On avait demandé à pouvoir tenir une conférence de presse devant les journalistes étrangers ; pas de réponse. »*

M. Iakovlev, un des principaux artisans de la « transparence » *(glasnost)* chère à M. Gorbatchev, est la bête noire de Pamiat. Il avait fait paraître, dans la *Litteraturnaya Gazeta*, en novembre 1972, un article resté célèbre dans lequel il fustigeait les tendances nationalistes et slavophiles de certains historiens. *« Dès qu'on évoque favorablement notre histoire, on est taxé de nationalisme. Pourquoi Iakovlev a-t-il le droit de décider ce que je dois lire, écrire ou entendre ? »*, s'exclame M. Vassiliev. La tempête soulevée par l'article de 1972 avait entraîné la disgrâce de M. Iakovlev, envoyé comme ambassadeur au Canada, dans un exil dont M. Gorbatchev l'a fait revenir pour le promouvoir responsable de tout le secteur de la propagande et des médias.

Combien Pamiat a-t-elle d'adhérents ? La réponse fuse : *« Tout le pays. »* Plus précisément ? Des milliers...

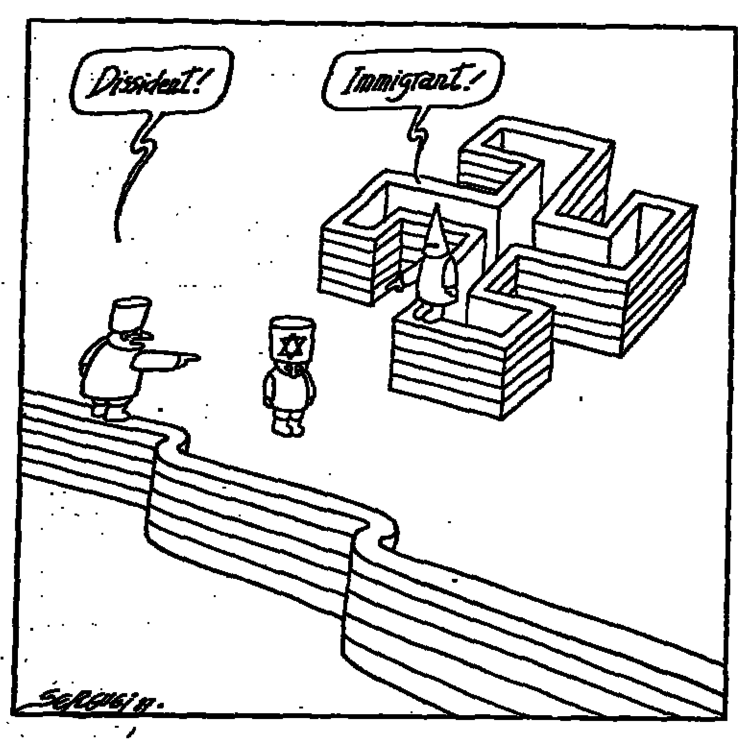
L'association est née modestement en 1980 lorsque quelques employés du ministère de l'industrie aéronautique ont pris l'habitude de se réunir pour restaurer de vieux bâtiments menacés de démolition. Ils ont ainsi sauvé plusieurs églises qui avaient échappé au zèle des premiers bolcheviques et aux bulldozers de Khrouchtchev. Pamiat a pris ses dimensions actuelles, nettement plus considérables, à l'automne 1985. Le mouvement est apparu sous les projecteurs, le 6 mai dernier, lorsqu'il a organisé une manifestation en plein cœur de Moscou.

L'entrevue avec M. Boris Eltsine

Conduits par M. Vassiliev, quatre cents membres de Pamiat se sont rassemblés ce jour-là devant l'ancien manège des Tsars, près des murailles du Kremlin. Ils ont déployé des banderoles sur lesquelles on pouvait lire : *« La mémoire du peuple est sacrée ! »*, *« Légalisez Pamiat ! »*, *« A bas les saboteurs de la restructuration ! »*. *« On a tellement l'habitude maintenant de voir des juifs manifester dans les rues que des passants nous ont pris pour des juifs qui veulent émigrer en Israël »*, commente M. Vassiliev, en passant une bande vidéo de la manifestation.

Le cortège a remonté la rue Gorki au milieu de la chaussée en direction de la municipalité, où M. Boris Eltsine, premier secrétaire du parti pour la ville de Moscou, a accepté de le recevoir en bloc. A titre de comparaison, les manifestants juifs de la rue Arbat, en février, loin d'être reçus par qui que ce soit, étaient roués de coups par des policiers en civil et emmenés au commissariat.

M. Eltsine a écouté les doléances, d'ailleurs présentées respectueusement, des militants de Pamiat. Il leur a donné acte de leur opposition au projet de monument, particulièrement hideux, destiné à commémorer la victoire de 1945 sur une des collines de Moscou à l'ouest de la ville. Le chantier est d'ailleurs arrêté depuis plusieurs mois. Il a parlé avec eux de la lutte contre l'alcoolisme, un des chevaux de bataille de Pamiat. A une autre occasion, M. Vassiliev avait accusé les autorités de pervertir les enfants en leur faisant boire du petit lait qui contiendrait, selon lui, 1,5 % d'alcool, cela, bien sûr, sous l'influence des *« francs-maçons et des sionistes »*.



En dialoguant avec les manifestants de Pamiat, M. Eltsine a donné une certaine honorabilité à l'organisation. A-t-il voulu désamorcer un mouvement qui, malgré ses prudences de langage, va à l'encontre de presque tout ce que proposent M. Gorbatchev et son équipe ?

Les médias ont cependant soudain haussé le ton contre Pamiat au début du mois de juin. Les *Izvestia* ont raconté avec indignation une soirée chez M. Vassiliev. Ce dernier aurait lu des passages des *Protocoles des Sages de Sion*, un faux antisémite forgé par la police secrète tsariste. Il aurait parlé d'un « complot » dont il aurait vu la preuve dans le plan du métro de Moscou, dont les principales stations se trouvent sous les bâtiments officiels, ce qui faciliterait les sabotages éventuels.

« Le phénomène Pamiat dépasse les limites raisonnables et se transforme en mouvement d'opposition », concluaient, le 2 juin, les *Izvestia*. Sous le titre, « Un délire », *Moscou-soir* écrivait de son côté, le 15 juin, qu'un membre de Pamiat, apôtre autoproclamé de la sobriété, était en fait un ivrogne, de surcroît assassin de sa femme et placé pour cela en asile psychiatrique.

« J'ai demandé à Boris Eltsine pourquoi il avait toléré la manifestation du 6 mai. Il m'a dit que rien dans la loi n'interdisait de manifester à Moscou », explique, sans trop y croire, un des artisans de la nouvelle politique de l'information, M. Vitali Korotitch, rédacteur en chef du magazine illustré *Ogoniok*. M. Korotitch a été lui-même la cible des discours enflammés des orateurs du Pamiat. *« Ce sont des gens dangereux*, dit-il, *ils ne combattent pas à visage découvert la démocratisation ou la transparence, mais des fantômes, tels que les francs-maçons ou les sionistes. Ils prétendent vouloir préserver le patrimoine mais, en réalité, c'est la démocratie qu'ils attaquent. Ce sont nos Le Pen. »*

Le courant nationaliste russe a toujours existé de façon souterraine et il était traité avec une certaine bienveillance par Brejnev. Le compositeur Tikhon Khrennikov, le peintre Ilya Glazounov sont représentatifs de cette sensibilité très répandue dans les milieux artistiques de la capitale, par exemple au Bolchoï.

Avec Pamiat, c'est une contestation d'une tout autre ampleur et de nature politique qui se dessine. Ce sont les réformes de M. Gorbatchev qui sont en cause. Jusqu'ici, les autorités ont laissé faire. La campagne actuelle de presse contre Pamiat pourrait préfigurer une attitude beaucoup plus ferme.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Dans une lettre aux catholiques de Lituanie

Le pape évoque les liens étroits entre l'Eglise et la nation « aux heures sombres et douloureuses »

Vatican. – Le pape Jean-Paul II, dans une lettre aux catholiques de Lituanie, a appelé au respect de la liberté de culte dans la république balte et a déclaré que l'appartenance à l'Eglise ne pouvait pas y être considérée comme non patriotique.

Cette lettre a été envoyée en Lituanie à l'occasion du six centième anniversaire de la conversion du grand duc Wladyslaw Jagiello, marquant l'introduction du catholicisme dans le pays.

En Pologne, lors de sa récente visite, le pape avait déclaré qu'il avait espéré pouvoir se rendre en Lituanie cette année, mais avait laissé entendre que Moscou persistait dans son refus d'autoriser la visite, refus signifié une première fois en 1984.

Dans sa lettre de dix-huit pages, le pape rappelle aux jeunes Lituaniens que l'Eglise catholique *« a été tellement mêlée (...) à la réalité nationale que vos pères se sont serrés autour d'elle de tout temps, mais surtout lorsque apparaissaient les épreuves, aux heures sombres et douloureuses qui ont marqué, il n'y a guère encore longtemps, l'histoire de votre terre »*. (Ce qui constitue une allusion très claire à la période de la soviétisation forcée et de la guerre entre 1940 et 1945).

« Ce sont des évêques, des prêtres, des religieux et des religieuses, des catéchistes, des laïcs chrétiens qui affrontent les humiliations, les discriminations, les souffrances, parfois la persécution et même l'exil, la prison, la déportation et la mort », écrit encore le pape, saluant l'Eglise et les familles lituaniennes qui ont su garder la culture lituanienne vivante, *« malgré de nombreux empêchements et obstacles »*.

« C'est grâce à elles que la nation n'a pas perdu son identité et sa conscience propres. Elles restent les gardiennes de l'héritage sacré et inviolable, le reliquaire des grandes valeurs humaines et chrétiennes : la liberté de conscience, la dignité de la personne. » – (Reuter, AFP.)

Le bastion du catholicisme

La Lituanie est le principal point d'ancrage du catholicisme en URSS – les deux tiers de la population de cette république de 3,5 millions d'habitants sont considérés comme catholiques. Il semblerait que la moitié des enfants soient baptisés. Cette religion est intimement liée aux traditions nationales du pays, et c'est pour cette raison en particulier que les autorités locales s'efforcent de limiter très étroitement l'influence de l'Eglise en utilisant des méthodes très diverses (contrôle, intimidation, infiltration et répression).

Les catholiques sont en situation encore beaucoup plus difficile en Ukraine occidentale, où l'Eglise locale – uniate – a été rattachée par la force à l'Eglise orthodoxe après la dernière guerre. On trouve aussi des catholiques en Lettonie et en Sibérie, en particulier dans les minorités polonaise (environ 1,5 million de personnes dans l'ensemble de l'URSS) et allemande. On estime que l'URSS compte entre quatre et cinq millions de catholiques.

Après la manifestation de Riga

La presse lettonne dénonce « les éléments nationalistes inspirés de l'étranger »

Moscou. – La tenue, le 14 juin d'une importante manifestation à Riga, capitale de la Lettonie (*le Monde* du 20 juin), a été décrite par un journal local, qui explique et justifie le fait que la police ne soit pas intervenue.

Le quotidien *Sovietskaïa Latvia*, daté du 18 juin et reçu le dimanche 21 juin à Moscou rapporte ainsi *« l'événement du 14 juin »* sans préciser toutefois le nombre de participants à cette manifestation. De mille à deux mille personnes, selon plusieurs sources, s'étaient rassemblées sur une grande place de Riga pour commémorer le souvenir des Lettons victimes de la répression stalinienne.

Sovietskaïa Latvia prend prétexte, la lettre d'un ancien combattant s'offusquant que la police n'ait pas dispersé cette manifestation et rapporte la version suivante : *« Répondant à l'appel des radios occidentales hostiles à l'Union soviétique et subordonnées à l'agence de renseignement américaine, certains citoyens ont déposé des fleurs au monument de la liberté. Leur but, selon les organisateurs, était de célébrer la mémoire de ceux qui ont été transportés dans la profondeur de notre pays* [en Sibérie] *huit jours avant l'attaque hitlérienne. Ces mesures avaient un caractère préventif à l'encontre de certaines catégories de personnes pro-fascistes (...) agissant illégalement et qui formaient comme une cinquième colonne de Hitler. »*

Le journal admet que, parmi ces *« victimes du culte de la personnalité de Staline, il y avait des innocents de plusieurs nationalités – juifs et Polonais, – et pas seulement des Lettons »*. *« La plupart de ces gens sont revenus dans les années 50 »*, assure le quotidien.

Sovietskaïa Latvia s'en prend avec vivacité aux organisateurs, les membres du groupe Helsinki 86, qualifiés d'*« éléments nationalistes »*. Il les accuse d'avoir été *« inspirés par l'étranger »* et conclut : *« Le processus de démocratisation ne signifie pas l'anarchie ou l'arbitraire, chacun pouvant faire ce qu'il veut. »*. – (AFP.)

Moscou critique avec modération le projet de brigade franco-allemande

MOSCOU
de notre correspondant

L'URSS a exprimé de façon plutôt modérée son mécontentement face à la proposition du chancelier Kohl de créer une unité franco-allemande. *« De tels projets ne déboucheront pas sur une réduction du face-à-face militaire en Europe, mais au contraire sur une augmentation de la tension »*, a déclaré, le lundi 22 juin, M. Vladimir Petrovski, vice-ministre des affaires étrangères.

Ce sujet n'a occupé qu'une faible partie de la conférence de presse qu'ont tenue, aux côtés de M. Petrovski, deux membres de l'état-major, les généraux Nikolaï Tchervov et Makhmoud Gareev, et qui était consacrée à une comparaison, évidemment au bénéfice de la seconde, des doctrines militaires respectives des pays de l'OTAN et de ceux du pacte de Varsovie. *« L'Occident suit la voie ancienne. Le joug militariste qui pèse sur ses dirigeants est trop lourd pour qu'il puisse s'en dégager »*, a poursuivi M. Petrovski à propos du projet franco-allemand.

La création d'une brigade n'inquiète pas outre mesure les militaires soviétiques. Mais ils redoutent que par des biais de ce genre soit peu à peu contournée l'interdiction faite à la RFA de produire ou de posséder des armes nucléaires, bien que le chancelier Kohl ait été très clair sur ce point.

La *Pravda* de mardi insiste sur ce dernier point. *« Le symbole de la coopération entre la RFA et la France que représente la création d'une brigade franco-allemande n'a été inventé que pour dissimuler le véritable état des choses »*, écrit le journal, avant d'évoquer la possibilité que Paris équipe un jour de têtes nucléaires les fusées que Bonn pourrait construire...

La *Pravda* relève que M. Mitterrand a approuvé la proposition du chancelier Kohl comme un premier pas vers une *« défense européenne commune »*. Le quotidien du parti, qui a de la mémoire, rappelle l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954 devant l'Assemblée nationale, et estime que ce refus était justifié par l'*« intérêt national »* de la France.

D. Dh.

SUÈDE : la « Midsommar » et ses traditions

La nuit où tout... ou presque est permis

STOCKHOLM
de notre correspondant

Temps frais et averses sur l'ensemble du pays. En apprenant, la semaine dernière, ces tristes prévisions météorologiques, la police suédoise ne cachait pas son ravissement et pensait que les traditionnelles fêtes de la Saint-Jean, généralement si agitées, allaient cette année être calmes. Les ciels gris, les bourrasques de vent et la pluie ne se prêtent guère, en effet, au camping et aux tribulations sauvages dans la nature. Les intempéries n'ont pourtant en rien découragé les tenants des rites, désireux de célébrer comme il se doit la « Midsommar », c'est-à-dire la fête du « milieu de l'été ».

En Suède, le jour le plus long de l'année est férié. Pour des raisons pratiques, il tombe toujours le samedi le plus proche du solstice d'été. Cette fois, c'était le 20 juin, mais les « folles cérémonies » commencent la veille, à la « Midsommarafton ». La nuit où tout ou presque est permis, la nuit où il faut boire, et trop boire...

Le bilan 1987 n'est pas aussi lourd que celui des années précédentes, mais il se situe, selon les experts, dans une bonne moyenne. Vendredi soir, dans le petit port de Smögen, sur la côte ouest, trente-huit jeunes gens ont été conduits à l'hôpital après l'explosion d'une bombe fumigène dans une discothèque pleine à craquer. A Halmstad, le commissariat local a servi de dortoir et de centre de désintoxication pour une cinquantaine d'adolescents interpellés sur un camping dans un état d'ébriété particulièrement avancé.

Bouteilles dissimulées

A Rättvik, en Dalécarlie, la police montée a appréhendé plusieurs dizaines de joyeux lurons qui avaient brusquement décidé de prendre d'assaut la scène où se produisait un groupe pop... Sur les lacs, quelques barques ont chaviré... En certains endroits, on a sorti les couteaux. Bref : *« comme d'habitude »*, mais rien de bien grave heureusement. Rien de comparable en tout cas avec la tragédie du 21 juin de l'année dernière, où un jeune homme de dix-neuf ans qui voulait empêcher une bagarre entre immigrés et Suédois avait été tué à coups de tessons de bouteille par un groupe de « skinheads ».

Cette année, les incidents les plus fâcheux se sont produits dans la petite île d'Oland. Cette « perle de la Baltique » est envahie par les touristes en été, et y célébrer la « Midsommar » est considéré par beaucoup comme un *must*. Elle est reliée à la terre ferme par un pont long de 7 kilomètres, souvent très embouteillé. La police du département, trop habituée aux échauffourées, avait pris, depuis jeudi dernier, des dispositions exceptionnelles, en installant notamment une sorte de douane.

Estimant qu'une bouteille de 75 centilitres d'alcool fort (45-50°) par personne correspondait à la consommation « raisonnable » d'un Suédois pendant les fêtes (du 19 juin au soir au 21 au matin), la maréchaussée décida de contrôler les coffres de toutes les voitures se rendant à Oland et de confisquer les caisses de bière et les bouteilles de vodka ou d'aquavit « superflues »... De l'avis même des policiers, qui avaient pourtant reçu des renforts des districts voisins, cette stratégie s'est soldée par un échec. D'abord parce que, faute de moyens, ils ne purent fouiller que cinq cents des quelque vingt-cinq mille véhicules qui ont passé le pont. D'autre part, les fêtards, prévenus par la presse et la radio, avaient naturellement dissimulé leurs bouteilles sous les sièges.

Saouls comme des grives

Ce lundi, la police de l'île dressait son bilan : moins de dégâts et de déprédations que d'habitude, mais davantage de tapage nocturne et de cas de conduite en état d'ivresse. En l'espace de quarante-huit heures, cent trente-sept personnes, d'ordinaire *« sages comme des images »*, mais ce soir-là *« saouls comme des grives »*, selon le commissaire, ont été conduites au poste pour ivresse sur la voie publique ; dix-sept ont été interpellées pour ébriété au volant. Quelques rixes quelquefois sanglantes, un viol et un début d'incendie dans une chapelle ! Au dire d'un témoin, *« la grand-rue de Borgholm, la capitale de l'île, ressemblait dans la nuit de vendredi à samedi à Klondike »*.

Lundi, la vie a repris normalement. Après avoir titubé et s'être déchaînés « comme d'habitude » pour la Saint-Jean, la plupart des Suédois, la tête un peu lourde, certes, se sont subitement assagis et vont prendre un bon verre de lait bien frais le soir pour accompagner leur repas. Comme d'habitude, ou presque. En attendant la prochaine occasion de s'éclater : la « fête des écrevisses » au mois d'août.

ALAIN DEBOVE.

Europe

CITÉ DU VATICAN : la visite du président autrichien

L'ambassadeur des Etats-Unis n'assistera pas aux cérémonies en l'honneur de M. Kurt Waldheim

ROME
de notre correspondant

A la veille de l'arrivée à Rome le mercredi 24 juin dans la soirée du président autrichien, M. Kurt Waldheim, qui rencontrera officiellement le pape Jean-Paul II, jeudi, au Vatican, de nouvelles prises de position ont été enregistrées contestant les arguments des adversaires de cette visite. Se référant aux déclarations de la communauté juive de la capitale, dont la présidente, Mme Tullia Zevi, avait exprimé sa *« douloureuse stupeur »*, l'ambassadeur de la Ligue arabe en Italie, M. Mhamna Durra, a *« condamné énergiquement la tonalité raciste et l'évidente confusion entre religion et politique caractérisant cette prise de position »*. Le représentant de l'OLP, M. Nemmer Hammad, a jugé, pour sa part, que les *« cercles racistes sionistes »* ont trouvé dans cet événement diplomatique *« une occasion pour attaquer le peuple palestinien, l'OLP et son président Yasser Arafat »*.

M. Waldheim demeurera comme d'ordinaire pour ce genre de visite deux heures au Vatican. Il sera accueilli, conformément au protocole, par la fanfare jouant les hymnes nationaux. Le chef de l'Etat autrichien aura une demi-heure d'entretien avec le pape, puis il aura une discussion avec le secrétaire d'Etat, Mgr Agostino Casaroli, pendant laquelle il sera accompagné par le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Alois Mock. Le corps diplomatique auprès du Saint-Siège sera ensuite présenté à M. Waldheim. Cependant, le porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis au Vatican a indiqué que l'ambassadeur, M. Frank Shakespeare, ne serait pas présent. Enfin, M. Waldheim devrait s'arrêter à la basilique Saint-Pierre pour une brève prière.

Cependant, l'ambassade d'Autriche à Rome a fait circuler lundi un Livre blanc écrit sous la responsabilité du gouvernement de Vienne à propos des activités du chef de l'Etat durant la seconde guerre mondiale. Comme il était prévisible, le dossier lave M. Waldheim de toutes les *« insinuations infondées »* sur son *« présumé »* passé nazi. Appartenant à une famille qui a résisté à toutes les pressions visant à une adhésion au parti et à l'idéologie national-socialistes, l'intéressé n'a jamais quant à lui, selon ce dossier, été membre des Jeunesses hitlériennes ni des S.A. Son grade durant la guerre et les fonctions qu'il a remplies dans l'armée excluaient, par ailleurs, *« quelque implication que ce soit dans les crimes de guerre et des persécutions de civils »*.

M. Waldheim était *« absent pour divers motifs »* de la région de Grèce où ont été commis certains actes qui lui sont imputés. Enfin, ce Livre blanc situe en Yougoslavie l'origine des documents se trouvant dans le dossier des Nations unies qui a été utilisé contre M. Waldheim, et *« qui présente des erreurs et des irrégularités »*. L'hypothèse est suggérée que des problèmes de politique étrangère existant jadis entre Vienne et Belgrade (la question de la province contestée de la Carinthie) aient pu être à l'origine de ce « montage » yougoslave.

JEAN-PIERRE CLERC.

● **Formation de la commission d'enquête.** — Un ancien professeur d'histoire militaire bernois, M. Hans-Rudolf Kurz, qui est également juriste, s'est déclaré prêt, le lundi 22 juin, à diriger la commission d'enquête internationale sur l'affaire Waldheim, formée à la demande du gouvernement autrichien. Le Congrès juif mondial, qui avait été à l'origine des accusations contre M. Kurt Waldheim, déclare dans un communiqué que *« cette prétendue commission, dirigée par un historien suisse désigné par les Autrichiens, est dépourvue de toute crédibilité et n'a aucune autorité pour retirer le nom de Waldheim de la liste des personnes indésirables aux Etats-Unis »*. — (AFP.)

ESPAGNE : Après l'attentat de Barcelone

La colère des Catalans

MADRID
de notre correspondant

Combien étaient-ils ? Trois cent mille, comme l'affirment certaines sources ? Ou plus d'un demi-million, comme le prétendent d'autres ? Ce qui est sûr, c'est que, depuis le 11 septembre 1976, lorsqu'un million de Catalans étaient descendus dans la rue pour réclamer le retour à l'autonomie, jamais Barcelone n'avait vu manifestation aussi imposante que celle réunie le lundi 22 juin pour protester contre l'attentat de l'ETA dans un supermarché de la ville qui a coûté la vie à dix-huit personnes, l'un des blessés étant décédé mardi matin.

Tous les partis politiques ont convoqué conjointement la manifestation, et on remarque au premier rang, côte à côte, le président du gouvernement autonome catalan, M. Jordi Pujol, le ministre espagnol de la culture, M. Javier Solana, le président du Parlement basque, M. Jesus Eguiguren, le maire de la ville, M. Pasquall Maragall...

Ensuite viennent les familles des victimes et, derrière, le gigantesque flot humain. Sur les multiples pancartes, on peut lire : *« Pour la paix et la liberté, contre le terrorisme »*, *« Coopération de tous contre le terrorisme »* et aussi : *« Comment est-il possible que quarante mille Catalans aient pu approuver les assassins ? »*, une allusion au nombre d'électeurs de la région qui s'étaient prononcés, aux élections européennes du 10 juin, pour la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire.

Les manifestants défileront durant près de deux heures dans un impressionnant silence, seulement rompu, de temps en temps, par des applaudissements et des cris isolés contre l'ETA. A l'issue de la manifestation, l'actrice Nuria Espert lit un communiqué qualifiant l'attentat d'*« expression du plus pur fascisme, un fascisme que la Catalogne a toujours rejeté »*.

Tandis que la Catalogne continue à manifester son indignation, au Pays basque, Herri Batasuna, qui avait samedi, fait sans précédent, critiqué l'action de l'ETA militaire, semble maintenant se raviser. Certes, le journal qui lui est proche, *Egin*, s'est à nouveau montré très critique, lundi. Mais l'un des principaux dirigeants de la coalition, Ion Idigoras, a en revanche déclenché un tollé en affirmant lundi que le communiqué de l'ETA reconnaissant sa *« grave erreur »* démontrait *« la maturité et l'honnêteté »* de l'organisation séparatiste. De là à conclure qu'une division se fait jour parmi les habituels sympathisants de la *« lutte armée »*, il n'y a qu'un pas que certains, au Pays basque, n'hésitent plus désormais à franchir.

THIERRY MALINIAK.

RFA

Mohamed Hamadé ne sera pas extradé vers les Etats-Unis

Bonn *(AFP)*. — La RFA a décidé de ne pas extrader aux Etats-Unis le terroriste chiite libanais Mohamed Hamadé, emprisonné à Francfort, mais de le juger en RFA en dépit de fortes pressions américaines.

Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion ministérielle le lundi 22 juin à Bonn. Elle devrait être annoncée officiellement mercredi.

Les Etats-Unis exigeaient l'extradition de Mohamed Hamadé, arrêté le 13 janvier dernier à l'aéroport de Francfort en possession de 12 litres d'explosif liquide, en raison de sa participation au détournement d'un Boeing de la TWA en juin 1985, à Beyrouth, au cours duquel un plongeur de la marine américaine avait été tué.

L'arrestation de Mohamed Hamadé, puis de son frère Abbas, également à Francfort, avait provoqué l'enlèvement de deux Allemands de l'Ouest à Beyrouth, MM. Rudolf Cordes et Alfred Schmidt, par le Hezbollah. Le gouvernement de Bonn ne dispose pas d'informations récentes sur leur sort.

Hamadé avait été formellement reconnu lundi dernier par des membres de l'équipage du Boeing de la TWA lors d'une confrontation au siège de l'Office fédéral de la police judiciaire (BKA), à Wiesbaden.

Bonn a de nouveau recommandé à ses ressortissants au Liban la plus grande prudence dans leurs déplacements dans le pays.

Le président Reagan s'est déclaré satisfait, lundi, de la décision de l'Allemagne de l'Ouest de juger en RFA Mohamed Hamadé plutôt que de l'extrader aux Etats-Unis. *« Je savais et j'ai toujours su qu'il allait être jugé pour meurtre, quel que soit l'endroit où il serait jugé »*, a déclaré M. Reagan à Melbourne, en Floride.

TURQUIE

Le président Evren accuse « quelques pays alliés » de « soutenir les mouvements terroristes »

Sivas *(AFP)*. — Le président Kenan Evren a déclaré, le lundi 22 juin, à Sivas (Turquie centrale), que son pays devrait réviser les modalités de son appartenance à l'OTAN, *« puisque quelques pays alliés veulent diviser la Turquie »*.

« Quelques pays alliés, a-t-il dit, *soutiennent les mouvements terroristes en Turquie en votant en Parlement européen une résolution sur le soi-disant génocide arménien et les prétendues injustices faites en Turquie à la minorité kurde. »*

« Nous sommes membre de l'OTAN, du Conseil de l'Europe et de l'OCDE. Quand nous avons présenté notre demande d'adhésion à la CEE, les communistes et les Verts ont voulu nous en empêcher. » Mais devant leur échec, *« ils ont voté la résolution qui a encouragé les terroristes »*, a poursuivi le chef de l'Etat turc.

Par ailleurs, quelque quinze mille hommes appartenant notamment à des unités d'élite de la gendarmerie, des troupes aéroportées et des commandos appuyés par des hélicoptères ont été engagés dans les opérations de poursuite dans la province de Mardin, où s'était déroulé, dimanche, le raid des séparatistes kurdes, qui fit trente morts parmi les villageois.

Afrique

La visite du premier ministre tunisien à Paris

M. Sfar aurait demandé à M. Chirac de mettre fin aux activités de M. Mzali en France

Arrivé le dimanche 21 juin à Paris pour une courte visite de travail, M. Rachid Sfar, premier ministre tunisien, devait regagner son pays mardi. Après avoir rencontré M. Chirac pendant plus d'une heure, il a participé lundi à un « dîner-débat » offert à l'Union des journalistes et de la presse de langue française par l'ambassade de Tunisie.

M. Sfar s'est refusé à commenter les informations selon lesquelles il aurait demandé à M. Chirac de limiter les activités en France de son prédécesseur, M. Mohamed Mzali, limogé en juillet 1986 et condamné en avril à quinze ans de prison par contumace. *« Il y a plus important à faire que de parler de cet homme »*, a dit M. Sfar, assurant que les entretiens à Matignon avaient eu pour objet *« toutes sortes de questions d'ordre politique qui intéressent l'avenir du monde et le bassin méditerranéen »*.

De source sûre, on indique néanmoins que le but principal de cette visite était d'obtenir des autorités françaises que M. Mzali cessât de s'exprimer en France alors qu'il est censé vivre en exil en Suisse. La publication chez un éditeur parisien d'une *« lettre ouverte »* de M. Mzali au président Bourguiba a vivement agacé le destinataire, et M. Sfar l'a fait savoir à son collègue français bien qu'il considère cet opuscule comme un simple *« torchon »*. *« Pour juger l'auteur, je vous laisse le soin de comparer ce qu'il disait quand il était au pouvoir et ce qu'il dit maintenant »*, a-t-il déclaré.

Le premier ministre tunisien a consacré l'essentiel de sa conversation avec la presse à la menace intégriste et aux activités des réseaux *« khomeynistes »* dans son pays. Il a dénoncé les menées de l'ambassade d'Iran à Tunis avant la rupture des relations diplomatiques ainsi que le double langage du Mouvement de la tendance islamique (MTI) qui, tout en parlant de démocratie et de légalité, poursuit *« des entreprises criminelles »* qu'ont révélées, selon lui, les tentatives d'émeutes étudiantes du 23 avril dernier. *« A compter de ce jour*, a poursuivi M. Sfar, *nous avons commencé à détecter les groupes dormants qui se réveillaient au fur et à mesure des nécessités de l'action. La plupart des journalistes tunisiens ont reçu des lettres de menaces de mort. »*

Au cours de son séjour, M. Sfar a rendu visite à M. Mabrouk, ministre des affaires étrangères, actuellement hospitalisé en France pour des ennuis de santé qui pourraient être durables. *« M. Mabrouk est toujours ministre des affaires étrangères »*, nous a dit M. Sfar en faisant allusion à des rumeurs sur la démission de l'ancien ambassadeur en France.

J. G.

BIBLIOGRAPHIE

La « Lettre ouverte » de l'ancien « dauphin » à M. Bourguiba

On éprouve quelque gêne à accabler un homme qui a cessé d'être puissant, mais, il faut bien le dire, le livre que M. Mohamed Mzali a fait éditer en France n'est pas de nature à rehausser son image. Cette *Lettre ouverte* au président Bourguiba aurait pu être un passionnant document sur la Tunisie d'aujourd'hui, la matière ne manquant pas pour évoquer les problèmes de succession du « Combattant suprême ». Il eût fallu pour cela prendre un peu de hauteur, surmonter une amertume bien compréhensible et s'abstraire des ragots et des petites querelles de personnes qui passionnent une centaine d'initiés dans le Landerneau tunisien.

Au lieu de quoi, l'ancien premier ministre s'est lancé dans un plaidoyer *pro domo* dont la naïveté n'a d'égale que la mégalomanie. Partant de petits faits vrais, il s'attribue systématiquement le beau rôle avec un toupet qui ne trompe pas les observateurs dotés de mémoire. Par exemple, il est vrai que le président Bourguiba avait demandé en septembre 1983 les relèvements de prix qui furent à l'origine de la « révolte du pain », mais, au lieu d'essayer de le faire revenir sur sa décision, comme il le prétend, M. Mzali a déployé tout son zèle pour faire appliquer la mesure, alors que plusieurs ministres s'efforçaient de l'infléchir. Il se présente comme le promoteur d'une éphémère démocratisation qu'il tenta effectivement de mettre en œuvre, mais il oublie de mentionner l'influence, au moins égale, de l'ancienne épouse de M. Bourguiba et d'hommes tels que MM. Caïd Essebsi et Tahar Belkhodja.

On ne s'attendait pas à la grandeur d'âme à l'égard du trio à l'origine de sa disgrâce — *« la Duègne »* (Mme Saïda Sassi), *« la Brute »* (M. Skhiri), et *« le Truand »* (M. Mabrouk), — mais ces pages sentent le folliculaire beaucoup plus que le pamphlétaire. Hargneux à l'égard de l'entourage d'un président qu'il ridiculise après avoir brigué ses faveurs, faussement apitoyé à l'égard d'hommes qu'il avait combattus quand ils le gênaient, M. Mzali fait preuve d'une indulgence étonnante avec les islamistes, comme s'il croyait utile de préserver l'avenir de ce côté-là.

On comprend l'amertume de l'auteur devant l'arrogance d'adversaires plus adroits que lui, et il faut lui reconnaître le mérite de n'avoir pas cherché à s'enrichir. On compatit aux malheurs de sa famille, victime de représailles après sa fuite, mais les intellectuels contestataires, les syndicalistes et les opposants politiques naguère harcelés par lui auront du mal à faire de même. Un *mea culpa* aurait parfois donné plus de crédibilité à un ouvrage qui se veut *« une contribution décisive à l'histoire de la Tunisie »*. Seul revient un leitmotiv : *« J'aurais dû démissionner. »*

L'exil et la solitude sont de bien mauvais conseillers. On ne comprend pas pourquoi celui qui ne fut pas le pire des hommes politiques tunisiens s'est tant escrimé à faire imprimer ce libellé. A défaut d'être toujours convaincant, l'ancien premier ministre déchu aurait pu se montrer émouvant. Il se révèle seulement pleurnicheur.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

* *Lettre ouverte à Habib Bourguiba*, de Mohamed Mzali. Alain Moreau, 186 p., 64 F.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Une saga huguenote tournée avec des acteurs français

Johannesburg *(AFP)*. — La société de production française Télécip, en collaboration avec la télévision d'Etat sud-africaine (SABC), a achevé la semaine dernière le tournage des sept premiers épisodes d'une série télévisée qui sera diffusée sur les écrans sud-africains et français, et sans doute sur ceux de plusieurs pays d'Europe occidentale.

Intitulée en français « Bonne-Espérance » (« Heritage » pour la version sud-africaine), la série qui comprend treize épisodes raconte, sur trois générations, entre 1820 et 1880, l'histoire de la famille Beauvilliers, descendant de l'un des deux cents huguenots français qui vinrent s'établir près du Cap à la fin du dix-septième siècle.

« C'est d'abord une grande histoire romantique : amour, passion, haine », explique Pierre Lary, qui réalisera les six derniers épisodes, dont le tournage débutera à la mi-juillet. Les sept premiers épisodes ont été réalisés sous la direction de Philippe Monnier. En toile de fond, la série abordera aussi des questions éminemment politiques qui sont à l'origine des problèmes actuels de la société sud-africaine : l'affrontement croissant entre Boers (descendants des premiers colons hollandais et des huguenots français) et Anglais, les conflits sanglants entre ces deux groupes et les tribus africaines, les rapports quotidiens entre Blancs et non-Blancs.

Cette série, si elle n'est pas la première coproduction télévisée franco-sud-africaine, n'en est pas moins la plus importante, car elle pourrait être diffusée, outre en France (TF 1), sur des chaînes ouest-allemande, italienne, britannique et même, peut-être, américaine. La distribution, pour les rôles principaux, est également partagée entre acteurs français et sud-africains, avec, du côté français, Agnès Soral, Sylvia Zerbib, Jean-Pierre et Xavier Delluc. Le tournage devrait s'achever en novembre, la série pouvant être programmée en France, sur la Une à partir de mars.

Asie

CORÉE DU SUD

Nouvelle mise en garde de Washington contre toute intervention de l'armée dans la crise

Prenant la parole pour la première fois depuis le début des manifestations étudiantes, le président Chun Doo Hwan a lancé, le mardi 23 juin, un appel au dialogue et au compromis. *« La stabilité et l'unité sont nécessaires à la veille d'une passation de pouvoir pacifique »*, a-t-il notamment dit lors de l'inauguration d'une centrale nucléaire.

De son côté, le gouvernement américain a mis en garde l'armée sud-coréenne contre toute intervention dans la crise. *« De notre point de vue, une intervention militaire nuirait considérablement aux intérêts de la Corée du Sud »*, a déclaré, lundi, le porte-parole du département d'Etat à Washington.

SÉOUL
de notre envoyé spécial

Après douze jours de manifestations antigouvernementales quotidiennes dans les principales villes du pays, la crise coréenne est entrée, depuis le lundi 22 juin, dans une phase de relatif apaisement. La décision du président Chun Doo Hwan de rencontrer les dirigeants des partis politiques, dont M. Kim Young Sam, président du Parti pour la réunification et la démocratie, constitue une concession majeure du pouvoir. Pour la première fois, M. Chun est contraint de reculer sous la pression de la rue. L'inconnue, aujourd'hui, est de savoir jusqu'où il entend aller dans son dialogue avec l'opposition.

Le gouvernement pourrait annoncer incessamment — en tout cas, avant l'entrevue, envisagée mercredi, entre le président et les dirigeants des partis — la levée de l'assignation à domicile de M. Kim Dae Jung, principale figure de l'opposition.

Le gouvernement semble vouloir agir sur deux plans. D'une part, rouvrir le dialogue avec l'opposition sur la réforme constitutionnelle (en d'autres termes, M. Chun reviendrait sur sa décision du 13 avril, qui avait mis inopinément fin au débat sur la réforme de la loi fondamentale). D'autre part, restaurer l'ordre en cherchant à isoler les éléments les plus radicaux de l'opposition. Au cours de leur entretien, à l'issue duquel fut décidée la rencontre avec les dirigeants politiques, M. Chun et M. Roh Tae Woo, président du Parti gouvernemental et candidat désigné à la succession du président, ont en effet discuté, les *« moyens d'éliminer radicalement les éléments qui font obstacle à une solution de la crise par le dialogue »*.

La décision du 13 avril — jugée par beaucoup de politiciens, même de la majorité, comme une erreur politique majeure — a eu pour effet non d'affaiblir l'opposition, comme le pensait M. Chun, mais de souder contre le gouvernement les différentes forces qui la composent, des plus radicales aux plus modérées. La manière dont ont été réprimées les manifestations a, en outre, contribué à consolider et à élargir la base populaire de l'opposition.

Le parti de M. Kim Young Sam a été porté par la vague de mécontentement vers des positions plus intransigeantes envers le pouvoir. Ayant enfourché le « tigre étudiant », M. Kim Young Sam est aujourd'hui contraint à la fermeté s'il veut pouvoir jouer de la pression de la rue pour faire plier le pouvoir. Aller trop loin dans le compromis lui aliénerait des étudiants qui ne lui font déjà guère confiance. Apparemment, il n'entend pas perdre le terrain conquis au cours des deux dernières semaines. Mardi, alors qu'il s'apprêtait à aller déjeuner avec l'ambassadeur américain à Séoul, il a déclaré *« Nous n'avons plus de temps à perdre avec le débat parlementaire. Il faut faire le plus tôt possible un référendum sur la révision constitutionnelle. »*

Une marge de manœuvre limitée

M. Kim Young Sam entend donc tenir la dragée haute à un pouvoir qui, pour la première fois, est réellement en difficulté. M. Chun a déjà accepté le principe d'une réouverture du débat constitutionnel, et donc l'annulation de sa décision du 13 avril. Mais il est beaucoup plus réticent à l'idée d'un référendum. Favorable à la reprise du débat parlementaire sur la Constitution, il entend cependant maintenir le calendrier pour la désignation du prochain président. En d'autres termes, il voudrait revenir à la situation qui existait avant le 13 avril, la réforme constitutionnelle ne devant intervenir qu'après la passation de pouvoirs à M. Roh, conformément à la Constitution actuelle et après la tenue des Jeux olympiques. Un changement dans le système de désignation du prochain président (au suffrage universel, comme le veut l'opposition) compromettrait, en effet, les fondements mêmes du régime que M. Chun s'efforce de conserver.

Le président Chun dispose d'une marge de manœuvre très limitée. Si la pression de la rue est momentanément suspendue, ce n'est qu'un répit. L'agitation se poursuit sur les campus, comme la mobilisation des mouvements de dissidents. Lundi soir, une marche aux chandelles des pasteurs protestants a été dispersée à coups de grenades lacrymogènes. M. Kim Young Sam a annoncé, mardi, que son parti organiserait vendredi une grande « marche de la paix » à travers tout le pays (il attendrait un million de personnes à Séoul), au cas où le président Chun refuserait d'organiser un référendum constitutionnel. Cette initiative inquiète beaucoup le pouvoir en raison des risques sérieux d'incidents.

La marge de manœuvre de M. Chun est également limitée par l'attitude des Etats-Unis. M. Gaston Sigur, secrétaire d'Etat américain adjoint, arrivé à Séoul ce mardi, est porteur d'un message de Washington dont la substance est déjà connue : ne pas recourir à la force pour régler la crise actuelle ; non seulement reprendre le dialogue sur la Constitution, mais aussi mettre en place un système de transfert de pouvoir qui reflète les aspirations populaires, comme l'a déclaré lundi M. George Shultz en visite à Sidney. Il paraît clair désormais que les Etats-Unis souhaitent que le gouvernement Chun procède à une révision du système de désignation du président de la République.

PHILIPPE PONS.

CHINE : la lente assimilation des minorités ethniques

La couleur des Miaos

FENGHUANG
(province du Hunan)
de notre envoyé spécial

Ancienne ville de garnison chinoise aux confins de l'Empire, en plein pays miao (1), Fenghuang — « Phénix » en chinois — est un des bourgs traditionnels les mieux préservés du pays, avec ses ruelles dallées, étroites, bordées d'échoppes, ses vieilles maisons en bois, ses portes et son enceinte donnant sur la rivière Tuo. Située dans la préfecture autonome Miao-Tujia de Xiangxi (province du Hunan), Fenghuang est le chef-lieu d'un comté de 300 000 personnes où les Chinois de souche (ou Hans) sont en minorité. Les murailles, bâties en 1902, témoignent de la crainte que leur inspiraient les redoutables montagnards miaos, qui se soulevèrent en masse en 1795 et dont la dernière révolte remonte à 1942.

Selon la Constitution chinoise, les cinquante-cinq minorités ethniques du pays bénéficient d'une certaine autonomie et de privilèges. Parfois fortes de plusieurs millions, comme les Tibétains (4 millions), majoritaires dans leur « région autonome », les Ouigours (6 millions) au Xinjiang, les Mongols (3,5 millions) en Mongolie intérieure, ou les Zhuangs (14 millions) au Guangxi, ne comptant parfois que quelques milliers d'individus comme les Hezhens (1 400). Majoritaires ou minoritaires, concentrées ou dispersées, ces minorités représentent 6,7 % de la population totale de la Chine (2). Leur nombre est néanmoins conséquent — 70 millions — et elles peuplent 62 % du territoire national.

Le marché de Shanjiang, à deux heures de route de Fenghuang, se tient tous les cinq jours dans l'unique rue, embourbée dès qu'il pleut, de ce village faisant office de chef-lieu de district. Venus à pied des alentours après des heures de marche, les Miaos s'y retrouvent pour vendre le produit de leur labeur et acheter objets de première nécessité, médicaments et engrais, vêtements et jouets, colifichets, bâtonnets d'encens, sandales, alcool... en provenance du monde chinois.

Les femmes sont, pour la plupart, encore vêtues de leurs atours traditionnels et sont coiffées d'un long turban noir faisant à la fois fonction de couvre-chef et de sac à main. Avec leur veste, pantalon et tablier ornés de galons multicolores, leurs lourds bijoux en argent, elles ne ressemblent guère à la classique paysanne chinoise. Elles portent dans des paniers ou dans une hotte ce qu'elles vont vendre au marché : légumes et volaille, vannerie, sandales et imperméables de paille... Par-dessus le tout, trône souvent un bébé.

« Il faut vivre avec son temps »

Au bout de la rue principale, sur une éminence dominant ce pays de rizières en terrasses, se dresse une des deux écoles secondaires du comté : ses trois cent quatre-vingt-quatre élèves sont à 99 % miaos. Une seule classe de lycée technique prépare les rares élus à un travail qualifié sur place. Leur chance d'accès à l'université, reconnaît le directeur, un Miao, est pratiquement nulle. Les cours ont lieu en chinois, bien que les Hans ne forment que 40 % de la population à Fenghuang (contre 51 % de Miaos et 7,5 % de Tujias). Les textes officiels accordent aux régions autonomes le droit de s'administrer elles-mêmes et d'adapter leur enseignement aux conditions locales.

Dans un hameau proche du bourg d'Ala, à la limite du comté, se trouve la seule école où l'on enseigne en miao, mais seulement la première année du primaire, et encore, à titre expérimental ! Quand nous l'avons visitée, les manuels n'avaient pas encore été déballés. Le cours de l'instituteur consistait à transposer en miao, idéogramme par idéogramme, un poème chinois de la dynastie des Tang. Si les Miaos doivent apprendre le chinois, les Hans locaux ne sont pas tenus de parler miao.

Aucun autre livre n'est imprimé en miao. La radio locale n'émet pas dans cette langue, même si, comme le dit le vice-président du comté, M. Gu Daiming, un Han, *« les programmes ont une couleur de minorité ethnique »*. Aussi les traditions se limitent-elles au port du costume, à l'usage de la langue, encore parlée en famille) et à la tenue de festivals traditionnels. Tout le monde porte un nom chinois et les noms de lieux ont été sinisés. La religion a été expurgée de ses *« superstitions »*, la coutume de ses aspects *« décadents »* ou *« féodaux »*. Restent les chants, les danses et les cérémonies familiales, difficiles à réglementer. *« Mes filles n'aiment pas porter le costume miao »*, reconnaît le secrétaire du parti de Shanjiang, un vieux paysan, M. Long Fongxiang. *« D'ici à l'an 2000, il est probable que plus personne ne le portera. C'est le progrès, il faut vivre avec son temps. »*

La région reste pauvre, bien que le niveau de vie se soit sensiblement élevé ces dernières années. Les autorités locales affirment que tout le monde mange à sa faim depuis 1983. Les paysans ne confirment pas ces propos. En fait, il semble qu'au moins 20 % de la population vive au-dessous du seuil de pauvreté. *« Dans certains villages, on ne mange à sa faim que six mois par an, et on se partage une couette à deux »*, confie un spécialiste. Derrière les textes, les bonnes paroles, et peut-être même des bonnes intentions, malheureusement fondées sur une méconnaissance des différences entre ethnies, la politique d'*« autonomie »* prônée par Pékin aboutit en fait, ici, à une assimilation graduelle.

La seule défense des minorités reste la démographie : elles ne sont pas tenues d'avoir un seul enfant comme les Hans. Elles peuvent en avoir deux, même si elles sont soumises à une propagande en faveur de l'enfant unique. D'ailleurs, *« les Miaos peuvent en faire autant qu'ils veulent, le gouvernement n'a aucun moyen de les en empêcher »*, ajoute le même spécialiste.

PATRICE DE BEER.

(1) Les Miaos, ou Méos, ou Hmongs, d'origine sino-tibétaine, sont plus de cinq millions en Chine ; on en trouve aussi au Vietnam, au Laos et en Thaïlande. Les Tujias, d'origine tibéto-birmane, sont environ trois millions.

(2) Selon le recensement de 1982.

Amériques

PÉROU

Le « tournant politique » du Sentier lumineux

LIMA
de notre envoyé spécial

Quelques jours avant les discussions du gouvernement intervenues dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin, le Sentier lumineux célébrait, le 19 juin, l'anniversaire du massacre de quelque trois cents détenus politiques, membres supposés du PCP-SL (Sentier lumineux), dans trois prisons de la capitale péruvienne par les forces armées. Une opération destinée à réduire une mutinerie des sendéristes ayant éclaté pendant le congrès de l'Internationale socialiste, mais menée de manière tellement brutale que l'opinion péruvienne, et internationale, a été profondément choquée.

Les conséquences de cette répression ordonnée par le haut commandement de l'armée modifient sensiblement, un an après, les données du jeu politique à Lima. Le Sentier lumineux, encore considéré en 1986 par la majorité des Péruviens comme un mouvement insurrectionnel sanguinaire et incohérent, fait presque figure aujourd'hui de victime et est admis par presque tous comme un facteur politique avec lequel il faut compter.

Psychose et ricanements

Pour cet anniversaire, on attendait, on redoutait, des bombes, des voitures piégées, des *« apagons »* (coupures de courant), en bref un règlement de comptes sanglant entre le Sentier lumineux — qui a qualifié le 19 juin de *« jour de l'héroïsme »* — et le gouvernement apriste. Surprise : les militants liméniens du Sentier ont choisi de célébrer cet anniversaire de manière politique, avec deux meetings (dont l'un vendredi soir à l'université de San-Marcos) relativement modestes mais pour la première fois publics. On a eu aussi à cette occasion la confirmation que le Sentier lumineux disposait dans la capitale d'une presse. Le journal *El Diario* a osé, pour la première fois, afficher la couleur et a publié des textes du camarade-président Gonzalo, ainsi qu'un supplément, bien fait, sur la stratégie du mouvement et sur les conséquences du massacre de juin 1986.

Pour le gouvernement, pas l'ombre d'un doute. C'est parce que ses services de renseignement ont déjoué les plans de l'organisation terroriste qu'il n'y a pas eu le moindre attentat le 19 juin sur l'ensemble du territoire. Tel est le sens du dramatique communiqué publié par le ministre de l'intérieur, M. Abel Salinas, annonçant, à l'avance, toute une série d'opérations terroristes spectaculaires. Créant dans un premier temps une psychose de panique dans la population, et dans un second les ricanements de l'opposition de droite comme de gauche.

Les dirigeants de la gauche, « radicaux » ou « modérés », et le porte-parole de la droite conservatrice en profitent pour insister sur l'ampleur de la crise que traverse le pays. Crise grave, multiforme, économique, sociale, culturelle, politique, avec une équipe dirigeante incapable, comme les précédentes, de faire échec à la subversion, fléau numéro un du Pérou.

Pour *l'Expreso*, journal de l'ancien premier ministre Manuel Ulloa, le gouvernement d'Alan Garcia avait *« pris un départ sur les chapeaux de roue »*, et il est aujourd'hui *« empêtré dans un marécage »*. Le chef de l'Etat conserve un taux de popularité personnelle encore très satisfaisant : plus de 50 % selon des sondages concordants. Ses conseillers estiment que la hausse des prix du pétrole, de l'argent et du cuivre (principaux produits d'exportation péruviens) *« vont permettre la relance du modèle économique hétérodoxe de départ, le contrôle des prix, la stimulation de la consommation intérieure et la lutte contre la dévaluation rampante face à un dollar qui dérape dangereusement »*.

Enlisement

Inflation incontrôlée, hausse rapide du coût de la vie : pour le Péruvien moyen, l'enlisement est pourtant une évidence quotidienne. Son humeur est à l'image du ciel, désespérément gris et pesant, de la capitale en ce début d'hiver austral. Son scepticisme grandit. Malaise, perplexité, confusion, sont les sentiments dominants de l'opinion.

Réserves de plus en plus marquées du secteur privé à l'égard d'un gouvernement qui annonce pourtant une *« concertation »* et la *« reprise du dialogue »*, durcissement des revendications syndicales illustré par une série de grèves du secteur public, radicalisation des organisations populaires de base dont certains dirigeants flirtent avec le Sentier lumineux, mise en cause sévère de la politique officielle, à tous les niveaux, par les dirigeants de la gauche (seconde force politique du pays), progression évidente de la subversion ayant entraîné une « participation » plus nette des militaires, malaise préoccupant dans les forces de l'ordre : le gouvernement Alan Garcia doit se battre sur tous les fronts. La montée des périls est dénoncée de la droite à la gauche, alors que la nouvelle « image » du Sentier lumineux est illustrée par un sondage inquiétant : 18 % des Péruviens considèrent en effet que le Sentier peut être *« un facteur de changement social »*. Et des informations de bonne source font état d'*« infiltrations »* du Sentier dans des secteurs de la société jusqu'alors préservés.

MARCEL NIEDERGANG.

ÉTATS-UNIS

Les auditions dans l'affaire de l'« Irangate »

Accord de principe sur la déposition du lieutenant-colonel North

Washington (*AFP*). — Les dirigeants des commissions d'enquête du Congrès sont parvenues, le lundi 22 juin, à un accord de principe avec les avocats du lieutenant-colonel Oliver North, laissant présager une prochaine déposition du principal personnage du scandale de l'« Irangate ». Cet accord, qui doit encore être approuvé par l'ensemble des commissions d'enquête du Sénat et de la Chambre des représentants, prévoit un témoignage limité de M. North en privé, devant les avocats du Congrès, avant sa déposition publique. Celle-ci pourrait survenir avant la date de la mi-juillet auparavant envisagée.

L'ancien fonctionnaire du Conseil national de sécurité de la Maison Blanche devra également remettre aux commissions les documents personnels que celles-ci ont réclamés. Les enquêteurs du Congrès, qui avaient exigé, sous peine de poursuites judiciaires, la remise de ces documents pour mardi, ont donné, lundi, vingt-quatre heures de plus à M. North. L'avocat de M. North, M. Brendan Sullivan, avait annoncé la semaine dernière que son client refuserait de témoigner en privé devant les avocats du Congrès. Il avait également émis toute une série de conditions à une éventuelle déposition en public. Le lieutenant-colonel North s'est refusé, jusqu'à présent, à la moindre déclaration sur son rôle dans les ventes d'armes à l'Iran et l'organisation d'un réseau d'aide aux rebelles nicaraguayens.

Proche-Orient

Les cinq Grands présenteront cette semaine, leur projet de résolution sur la guerre du Golfe

Les cinq Grands se sont mis d'accord sur un projet de résolution *« exigeant »* l'arrêt du conflit Iran-Irak, qu'ils présenteront cette semaine aux dix autres membres non permanents du Conseil de sécurité de l'ONU. (*le Monde* du 13 juin).

La précédente résolution sur le même sujet nº 582 de février 1986, — rédigée en termes presque identiques, était demeurée lettre morte par suite de l'opposition de l'Iran.

A Koweït, le ministre du pétrole, cheikh Ali El Khalifa, a déclaré, lundi 22 juin, au cours d'une conférence de presse, que le recours de son pays aux deux super-puissances pour protéger ses exportations de brut avait été motivé par des raisons purement commerciales et n'avait aucun *« caractère politique ou militaire »*. Il a par ailleurs démenti le stationnement d'unités navales étrangères dans les eaux territoriales koweïtiennes, soulignant que la protection des navires koweïtiens par l'US Navy se fera dans les eaux internationales. Il a par ailleurs souhaité que la France et la Grande-Bretagne *« contribuent positivement à protéger les eaux internationales du Golfe »*.

Téhéran a annoncé lundi la prise de Mawat, une localité stratégique dans le Kurdistan irakien, à quelques dizaines de kilomètres de la frontière. Bagdad, qui avait démenti dimanche toute offensive iranienne dans le nord du front, a reconnu lundi le déroulement de combats dans ce secteur. — (*AFP*.)

Comment contourner le détroit d'Ormuz ?

Malencontreusement situé aux portes de la guerre entre l'Irak et l'Iran, le Koweït a multiplié les initiatives diplomatiques afin de garantir l'écoulement de sa production pétrolière hors du Golfe. Il y a un intérêt vital. Le petit émirat est en effet le seul, par sa compagnie nationale KPC, à avoir acquis un réseau de distribution de quatre mille deux cent cinquante stations-services dans tout le nord de l'Europe et en Italie (*le Monde* du 23 juin). Pour alimenter ce réseau — on imagine mal les pompes fermer pour cause de guerre du Golfe ! — la KPC doit à tout prix acheminer régulièrement vers le vieux continent un bon quart de sa production sous forme de brut ou de produits, sous peine, en cas de défaillance, de devoir acheter l'équivalent à l'étranger.

Outre la protection militaire de ses cargos, arrachée aux deux grandes puissances, le Koweït a aussi négocié avec ses voisins et alliés, Arabie saoudite en tête, un système d'assurance. En cas de crise, les autres pays membres du Conseil de coopération du Golfe (Arabie saoudite, Qatar, Emirats arabes unis, Barhein, Oman) sont convenus de prêter au Koweït le brut et les produits nécessaires. A moyen terme, les six pays ont également accepté de *« développer un système d'exportation flexible à l'intérieur de la péninsule »*, assure-t-on à la KPC. Cet *« accord de support logistique »* prévoit le raccordement de l'oléoduc transsaoudien qui débouche sur la mer Rouge à Yambu, à tous les principaux champs du Golfe, ce qui, en cas de crise, permettrait de contourner le détroit d'Ormuz. Jusqu'ici, cet oléoduc, qui a une capacité de 2,3 millions de barils/jour, n'est raccordé qu'aux gisements saoudiens et irakiens (Bagdad exporte par ce biais 500 000 barils/jour, soit un quart de sa production). A terme, ce projet constitue la seule garantie pour les pays de la région d'échapper enfin aux contraintes d'une guerre dont on ne voit pas la fin.

V. M.

Politique

Le face-à-face entre le premier secrétaire du PS et le président du Front national sur RTL

• M. Lionel Jospin dénonce « un discours de mort »
• M. Jean-Marie Le Pen se veut « l'alternance au socialisme »

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS et M. Jean-Marie Le Pen, président du FN, ont débattu sur *RTL*, pendant près d'une heure et demie, le lundi 22 juin. Cette confrontation représentait le premier débat de M. Le Pen avec un autre chef de parti depuis que la formation dispose d'un groupe parlementaire à l'Assemblée. Les deux hommes ont discuté essentiellement de questions de société (sécurité, immigration, SIDA) *et des problèmes économiques et sociaux.*

La « décadence »

M. Jospin. – M. Le Pen n'a pas attendu longtemps pour lâcher le *mot qui fonde* toute son argumentation : décadence. La décadence de la France, c'est son fonds de commerce. Il vit de ça politiquement. Je ne crois pas à la décadence de la France. Je pense que la France a des chances dans ce monde. Je vois Airbus, je vois Ariane. Je vois les performances des télécommunications, je vois les performances dans le domaine des logiciels, et je me dis que nous avons au contraire toutes les chances de gagner. Je vois la France ferme grâce au président de la République quand il s'est agi de résister en 1981-1982 sur la question des Pershing et des SS-20, une France stable, assurée d'elle-même. Seulement, nous n'avons peut-être pas, monsieur Le Pen, la même idée de la France. Décadence, dites-vous. Ensuite, vous faites le pas suivant : boucs émissaires. Ensuite, vous faites le pas suivant : exlusion (...).

M. Le Pen. – Le laxisme moral qui a été introduit dans notre pays et la décadence qui s'en est suivie sont le fait de l'ensemble de la classe politique mais tout de même plus particulièrement de la pensée de gauche, et il est évident que la situation dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui relativement aux problèmes de société, de délinquance, de consommation de drogue, etc. est due en grande partie au mouvement de 1968 dont M. Jospin et ses amis ont été les animateurs privilégiés : « Il est interdit d'interdire », liberté dans le domaine moral, dans le domaine de la société, pour compenser le dirigisme, l'étatisme et le bureaucratisme de la société dont ils sont les défenseurs, à savoir la société collectiviste.

La sécurité

M. Jospin. – La sécurité, nous sommes pour, justement parce que ce sont les gens les plus pauvres, qui sont dans les conditions les plus difficiles qui en souffrent, et nous avons d'ailleurs agi dans cette direction, mais par une politique qui allie la répression, parce qu'elle est indispensable, et la prévention. A l'heure actuelle, la petite criminalité en France est en train non de baisser mais de reprendre parce que l'on abandonne le travail de prévention que nous avions mené (...). Dans la ville de Dreux, où vous avez triomphé par une alliance avec le RPR et l'UDF, la criminalité a augmenté depuis que vous êtes là, depuis 1983, depuis l'élection municipale.

M. Le Pen. – Vous n'avez pour l'instant réinséré que Knobelspiess dans vos cocktails, et la prévention en matière de criminalité et de délinquance, elle est dans l'éducation, elle est dans le travail. Quand les gens ont du travail, ils se séparent en quelque sorte des attitudes marginales. Quand ils sont dans la rue, comme vous avez mis tant de jeunes dans la rue par votre politique favorable au chômage des jeunes, il y a forcément entraînement de délinquance et de criminalité.

L'immigration

M. Jospin. – Je pense que la *France est un pays traditionnel* d'immigration. Depuis des siècles, et tout particulièrement depuis le XVIIIe siècle, c'est-à-dire depuis que sa fécondité a baissé. En France dix-huit millions d'hommes et de femmes comptent dans leurs ascendants, *à la troisième ou quatrième* génération, un étranger. C'est grâce à cela que nous sommes un pays de cinquante-cinq millions d'habitants ; sinon, nous aurions dix-huit millions de Français de moins.

Je pense que la France, parce *qu'elle est moins une réalité ethnique* qu'une culture, a été capable d'intégrer ces étrangers – les Polonais dans nos mines du Nord, les Italiens dans le Sud, les Espagnols puis les Portugais – et que nous sommes capables aussi d'intégrer les Maghrébins ou les étrangers en général qui sont en France actuellement, régulièrement. C'est ainsi, je pense, que nous garderons notre potentiel démographique et il n'y a pas à employer à l'égard des étrangers en France une politique de bouc émissaire qui rappelle tristement la façon dont on utilisait, dans les années 30, le juif comme un bouc émissaire. Dans la pensée de M. Le Pen et du Front national, l'étranger c'est le nouveau bouc émissaire.

M. Le Pen. – Vous affirmez que la France est un pays d'immigration, et c'est vrai que l'immigration européenne a bouché les trous de la guerre, de la Première et aussi de la Deuxième Guerre mondiale, mais il s'agissait d'une migration européenne. Et j'ai toujours réclamé que soient défendues, dans notre pays, l'identité française et européenne et la préférence nationale et européenne.

Quant à la capacité d'accueillir et d'assimiler, s'ils le souhaitent, les millions d'étrangers qui viennent du tiers-monde, je me permets non seulement de la mettre en doute, mais d'affirmer qu'il s'agit là d'un risque réel pour notre pays de submersion, compte tenu des conditions réciproques et relatives de démographie : démographie en baisse dans notre continent, explosion démographique du tiers-monde.

Les populations de ces pays sont pompées littéralement dans nos pays par un système social fondé sur l'égalitarisme et qui fait que les Français sont, somme toute, moins bien traités sur le plan social que ne le sont les étrangers.

Le SIDA

M. Jospin :Ce qui m'a frappé *dans cette affaire*, c'est que le problème de M. Le Pen n'est jamais de trouver une solution, il est toujours facile d'exploiter une maladie ou un malaise social. C'est cela, systématiquement, sa démarche. On la retrouve dans tous les domaines.

Votre discours est un « discours de la mort ». Vous faites comme l'un de vos ancêtres, qui disait : vive la mort ! Moi, dans ces domaines, je suis pour la vie. Je suis pour l'espoir, je suis pour le travail scientifique, je suis pour la recherche.

M. Le Pen . – Quelle n'a pas été ma surprise de voir le professeur Montagnier, qui est venu à l'écran, ainsi d'ailleurs qu'un certain nombre de ses confrères médico-médiatiques – qui devraient d'ailleurs avoir un peu plus de retenue, car, dans la diffusion du SIDA, il me paraît qu'il y a un certain nombre de responsabilités qui sont liées à la transfusion du sang et qui devraient rendre un certain nombre de gens modestes et humbles – dire que j'avais menti, alors que j'ai là la première page de *Paris-Match* du 3 avril 1987, c'est-*à-dire avant l'émission* « l'Heure de Vérité ». Je vois en titre : « *SIDA, le professeur Montagnier nous met en garde : évitez les échanges de salive !* » Et c'est cet homme-là qui viendra dire que j'ai menti en disant que c'était un des moyens de contagion.

L'économie

M. Jospin. – La pensée sociale de M. Le Pen est la pensée d'un gros. (...) La philosophie de M. Le Pen en matière sociale et économique, c'est *: « Mort aux faibles ! »* C'est : « *Je choisis le gros et j'écrase le petit !* » Ceux qui m'écoutent, et qui peuvent être influencés par la politique sommaire sur l'immigration ou autre, qu'ils écoutent bien ce que je dis ! Car la politique de M. Le Pen, c'est de les écraser.

M. Le Pen. – Partout où le socialisme s'est installé dans le monde, partout il a produit l'appauvrissement. Dans le pire des cas, c'est le socialisme communiste, comme il existe derrière le « rideau de fer », en URSS, en Chine, à Cuba. Et, dans le meilleur des cas, c'est le socialisme suédois, qui, on le sait, a atteint un niveau de prélèvement écrasant.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Le Front national, en effet, est une alternative au socialisme. Le socialisme promet de faire de grandes parts dans les petits gâteaux. Nous disons, nous, que pour avoir une politique, il faut avoir une politique économique performante, c'est-à-dire qu'il faut produire. Et le système socialiste, actuellement, ne produit pas plus de pommes que le gui sur le pommier.

Le passé

M. Jospin. – L'extrême droite nationale dont se réclame M. Le Pen a trahi la nation en trois occasions dans notre histoire.

En 1789, quand elle a préféré les monarchies liguées contre la République. En 1871, quand elle a préféré la Prusse contre la Commune. Enfin, en 1940, quand elle a préféré l'Allemagne nazie contre la France. De ce point de vue, l'héritage dont se réclame M. Le Pen ne lui permet pas de donner des leçons. Les socialistes se sont engagés dans la Résistance, que ce soient Daniel Mayer, Jacques Piette, Gaston Defferre ou François Mitterrand qui, à l'époque, n'était pas socialiste. Pas de leçons de la part de M. Le Pen! Qu'il assume ses amis ou qu'il ne les assume pas, mais qu'il n'essaie pas de déverser sa bile sur les miens.

M. Le Pen. – Le parti socialiste dont vous venez a été massivement pour Munich, il a capitulé dans sa grande majorité, laissant les pouvoirs de la République entre les mains du maréchal Pétain. Il y avait deux partis politiques qui étaient collaborationnistes pendant l'occupation: le parti de Doriot, ancien secrétaire du parti communiste, et le parti de Déat, ancien secrétaire du parti socialiste. Vous avez été à l'origine de la répression en Algérie, en 1945, du mouvement indépendantiste. Vous avez déclaré et mené pratiquement toutes les guerres coloniales que nous avons faites aux ordres des gouvernements de vos amis. Alors, vous êtes malvenu aujourd'hui pour nous reprocher un certain nombre de choses.

Gêneur tous azimuts

M. LE PEN avait au moins deux raisons de se féliciter de l'organisation, lundi 22 juin sur RTL, de ce premier grand débat pré-présidentielle. Son talent naturel de tribun le donnait favori face à M. Jospin, réputé plus tendre et plus professoral. Plus encore, le président du Front national, sans cesse en quête de respectabilité politique, obtenait là une première récompense de ses efforts. *A contrario*, le premier secrétaire du PS encourait le reproche, y compris auprès de ses amis, de donner ses lettres de noblesse à M. Le Pen.

Dans ces conditions, M. Jospin avait plus à perdre qu'à gagner dans une telle confrontation. Qu'il ne se soit pas, après un début difficile, laissé manger tout cru et qu'il soit même parvenu – sans éviter toutefois de tomber dans quelques pièges – à écorcher le cuir de M. Le Pen peut être considéré déjà comme un succès pour lui. M. Le Pen a d'ailleurs implicitement reconnu la valeur de son adversaire, dont il fait même un présidentiable, en souhaitant d'autres débats pour pouvoir, enfin, mieux s'expliquer.

En tout cas, M. Jospin a eu le *mérite* d'être le premier. Il a démythifié l'ogre Le Pen, en se plaçant résolument sur le terrain qui est le sien et non pas celui des journalistes. Celui de l'engagement politique.

Pour autant, les deux problèmes de fond que pose l'extrême droite aux socialistes ne sont en rien *résolus après ce face-à-face, ou plu*tôt ce dos-à-dos. La veille de ce débat, lors du congrès des élus socialistes (*le Monde* du 23 juin), M. Jospin avait fait un constat réaliste pour le présent mais aussi, un aveu terrible pour l'avenir : *« Nous viendrons à bout* [de l'extrême droite] *à un moment ou à un autre quand nous pourrons maîtriser mieux les problèmes économiques ou sociaux, les problèmes de la vie en ville qui lui fournissent son terreau ».*

Autant dire que le phénomène Le Pen a encore de beaux jours devant lui. Surtout, le PS reste dans une situation ambiguë face au Front national : M. Jospin fait partie des gens de gauche sincèrement indignés par les thèses de l'extrême droite ; il l'a certes montré, mais, par intérêt tactique, les dirigeants socialistes ne peuvent non plus ignorer qu'un bon score de M. Le Pen au premier tour de l'élection présidentielle leur serait profitable, dans la mesure où son *électorat est composite, et donc des*tiné à se disperser, en partie, au second tour. Montrer sa combativité est une (bonne) chose ; dissiper un rideau de fumée en est une autre.

Preuve est en tout cas faite que M. Le Pen est désormais bien installé *au cœur de la vie politique française*, dans sa position de gêneur tous azimuts. Il gêne la gauche, parce qu'il détourne une partie de l'électorat populaire du PC comme du PS. Il gêne la droite, parce qu'il fait peser sur elle un hypothèque. Combien de *temps encore* les dirigeants de la majorité pourront-ils en effet se complaire dans le double jeu, en attendant vainement que le phénomène Le Pen s'essouffle de lui-même ?

M. Le Pen va déranger aussi la campagne présidentielle et le jeu *habituel de la « bande des quatre »*. L'une des curiosités de ce débat Le Pen-Jospin a d'ailleurs été que M. Chirac en est sorti indemne, et que le procès de la cohabitation n'a pratiquement pas été instruit, comme s'il ne s'agissait que d'une *simple parenthèse. A l'inverse, il est* facile déjà de prévoir qu'une confrontation entre M. Le Pen et un contradicteur de la majorité procurerait aux socialistes une certaine tranquillité. Mais qui, à droite, oserait (et aurait intérêt), après M. Jospin et peut-être M. Lajoinie (*le candidat communiste* qui s'est déjà mis sur les rangs), à relever ce défi d'un face-à-face avec M. Le Pen ?

JEAN-LOUIS ANDRÉANI et DANIEL CARTON.

Dans le studio

Une tonne au mètre carré

La « non-rencontre » entre MM. Jospin et Le Pen avait commencé trois quarts d'heure avant l'émission. Dans la rue Bayard, barrée aux deux bouts par des grilles policières, la R 25 grise du premier secrétaire du PS s'était engagée à 17 h 35. Nuée de caméras et de micros. Les dix-sept anges gardiens de l'entreprise KO International, recrutés pour la circonstance par RTL, ont légèrement bombé le torse sous leur blazer. Pas de président du Front national en vue. Les responsables de la station périphérique commençaient à s'inquiéter de ce retard quand la CX Prestige Turbo, freins ABS, immatriculée au Luxembourg et aux armes du Parlement européen, s'est glissée dans la rue. Il était 17 h 47. Même scénario.

Après les deux gladiateurs, entourés chacun d'un « staff » de trois personnes, non compris l'ex-bourreau de Béthune pour M. Le *Pen et le fidèle Armand pour* M. Jospin – les deux gardes du corps, – les journalistes, seuls invités acceptés dans le studio, ont dû montrer patte blanche pour pénétrer dans Fort Knox.

Déjà les photographes, au pied *de l'estrade, formaient un mur* devant les chaises vides des débatteurs. Quatre minutes avant 18 heures, Michel Leblanc, l'homme chargé des opérations *spéciales sur RTL, a interpellé son* assistant, Jacques Liévin, pour lui signifier que les lions allaient pouvoir être conduits dans la cage. *« Tu commences par qui tu sais »*, a-t-il énigmatiquement lancé.

Le tirage au sort effectué le matin même avait désigné M. Le Pen pour ouvrir le débat et M. Jospin pour l'achever.

Un seul cadeau

A 18 h 01, M. Le Pen, massif, est allé s'asseoir à la droite des deux animateurs, Olivier Mazerolles et Paul-Jacques Truffaut. Alors que le journal de RTL annonçait la mort de Fred Astaire, le leader du Front national, souriant de bonne grâce aux flashes, a posé deux disques devant lui. Il ne s'agissait pas de valses viennoises.

Deux minutes plus tard, M. Jospin, tendu, a rejoint sa place. Sans un regard pour son adversaire. Il *s'est forcé pour sourire aux photo*graphes qui le sollicitaient. Pendant dix longues minutes, les deux hommes ont soigneusement évité de croiser leurs regards. L'atmosphère pesait une tonne au mètre carré !

Enfin, l'indicatif du « Grand direct » a rompu cette ambiance crispante. Les deux protagonistes sont sortis de la concentration dans laquelle ils s'étaient retirés un instant. Aimable et provocant, M. Le Pen a offert les deux disques commercialisés par sa société d'édition, la SERP, à M. Jospin. L'un était consacré à M. François Mitterrand, l'autre à Léon Blum. *« C'est le seul cadeau que je vous ferai »*, a-t-il dit. *« M. Le Pen aurait pu apporter d'autres disques, car il en a édité d'autres, par exemple des chants nazis »*, lui a répondu, calme et ferme, M. Jospin.

Pendant près de quarante-cinq minutes, le leader d'extrême droite a mené aux points. Jusqu'à la page de publicité. La seconde moitié a plutôt été à l'avantage de M. Jospin qui, décidément, préfère le fond au sprint. Il s'est même payé le luxe, après une longue mise en jambes, de donner un aperçu du programme économique et social *de son adversaire, sans doute plein* d'enseignements pour son électorat populaire potentiel.

Au fil du débat, MM. Jospin et Le Pen ont fini par se regarder dans les yeux. *Le premier a traité le* second de *« milliardaire »* ; le second a traité le premier d'*« énarque »*. Le chef du Front national a menacé de *« changer de ton »* quand M. Jospin lui a lancé que la pornographie était chez lui *« une obsession »*. Le patron du PS a évoqué *« la politique de la peur et des phantasmes »* de son adversaire qui s'est livré à des propos moins définitifs sur le SIDA que lors de son passage à « L'heure de vérité ».

Après une heure trente de monologues, les deux hommes se sont retirés, chacun de son côté, dans un bureau de la station pour *deviser avec les journalistes autour* d'un mini-cocktail. *« Il fallait faire ce débat sur le plan pratique et symbolique »*, a confié M. Jospin. *« Je suis prêt à recommencer »*, a dit M. Le Pen qui, dans sa conclusion à l'antenne, avait manifesté sa préférence pour un débat ciblé dans l'avenir.

OLIVIER BIFFAUD.

Politique

Le voyage du président de la République en Basse-Normandie

M. Mitterrand : « Il ne faut pas présenter de la France un visage défiguré »

M. Mitterrand devait terminer, le mardi 23 juin, dans l'Orne, sa visite de deux jours en Basse-Normandie. Lundi à Cherbourg et Saint-Lô (Manche), Caen et Hérouville-Saint-Clair (Calvados), le chef de l'Etat a réaffirmé qu'il ne croit pas au « *déclin* » du pays. Il a inscrit son action, ainsi que celle des hommes qui l'ont précédé ou qui aspirent à lui succéder, dans la continuité de l'histoire de la France. Malgré quelques manifestations syndicales (CGT et CFDT) à Cherbourg, la première journée de cette visite s'est déroulée dans une atmosphère chaleureuse. M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a accompagné le chef de l'Etat lundi. Il devait être relayé mardi par M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité. M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, était présent lors de la visite de la centrale nucléaire de Flamanville (Manche).

Au balcon de Saint-Lô

SAINT-LO
de notre envoyé spécial

« *Mitterrand au balcon !* » : ils étaient deux bons milliers à réclamer cette sortie présidentielle, de tradition républicaine, face à l'hôtel de ville de Saint-Lô (Manche), lundi 22 juin après-midi, au premier jour de la visite du chef de l'Etat en Basse-Normandie. On avait sorti pour l'occasion, dans cette municipalité de droite dirigée par un maire appartenant au Parti républicain, M. Patounas, trois ou quatre banderoles : « *Tonton, tiens bon !* », dont la bonne coupe et les caractères soigneusement reproduits à l'identique sentaient très fort la spontanéité organisée.

« *Mitterrand* » pour la République, ou « *Tonton* » pour le socialisme militant, n'apprécie guère d'être chanté sur l'air des lampions, fût-ce par une foule enthousiaste ; il n'aime pas beaucoup non plus les balcons. En tout cas, il ne s'y donne jamais en spectacle aux foules admiratives.

« Nous avons les moyens »

Il faut croire que la Normandie lui a donné, ce jour-là, envie de prendre l'air. « *Tonton* » vint donc au balcon ou, plutôt, sa tête, car, vu d'en bas, le reste était dissimulé par la rambarde massive et bétonnée de la mairie, reconstruite comme le commun d'une ville rasée à la fin de la dernière guerre par les bombardements alliés.

L'événement est mince, il est pourtant exceptionnel pour l'actuel président de la République, bien que le balcon de Saint-Lô fût, selon son commentaire, « *un débouché naturel* ». Débouché naturel de quoi ? On ne part pas, par un balcon, à l'anglaise, après six années et quelques mois d'amour avec la France, même si l'on a été tenté parfois par le dépit. Un petit tour de balcon invite à retourner là d'où l'on vient. Après avoir franchi à rebours la porte-fenêtre, M. Mitterrand a repris le micro et répondu derechef aux enthousiastes de la place : « *Bonne chance !* » et « *Vive Saint-Lô.* »

« *Vive la France* », il avait déjà dit un peu plus tôt, au terme d'un discours aussi enthousiaste que son auditoire, organisé autour d'un thème auquel il faudra s'habituer dans les mois qui viennent : non, la France n'est pas en déclin. « *Il faut bien,* dit-il, *que le président de la République laisse partout où il passe un enseignement, une directive.* » Cet enseignement, le voici : « *Il ne faut pas présenter de la France un visage défiguré. Nous avons nos défauts, nos faiblesses. Mais il n'est pas vrai que les Français ne travaillent pas autant que leurs concurrents. Il n'est pas nécessaire d'allonger la durée du travail. Il n'est pas nécessaire de dire que nous allons vers la disparition de notre croissance.*

» *Oui, il y a des hauts, il y a des bas. La France est dans une situation à laquelle toute énergie nationale et tout gouvernement volontaire peuvent à tout moment remédier. (...) Nous avons en France les moyens. A nous de les utiliser le mieux possible. Cela dépend de qui ? N'attendez pas de moi que je vous dise : du gouvernement, des élus locaux, de la majorité ou de l'opposition. Non ! Cela dépend de vous, qui que vous soyez.*

» *Choisissez selon votre préférence le groupe ou le camp qui vous paraît le mieux représenter votre idéal de société. C'est votre droit, c'est votre devoir, et je suis moi-même élu en ayant voulu et en continuant de vouloir tout un mouvement qui, à travers l'histoire, a marqué notre pays dans ses profondeurs* ».

Comment les 2 000 sympathisants de la place de Saint-Lô, entendant pareil discours, auraient-ils pu imaginer que M. Mitterrand — à moins de formuler à cet instant une sorte de testament politique — songerait à passer la main en 1988 ? D'autant que le chef de l'Etat a rappelé quelques-uns de ses objectifs anciens et quelques-uns de ceux qu'il a fait siens.

L'Europe, bien sûr, mais aussi la sécurité de la France, en réconciliant toutes les thèses en présence : « *J'entends certains de mes compatriotes et même certains de mes amis personnels, me dire : il faudrait que la France se défasse de son armement spécifique et particulièrement de son armement nucléaire, c'est une menace pour la santé du monde. Je réponds : s'il était possible demain de se défaire à 100 %, je dirais « oui », mais je n'accepterai jamais que la France se trouve démunie dans ses moyens de défense tant qu'existera, à côté ou en face, une puissance, des puissances qui disposeraient du moyen d'anéantir la France.*

« Apprenez l'humilité de l'histoire »

» *Il faut donc que, d'un mouvement commun, d'une volonté commune, l'Est et l'Ouest s'entendent. Ils ont commencé de le faire. Je les approuve et je dis : vive la paix ! Vive le désarmement ! Vive le désarmement pour la paix ! Vive le désarmement pour la sécurité ! Mais veillons à notre sécurité. Cessons d'obéir à de simples mouvements d'un moment ou de caractère utopique.* »

A Saint-Lô, M. Mitterrand s'est présenté comme un moment de l'histoire de la France, sans que l'on sache très bien — au risque de décevoir ses partisans — s'il veut pérenniser lui-même ce moment ou en laisser le soin à un autre. La période 1981-1986 a été bonne, a-t-il dit ; elle a permis, selon lui, d'assurer la place de la France dans le monde, la place de son économie, de son industrie, de sa défense. Mais cela ne s'est pas « *fait tout seul* ». C'est l'œuvre de la France pendant quarante ans, « *et il s'agit de la continuer, au travers de l'Europe toujours et aussi de la formation, de l'éducation, de la recherche, de la justice sociale* ». « *C'est mon rôle à moi.* »

« *Pendant cinq ans, une majorité ; depuis quinze mois une autre. Ce qui s'est déjà fait peut toujours se refaire. Ceux qui succéderont maintenant ou plus tard devront avoir la même humilité devant l'histoire. C'est généralement cette humilité qui manque le plus aux uns et aux autres. Comme si, avec eux, commençait l'histoire. Comme si, avec eux, elle devait finir. Mesdames et messieurs les responsables politiques, apprenez l'humilité de l'histoire. Quand vous ne voudrez pas refaire tous les quatre matins ce que d'autres ont fait avant vous, la France marchera mieux.* »

Au dehors, la foule n'avait pas pensé un instant qu'il pouvait s'agir d'une autocritique. Elle n'avait pris cette déclaration que pour une attaque dirigée contre la majorité d'aujourd'hui et le premier ministre du jour. Elle a bruyamment approuvé. « *Ce compliment s'adresse aussi à ceux qui m'applaudissent* », a précisé M. Mitterrand. La foule s'est tue.

Cet équilibre difficile, le chef de l'Etat l'a tenu un peu plus tard à Caen, devant un autre maire de la majorité, M. Jean-Marie Girault (PR), insistant un peu plus sur le « *dialogue social* ». « *Il n'y a pas de reconquête industrielle sans un grand élan des travailleurs,* a-t-il dit, *et pas de grand élan sans un dialogue ; c'est une sorte de partage, des responsabilités d'abord, des bénéfices aussi* ».

Equilibre rompu

Equilibre encore en fin de journée à Hérouville-Saint-Clair (Calvados) municipalité socialiste de la banlieue de Caen. Mais équilibre axé cette fois sur « *la fraternité* » dans une commune où l'on s'efforce d'intégrer harmonieusement les populations immigrées : « *Nous avons besoin, pour être mieux nous-mêmes, d'être davantage ouverts aux autres.* » Là, dans la rue, plusieurs milliers de personnes lui ont fait fête. Là aussi, les pancartes annonçaient la couleur pour l'après-88. « *Il n'y en a qu'un, c'est Tonton* » ; « *Tonton, sinon rien* » ; « *Mitterrand, c'est plus sûr* ».

« *Je n'ai pas besoin d'encouragements* » a répondu le chef de l'Etat. L'équilibre a pourtant été rompu. Malgré les consignes données par l'Elysée, relayé dans les fédérations socialistes par la direction du PS, afin que nulle manifestation d'humeur ne salue la présence de M. Charles Pasqua aux côtés du président de la République, on a entendu scander : « *Pasqua, démission !* » et même parfois « *Pasqua assassin !* ». Le ministre de l'intérieur, qui se promenait les mains dans les poches, souriant, a été hué, sifflé, jusqu'à ce que au sortir de la mairie, il rejoigne sa voiture, accompagné par une escorte grossissante de jeunes immigrés.

JEAN-YVES LHOMEAU.

La nouvelle réforme du Conseil d'Etat crée des « chambres administratives d'appel »

Le conseil des ministres du mercredi 24 juin devrait adopter un projet de loi portant réforme du contentieux administratif et aménageant les compétences du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs. Le projet remplacera donc celui qui créait des « chambres adjointes » au Conseil d'Etat, que l'Assemblée nationale avait adopté en décembre 1985 mais que le Sénat n'a jamais examiné.

Le nouveau projet repose sur trois principes :

● L'institution d'un échelon intermédiaire de juridiction entre les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat.

● Le renforcement des moyens mis à la disposition des tribunaux administratifs.

● La prévention du contentieux administratif.

Le texte prévoit ainsi la création de « chambres administratives d'appel » compétentes pour statuer sur les jugements des tribunaux administratifs dans les matières dites de « plein contentieux », c'est-à-dire celles où la solution du litige est largement commandée par l'appréciation de données de fait comme c'est le cas pour le contentieux fiscal, celui des marchés et contrats administratifs, ou celui de la responsabilité des collectivités publiques.

Le ressort de chaque chambre couvrira plusieurs régions. En revanche, le Conseil d'Etat continuera à régler en appel les jugements des tribunaux administratifs sur les litiges concernant la légalité des actes de l'administration et exercera un contrôle de cassation sur les décisions rendues par les chambres.

L'objet essentiel de la réforme étant de réduire les délais d'instruction et de jugement, les effectifs des tribunaux administratifs seront augmentés, notamment par la voie de recrutements complémentaires réservés aux fonctionnaires de catégorie A ayant dix années de service public effectif.

Enfin, dans le but de réduire les délais, une prévention du contentieux est prévue par la mise en place de procédés de conciliation et de recours administratifs préalables.

Le Conseil d'Etat, en fin de compte, continuera à juger en premier et dernier ressort tout un contentieux (décrets individuels et réglementaires, élections régionales, etc.), à être juge d'appel des litiges relatifs à la légalité de l'action administrative (l'excès de pouvoir) ainsi que du contentieux des élections municipales et cantonales et enfin il pourra être saisi par la voie de la cassation des décisions des chambres administratives d'appel pour contrôler l'exacte application des règles de droit.

A. P.

A l'Assemblée nationale

Nouvelle-Calédonie : retour au droit commun pour les élections municipales

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : sur proposition de MM. Jacques Lafleur et Maurice Nenou-Pwataho (RPR), les députés du RPR et de l'UDF ont approuvé par 291 voix contre 281 (PS, PC, FN) le retour au droit commun pour les élections municipales dans le territoire. Par une loi du 19 janvier 1983 le gouvernement de M. Pierre Mauroy avait, en effet, appliqué, lors du dernier scrutin municipal, un système dérogatoire puisque les élections avaient eu lieu à la proportionnelle intégrale dans l'ensemble des communes, y compris à Nouméa.

Cette décision n'avait pas suffi, toutefois, contrairement à l'attente de ses instigateurs, à faire entrer des représentants du mouvement indépendantiste au conseil municipal de Nouméa. Le parti de M. Lafleur — le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR) — avait conquis les quarante-cinq sièges à pourvoir.

Le texte adopté par l'Assemblée nationale tend à appliquer dans le territoire les mêmes règles qu'en métropole, c'est-à-dire le scrutin mixte dans les communes de plus de 3 500 habitants qui sont au nombre de neuf : Nouméa, Mont-Dore, Dumbéa, Canala, Houaïlou, Poindimié, Païta, Lifou et Maré.

Plus que les indépendantistes cette « normalisation » va gêner les formations d'extrême droite opposées à la politique de M. Lafleur et qui cherchent à réduire l'audience locale du député RPR. Au nom du groupe d'extrême droite, M. Roger Holeindre a vivement protesté contre « *ces magouilles* ». Le ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, a profité du bref débat pour rendre un hommage appuyé à M. Lafleur, très contesté localement (*le Monde* du 28 mai) en trouvant « *choquant* » que « *l'on essaie de diviser ou de montrer du doigt telle ou telle personne alors qu'il faudrait rassembler.* »

Le droit de grève dans les services publics au Sénat

Retour à l'avant-1982

Seul l'amendement du gouvernement rétablissant la règle du trentième indivisible pour faits de grève dans la fonction publique d'Etat, dans celle des collectivités territoriales de plus de 10 000 habitants et dans les entreprises du secteur public non concurrentiel a été voté dans la nuit du lundi 22 au mardi 23 juin au Sénat au terme de la première journée d'examen du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. Cette adoption a été acquise par 219 voix contre 91 (1).

Depuis plusieurs mois que le gouvernement réfléchit à l'épineuse question d'une limitation du droit de grève dans le secteur public, il en est arrivé au moment où il pense avoir trouvé une solution. A l'amendement Pelchat-Lamassoure, déposé le 11 juin et voté le lendemain à l'Assemblée nationale, destiné à rétablir la règle du trentième indivisible en cas de grève dans la fonction publique, était venue s'adjoindre l'annonce d'une greffe due au sénateur RPR de Paris M. Jean Chérioux, qui entendait étendre ce rétablissement d'une règle en vigueur avant la loi Le Pors de 1982 à l'ensemble des personnels des entreprises du secteur public.

Le premier ministre, toujours en quête d'ordre dans sa majorité, a décidé de prendre la conduite de l'affaire en déposant un amendement qui abroge l'ensemble de la loi Le Pors de 1982, à l'exception de son article 4 (lequel prévoit une négociation pendant le délai de préavis).

Le gouvernement était d'autant mieux fondé à conserver cette disposition que la majorité d'aujourd'hui, opposition d'alors, l'avait introduite au Sénat, lors de l'examen de la loi Le Pors. Ce même amendement rétablit l'article 4 de la loi de finances de 1961 et l'ensemble de la loi Barre du 22 juillet 1977 (qu'avait abrogé la loi Le Pors) et l'article 6 de la loi du 31 juillet 1963 relatif à un article du code du travail, modifié lui aussi par la loi Le Pors.

Quoi de plus exemplaire que la rédaction de cet amendement pour illustrer ce contre quoi M. François Mitterrand mettait en garde le jour même en Normandie, en l'occurrence la remise en cause systématique, par une majorité, de ce qu'ont fait ses prédécesseurs ?

La discussion de cet amendement a constitué, comme il était prévisible, le gros morceau de la première journée consacrée, lundi 22 juin, par le Sénat à l'examen du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social. A cette occasion, M. Philippe Séguin et ses collègues ministres auront pu constater que, à la différence du Palais-Bourbon, au palais du Luxembourg leurs « amis » de la majorité ne leur font pas l'affront de l'absentéisme. C'est devant un hémicycle inhabituellement rempli pour un lundi que les sénateurs ont, au bout d'une longue journée de discussions, adopté cette seule disposition, à 2 h 20 mardi.

En guise de hors-d'œuvres, dès l'ouverture de la séance, communistes et socialistes ont dénoncé le caractère « fourre-tout » du projet et les conditions qui présidaient à son examen. Ce n'est d'ailleurs qu'en fin d'après-midi que les sénateurs ont eu, officiellement, la quasi-certitude que la discussion des articles commencerait non par l'article premier A mais... par le 46 B relatif à la réglementation du droit de grève dans le secteur public.

Que ce soit pour les communistes ou pour les socialistes, le gouvernement bafoue les droits du Parlement, et met en cause l'institution parlementaire elle-même. Et **M. Charles Lederman** (PC, Val-de-Marne) s'indigne que le Sénat n'ait disposé que d'à peine plus de vingt-quatre heures (en fait du mardi 16 au jeudi 18 à 22 heures) pour déposer des amendements. Quant à **M. Gérard Delfau** (PS, Hérault), il réclame de la commission des affaires sociales qu'elle procède à des auditions.

Sur ce point et avant de présenter la multitude de dispositions contenues dans ce DMOS, **M. Philippe Séguin**, ministre des affaires sociales et de l'emploi, observe que la technique législative de ce genre de texte fourre-tout — caractère qu'il ne conteste pas — n'est pas inhabituelle. Selon lui, ces textes sont inévitables et constituent un progrès par rapport au système des « *cavaliers budgétaires* », condamnés par le Conseil constitutionnel.

Cette défense et illustration de la forme du projet qu'il présente n'ont guère convaincu l'opposition qui en a fait un de ses principaux arguments pour justifier ses demandes de vote de motion d'irrecevabilité, de question préalable (formulées par le PCF) et de renvoi en commission (formulé par le PS).

Reste le fond. M. Séguin a, là, laissé la place à **M. Hervé de Charette**, ministre délégué chargé de la fonction publique. Tout au plus a-t-il affirmé ne pas avoir été mis au courant de l'initiative prise à l'Assemblée nationale par MM. Pelchat et Lamassoure.

M. de Charette a répété les arguments dont il use depuis une dizaine de jours : la défense des intérêts légitimes de telle ou telle catégorie de fonctionnaires a deux limites, les nécessités du redressement national et la continuité du service public ; la loi de 1982 a permis les « abus » des contrôleurs de la navigation aérienne ; l'abrogation de ce texte ne signifie pas la fin du dialogue social, ni la remise en cause du droit de grève. Il concerne la fonction publique d'Etat, la fonction publique des collectivités territoriales de plus de dix mille habitants, les services publics gérés selon un statut public ou confiés à un organisme de droit privé type EDF-GDF, RATP, SNCF, Sécurité sociale, mais non les entreprises du secteur concurrentiel telles que les banques, les assurances ou la régie Renault.

M. Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), auteur d'une proposition de loi dont il avait demandé, sans succès, l'inscription à l'ordre du jour, est revenu à la charge, lundi matin. Regrettant la non-remise en cause d'un « *lourd système féodal* » qui fait qu'à la différence des partenaires européens de la France il n'existe pas de système de conciliation préalable au déclenchement des grèves, l'ancien ministre considère qu'en se limitant à la seule question des sanctions financières, le gouvernement commet une « *erreur* ». La prévention des grèves et l'instauration d'un service minimum lui paraissent préférables.

MLa panoplie des arguments hostiles à l'abrogation de la loi Le Pors a été vaste, mais vaine : de **M. Lederman**, qui insistait sur le principe selon lequel toute peine mérite salaire (une heure de grève ne pouvant dès lors privé le salarié du restant de sa journée de travail) à **M. Paul Souffrin** (PC, Moselle), qui relève que le régime ainsi réservé au public est plus défavorable que dans le privé, de **M. René Regnault** (PS, Côtes-du-Nord) qui met l'accent sur l'impossibilité pour les agents de l'Etat de moduler leur protestation, à **M. Jean-Luc Melenchon** (PS, Essonne), qui doute que cette mesure soit de nature à mettre un terme aux grèves. Sans compter **M. Delfau** qui observe que de 1981 à 1986, le pays a enregistré « *un minimum de grèves* » dans un climat de « *paix sociale* », rien n'y a fait, la majorité campant sur ses positions.

ANNE CHAUSSEBOURG.

(1) Ont voté contre : les 15 PCF, les 64 PS, 12 Gauche dém. sur 35 (dont les MRG, et MM. Durafour, Moinet, et Legrand). Se sont abstenus : 6 Gauche dém. (MM. Berchet, Brives, Jeanbrun, Mouly et Pelletier) et 1 non-inscrit (M. Baumet). N'ont pas pris part au vote : 3 Un. centriste (M. Poher, qui présidait la séance, MM. Cluzel et Fosset).

POINT DE VUE

Un texte d'affrontement

par Michel Durafour,
sénateur (UDF) de la Loire,
ancien ministre du travail.

QUELQUES-UNS, dans la majorité, n'en finissent pas d'accumuler les maladresses. Dans un texte fourre-tout, entre une réglementation concernant l'accès aux lieux publics de certains chiens et la loi du 24 mai 1825 relative à l'existence légale des congrégations et communautés religieuses de femmes voilà qu'on introduit subrepticement un article 46 B (nouveau) qui bouleverse les relations de l'Etat avec son personnel ; et le gouvernement en rajoute en étendant ces dispositions à l'ensemble des salariés du secteur public.

Que la grève des aiguilleurs du ciel, sous sa forme de harcèlement, soit intolérable, nul ne le conteste. Qu'il y ait lieu d'intervenir afin que les usagers, qui n'y peuvent mais, cessent d'être les otages de catégories de salariés qui disposent de leur outil de travail comme s'il leur appartenait, tout le monde le souhaite, et on se demande pourquoi cela a tant duré. Que l'intérêt général enfin l'emporte sur des intérêts particuliers, si respectables soient-ils, voilà une nécessité. Et il est de la responsabilité du gouvernement de veiller à la bonne marche du service public.

Cela dit, le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) appelle au moins trois observations.

1) Sur le fond, quelques-uns jouent une fois de plus l'affrontement des Français. Il est vrai que les fonctionnaires n'ont pas la cote : on leur reproche de bénéficier de la sécurité de l'emploi, valeur-or en ces temps-ci. On oublie leurs salaires modestes, misérables même, des possibilités de carrière étroites, des contraintes, des risques, et généralement la réelle qualité du service rendu. En plus l'article 46 B (nouveau) pénalise spécialement les bas salaires, la grève semblant désormais réservée à ceux qui ont les moyens de supporter une amputation de leur traitement, ce qui est contraire à la justice sociale la plus élémentaire.

2) Autant que le fond, davantage même, la forme utilisée en la circonstance est inacceptable. On attendait, sur un tel sujet, un vrai projet de loi, circonstancié et réfléchi, précédé d'une concertation avec les organisations syndicales et les usagers, d'un avis motivé du conseil économique et social. Alors, le Parlement, comme il est d'usage, aurait entendu les parties, consulté, délibéré, amendé. Et ce serait bien le diable si en fin de compte on n'avait pas trouvé une formule d'accord.

3) On invoque l'urgence. Il y a urgence, en effet, le désordre présent étant détestable. Mais le gouvernement possède un arsenal de lois et de décrets — et la Constitution — pour faire face, de manière efficace et quand il le veut, à tous types de situations. Rien n'est plus dangereux que de délibérer sous l'empire de la passion.

La démocratie ne résistera pas longtemps à la caricature actuelle du débat parlementaire.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur s'est glissée dans les résultats de l'élection cantonale partielle d'Orbec (Calvados) publiés dans nos éditions du 23 juin. M. Daniel Feron, adjoint au maire (mod.) du chef-lieu de ce canton, qui se présentait sans étiquette, a été inscrit divers droite, alors qu'il est de tendance divers gauche. S'il n'est plus socialiste depuis deux ans, ce candidat est toujours membre de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains.

Société

Le procès de Lyon

Me Ianucci : « Qui pouvait savoir plus que Barbie ? »

> *« Vous devez rappeler à tous les Barbie d'aujourd'hui et de demain que ni le temps, ni les lieux où ils se touvent, ni la raison d'Etat ne les mettent à l'abri. »*

LYON
de notre envoyé spécial

Patiemment, consciencieusement, les avocats des prties civiles ont continué de s'exprimer, le lundi 22 juin, à la reprise de l'audience du procès Barbie. Ceux qui ont parlé, Mes Richard Zelmati, Ugo Ianucci, Pierrette Assouline-Abecassis, François Lefort, Gérard Welzer et Anne-Marie de Beaurepaire, avaient à traiter de la partie du dossier concernant le convoi du 11 août 1944 qui emmena vers l'Allemagne 650 juifs et résistants, et en même temps de la réalité du monde concentrationnaire nazi.

De cette ultime déportation massive depuis Lyon, Klaus Barbie a assuré tout à la fois qu'il n'en fut pas l'ordonnateur, qu'il n'y participa en rien et qu'il ignora toujours ce qui se passait à Auschwitz ou ailleurs, dont, a-t-il même un jour précisé au cours de l'instruction, la réalité ne lui fut révélée que par les débats du procès de Nuremberg. C'est un tel système de défense qu'entendaient combattre Mes Zelmati et Ianucci.

Pour le premier, il s'agissait de démontrer d'abord la valeur des témoignages de ceux et de celles qui affirment avoir vu le chef de la section IV du SIPO-SD de Lyon d'abord dans la cour de la prison du fort Montluc au moment du rassemblement des détenus, vers 5 heures, ensuite sur le quai de la gare où les prisonniers furent embarqués dans le courant de l'après-midi.

« Si nous en sommes réduits à invoquer ces témoignages, rappela Me Zelmati, *c'est que, dans cette affaire, il n'existe aucun document, aucune pièce écrite pour établir la responsabilité personnelle de Barbie. La raison en est simple. Peu avant le 11 août 1944, la libération étant proche, un ordre est venu de Paris pour que soient brûlés toutes les archives et tous les dossiers de la Gestapo de Lyon. »*

« Deux particularités physiques »

Alors, que valent les témoignages ? Pour Me Zelmati, ils sont précis et se recoupent. Il y a d'abord celui de Mme Alice Vansteenberghe. Cette femme, après avoir subi quatre interrogatoires terribles, avait été enfermée dans une cellule de Montluc. Le 11 août 1944, ses compagnes furent appelées pour *« un départ avec bagages »*, synonyme de déportation. Elle se retrouva alors seule et regarda par l'œilleton de la porte ce qui se passait dans la cour. Elle affirme avoir vu alors Barbie qui donnait des ordres. Elle l'a reconnu car, a-t-elle expliqué, *« c'était bien l'homme qui m'avait interrogée et fait torturer et dont j'avais pu alors remarquer, étant à 1,50 mètre de lui, deux particularités physiques : une petite saillie à l'oreille gauche et une façon de tenir son auriculaire écarté des autres doigts de la main »*.

« On va soutenir, ajoute Me Zelmati, *que ces particularités ne sont pas perceptibles à l'œil nu. C'est oublier que le témoin est médecin et a réagi comme tel... De plus, une reconstitution a été opérée, qui apporta la preuve que de la cellule qu'elle occupait, Mme Vansteenberghe disposait bien du champ de vision qu'elle a toujours décrit. »*

. A ce témoignage s'en ajoute un autre, celui de Mme Anne-Marie de Sainte-Marie. Assistante sociale engagée dans la Résistance, Mme de Sainte-Marie, dont l'état physique n'a pas permis qu'elle soit entendue à la barre des témoins, avait obtenu d'abord l'autorisation de pénétrer à la prison de Montluc pour y apporter des vivres et des médicaments aux détenus. Elle y avait alors vu Barbie et même s'était entretenue avec lui. Celui-ci la soupçonna bientôt de renseigner la Résistance. Il devait alors l'arrêter, la torturer et finalement la faire déporter par le convoi du 11 août 1944. Or elle aussi a affirmé à l'instruction que Barbie était présent, et même qu'il l'a gifla à cette occasion avant de la faire monter dans le train.

« De plus, ajoutera Me Zelmati, *nous avons dans le dossier d'autres témoins, déportés à d'autres dates, et qui nous disent aussi que Barbie veillait personnellement au rassemblement des prisonniers en partance. »*

Pour l'avocat, cette attitude correspond bien d'ailleurs à celle d'un officier SS dont les propres auxiliaires français – comme Francis André, condamné à mort après la Libération et fusillé – ou Allemands, ont eux-mêmes déclaré qu'il était *« le véritable chef du SD de Lyon »*. Ils le dépeindront de surcroît comme *« un homme très dur, sanguinaire, soutenant à fond les activités de la sous-section des affaires juives et commandant personnellement les exécutions massives qui eurent lieu après le 11 août 1944 »*.

« C'est pourquoi, dira encore Me Zelmati, *je soutiens que Barbie se moque de nous quand il affirme n'avoir rien su. En réalité, et cela apparaît dans les réponses qu'il a données au président de la chambre d'accusation de Paris chargé d'un supplément d'informations, il a bel et bien admis qu'il avait reçu l'ordre de vider la prison de Montluc comme il a admis avoir remis alors les dossiers des prisonniers pour permettre, selon lui, à la section II de voir lesquels étaient les plus dangereux. Etaient-elles donc dangereuses, ces femmes de quatre-vingts ans ? Etaient-ils donc dangereux, ces enfants de moins de quatre ans ? »*

« Ce qui s'est passé le 11 août 1944 avec la déportation de 650 personnes, comme ce qui se passa ensuite lorsque, faute de trains pour l'Allemagne, on fusilla en masse à Bron et à Saint-Genis-Laval », paraît ainsi à Me Zelmati illustrer le *« jusqu'au-boutisme »* d'un SS comme Barbie, *« nazi impénitent, acharné par tous les moyens à la perte de ceux qu'il détient et considère comme des ennemis »*.

Comment, maintenant, pourrait-on croire qu'il ne savait pas le sort réservé aux déportés ? Me Ugo Ianucci n'y croit pas.

« Certains, dit-il, *s'étonnent du retentissement de ce procès. Ceux-là disent que Barbie n'avait pas les responsabilités de Himmler ni même de Eichmann. C'est assurément vrai. Mais il a adhéré sans partage au système mis en place par ceux-ci, et cette adhésion constitue l'élément intentionnel nécessaire à la caractérisation du crime contre l'humanité. »*

Pour Me Iancuci la *« participation consciente »* de Barbie à la politique d'hégémonie idéologique du IIIe Reich résulte de sa carrière personnelle. Comment un membre des Jeunesses hitlériennes dès 1933, engagé dans les SS en 1935 pour devenir ensuite membre du Parti national-socialiste et du SD, police de ce même parti, aurait-il pu ignorer ce qui se passait en Allemagne à la même époque ?

« A qui donc s'adressait le cardinal Gerlier ? »

« Déjà, a rappelé Me Iannucci, *après l'incendie du Reichstag, un décret suspendait toutes les libertés individuelles. Déjà, les opposants étaient arrêtés par milliers et déjà des camps de concentration étaient ouverts. C'est Himmler lui-même qui annonça l'ouverture de celui de Dachau. A la même époque, la presse allemande publiait des reportages sur ces camps dont les règlements disent qu'ils étaient réservés aux juifs et aux marxistes, que les détenus y auraient la tête rasée, que tout gémissement dans le travail serait assimilé à une mutinerie. Le camp avait pris sa place dans le système, et il avait pour objet d'inspirer la terreur.*

» Des proclamations officielles le présentent comme une arme politique, et ceux qui sont chargés d'en assurer la garde sont appelés à s'endurcir et à montrer en toutes circonstances leur insensibilité. » C'est ainsi, poursuit l'avocat, que *« des crimes horribles deviennent, dans l'esprit de ceux qui les commettent, des actes normaux et que des êtres normaux jusque-là se muent en tueurs insensibles au nom d'une supériorité de race qui commande pour les autres le mépris et l'avilissement avant la mort »*.

La guerre multipliera les camps. En 1939, on en compte une centaine. En 1945, il en existait plus de mille. Entre-temps, ils étaient devenus pour le IIIe Reich un instrument essentiel de son économie. Il ne s'agissait plus seulement de faire mourir. Il s'agissait de faire travailler avant la mort et, la mort venant, de renouveler constamment cette main-d'œuvre indispensable.

Me Ianucci a cité des chiffres. En 1940 partaient de France 3 convois de déportés. En 1941, il y en eut 19. En 1942, 104. En 1943, 247 et, du 1er janvier 1944 au mois d'août suivant, 326.

« Qui, dans ces conditions, dira alors Me Ianucci, *pouvait savoir plus que Barbie ? Sa culpabilité résulte de ses fonctions elles-mêmes. Il a d'ailleurs reconnu dans le supplément d'informations de 1986 qu'il avait personnellement créé, dirigé et animé la section IV du SIPO-SD de Lyon. Il a même admis en avoir été le véritable chef. C'est comme tel qu'il était d'ailleurs perçu par la police française. Et à qui donc s'adressait le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon à l'époque, pour protester contre des arrestations et des exactions, sinon à lui-même ? »*

Me Ianucci peut alors conclure : *« La décision que vous allez prendre est attendue par la communauté internationale. Avec elle, justice ne sera pas entièrement rendue eu égard à l'immensité des crimes, mais justice sera dite. Non, ce n'est pas un procès rétro que celui-là. Vous devez poser des jalons pour l'avenir. Vous devez rappeler à tous les Barbie d'aujourd'hui et de demain que ni le temps ni les lieux où ils se trouvent ni la raison d'Etat ne les mettent à l'abri. »*

A ces deux plaidoiries-réquisitoires qui se voulaient de grande dimension, Me Pierrette Assouline-Abecasis a ajouté un hommage particulier qu'elle voulait rendre aux femmes déportées, se référant aux témoignages de toutes celles qui avaient déposé et tellement impressionné l'assistance. Elle l'a fait simplement et, comme elle l'a dit, *« avec beaucoup d'humilité, n'ayant pas vécu* [elle-même] *cette période »*.

Me François Lefort, lui aussi, s'est montré simple pour raconter l'histoire de celui qu'il représente à l'audience, Bernard, un juif d'Epinal réfugié à Lyon, et qui, ayant appris là qu'un recensement devait avoir lieu, se rendit la veille au commissariat de police pour s'informer. Là il rencontra un fonctionnaire qui lui dit : *« Surtout, ne venez pas demain. »* Il répéta ce conseil à ses parents. Ceux-ci lui répondirent : *« Mais que pourrait-on donc nous faire ? »* Et ils se rendirent à ce recensement. Bernard ne les a jamais revus. Des 1 181 personnes qui partirent ce jour-là, 29 sont revenues.

Ainsi, Me Lefort pouvait dire : *« Bernard, au printemps de 1945, fut de ceux pour qui la Libération ne pouvait pas être une fête. »*

C'est dans le même ton que plaida Me Gérard Welzer pour raconter comment Jérôme et Régine Skorin, juifs étrangers de Nancy, réfugiés à Lyon en 1942, arrêtés en juin 1944, déportés le 11 août, rescapés l'un et l'autre, ne se sont pas reconnus au cours des retrouvailles tant la déportation avait fait du frère et de la sœur des morts-vivants.

Et c'est tout aussi sobrement que Me Anne-Marie de Beaurepaire a parlé d'Elise Israël, disparue à Auschwitz un jour de février 1944.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **RECTIFICATIF.** — La troisième phrase de la relation du procès de Klaus Barbie, publiée dans *le Monde* daté des 21-22 juin devait être lue ainsi : *« On se sait ce qu'il faut le plus admirer de ces orateurs aux moyens inévitablement divers, conscients d'être attelés à une tâche fastidieuse et répétitive ou* (et non pas comme il fut imprimé « avec ») *des jurés astreints à l'attention »*, etc.

La faillite de la joaillerie Chaumet

Les explications du ministère du budget

Le ministère du budget a diffusé, lundi 22 juin, un communiqué faisant le point sur les contrôles douaniers et fiscaux dont la société Chaumet a été l'objet (*le Monde* du 23 juin). Ce communiqué fait suite à la révélation qu'une enquête douanière visant Chaumet avait été classée sans suite en octobre 1986 alors que, dans les milieux spécialisés, les difficultés de la célèbre joaillerie étaient déjà perceptibles.

Le ministère précise que l'enquête de la direction nationale des enquêtes douanières (DNED) a débuté le 29 mars 1984 et *« a porté sur les importations et exportations effectuées par la société de septembre 1982 à septembre 1985 »*. Elle a abouti, le 24 février 1986, *« à la notification d'infractions de douane et de change »*. Les premières concernent un *« abus du régime des ventes sous bordereaux de détaxe pour environ 1,34 million de francs »* et des *« déclarations d'exportation pour 668 millions de francs de marchandises, ne comportant pas l'indication du destinataire réel »*. Ces exportations étaient destinées à un transitaire suisse, la société Tramarsa-Genève.

Les infractions cambiaires recouvrent des prêts en devises masqués par un détournement de la pratique des « confiés », autrement dit le dépôt-vente de bijoux ou pierres non repris en stock. *« La société Chaumet,* explique le ministère, *importait des pierres précieuses en provenance de la société Bergognon et Fils* [cette société genevoise a le même responsable, M. Gérard Borgognon, que Tramarsa-NDLR] *en régime suspensif de TVA avec, à l'appui, une facture provisoire qui précisait que la marchandise demeurait la propriété du fournisseur jusqu'au règlement complet du prix de cette marchandise qui n'était pas reprise dans le stock de la société. Elle demeurait en fait dans le registre des « confiés » jusqu'au moment où elle était effectivement revendue par la société Chaumet (...). Mais la société Chaumet réglait ces factures intégralement dans le délai d'un mois. Chaumet réglait donc son fournisseur avec une anticipation pouvant atteindre dix-sept mois sur l'inscription des achats en comptabilité. Ce décalage dans le temps (...) pouvait s'analyser comme des prêts en devises, interdits par la réglementation des changes alors en vigueur. Le montant de ces prêts s'élevait à environ 490 millions de francs. »*

Ces infractions diverses ont été notifiées le 24 février 1986. Mais le ministère précise que Me Guy Barsi et M. Jacques Chaumet, après avoir sollicité un rendez-vous au cabinet du ministre délégué chargé du budget, y *« ont été reçus le 12 mai 1986 afin de remettre une copie du mémoire en défense adressé à l'administration des douanes le 27 mars 1986 »*. La direction générale des douanes n'a statué que le 21 octobre 1986, en insistant sur le caractère *« relativement mineur »* des infractions et en soulignant le *« rôle essentiel joué par les banques dans cette affaire »*, dans la mesure où elles furent les intermédiaires dans le cadre des opérations de change.

Décision clémente

Résultat : pour la société Chaumet, un *classement du dossier sans sanction pécuniaire »* ; pour les neuf banques concernées, des *« amendes de principe »*. Il est vrai que, dans les explications qu'elles donnèrent, le 4 mars dernier, au ministère du budget, les douanes insistent sur *« la liberté dont disposent désormais les opérateurs économiques pour couvrir le risque de change afférent aux importations de marchandises »*. Cette décision clémente avait été notifiée, le 29 janvier dernier, à M. Jacques Chaumet.

Quant à l'enquête fiscale, il s'agit d'un contrôle effectué en 1986 par la direction des vérifications nationales et internationales. Des redressements ont été notifiés à Chaumet le 16 mai 1986, le plus important portant sur *« l'absence de versement par les filiales étrangères de Chaumet de redevances pour l'utilisation de la marque »*.

E. P.

[Le communiqué du ministère du budget n'explique pas la clémence dont a bénéficié la société Chaumet dans le cadre des infractions douanières, où n'intervenaient pas les banques. Il confirme ce que le ministère avait, dans un premier temps, contesté : ce dossier a bien fait l'objet d'un contact au niveau politique, celui du cabinet du ministre. Il montre enfin, dans sa chronologie, le rôle de la clémence douanière dans la nouvelle rallonge de prêts bancaires obtenue par Chaumet en février, après que lui a été notifié le classement sans suite de l'enquête de la DNED.]

Après la mort de onze personnes

Peine de prison ferme pour le responsable d'un camping du Var

Le tribunal correctionnel de Toulon a condamné, lundi 22 juin, à une peine de deux ans de prison dont dix-huit mois avec sursis M. Christian Joly, gérant de fait du camping de Saint-Cyr-sur-Mer (Var) où onze personnes avaient été tuées, le 26 mai 1985, par l'écroulement d'un mur de soutènement. A l'audience du 1er juin (*le Monde* du 3 juin), le ministère public avait requis un an de prison avec sursis contre celui-ci.

Pour sa part, Gilbert Carbonnel, entrepreneur, a été condamné à un an de prison, dont neuf mois avec sursis ; l'accusation avait requis *« deux ou trois mois »* avec sursis.

Le tribunal a condamné, en outre, Marcel Joly, père de Christian Joly, à six mois de prison avec sursis et 30 000 F d'amende ; Augusto Corso, maçon au chômage, qui avait participé à la construction du mur, à la même peine plus 1 500 F d'amende. Le cinquième prévenu, Pierre Sassattelli, employé du camping, qui avait lui aussi participé aux travaux a été relaxé.

L'affaire du Carrefour du développement

M. Yves Chalier a commencé une grève de la faim

M. Yves Chalier est en grève de la faim depuis le vendredi 19 juin. Détenu à la prison de la Santé, à Paris, l'ancien chef de cabinet de M. Christian Nucci, devenu tout à la fois le principal accusé et le principal accusateur de l'affaire du Carrefour du développement, a pris cette décision après un nouveau refus de mise en liberté.

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a, en effet, rejeté, mercredi 17 juin, une demande en ce sens de ses défenseurs, Mes Xavier de Roux et Grégoire Triet. L'administration pénitentiaire serait fort inquiète, un rapport psychiatrique ayant souligné, il y a quelques semaines, l'état dépressif du détenu.

Incarcéré depuis le 16 novembre 1986, jour où il s'est livré à la police après une « cavale » de plus de six mois en Amérique latine, commencée le 4 mai 1986, M. Chalier est le seul inculpé toujours détenu dans cette affaire. Ses avocats estiment que sa détention n'est plus nécessaire à la manifestation de la vérité et jugent injuste la situation de leur client. D'autant plus, ajoutent-ils, que le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, semble vouloir clore assez rapidement son instruction.

Sur commission rogatoire de M. Michau, les policiers de la brigade financière enquêtent actuellement sur La Promotion française, l'association créée à l'occasion de l'achat du château d'Ortie. Ce serait le dernier volet financier de l'instruction, le dossier du Carrefour du développement proprement dit – incluant le financement du sommet franco-africain de Bujumbura de décembre 1984 – étant, semble-t-il, bouclé.

Au cours de leurs investigations sur La Promotion française, les enquêteurs ont interrogé et placé en garde à vue, il y a une dizaine de jours, M. Eric Duret, conseiller juridique et fiscal, dont les bureaux se situent 53, avenue Montaigne, à Paris. M. Duret intervient dans le dossier en tant qu'ami de Mme Lucette Norbert, voyante réputée et associée de M. Chalier et de Mme Marie-Danielle Bahisson dans l'achat du château d'Ortie.

L'inconnu concerne l'attitude du juge d'instruction sur « l'affaire dans l'affaire », autrement dit les soutiens policiers dont a bénéficié, lors de sa fuite, M. Chalier. C'est dans ce cadre qu'a été entendu, vendredi 19 juin, M. Pierre Verbrugghe, ancien directeur de la police nationale de juin 1983 à janvier 1987. M. Michau est évidemment quelque peu entravé, dans ce domaine, par le « secret-défense » invoqué à propos du faux passeport fabriqué par la DST pour M. Chalier.

Toutefois, le « secret-défense » ne semble pas s'appliquer aux relations entretenues par M. Jacques Delebois, haut fonctionnaire policier proche de M. Pasqua, avec M. Chalier avant sa fuite et alors qu'il était réfugié au Brésil. L'instruction aurait, en effet, confirmé les dires de M. Chalier sur ses rendez-vous avec M. Delebois et sur les coups de téléphone entre les deux hommes.

E. P.



Société

En Polynésie française

Malaise au palais de justice de Papeete

PAPEETE
de notre envoyé spécial

Des magistrats accusent le parquet de chercher à « protéger » certains notables

Avec sa barbe noire en bataille et son accent de Bergerac insolite sous les cocotiers, M. Max Gatti est la preuve qu'on peut être un ancien Père blanc – pétri de charité chrétienne – et voir rouge dès qu'il s'agit d'expliquer le climat orageux qui règne au palais de justice de Papeete.

Ce juge d'instruction, à cheval sur les principes, ne décolère pas depuis que la hiérarchie judiciaire du territoire veut apparemment l'empêcher de faire son travail dans une dispute d'héritage qui met en cause une sommité locale, Mᵉ Marcel Lejeune, pionnier du notariat en Polynésie française : *« J'ai dit que j'étais honteux d'être dans cette juridiction et je le maintiens. On ne veut pas qu'il y ait instruction dans cette affaire et c'est scandaleux. »*

Ces propos visent au premier chef les représentants du ministère public, selon lesquels il n'y a pas lieu de chercher à démêler, en l'état actuel du dossier, la querelle qui oppose à Mᵉ Lejeune certains des héritiers d'un célèbre couple d'armateurs, Mary-Ann Higgins, morte en 1961, et Charles Brown-Petersen, décédé en 1962, qui disposaient de la plus fabuleuse fortune de la Polynésie française (*le Monde* daté 19-20 avril).

La cour d'appel, le 28 avril, a donné raison au procureur contre le juge d'instruction qui avait décidé, dans un premier temps, de passer outre au réquisitoire de « non-informer » dressé par le procureur de la République. Soumis pour la première fois de sa carrière à un tel veto – assez rare dans les pratiques judiciaires, – M. Gatti ne comprend pas que le parquet prétende, *a priori*, laver de tout soupçon le notaire.

Mᵉ Lejeune est, en effet, accusé par un neveu de Mary-Ann Higgins, M. Charles Higgins, entrepreneur dans l'île de Raiatea, d'avoir sciemment camouflé pendant vingt ans un testament de 1955 aux termes duquel les proches de sa tante auraient dû bénéficier de dix-neuf legs particuliers ayant une valeur globale de 500 millions de francs et représentant, environ, la moitié de la fortune laissée par ce couple richissime.

Se fondant sur un testament postérieur et plus ambigu datant de 1958, le notaire avait estimé que les dispositions testamentaires de 1955 se trouvaient révoquées et il avait écarté la branche Higgins du règlement de l'héritage, au profit d'amis et de cousins éloignés de Charles Brown-Petersen, faisant ainsi la prospérité d'une autre grande souche tahitienne, la famille Bambridge, qui joua par la suite un rôle politique très important, au service du gaullisme, dans le territoire.

Le problème, pour le notaire et la justice, c'est que les dix-neuf personnes qui espéraient bénéficier des dernières volontés de Mary-Ann Higgins affirment, aujourd'hui, n'avoir découvert le testament de 1955 qu'en 1983, grâce aux recherches personnelles entreprises par un petit-neveu de la défunte, c'est-à-dire vingt ans après avoir plaidé, en vain, leurs droits devant le tribunal de Papeete, de 1962 à 1967. Ce que nie farouchement Mᵉ Lejeune en faisant remarquer que ce fameux testament avait été normalement enregistré à son étude le 29 avril 1955 et que tout le monde connaissait en principe son contenu.

Une « faute professionnelle » ?

Les circonstances du partage de la fortune de Charles Brown-Petersen comportent certaines zones d'ombre et autorisent diverses interrogations (le milliardaire ayant de toute évidence perdu l'essentiel de ses facultés après la mort de sa femme), mais rien ne permet d'affirmer que Mᵉ Lejeune se soit personnellement livré à quelque malversation.

En revanche ce juriste méticuleux et ombrageux, qui pratique son ministère comme un sacerdoce et donne même, parfois, l'impression de vouloir à lui tout seul incarner le droit, a peut-être commis un péché d'orgueil en tranchant unilatéralement, en 1962, la question de la compatibilité des deux testaments controversés.

Dans ses attendus, la cour d'appel elle-même soulignait, le 28 avril, que le notaire aurait dû s'en remettre à la justice : *« Il n'appartenait pas au notaire de dire s'il y avait ou non révocation tacite. »* Ce même jugement reproche aussi à Mᵉ Lejeune d'avoir personnellement décidé que le testament de 1958 infirmait celui de 1955 pour ce qui concernait les legs particuliers de Mary-Ann Higgins.

Dans un long mémoire toutefois, le notaire réfute point par point toutes les allégations de ses accusateurs.

Le président du tribunal de première instance, M. Alain Le Gall, parle néanmoins de *« faute professionnelle grave »* et il ne comprend pas, lui non plus, l'attitude du parquet qui ne l'a que mollement soutenu quand il a été publiquement pris à partie par Mᵉ Lejeune.

Son étude ayant été mise sous séquestre par M. Le Gall par mesure conservatoire, en même temps que les biens dépendant de la succession contestée, le notaire avait accusé le président du tribunal de lui faire subir un « terrorisme judiciaire » analogue à celui qui avait été infligé *« aux biens juifs pendant l'occupation allemande »*. Le séquestre avait été levé quelques jours plus tard.

Comme MM. Gatti et Le Gall, la plupart des magistrats de Papeete font grief au procureur général, M. Paul Marchaud et au premier président, M. Henri de Labrusse, de n'avoir pas engagé, alors, des poursuites contre le notaire. Leur amertume est d'autant plus révélatrice de l'ambiance chargée qui règne au palais de justice que ces magistrats ne sauraient être taxés de gauchisme : tous – à l'exception de M. Gatti qui n'est même pas syndiqué – adhèrent à l'Union syndicale des magistrats – modérée – dont le délégué, M. Jean-Baptiste Talercio, s'est constitué partie civile contre Mᵉ Lejeune.

M. Gatti ne fait que traduire le sentiment quasi général lorsqu'il conclut que le parquet *« cherche à protéger le notaire »*, et plus généralement tous les notables locaux. Dans les couloirs du palais on évoque volontiers les liens personnels établis par certains membres de la hiérarchie judiciaire avec Mᵉ Lejeune, lequel se flatte de l'ampleur de son propre patrimoine, évalué à un milliard de francs environ, et reçoit souvent le *« gratin »* de la société tahitienne sur son atoll privé de Tupaï, au large de Bora-Bora. On ironise aussi sur les « visites protocolaires » conseillées par le parquet à tous les nouveaux venus.

Il est peu probable que ce climat s'améliore. Une nouvelle plainte vient d'être déposée contre le notaire par trois des autres héritier potentiels de Mary-Ann Higgins, Mᵐᵉˢ Marjorie, Hilda, et M. Teddy Walker. C'est donc M. Gatti qui devrait de nouveau, normalement, être chargé de l'instruction à laquelle le parquet continue de s'opposer. La suite de ce feuilleton sera instructive sur l'attitude du ministère de la justice dans cette affaire, la chancellerie ayant été informée de la situation locale en même temps que l'Elysée – par les avocats des plaignants.

L'affaire Lejeune n'a fait pourtant qu'exacerber des tensions anciennes. Les magistrats de la « base » étaient déjà ulcérés par l'absence de réaction du parquet dans une autre affaire, dite désormais du *« baiser de Nuutania »*, du nom de la prison de Tahiti où le secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique du Sud, M. Gaston Flosse, qui cumulait encore, alors, ses fonctions gouvernementales avec la présidence de l'exécutif du territoire, avait fait scandale, en janvier dernier, en embrassant et en couronnant de fleurs, devant la télévision convoquée pour la circonstance, l'un de ses lieutenants politiques, M. Guy Sanquer, accusé de détournements de fonds et d'ingérence et incarcéré sous le coup de trois inculpations.

« Le dernier rempart »

Ce conseiller territorial a été, depuis, remis en liberté et il vient de participer à une élection municipale partielle à Raiatea, en attendant d'être traduit, en principe, devant le tribunal correctionnel. Mais ce défi spectaculaire lancé à la justice par un ministre, dans l'indifférence quasi générale en métropole, n'a pas été « digéré » par les magistrats locaux. *« A la place de M. Flosse, n'importe qui aurait été mis le soir même en prison »*, souligne-t-on au palais. *« Pourquoi y a-t-il ainsi deux poids deux mesures ? »*

C'est encore en vain que MM. Gatti et Le Gall et plusieurs de leurs collègues ont demandé au parquet de déposer plainte contre M. Flosse quand le secrétaire d'Etat a violemment et publiquement critiqué le juge d'instruction en charge de l'affaire Sanquer, M. Talercio.

Le commentaire surprenant fait à ce sujet au *Journal officiel* du 30 mars par le garde des sceaux, en réponse à une question écrite du délégué national du PS aux DOM-TOM, M. Robert Le Foll, n'a fait qu'accabler davantage ces magistrats. Selon le ministre de la justice, le *« baiser de Nuutania »* ne relevait, en effet, que de *« la manifestation d'une amitié personnelle »* et devait *« être considérée comme détachable de la fonction »* (de M. Flosse). On ne saurait donc prétendre, selon M. Chalandon, que le principe républicain de la séparation des pouvoirs a été ce jour-là bafoué...

Le président du tribunal de première instance le déclare ainsi sans ambage, en se faisant lui aussi l'interprète de presque tous ses pairs : *« Tout cela est d'autant plus dommageable que la justice est devenue en Polynésie le dernier rempart contre tous les dérèglements locaux. »*

ALAIN ROLLAT.

Le roi de Tupaï

PAPEETE
De notre envoyé spécial

Cap sur Tupaï. Le Piper Cheyenne vient de laisser, sur la gauche, le pic sombre de Bora-Bora. Aux commandes du bimoteur, qu'il continue de piloter seul, malgré ses soixante-et-onze ans, Mᵉ Marcel Lejeune apporte quelques provisions, comme il le fait deux fois par semaine, aux quelque cinquante employés polynésiens qui entretiennent ses mille hectares de cocotiers sur cet atoll paradisiaque sont il devenu l'unique souverain, en 1964, pour un coût total de 1 million de francs. Le joyau de sa réussite que viennent admirer les célébrités du monde entier de passage à Tahiti.

Il a fait du chemin, en effet, le jeune clerc modeste arrivé en 1950 à Papeete, si fier des racines creusoises de sa famille, si ému en souvenir de son père maçon devenu, à la fin de la dernière guerre, l'un des plus riches entrepreneurs d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis)...

Grand, svelte, cheveux en brosse, casquette à l'américaine, avec dans le comportement à la fois une certaine timidité et un brin de mélagomanie. Mᵉ Lejeune s'insurge contre ses accusateurs : *« Au train où allaient les choses, le juge d'instruction allait finir par m'incarcérer ! On veut me refaire le coup du notaire de Bruay-en-Artois, mais je suis prêt à me battre par tous les moyens, y compris au risque de ma vie ! Je paie aujourd'hui encore la bagarre que j'ai eue avec les avocats quand je suis arrivé en Polynésie. A cette époque, il n'y avait pas de notaires en Polynésie ; c'étaient les lawyers américains qui régissaient les affaires de toutes les vieilles familles de métis, d'origine anglo-saxonne. Mon arrivée a bouleversé ce système.*

» Il a fallu que j'institue le notariat dans ce pays, contre ces avocats qui avaient pillé ma profession, et il a fallu que j'enseigne de nouvelles pratiques à la clientèle. (...) La succession de Brown-Petersen a été l'occasion d'ignobles manœuvres entre deux clans rivaux qui se sont déchirés avec acharnement le patrimoine de ce vieillard avant même qu'il ne soit mort. Ces rapaces ont déchiré son cadavre et jamais je n'ai voulu prendre position là-dedans. Il a fallu que l'on sollicite mon ministère avec insistance et je ne l'ai accordé quà des conditions roigoureuses car j'étais écœuré. »

Cet ancien cavalier de Saumur continue sa charge : *« Les magistrats sont victimes de désinformation. Le petit neveu de Mary-Ann Higgins, qui prétend avoir « découvert » en 1983 le testament de 1955 que j'ai enregistré chez moi la même année n'est qu'un Rambo à la mie de pain* [l'intéressé a combattu au Vietnam] *et l'avocat de Charles Higgins n'est qu'un traîne-savate. Tout cela ce n'est que la jalousie et la jalousie suscite la haine. Je n'ai aucune faiblesse dans mon dossier, je n'ai aucun cadavre dans mes placards. Je suis parfaitement serein. Mais il faut que ma réputation professionnelle soit solide pour ne pas avoir été ébranlé. »*

Un sourire pour finir : *« Cette affaire m'a fait rajeunir de dix ans... »*

« Que justice soit faite ! »

De l'autre côté de Bora-Bora, dans l'île de Raiatea, le principal accusateur du « roi de Tupaï », M. Charles Higgins, persiste dans ses plaintes : *« Quoi qu'en dise Mᵉ Lejeune, moi, je n'ai jamais entendu parler du testament de 1955 avant 1983. Après la mort de ma tante et de son mari, notre avocat avait fait le tour des notaires pour demander s'il n'y avait pas un autre testament, tellement nous étions éberlués d'être écartés de la succession, et tout le monde avait répondu non, y compris Mᵉ Lejeune. Ce que je trouve étrange, c'est que Mᵉ Lejeune essaie, aujourd'hui, de démontrer que tout le monde était au courant alors que ce n'est pas vrai. Le premier testament de ma tante a été magnifiquement camouflé.*

» De toute façon, Mᵉ Lejeune devait, à la mort de ma tante, convoquer tous les héritiers potentiels et il ne l'a pas fait. Même si nous ne devions rien recevoir de cette succession, j'aimerais que justice soit faite. Ce n'est pas le pactole qui m'intéresse, je veux simplement que cet homme soit puni. » M. Charles Higgins et les autres membres de sa branche familiale viennent de recevoir le soutien financier de la Banque d'Indosuez pour le financement de leur nouveau procès.

A. R.

« L'Agent noir » au bûcher

Dommages-intérêts pour les éditions Robert Laffont

Le tribunal d'Orléans a condamné Mᵉ Patrick Pirs, huissier à Pithiviers, à verser 45 000 F de dommages – intérêts à l'éditeur Robert Laffont.

Le 2 mars, le tribunal civil de Paris avait interdit la vente du livre de Laurent Gally, *l'Agent noir, une taupe dans l'affaire Abdallah*, si l'éditeur Robert Laffont n'en supprimaint pas vingt-sept pages comportant, selon le ministère de l'intérieur et le ministère de la défense, des renseignements confidentiels.

Le 6 mars suivant, Mᵉ Patrick Pirs avait fait saisir et brûler dix-sept mille exemplaires du livre (*le Monde* du 20 mars). Estimant que l'huissier avait *« outrepassé sa mission »*, les éditions Robert Laffont avaient saisi la chambre civile du tribunal d'Orléans, qui vient de leur donner gain de cause.

● **Expulsion d'un Basque espagnol.** – Juan Eizaguirre-Olaizala, réfugié basque espagnol, membre présumé de l'ETA, a été interpellé, le lundi 22 juin vers 10 heures, dans les Pyrénées-Atlantiques, par la police de l'air et des frontières, et remis quelques heures plus tard aux autorités espagnoles. C'est la soixante-septième expulsion, depuis juillet 1986, d'un Basque espagnol selon la procédure d'urgence absolue.

SPORTS

TENNIS : les Internationaux de Grande-Bretagne

Vers une réforme du calendrier

LONDRES
de notre envoyé spécial

Pour la septième fois en cent un championnats, les premiers matches des Internationaux de Grande-Bretagne, qui devaient être disputés lundi 22 juin sur les pelouses du All England Lawn Tennis Club (AELTC), ont été annulés en raison de la pluie.

Le mauvais temps, qui a également empêché les joueurs de s'entraîner sur gazon depuis les Internationaux de France, a amené le président du club, Buzzer Habingham, à envisager une petite révolution dans les traditions séculaires du tournoi : *« Deux semaines pour passer de la terre battue à l'herbe, c'est peu surtout quand le temps est mauvais*, a-t-il dit. *Ce n'est encore qu'une hypothèse, mais il va falloir que je propose au comité d'organisation de retarder d'une semaine le tournoi. Certes, avant de prendre une décision il faudra étudier soigneusement le pour et le contre. Mais en tout cas les joueurs auxquels j'en ai parlé samedi dernier sont parfaitement d'accord. »*

Retarder le début du tournoi reviendrait à mettre Wimbledon en concurrence avec les courses d'Ascot qui sont aussi un des grands moments du calendrier sportif britannique.

A. G.

● **Forfait de Mandlikova à Wimbledon.** – La joueuse tchécoslovaque Hana Mandlikova (finaliste en 1981 et 1986), a décidé, le lundi 22 juin, de renoncer au tournoi de Wimbledon en raison d'une blessure au pied droit dont elle souffre dpuis les Internationaux de France.

Société

Les Eglises et le SIDA

Un avertissement sans exclusion

Sous le titre *« De la peur à la solidarité »*, la commission sociale de l'épiscopat, présidée par Mgr Didier-Léon Marchand, évêque de Valence, a publié, le mardi 23 juin, une déclaration sur le SIDA, mettant en garde contre toute forme de *« panique »* et tentation d'exclusion et appelant *« tous les hommes de bonne volonté »* à lutter contre la maladie et à accueillir les malades. Cette prise de position de l'épiscopat catholique français rejoint celle d'autres autorités religieuses qui entendent couper court à toute interprétation de cette maladie comme *« châtiment divin »*.

Archevêque de Gênes (Italie), le cardinal Siri a passé quatre-vingts ans. *« Le SIDA est le châtiment de Dieu »*, a-t-il dit le plus sérieusement du monde, il y a quelques semaines à l'hebdomadaire catholique italien *il Sabato*, ajoutant : *« Les sept péchés capitaux progressent dans le monde. En réponse, Dieu nous envoie le SIDA. »*

De ce cardinal qui passe pour le plus conservateur du Sacré Collège, au révérend Titcherer, qui distribue des préservatifs en même temps que la communion dans sa petite église évangélique d'Amherst en Californie, on a une idée de la tempête que fait souffler le SIDA dans la tête des ecclésiastiques.

Non à la ségrégation

« On se croirait revenu au temps de Sodome et Gomorrhe ! », s'exlame un prêtre parisien qui assiste des malades. Il est abasourdi par l'incompréhension et l'hostilité qu'il rencontre hors de l'hôpital : *« Le SIDA arrive à point nommé*, écrit l'une de ses correspondantes, *pour suprimer toute une partie de la population qui est la source d'une pollution inquiétante. »*

Les auteurs de telles lettres sont mal identifiés par les responsables des Eglises chrétiennes en France. Ceux-ci regrettent l'image qu'elles transmettent d'un *« Dieu sadique »*. *« La vision que répand le SIDA d'un Dieu qui châtie et punit n'est pas celle du Dieu que je prie tous les jours »*, dit le Père Jean-Michel di Falco, qui a correspondu, dans le courrier de *Libération*, avec un homosexuel atteint du SIDA.

En effet, la plupart des responsables d'Eglises ne sont pas tombés dans le panneau dressé par ceux qui voudraient faire du SIDA l'arme d'une reconquête morale, d'une croisade de la chasteté, après la libération sexuelle et le rouleau compresseur de la permissivité.

C'est un autre archevêque, celui de Chicago, le cardinal Bernardin qui, dès octobre dernier, avait donné le ton de la contre-offensive : *« Il est compréhensible que le SIDA puisse être l'objet de craintes, de préjugés, de discriminations*, écrivait-il dans une lettre pastorale. *Mais une telle ségrégation est une violation totale de la dignité humaine fondamentale. »*

Aux Etats-Unis, si une minorité du clergé se montre libérale à l'égard des homosexuels (le théologien Curran et l'archevêque de Seattle, Mgr Hunthausen, ont été sanctionnés pour ce motif par le Vatican), la presse rapporte des cas de refus, par des ecclésiastiques, de se rendre au chevet de malades atteints par le virus. Il a fallu l'intervention de l'archevêque de New-York, le cardinal O'Connor, pour lever l'interdiction par un prêtre de célébrer le mariage religieux d'un couple dont l'un des conjoints était atteint.

Depuis, le Conseil œcuménique de Genève, réunissant toutes les grandes Eglises protestantes et orthodoxes (1), les conférences épiscopales catholiques aux Etats-Unis, au Canada, en Europe se sont mobilisés. L'attitude préconisée est sans ambiguïté : refus de toute ségrégation, *« compassion »* pour toutes les victimes, quelles qu'elles soient, homosexuels, hétérosexuels à partenaires multiples ou toxicomanes. La déclaration que vient de faire l'épiscopat français est de la même veine.

Des programmes d'accueil et d'assistance, souvent avec équipement médical, se mettent en place à l'initiative des autorités religieuses, à Londres, à Chicago encore, à New-York où Mère Teresa a installé un centre pour malades du SIDA. En France, l'effort d'accompagnement mené à côté d'associations laïques comme AIDES par les aumôneries des hôpitaux publics et privés est ancien. Il est d'autant plus remarquable que, à ses débuts, il était conduit dans un climat d'incompréhension et de rejet total. *« Aujourd'hui encore*, dit le docteur Willy Rozenbaum, *une personne sur deux atteinte par le virus n'en parle à personne. Elle anticipe le rejet qu'elle pressent dans l'entourage et qui est souvent une réalité. »*

Centres d'écoute et d'accueil, visites et soins à domicile, départements et conseils spécialisés dans les hôpitaux : un vaste éventail d'initiatives est ouvert. Dans des établissements comme la Pitié-Salpétrière, Claude-Bernard et Tenon, la concertation entre les équipes soignantes et les aumôniers est permanente. Près de l'hôpital Claude-Bernard, un projet de création par l'archevêché de Paris d'un centre d'accueil de malades du SIDA s'est heurté à des réticences locales. Un autre lieu d'implantation a été trouvé, mais son nom ne sera rendu officiel que dans quelques jours. Pour manifester la sollicitude particulière de l'Eglise, le cardinal Lustiger inaugurera lui-même ce centre.

La bonne volonté ne suffit cependant pas, et quelques spécialistes insistent sur la formation nécessaire des prêtres et des laïcs qui seront chargés à l'avenir d'accompagner de tels malades. Psychothérapeute, prêtre, membre du comité d'experts collaborant avec le ministère de la santé, Tony Anatrella dit : *« Nous touchons avec cette maladie à la symbolique sexuelle. Sous couvert de générosité, on peut assister à des initiatives perverses. Il serait souhaitable de ne rien promouvoir qui ne soit évalué avec compétence par les instances responsables de l'Eglise. »*

Le sexe, symbole de mort

Il reste que la « compassion » des Eglises pour les victimes, ainsi que les actions d'assistance menées ici et là sont conformes à la vocation traditionnelle d'hospitalité des autorités religieuses dans la société. Leur discours est en revanche beaucoup plus délicat sur les moyens de prévenir l'épidémie. Il se heurte à des principes qui fondent leur éthique sexuelle. Il en va ainsi de l'usage des préservatifs, mais également, et d'une manière beaucoup plus grave, de la question de l'éventuelle interruption de grossesse d'une future mère séropositive.

La vente libre de seringues, la mise à disposition des préservatifs dans les lycées, les bars-tabacs, les dancings ne sont-ils pas que des pis-aller, s'interrogent des responsables d'Eglise ? *« L'épidémie ne sera pas enrayée par du caoutchouc »*, dit le cardinal Höffner, archevêque de Cologne. Plus élégamment, le 10 février dernier, le conseil permanent de l'épiscopat français prenait date à sa manière : *« Encourager des rencontres sexuelles libres par la protection des préservatifs n'est pas un chemin ouvert à la vie, à l'amour, à l'avenir : c'est un mal. »*

Si l'hostilité de l'Eglise catholique aux préservatifs ne date pas d'aujourd'hui, elle est renforcée par la peur des effets « pervers » des campagnes anti-SIDA : encouragement donné aux rapports sexuels précoces, aux relations extraconjugales, incitation à l'irresponsabilité.

Dans la théologie judéo-chrétienne la plus ancienne, le sang est « source » de vie, le sexe source d'amour et le sperme source de fécondité. Or le caractère nouveau et spécifique du SIDA est que *« ces trois sources sont devenues les trois principaux modes de transmission du virus »*, explique le Père Xavier Thévenot, théologien et moraliste. Il s'ensuit *« un ébranlement culturel profond. Que le sexe, symbole de vie, devienne à son tour porteur de mort renverse toutes nos certitudes »*. C'est pourquoi, si aucune personne sérieuse ne parle plus de *« châtiment »* de Dieu, certains, comme le professeur Jacques Ellul, un protestant qui ne passe pas spécialement pour conservateur, se demandent s'il n'y a pas un *« avertissement »* adressé à toute la société (2).

Une nouvelle écologie sexuelle

L'urgence ne risque t-elle pas d'esquiver le débat de fond ? L'Eglise catholique estime qu'il ne lui appartient pas d'entrer dans la discussion des moyens de prévention. Elle reproche volontiers aux praticiens de tenir un discours de pure technique médicale devant l'extension de la maladie et de faire passer en force leur clips télé, leurs instructions et leurs méthodes, en perdant de vue les enjeux d'une véritable politique d'information et de prévention : plutôt qu'une campagne « prophylactique » sur le sexe, une éducation à l'amour et à la vie conjugale.

« Réduire l'amour à un exercice physique, c'est le déshumaniser », s'était écrié Mgr Jacques Jullien, responsable pour l'épiscopat français des questions familiales, vitupérant en février dernier des brochures qui circulaient à titre de tests dans l'Ouest, en Bourgogne, dans la région de Grenoble, proposées par des organismes mutualistes pour éclairer les jeunes sur les maladies sexuellement transmissibles.

L'Eglise a-t-elle une chance aujourd'hui de faire mieux entendre son discours, traditionnellement incompris et rejeté, associant la sexualité et l'affectivité, revalorisant les notions de stabilité du couple et de fidélité conjugale ? Si le choix est entre le préservatif et l'abstinence, la réponse risque d'être négative. Beaucoup pensent en revanche que, grâce à des spots télévisés intelligents et à un matériel scolaire adapté, éveillant les jeunes à un comportement responsable, une nouvelle *« écologie »* sexuelle est possible.

« Après l'époque des méthodes naturelles de contrôle des naissances, après celle du planning familial et de l'éducation sexuelle à l'école, on va entrer, dit Tony Anatrella, *dans une troisième étape : celle de l'éducation à la relation affective. De plus en plus de jeunes demandent, en effet, ce que veut dire aimer, être aimé, aimer durablement. »* Dans un tel registre, l'Eglise n'a pas qu'une morale du permis-défendu à proposer.

HENRI TINCQ.

(1) *Le SIDA et l'Eglise, communauté de guérison* : sous ce titre, un document a été adopté par le comité centrale du COE, qui s'est réuni du 16 au 24 janvier à Genève.

(2) Dans *Réforme* du 21 mars, on lira aussi : *Le SIDA, rumeurs et faits*, dossier publié aux éditions du CERF, juin 1987, 210 p., 79 F.

La déclaration de l'épiscopat français

Une maladie qui n'est pas « un châtiment divin »

« Le SIDA menace gravement la santé publique de la France et des autres pays, en particulier ceux du tiers-monde », disent les évêques français au début de leur déclaration. *« Le combat contre ce mal est engagé. Il convient de rendre hommage aux efforts des chercheurs et des soignants, ainsi qu'aux pouvoirs publics, qui appuient leur lutte. Celle-ci ne peut être menée qu'avec les personnes malades et leurs familles. Tous ensemble, nous pouvons rompre le cycle infernal du fatalisme. »*

De même que *« Jésus-Christ a accueilli tous les malades »*, de même, ajoutent les évêques de la commission sociale, *« une société gagne en dignité humaine si elle gère, sans discrimination, la santé de tous les citoyens. Une société qui rejetterait ceux qui font peur et qui dérangent ouvrirait la voie à toutes les exclusives. »*

« Les personnes malades réclament des soins appropriés,mais pas de marginalisation. Ne nous laissons pas gagner par l'affolement qui ferait naître des réactions d'intolérance à leur égard. Les personnes séropositives ne sont pas des malades. Elles sont partagées entre l'espoir et l'angoisse, parce qu'elles peuvent le devenir (...).

La présence de la famille et des amis est le soutien naturel et indispensable pour vivre et conserver toutes les activités possibles. L'insécurité de ceux que le SIDA a frappés exige de tous un effort constant d'attention et une écoute fraternelle. A chacun de dépasser ses réflexes de peur. A chacun d'apprendre à vivre dans le respect de l'autre, tel qu'il est en lui-même. A chacun d'inventer l'accueil fraternel qui s'impose. »

Le SIDA n'est pas un *« châtiment divin »*, soulignent les évêques français : *« c'est une maladie qui a ses propres causes. Dieu n'est pas « sadique » ! Dieu est amour. Il ne veut pas la souffrance et la mort de l'homme. »*

En revanche, il est un *« signal d'alarme »* pour une société qui a besoin de *« références éthiques »*, notamment dans le domaine des relations entre les personnes : *« La soi-disant libération sexuelle*, écrivent les évêques, *a laissé croire que la sexualité pouvait se vivre sans véritable amour (...). Toute société humaine court à sa perte si les relations humaines sont vécues seulement à travers des relations éphémères. La montée des solitudes, les échecs affectifs et leurs cortèges d'agressivités n'en sont-ils pas le signe ? (...). Sans amour et sans fidélité, l'existence humaine ne peut réellement s'épanouir. »*

« Le drame du SIDA atteint l'existence humaine dans son origine et son développement, concluent les rédacteurs de cet appel. *Il interroge chacun sur son comportement personnel, familial et social (...). Nous souhaitons qu'un dialogue s'instaure, par delà les réactions de panique, pour permettre à tous les hommes de bonne volonté de manifester la solidarité de la famille humaine et reconnaître la valeur irremplaçable de l'amour qui fait vivre. »*

Code de la nationalité : les « sages » sont installés

M. Jacques Chirac a officiellement installé le 22 juin à l'hôtel Matignon la commission des « sages » présidée par M. Marceau Long et chargée de réfléchir à une réforme éventuelle du code de la nationalité (*le Monde* du 20 juin). Au cours de la cérémonie à laquelle assistait le garde des sceaux, M. Albin Chalandon, le premier ministre a demandé à la commission *« d'éviter toute exclusion systématique et brutale et, au contraire, de rechercher les voies et moyens d'une insertion réussie dans la communauté française »*. Aucun délai n'a été fixé aux « sages » pour rendre leurs travaux. A noter enfin que MM. Jean-Denis Bredin (avocat) et Alain Finkielkraut (philosophe), sollicités, ont refusé de faire partie des seize « sages ».

Les seize personnalités de la commission mise en place par le premier ministre :

● **MARCEAU LONG (président de la commission)**

Né le 22 avril 1926 à Aix-en-Provence, Marceau Long a été étudiant de l'université de cette ville avant d'entrer à l'Ecole nationale d'administration en 1949. Auditeur au Conseil d'Etat, puis maître des requêtes, PDG de l'ORTF en 1973, il est secrétaire général du gouvernement deux ans plus tard avant de prendre la direction d'Air Inter. Depuis le 11 février 1987, Marceau Long est vice-président du Conseil d'Etat.

● **LÉON BOUTBIEN**

Né à Paris en 1915, médecin, ancien résistant et déporté, Léon Boutbien a été député socialiste de l'Indre de 1951 à 1955. Il a été président du mouvement Présence socialiste (1971-1979). Il est vice-président du comité d'action de la Résistance.

● **JEAN-JACQUES DE BRESSON**

Né le 13 août 1920, à Pontoise, Jean-Jacques de Bresson est licencié en droit et diplômé de l'Ecole des langues orientales. Nommé procureur de la République en 1950, il occupe ensuite plusieurs postes de conseillers techniques au ministère des affaires étrangères avant de diriger les cabinets de M. Alain Peyrefitte au ministère de l'information puis à celui de la recherche scientifique. Directeur général de l'ORTF de 1968 à 1972, il est ensuite nommé conseiller d'Etat honoraire.

● **HÉLÈNE CARRÈRE D'ENCAUSSE (spécialiste de l'URSS et des pays de l'Est).**

Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et maître de recherche au Centre d'études des relations internationales de la Fondation des sciences politiques, Hélène Carrère d'Encausse a publié plusieurs ouvrages, dont : *l'Empire éclaté* (1978), *le Pouvoir confisqué* (1980), *Ni Paix ni Guerre* (1986).

● **PIERRE CATALA**

Né le 11 septembre 1930 à Millau (Aveyron) Pierre Catala est agrégé de droit privé. Professeur aux facultés de droit de Grenoble puis de Montpellier. Il est nommé à Paris en 1968. Il crée la même année l'Institut de recherche et d'étude pour le traitement de l'information juridique, associé au CNRS.

● **PIERRE CHAUNU**

Né le 17 août 1923 à Belleville (Meuse), Pierre Chaunu est agrégé d'histoire et docteur ès lettres. Après avoir enseigné à l'Université de Caen, il est depuis 1970 professeur d'histoire moderne à Paris-Sorbonne. Historien, démographe, homme d'érudition et de passion, il a écrit de nombreux ouvrages. Parmi les principaux : *la Civilisation de l'Europe classique* (1966) ; *la Civilisation de l'Europe des Lumières* (1971) et *Ce que je crois* (1982). Historien du protestantisme, Pierre Chaunu a également écrit *le Temps des réformes* (1975) et *l'Aventure de la Réforme* (1986). Il est membre du Conseil économique et social, du conseil scientifique du CNRS et de l'Académie des sciences morales et politiques.

● **BERTHOLD GOLDMAN**

Né le 12 septembre 1913 à Bucarest (Roumanie), Berthold Goldman a suivi les cours des facultés de droit et de lettres de Paris avant d'obtenir l'agrégation de droit. Professeur à la faculté de droit de Dijon (1949) puis à celle de Paris (1960-1981), il est en même temps avocat à la cour d'appel de Paris. Président de l'université de Paris-II de 1974 à 1979, il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le droit commercial.

● **SALEM KACET**

Le docteur Salem Kacet est chef de clinique assistant en cardiologie au CHU de Lille. Né il y a trente-cinq ans en Algérie, il a acquis la nationalité française par son mariage. Le docteur Kacet a fait toute sa scolarité en France. Il est lauréat du concours de l'internat des hôpitaux.

PIERRE-PATRICK KALTENBACH

Né le 18 juin 1936 à Paris, Pierre-Patrick Kaltenbach est licencié en droit, en histoire, diplômé de Science Po et ancien élève de l'ENA. Conseiller référendaire à la Cour des comptes, il a appartenu aux cabinets de M. Christian Bonnet, ministre de M. Giscard d'Estaing. Il est depuis 1986 président de l'Institut national d'études démographiques (INED) et du Fonds d'action sociale pour l'insertion des travailleurs immigrés et de leur famille. Père de quatre enfants, il est président des Associations familiales protestantes.

● **EMMANUEL LE ROY-LADURIE**

Né le 19 juillet 1929 aux Moutiers-en-Cinglais (Calvados), ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé d'histoire, docteur ès lettres, Emmanuel Le Roy-Ladurie est professeur de lycée (1953-1957), puis assistant à l'université de Montpellier (1960-1965) avant de devenir directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études. Depuis 1973, il est professeur titulaire de la chaire d'histoire de la civilisation moderne au Collège de France. Auteur de nombreux ouvrages, dont le célèbre *Montaillou, village occitan* (1975).

● **YVON LOUSSOUARN**

Né le 31 mai 1923 à Herbignac (Loire-Atlantique), docteur en droit, Yvon Loussouarn a été professeur de droit international privé à l'université de Rennes (1953-1963), puis à Paris. Conseiller d'Etat au service extraordinaire entre 1976 et 1980, il est, depuis 1981, membre de l'Institut de droit international.

● **JEAN RIVERO**

Né le 19 mars 1910 à Alès (Gard). Professeur à la faculté de droit de Poitiers puis à l'université de droit de Paris. Auteur de divers ouvrages juridiques, parmi lesquels un *Précis de droit administratif* (1960), *les Libertés publiques* (1973 et 1977), *le Conseil constitutionnel et les libertés* (1984).

● **DOMINIQUE SCHNAPPER**

Sociologue, fille de Raymond Aron, auteur de *l'Italie rouge et noire, les modèles de la vie culturelle à Bologne* (1971), *Juifs et Israélites* (1980), *l'Epreuve du chômage* (1981).

● **ALAIN TOURAINE**

Né le 3 août 1925 à Hermanville-sur-Mer (Calvados), ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, agrégé de l'Université, docteur ès lettres, Alain Touraine est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales depuis 1970. Il est l'auteur de nombreux ouvrages dont *Sociologie de l'action* (1965), *la Société post-industrielle* (1969), *la Société invisible* (1976) et *le Retour de l'acteur* (1984).

● **JEAN-MARC VARAUT**

Né le 18 février 1933 à Neuilly-sur-Seine (Seine), professeur à l'Institut de criminologie de Paris, chargé d'enseignement de criminologie à l'université Paris-II, de philosophie politique et morale à l'université Paris-IV. Membre de la société des prisons et du Conseil national de prévention de la délinquance. Auteur, notamment, de *La prison pour quoi faire ?* (1974), *la Liberté des temps difficiles* (1976), *Crime et libre-arbitre* (1984), *le Droit au droit, pour un libéralisme institutionnel* (1986).

● **HENRI VERNEUIL**

Henri Verneuil, de son vrai nom Achod Malakian, est né dans une famille arménienne en Turquie en 1920. Cinéaste, il a réalisé de nombreux films depuis le début des années 50. Parmi les plus connus : *la Vache et le prisonnier* (1950), *Un singe en hiver* et *Mélodie en sous-sol* (1963)... Il a publié ses souvenirs d'enfance sous le titre *Mayrig* en 1985.

POINT DE VUE

Coluche recalé

par Jean-Michel Vaguelsy,
président
des Restaurants du cœur.

UN an après la disparition de Coluche, le gouvernement présente aux députés un projet de loi sur le développement du mécénat, non seulement pour reprendre l'esprit de la « loi Coluche », mais pour aller beaucoup plus loin. Aller beaucoup plus loin veut dire, en l'occurrence, s'éloigner.

Coluche avait constaté, après avoir déclenché un formidable mouvement de générosité, notamment chez les plus démunis, qu'aucune disposition légale n'encourageait les petits donateurs. Il existait bien une possibilité de déduire de son revenu imposable les dons faits à des associations, mais elle n'intéressait que les gros revenus puisqu'elle était proportionnelle.

Coluche proposait donc une disposition fiscale permettant à tous les particuliers de déduire de leurs impôts, et non de leurs revenus imposables, 70 % d'un don plafonné à 1 000 francs. Il souhaitait que l'Etat prenne une part active dans le règlement de problèmes qui le concernent en assumant au moins la moitié des petits dons faits par les particuliers.

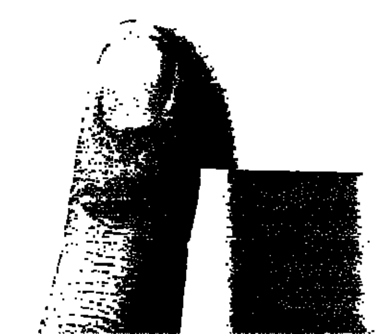
La « loi Coluche », c'était simple — alors qu'en matière fiscale la complexité est de règle, — c'était utile dans un domaine où l'Etat avoue son impuissance ; bref, c'était populaire et donc efficace pour générer les ressources dont les associations ont besoin.

Les dispositions envisagées par le gouvernement pour les entreprises semblent ouvrir des perspectives positives pour le financement des associations. Pour les particuliers, il semble que se soit le contraire : on pourra déduire de son impôt 58 % de son don, mais il faudra avoir donné deux ans de suite et surtout avoir donné un minimum de 1 200 francs par an. C'est beaucoup !

Peut-on vraiment encourager la manifestation de la solidarité en France en écartant d'emblée la très grande majorité des donateurs particuliers ? Certes les donateurs n'ont pas attendu qu'il existe une loi pour donner aux associations, et ils continueront à le faire, mais la « loi Coluche » aurait pu en multiplier le nombre.

Coluche avait obtenu, à la veille des élections du 16 mars 1986, l'accord des grands partis politiques sur son texte, que ce soit de M. Pierre-Christian Taittinger, de M. Alain Juppé, ou de MM. Laurent Fabius et André Lajoinie.

Coluche n'est plus là, et les Restaurants du cœur qu'il a fondés ont distribué 11,5 millions de repas cet hiver à la cadence de 220 000 repas-jour (au cours du mois de mars). Si ce deuxième pari a pu être gagné, c'est encore grâce à la solidarité de milliers et de milliers de petits donateurs. Le monde politique peut rendre à Coluche un hommage posthume unanime en tenant tout simplement sa promesse. Souhaitons que les propos qu'il tenait lui-même il y a tout juste un an n'aient pas été une fois de plus une appréciation réaliste du monde : *« C'est pas la peine de rêver : si je ne suis pas là pour les emmerder tous les jours, ils ne le feront jamais. »*





La mort de Fred Astaire

Escarpins, chapeau claque

Fred Astaire est mort à Los Angeles des suites d'une pneumonie. Il était âgé de quatre-vingt-huit ans.

Frederick Austerlitz naquit le 10 mai 1899 à Omaha, dans le Nebraska. Il devait ce beau nom de victoire à son père, immigré autrichien. Il avait une sœur, Adèle. Leur mère, qui avait rêvé d'être danseuse, fit inscrire ses deux enfants, très jeunes, à des cours. Elle changea le nom d'Austerlitz en Astaire. En 1916, Fred et Adèle jouaient à Broadway. Une comédie musicale les rendit célèbres et, de succès en succès, ils allaient se partager entre les Etats-Unis et Londres. Jusqu'en 1932, année qui vit Adèle Astaire abandonner le théâtre pour épouser un aristocrate anglais.

Fred se retrouve seul, hésite à continuer sa carrière. Il crée un nouveau spectacle de Cole Porter *la Joyeuse Divorcée*, puis, tenté par le cinéma, accepte les propositions de David O. Selznick pour la RKO qui le «prête» d'abord à la MGM. Il tient un petit rôle dans *le Tourbillon de la danse*, de Robert Z. Léonard avec Joan Crawford.

Ses vrais débuts se font, cette même année 1933, avec *Carioca*, comédie musicale réalisée par Thorton Freeland. La vedette féminine est Dolorès del Rio, mais, pour les numéros dansés, la partenaire de Fred Astaire est Ginger Rogers. Ainsi se trouve formé le couple qui, jusqu'en 1939, va faire la gloire des films musicaux de la RKO, comédies-marivaudages où Fred et Ginger se chamaillent, s'aiment, s'amusent et se mettent à danser et à chanter dans des décors luxueux pour des divertissements de rêve.

La séparation

A l'époque des éblouissantes chorégraphies à nombreux figurants et figurantes de Busby Berkeley chez Warner, Fred Astaire invente un style personnel. Portant smoking et cheveux gominés, élégant, racé, souple, il est le gentleman de la danse à claquettes, plus anglais qu'américain d'allure, et passe du one man show à des figures romantiques dans lesquelles il entraîne Ginger Rogers, qui, avec aisance, épouse son rythme.

Sauf en 1937, où il aura, dans *Demoiselle en détresse* de George Stevens, une romance avec Joan Fontaine, il va tourner avec Ginger Rogers *la Joyeuse Divorcée* (Mark Sandrich, 1934) *Roberta* (William A. Seiter, 1935), *Top hat (Mark Sandrich*, 1935), *En suivant la flotte* (Mark Sandrich, 1936), *Sur les ailes de la danse* (George Stevens, 1936), *l'Entreprenant M. Petrov* (Mark Sandrich, 1937), *Amanda* (Mark Sandrich, 1938), et *la Grande Farandole* (H.-C. Potter, 1939), ce dernier film étant l'histoire d'Irène et Vernon Castle, danseurs des années 10.

Le réalisateur Mark Sandrich apporta beaucoup au «style Astaire», mais le couple idéal de la danse s'entendait plutôt mal, car Ginger Rogers voulait être reconnue comédienne à part entière. La séparation était nécessaire. Pourtant, Fred Astaire, en pleine gloire cinématographique à quarante ans, ne retrouva pas une partenaire à la mesure de la mythologie Fred-Ginger.

La meilleure fut Eleanor Powell pour *Broadway qui danse* (Norman Taurog, 1940) à la MGM. De 1940 à 1943, Fred Astaire fit tandem successivement avec Paulette Goddard, Rita Hayworth (deux fois), Marjorie Reynolds et Joan Leslie.

Sa popularité s'amenuisait lorsque Arthur Freed, le producteur de l'âge d'or de la comédie musicale MGM lui fit danser quatre sketches de *Ziegfield Follies*, film réalisé par Vincente Minnelli en 1944, où il rencontra Gene Kelly. Avec Minnelli, encore, il tourne *Yolanda et le Voleur*, en 1945. On commence à remarquer que Fred Astaire a pris de l'âge. Son mince visage se ride, sa silhouette reste leste, son élégance inentamée.

Mais les temps changent. Après *la Mélodie du bonheur*, de Stuart Hesslers (1946), Fred Astaire déclare qu'il se retire. Deux ans plus tard, il revient au cinéma, pour remplacer Gene Kelly, qui s'est abîmé une cheville. *Parade de printemps*, de Charles Walters ouvre une nouvelle ère pour Fred Astaire, associé dans ce film à Judy Garland qui doit, ensuite, tourner en sa compagnie *Entrons dans la danse* (Charles Walters, 1949). Judy étant malade, Ginger Rogers resurgit, suivie de Vera-Ellen pour *Trois Petits mots* (Richard Thorpe, 1950).

Au cours des années qui suivent, Fred Astaire s'envole allègrement vers la soixantaine, dans de brillantes comédies musicales où il retrouve son style : *Mariage royal*, de Stanley Donen, *la Belle de New-York*, de Charles Walters, *Tous en scène*, de Minnelli, *Papa longues jambes*, de Jean Negulesco, *Drôle de frimousse*, de Stanley Donen, *la Belle de Moscou*, de Rouben Mamoulian. Jane Powell, Vera-Ellen, Cyd Charisse, Leslie Caron, Andrey Hepburn, ont dansé avec lui.

Fred Astaire produit et anime des shows télévisés qui remportent de nombreuses récompenses. En 1959, Stanley Kramer lui donne son premier rôle dramatique (*le Dernier Rivage*. Il passe à la comédie : *Mon séducteur de père* (George Seaton, 1961), *l'Inquiétante dame en noir* (Richard Quine, 1962). On ne le verra plus au cinéma jusqu'en 1968, où Francis Ford Coppola le tire de sa retraite pour une comédie musicale, *la Vallée du bonheur*. *The Midas un*, d'Alfred Kjellin (1969) reste inédit en France, puis, en 1974, Astaire vieilli, empâté, mais gardant quelque chose de son charme d'autrefois, fait revivre sa légende et celle de la MGM pour la rétrospective *Il était une fois Hollywood*, suivie, en 1976, de *Hollywood, Hollywood* (avec Gene Kelly). Le gentleman de la danse est devenu un petit vieillard qui paraît dans un film catastrophe, *la Tour infernale* (John Guillermin, 1974) et que, Yves Boisset, en témoignage d'admiration, fait tourner dans *Un taxi mauve* (1977) tourné en Irlande.

Fred Astaire presque octogénaire, reste une star, rappelant les temps fabuleux du spectacle cinématographique américain. En 1981, il fait une rentrée dans un film d'épouvante, *le Fantôme de Milburn*, de John Irvin. Son âge avancé, puis la maladie, l'amèneront à la retraite sans qu'on l'ait jamais oublié.

JACQUES SICLIER.

Les trois femmes du danseur

Au sommet de sa popularité, « le plus grand danseur du siècle », comme le jugeait George Balanchine, recevait par mois 70 000 lettres d'admiratrices. Depuis quinze ans que les salles spécialisées parisiennes – et les cinémathèques à l'étranger – ont remis au goût du jour ses films à succès, ce courrier était jusqu'à ces derniers temps digne d'un gros *box-office* de l'écran.

Homme à femmes, Fred Astaire ?

La vérité, c'est que pas *sexy* pour un sou, le type anti-Bogart par excellence, aux antipodes du prêt-à-porter contemporain, Fred Astaire avait des attraits spirituels dont raffolent les femmes : la désinvolture, la légèreté, la bonne humeur, la gentillesse – oui, la gentillesse tant raillée par les *machos* – le tout exprimant ce fluide indéfinissable qui s'appelle le charme.

A la ville comme à la scène, Fred Astaire n'avait jamais été beau. Le front dégarni, la mâchoire chevaline, la démarche dégingandée, il n'en était pas moins irrésistible : merveilleusement à l'aise dans sa mise raffinée, de manières élégantes même les mains dans les poches, toujours badin, insouciant et gai, le type idéal pour plaire au beau sexe.

Fred Astaire eut trois femmes dans sa vie. Sa première femme fut sa sœur Adèle, son aînée de huit mois, qui s'est éteinte en février 1981 à Phoenix (Arizona) et avec laquelle il se « maria » sur les planches à l'âge de cinq ans. Dans les vaudevilles nullement malsains que le couple en herbe interprétait comme mari et femme, l'attraction était non pas Fred, mais la ravissante Adèle, dite « Delly ». Ainsi pendant vingt ans, chantant et dansant tous les soirs à Broadway comme à Londres, chaperonnés par leur mère au cours de tournées qui leur rapportaient des fortunes, Fred et Adèle avaient créé un style, ensorcelé Florenz Ziegfield en personne et rallié un jeune pianiste auquel ils devaient leurs meilleurs accompagnements musicaux, George Gershwin. Puis en 1932, à la suite d'une saison en Angleterre, Adèle était tombée amoureuse du jeune lord Charles Cavendish, fils du duc de Devonshire. L'idylle se conclut en mariage de conte de fée et c'en fut fait du premier couple Astaire.

Fred n'allait pas tarder à découvrir sa deuxième femme, la vraie. Le 11 juillet 1933, il épousait Phyllis Potter, une petite beauté rousse, héritière du Long-Island, convaincue après une cour acharnée qu'un danseur de claquettes n'était pas forcément un coureur de dot. Comme cadeau de noces, les studios R.K.O. offrirent un voyage à Hollywood avec la perspective pour Astaire de signer un contrat qui, avec *Flying Down to Rio*, puis *Dancing Lady*, allait le lancer comme une vedette de cinéma. Le couple Fred-Phyllis, qui eut une fille et un fils, devait durer une deuxième période de vingt ans de bonheur sans nuage. Cruellement, en 1953, Phyllis mourait victime d'une tumeur au cerveau.



1940 : Broadway Melody

Jusque-là, Fred Astaire avait farouchement préservé sa vie privée, sortant peu dans les *parties* de Sunset Boulevard et ne recevant chez lui que ses intimes : David Niven, Garson Kanin, ses amis musiciens, les Gershwin, Irving Berlin, son chorégraphe, Hermès Pan, et son metteur en scène préféré, Mark Sandrich. Quant aux femmes, elles n'étaient pour lui que des partenaires de studio. Le Hollywood mythique des *stars* qui brisaient les cœurs de millions de *fans* ne le touchait pas. Même Ginger Rogers, à laquelle il n'accorda en neuf films qu'un seul long baiser sur la bouche (dans *Carefree*) le laissait de marbre. Tout comme les autres qu'il fit tourbillonner dans ses bras, Joan Crawford, Eleanor Powell, Rita Hayworth, Joan Leslie, Lucille Bremer, Judy Garland, Cyd Charisse – la plus splendide de toutes – Leslie Caron *(Daddy Long Legs)*, Audrey Hepburn *(Funny Face)*.

Un jour vint où Fred Astaire décida de remiser au magasin à accessoires le *top hat*, l'habit à taille de guêpe et la canne baladeuse qui composaient son image de marque. Il n'en accepta pas moins par la suite de tourner plusieurs *shows* télévisés. Une toute jeune et nouvelle danseuse, Barry Chase (vingt-deux ans), ancienne patineuse de la troupe de Sonia Henie, lui fut alors proposée comme partenaire. Astaire, qui avait plus de soixante ans, prit cette fois un tel goût pour son association qu'il la transforme en une liaison discrète qui dura dix ans, de 1958 à 1968.

Tout ce temps, la vaste maison de Beverley-Hills, nichée dans la verdure du quartier du *Bel Air*, avait été gérée par sa mère, qui l'habita avec lui jusqu'à ce qu'elle s'éteigne en 1972, à l'âge de quatre-vingt-seize ans. Fred vécut là en respectant *ne varietur* ses disciplines personnelles : lever à l'aube, extrême frugalité, exercices modérés, fortes doses de sommeil. Quant à la vie au grand air, qui était son antidote contre le confinement des studios, il la consacrait au *turf*. Il avait même élevé des pur-sang dans son ranch de la vallée de San-Fernando et un étalon, le fameux *Triplicate*, lui rapporta des gains rondelets.

C'est sur l'hippodrome de Saratoga que Fred Astaire devait rencontrer la dernière compagne de son troisième âge, Robyn Smith. Par un retour du destin, l'intermédiaire qui parraina la rencontre fut Alfred Gwynne Vanderbilt chez qui Fred avait fait la connaissance de sa première femme. Robyn Smith, femme-jockey, était la « première monte » de l'écurie d'Alfred Vanderbilt. Celui-ci y tenait tant qu'il avait été jusqu'à lui proposer le mariage, projet sans cesse remis. Cette amazone, qui jurait comme un palefrenier, n'avait jamais entendu chanter ni vu danser l'illustre Fred Astaire. Néanmoins, le sourire charmeur produisit son effet et Robyn s'empressa de larguer son richissime propriétaire. Après huit ans de vie commune dans une situation irrégulière que par miracle les commères d'Hollywood respectèrent, le couple eût le désir de légitimer son union. La mariage dans l'intimité eut lieu le 23 juin 1980. La différence d'âge – quarante-trois ans – laissa Fred Astaire parfaitement indifférent.

Cet octogénaire à l'éternel printemps donna l'exemple en effet de ne jamais faire mystère de son âge. « *Les annuités pour moi n'ont pas la moindre importance* », disait-il.

Admirable optimisme d'une génération où chacun pouvait penser que le lendemain serait meilleur et que vivifièrent sans cesse pour le séducteur du *tap-dance* les assiduités de femmes jeunes et belles.

OLIVIER MERLIN.

Culture

« The Big Easy », de Jim McBride

Les nuits de la Nouvelle-Orléans

Jusque-là lauréat de festivals marginaux, Jim McBride prouve, avec son dernier film, sa foncière originalité.

Un voyou sans envergure est mort une nuit, de mort évidemment violente, et qui sera suivie de beaucoup d'autres. Il y aura des cadavres étalés sur les pavés moites des rues, on en trouvera qui flotteront dans l'eau croupie, entre les piliers du port : règlements de comptes à la Nouvelle-Orléans.

The Big Easy, le film de Jim McBride, tourne autour d'un trafic de drogue, avec malfrats pittoresques, flics corrompus, jeune lieutenant fringant et blonde Julie. Idylle, coups, et larmes de vrai chagrin. Mais ce n'est pas un polar comme les autres, – *le Journal de David Holzman, Glen and Randa, A bout de souffle n° 2*, – car Jim McBride, cinéaste discret, est un auteur foncièrement original. Jusqu'à présent et à son corps défendant, un lauréat de festivals marginaux – Mannheim, Pesaro...

Non seulement *The Big Easy* a obtenu le Grand Prix de Cognac, mais il a été aussi présenté au Festival du nouveau cinéma américain, organisé par Sundance, la fondation de Robert Redford.

Et là, comme dans un conte de fées, David Puttnam – le magnat de Columbia – voit le film, l'aime, veut le distribuer. Il propose un contrat à Jim McBride, qui espère signer avant la sortie, parce que, au cas où les recettes ne répondraient pas à l'attente, il ne se fait pas d'illusions, les portes de Hollywood resteront fermées. Et il a vraiment envie depuis toujours de travailler pour une major.

Le défi l'amuse, le tente. Il n'a pas choisi la marginalité, ce sont les autres qui l'ont confiné dans les circuits confidentiels.

Cette fois, avec son polar, il peut en sortir. Un bon polar comme à la télé, une histoire de ripoux, plus la touche McBride : une douce ironie, une sorte de poésie perfide qui agit comme un filtre, qui décale, modifie la vision, pousse les personnages et les paysages aux frontières du miroir, juste avant de le traverser, et déjà l'autre côté est là, laissant entrevoir les images troubles de l'enfance.

Dans le scénario original, l'histoire se passait à Chicago, ce qui a paru trop évident à Jim McBride. Il l'a donc transplantée à la Nouvelle-Orléans – « the Big Easy » est le surnom de la ville, comme « the Big Apple » celui de New-York, et dans la conversation, ça se sous-titre : *« laissez aller »*. Lui aussi – en même temps que Jim Jarmush ou Alan Parker – subit la fascination du Sud nonchalant, et des vieilles rues, des maisons rongées par l'humidité, par les miasmes d'un passé ancien riche. La Nouvelle-Orléans est comme Venise – où Jim McBride tournera sûrement, un jour.

Musique cajun

Mais le film, de toute façon, ne se veut pas documentaire et se termine sur une pirouette en forme de happy end. Il est réaliste comme une chanson est réaliste. Ce n'est pas un hasard si la musique tient un rôle primordial dans le cinéma de McBride. Elle installe le climat, accentue l'émotion en même temps qu'elle donne la distance du jeu. Ici, le climat est dominé par la musique des cajuns, ces drôles de valses acides, formidablement dansantes, anachroniques, et qui traînent dans les courbures des accordéons la nostalgie des émigrés, de leur mémoire qui bégaie, de leurs secrets qui surnagent.

Il y a le drôle de langage cajun, où parfois s'attrappe un mot vaguement français, et l'accent lascif des gens de la Nouvelle-Orléans, dans lequel on ne saisit rien du tout ! Mais ces gens sont truculents, charnels, blasés comme les descendants d'un vieux peuple à qui tout est déjà arrivé, rêvant de finir tranquillement leurs jours en famille grâce à leur argent mal acquis. Ils sont vifs à la violence, prompts à l'amour, et les acteurs sont magnifiques : Ned Beatty, flic bedonnant, faussement bonnasse, Charles Ludlam, avocat équivoque, Ellen Barkin, la Julie blonde – une Grace Kelly coincée et qui s'adapte, – Grace Zabriski, la maman pomponnée du jeune lieutenant fringant...

Le jeune lieutenant fringant – Dennis Quaid – est le héros type de Jim MacBride : un mâle rigolard et enfantin, gavroche, frimeur, dragueur, ébloui par le fric et les fringues – il s'habille comme un maquereau marseillais, – mais malin forcément. Il est juste un peu corrompu, c'est presque une tradition. Il se reprend parce qu'il a peur et qu'il est écœuré, mais un jour ou l'autre, il recommencera, c'est sûr. Il a l'air tellement fripouille, et il est tellement séduisant avec sa manière traînante de prononcer « chère »... Il est pour beaucoup dans le charme du film.

COLETTE GODARD.

Le troisième Printemps du théâtre

Indignités

Le Festival des jeunes compagnies s'annonçait bien. Pourtant, il accumule les mauvaises surprises. Le vilain temps s'en prend aux planches.

On attendait beaucoup – trop ? – du troisième Printemps du théâtre de Paris. Après deux années de mise en train, plus ou moins réussie, cette troisième édition d'un concours réservé aux jeunes compagnies françaises s'annonçait, sur le papier et par la voix de ses promoteurs, intéressante. Moyens accrus, qualités des lieux d'accueil, variété des auteurs et des metteurs en scène, tout faisait que, enfin, « on y croyait ».

Plus dure est la déconvenue. Après un démarrage cocasse place Saint-Germain-des-Prés, où la compagnie toulousaine Le Phun avait entrepris une polyculture intensive pour le plus grand plaisir de Parisiens en mal de chlorophylle, le Théâtre du Binôme présentait à La Cigale un spectacle insolite pour quatre-vingts comédiens qui, pour n'être pas parfaitement maîtrisé, avait le mérite du courage et de l'invention.

Puis sont venus les spectacles d'Hector Zazou à la Grande Halle de La Villette, et de Philippe Auger au Petit Rond-Point. La *version définitive* et sa débauche de moyens plus ou moins sophistiqués nous avaient beaucoup ennuyés, et le sommeil nous prit à rencontrer *Marion*, jeune femme ennuyeuse née de l'imagination d'un auteur trop inexpérimenté.

Depuis, nous avons vu, sans en rendre compte ici, *Chesterfield*, spectacle musical de François Debary par le théâtre Charnière d'Amiens, et *Hamlet, les adieux au théâtre*, d'Yves Fravéga, par la compagnie Le Biscuit qui craque. Tant pis pour le vilain jeu de mots, mais le critique a craqué lui aussi. Voilà deux « choses » qu'on voudrait ne pas avoir vues. Le chesterfield est un grand divan sur lequel repose, dans un tableau de Soutine, un groom. François Debary s'en est inspiré pour écrire ce qui aurait pu être une fresque de la vie d'un hôtel et de ses habitants durant les années 30.

Au Bataclan – le choix du lieu est la seule bonne idée de cette production, – on assiste confondu à un spectacle rendu inaudible par le recours à des micros, reliés à la plus mauvaise sono qu'on puisse imaginer, dans lesquels s'époumonnent des comédiens dont le metteur en scène a tué jusqu'à la plus petite parcelle de personnalité. Le chesterfield est reconstitué par un amas gonflable de plastique rouge, seul décor de la pièce, objet le plus laid que l'on ait pu voir de longue date. Du coup, le texte, qui n'est pas inepte, lui, passe à quinze mille mètres au-dessus de nos têtes dans un grésillement digne d'une fête aérienne, augmenté de la cacophonie de deux orchestres qui interprètent la musique inexplicable de François Grandsir.

Au Théâtre de la Bastille, le fond du fond est atteint avec l'*Hamlet* le plus sot que l'on puisse imaginer, servi sur un plateau fangeux par une troupe hirsute et vociférante. Ces *Adieux au théâtre* seraient, selon leurs promoteurs, une descente des Marx Brothers au royaume du Danemark. Laissons les frères en paix et oublions ce spectacle imbécile, une indignité.

Devant une telle avalanche de mauvaisetés, de méchants coups portés au jeune théâtre, nous avions opté, depuis *Marion*, pour la grève de la plume. Tous comptes faits, c'eût été, sinon de la lâcheté, de la complaisance. Il vaut certainement mieux que les choses soient dites et que les instigateurs du Printemps du théâtre de Paris, à l'avenir, prennent le temps et les moyens d'arpenter les scènes de France où, forcément, on ne fait pas cet ersatz, ce cauchemar de théâtre qu'ils nous proposent cette année.

Il ne reste qu'à espérer, et l'on a de bonnes raisons pour cela, que l'ultime spectacle de ce festival, *Leurre H*, présenté à la salle Gémier de Chaillot, vienne nous sauver du naufrage. Construit par Abbes Zahmani, jeune comédien remarqué l'an passé dans *l'Avare* mis en scène par Roger Planchon, autour de l'excellente danseuse Mathilde Monnier, il a de bonnes armes pour cela, le goût vert de l'espérance.

OLIVIER SCHMITT.

★ *Leurre H*, salle Gémier, à 20 h 30, du 23 au 27 juin. Tél. : 42-96-82-00.

DIGRESSIONS, par Bernard Frank

Contribution aux états généraux de la sécurité sociale

1 *Un homme sans sécurité*

Je suis né assez tardivement en 1929, et, de ma naissance jusqu'aux alentours des années 50, pour une raison ou une autre, j'ai été privé de sécurité sociale. Ma santé n'a jamais vraiment dû s'en remettre, mais c'est un fait que j'ai survécu à cet état jusqu'à ma vingtième année. Ce n'est que pendant le temps trop bref où j'ai été étudiant que j'ai connu la courte joie d'en faire enfin partie. L'ennui, c'est que je m'inscrivais aux facultés plus pour rassurer mes parents que pour passer des examens. Mes parents dans leur bonté feignaient d'être dupes de mes occupations.

La sécurité sociale, qui pourtant à l'époque n'était pas encore écrasée par les charges, les responsabilités qui sont les siennes aujourd'hui, qui était alors une toute jeune femme légère et court-vêtue et non cette vieille dame hagarde qu'elle est devenue sous le choc d'un mari alcoolique et d'innombrables maternités, ne s'en laissait pas conter aussi facilement. Si, au bout de deux années consécutives, l'on n'avait pas passé d'examens, aussitôt, tout étudiant que l'on fût, l'on ne bénéficiait plus de ses faveurs, la sécurité sociale vous excluait de son cercle enchanté ! Et comme je vous l'ai déjà dit, je suis plus vite devenu chroniqueur dans des revues ou des journaux considérables, écrivain même, que licencié en philosophie, diplômé des langues orientales ou docteur en droit.

Sartre résumait assez bien la situation dans une formule dont nous avons perdu le secret : *« Que faire de vous qui ne travaillez pas pour écrire, mais qui écrivez pour ne pas travailler ? »* Pour dire comment les choses ont changé : dans ces temps vraiment éloignés, quand un très jeune homme sans fortune devenait écrivain, de ne plus être de la sécurité sociale était le cadet de ses soucis. Pas un instant il ne se demandait s'il y avait des organismes où il aurait pu s'inscrire pour tenter de pallier cette honteuse carence.

Non seulement nous vivions à l'écart de la santé, mais de l'URSSAF, et même, je le crains, des finances. Nous n'imaginions pas qu'à deux pas de nous existait un monde où chacun capitalisait des points précieux pour sa retraite. Je crois qu'avec nos idées d'alors (ou plutôt notre absence d'idées) nous aurions épouvanté les libéraux les plus sauvages du *Fig-Mag* ou de l'école de Chicago. Ceux-là, quoi qu'ils prétendent, sont pour une société plus juste où les cheminots, les aiguilleurs du ciel, les gaziers, n'insultent pas du haut de leurs privilèges la misère des pauvres riches qui vivent dans l'attente toujours incertaine de toucher les dividendes de leurs coupons, qui risquent la ruine en plaçant la forme naturelle, cristalline et allotropique de leurs carbones chez Chaumet. A la vue de leurs diamants réduits en poussière, ils ne peuvent que s'écrier : *« Il n'y a plus de justice, place Vendôme ! »*

Après plus d'un quart de siècle de maquis, c'est grâce à Giscard d'Estaing que j'ai retrouvé mes droits à la santé. Jusqu'en 1976, jusqu'à la création de l'AGESSA, j'avais bricolé comme j'avais pu avec mes maux, achetant médecines et drogues au prix coûtant et ignorant tout de mon bonheur caché. Les trop rares fois où j'ai utilisé les services éclairés de l'Assistance publique, autrement dit de l'hôpital, j'avouais en rougissant au préposé qui en gardait l'entrée et la sortie ma qualité de nécessiteux, puisque l'administration ne dispose pas d'un autre terme pour ceux qui, sans en avoir les moyens, ont confié leur existence à cette grâce de Dieu un peu épuisante que sont les grandes vacances.

2 *Les chèvres de M. Séguin*

Depuis dix ans, je me suis rattrapé dans la mesure du possible. Pour que ma panoplie de citoyen conscient et organisé soit au complet, il ne lui manque que la carte nationale d'identité et d'électeur. Patience ! Choisy-le-Roi ne s'est pas fait en un jour. Depuis dix ans, je n'écris pas une ligne qui ne soit taxée en vue de futurs avantages. Si je poursuis à ce rythme infernal, quand j'aurai quatre-vingt-dix ans, c'est sans souci que je pourrai envisager l'avenir.

D'être passé sans transition d'un monde où l'Etat m'assistait peu à celui où je fais mon possible pour l'aider me permet peut-être de considérer la sécurité sociale avec cette bienveillance amusée que l'on prête au Persan d'autrefois. Ma situation de salarié relativement récente et mon grand âge m'épargnent ces crises de rage qu'éprouvent à juste titre ces hommes et ces femmes particulièrement exposés aux coupes claires de l'Etat prédateur, et qui mériteraient l'hommage rendu par Churchill à cette poignée d'aviateurs qui ont sauvé l'Angleterre en 1940 !

Dans la clairière insoutenable où leurs revenus sont exposés, ces salariés tiennent à bout de bras l'honneur fragile de la sécurité sociale. Plus que les députés de la majorité qui poussent le ridicule jusqu'à désavouer leur ministre lors d'une nuit confuse à l'Assemblée nationale, telles des beautés que l'on arrache à leur premier sommeil, ces salariés silencieux avec leurs bulletins de paie sont les chèvres héroïques de M. Séguin ! Plus qu'à la lourdeur des prélèvements, je suis sensible au fait que, telle la ligne Maginot, cette couverture est pleine de trous inadmissibles. Pierre Drouin le notait ici même : les plus défavorisés n'en bénéficient pas. Ou, s'ils en bénéficient, c'est au prix de contorsions inimaginables, humiliantes. Ce n'est déjà pas drôle de frôler la misère et même d'être miséreux, ça l'est encore moins de devoir exposer dans le détail, avec un soin maniaque, les attendus de sa détresse qui justifieront l'octroi de subsides chichement alloués et qu'un chouia de trop, une générosité intempestive, peuvent supprimer d'une année à l'autre.

Quand tout va mal dans les sondages pour nos hommes politiques, quand, de l'inflation au déficit de notre balance commerciale extérieure en passant par le chômage, le rouge est mis, il faut voir avec quel air gourmand ils évoquent le sort des personnes âgées les plus démunies, ce qu'elles touchaient quand ils sont arrivés au pouvoir et le bond en avant prodigieux qu'ils leur ont fait faire. Et nous-mêmes, nous hochons la tête avec satisfaction : « C'est une jolie somme. Pour des personnes sans responsabilité, qui n'ont pratiquement rien à payer de leurs poches, elles ne doivent pas s'ennuyer... » En néophyte du contrat social, ce que j'admire le plus chez mes compatriotes, ce n'est pas leur exaspération devant les sommes à verser, c'est leur patience devant le rituel de la machinerie. Que, depuis plus de quarante ans, ils acceptent encore d' *« attester sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés »* sur le volet de facturation du pharmacien. Comment de grands garçons et de grandes filles jusqu'à un âge avancé, jusqu'à leur mort, peuvent coller sans éclater de rire, avec un soin maniaque, des dizaines, des centaines, des millions de vignettes dans l'ordre de la prescription sur ladite feuille.

C'est que les terribles services spéciaux de la sécurité sociale ne croient ni à la parole d'honneur du patient, ni à leurs propres menaces (amendes ou emprisonnement selon l'article 150 du code pénal), ni à l'ordonnance du médecin, ni à la facturation du pharmacien, ni même à son cachet ! C'est en détachant les vignettes et en les collant à la sueur de son front que le malade se *purge* de son mal. Je ne croirai au progrès de l'humanité que lorsque les états généraux de la sécurité sociale, convoqués avec tant d'imprudence par MM. Chirac et Séguin, auront aboli dans la nuit du 4 août 1987 l'ignominieux et dangereux collage (oui, dangereux : le professeur Z de la faculté de N ne m'a pas caché que les employés de la SS risquaient d'attraper le SIDA en touchant de trop près les feuilles de maladie déjà contaminées par la salive du *patient) des vignettes* !

M'étant élevé, il y a quelques années déjà, contre ce collage dégoûtant qui réduit l'homme à l'état de bête, une dame charmante, que je soupçonne d'appartenir à la Sécurité, en avait pris la défense en ces termes : ce serait le seul moyen d'éviter la fraude. La bonne blague ! Croit-on que le monstre qui passe outre aux barrières déjà signalées (parole d'honneur, amendes, prison, pharmacien, médecin) éprouverait du remords à fabriquer de fausses vignettes ? La vérité, c'est que ce collage *occupe*. Non seulement il est « productif » d'emplois, mais il distrait. La victime est complice du bourreau. On colle des vignettes comme on collectionne des timbres. Quant au préposé à la Sécurité, quelle jouissance pour lui quand il *détecte*, dans une feuille de maladie comme il les aime, entièrement tapissée de vignettes, que sur les quarante, il en manque une !

3 *Sélection*

La Prostitution et la Police des mœurs au dix-huitième siècle, par Erica-Marie Benabou, présenté par Pierre Goubert (chez Perrin, 150 F). Une somme exhaustive sur la question par une sévrienne disparue en 1985. C'est vraiment très riche.

La Chinoise d'Eric Holder (Le Dilettante, 11, rue Barrault, 55 F). Ce jeune écrivain de *Nouvelles du Nord* et de *Manfred ou l'hésitation* (Le Seuil) nous entraîne avenue de Choisy...

La Terreur de Gérard Guégan (Grasset, 88 F). L'occasion de faire le point avec ce « roman cruel » sur l'un des écrivains les plus singuliers de sa génération.

Un prolétaire au Figaro (de Pierre Brisson à Robert Hersant) de Michel-P. Hamelet (Grasset, 130 F). Un solide document. Un vieil air d'autrefois. Cinquante ans qui ne cassent rien. M. Bergeron au *Figaro* !

Seule la vérité blesse d'André Giresse et Philippe Bernert (Plon, 120 F). Ce mauvais titre ne doit pas vous décourager. En fait, passionnant.

LETTRES

L'Académie française décerne ses grands prix

L'Académie française vient de proclamer ses grands prix, à l'exception du Grand Prix de la francophonie, du Grand Prix de littérature et du Grand Prix du roman, qui, comme le veut la tradition, seront décernés au cours de l'automne. En voici la liste :

Prix du rayonnement de la langue française, médaille de vermeil, M. Gabriel de Broglie pour *le Français pour qu'il vive* (Gallimard) (*le Monde* daté 8-9 février), et MM. Josué Montello, ambassadeur, délégué du Brésil auprès de l'UNESCO et Hermann Van Roijen, ancien ministre des affaires étrangères des Pays-Bas.

Grand Prix de poésie : 100 000 F; M. René Tavernier pour l'ensemble de son œuvre.

Premier prix Gobert (histoire), 50000 F, M. Pierre Grimal pour *Ciceron* (Fayard) (*le Monde* du 5 décembre 1986).

Deuxième prix Gobert (histoire), 30000 F, partagé entre M. Pierre Antonetti pour *Sanpiero, soldat du roi et rebelle corse* et M. Louis-Eugène Mangin, pour *le Général Mangin*.

Prix de philosophie, 50000 F, M. Jacques Ruffié pour l'ensemble de son œuvre. Prix de la biographie, 50000 F, Mme Dominique Bona pour *Romain Gary*. (Mercure de France) (*le Monde* du 3 avril).

Prix de la critique, 50000 F, M. Milan Kundera pour *l'Art du roman* (Gallimard) (*le Monde* du 21 novembre 1986).

Prix de l'essai, 50000 F, à Paule Constant pour *Un monde à l'usage des demoiselles* (Gallimard) (*le Monde* du 27 mars).

Prix de la nouvelle fondation Le Métais la Rivière fils, 50000 F, M. Louis Calaferte pour *Promenade dans un parc* (Denoël) (*le Monde* du 3 avril).

Prix d'académie, médaille de vermeil : M. Jean Autin pour *Foch*. Trois prix de 20000 F chacun, Mme Annie Guitton pour ses travaux sur Jules Romains; M. Edouard Augremy pour ses travaux sur la littérature du dix-huitième siècle; M. Roger Judrin, pour l'ensemble de son œuvre.

Prix du théâtre, 50 000 F, M. Remo Forlani pour l'ensemble de son œuvre. Médaille d'argent, M. Jean-Claude Brisville pour *L'entretien de M. Descartes avec M. Pascal le jeune*.

Prix du cinéma, M. François Reichenbach pour l'ensemble de son œuvre.

L'Académie a en outre décerné l'ensemble de ses prix de poésie, de littérature, de philosophie morale et sociologique et d'histoire.

J.-M. D.

● **Le prix de la francophonie Richelieu-Senghor.** – Patronné par le Cercle Richelieu de Paris et l'ancien président du Sénégal, ce nouveau prix a été décerné à Mme Adéla Réta, ministre uruguayen de l'éducation nationale et de la culture, qui a rétabli l'enseignement obligatoire du français dans les écoles de son pays.

Culture

A Venise, au palais Correr

Matisse tel quel

Avait-on mieux vu Matisse jusqu'alors ? Avec près de trois cents pièces, dont la totalité des sculptures, une nouvelle vision de l'œuvre et du peintre

L'idée est séduisante : exposer Henri Matisse dans la ville des Bellini et de Véronèse. Qui, mieux que le « fauve », serait à sa place dans la cité des coloristes et des décorateurs ? Peu de peintres du XXe siècle, hormis naturellement l'autre, Picasso le jupitérien, rival et camarade de Matisse, bien peu même supporteraient l'épreuve sans fléchir.

Matisse, lui, en sort indemne. Non point blessé, ni grandi sans doute – est-ce possible alors que sa réputation est à son paroxysme ?, mais un peu changé. Changé parce que dépouillé en grande partie du pesant costume de fondateur et de grand prêtre du moderne dont on l'affuble d'ordinaire. Et changé parce qu'il devient dès lors plus aisé de l'observer tel qu'en lui-même, comme hors de son temps, presque comme un Vénitien du XVIe siècle.

Le moyen est infaillible pour qui veut connaître les obsessions du peintre, les emportements du sculpteur, les tergiversations du dessinateur, ses illuminations comme ses moments de faiblesse. A Venise, c'est un Matisse à nu qu'il faut voir, parce qu'il n'est pas le lieu qui contraigne davantage un artiste à la sincérité que cette ville saturée d'œuvres.

Pierre Schneider, maître d'œuvre et préfacier de l'exposition, a su tirer parti de l'occasion. Loin de chercher à recommencer au palazzo Correr ce qui avait été accompli à Paris et à Zurich, des expositions historiciennes et spectaculaires, il a tout conçu autour de quelques idées-forces et de quelques thèmes essentiels : l'Italie naturellement, la danse, l'intimité des portraits, la sculpture.

A l'aide de prêts consentis par les héritiers du peintre, prêts qui révèlent des toiles inconnues, et d'autres de musées américains et français, il a composé « son » portrait de Matisse, lequel a toutes les apparences de la vérité. Résultat : une galerie d'une belle densité, dont l'on regrette qu'elle ne vienne pas à Paris plus tard, comme l'on regrette l'indifférence dont, semble-t-il, ont fait preuve les responsables français de la culture, qui n'ont pas jugé bon de soutenir l'initiative de l'Assessorat vénitien aux beaux-arts.

Matisse à nu, donc. Les œuvres de jeunesse, pour la plupart inédites, ne dissimulent rien des malheurs et désordres d'un peintre de trente ans qui, en 1900, ne sait trop à quel maître se vouer et balance entre post-impressionnisme et nabisme, entre Gauguin et Signac, Cézanne et Van Gogh, gâche ses toiles à trop les reprendre ou les laisse inachevées, faute de savoir comment poursuivre. On sait le dénouement : le fauvisme, le scandale rassurant de 1905, la révolution enfin rejointe, la carrière d'incendiaire enfin lancée.

Et interrompue si vite. Le fait se vérifie mieux que jamais à Venise : Matisse ne cesse de se renier, fût-il devenu célèbre et vénérable. De salle en salle, cette incertitude inavouable du peintre se révèle progressivement. Est-il « fauve », le « fauve » par excellence, que Matisse s'inquiète du cubisme, des statuettes nègres, qu'il tente d'introduire dans ses natures mortes, et des géométries dont il veut alors renforcer ses portraits.

La tâche de couleur sur le blanc du mur

Après-guerre, après une seconde période faste, celle d'entre 1915 et 1917, nouveau bouleversement. L'auteur de l'admirable *Italienne* de 1915 du Guggenheim doute encore. Il peut céder à la facilité, au mauvais goût des odalisques et des intérieurs niçois – bien peu nombreux à Venise, il est vrai. Il peut et doit plutôt demeurer dans sa logique de simplification et de frontalité, mais ne le peut qu'à condition de sacrifier ses scrupules de peintre réaliste, d'héritier de Chardin.

Cette querelle, l'accrochage nous suggère de la croire réglée simultanément par l'invention des gouaches découpées et par l'avènement d'un Matisse monumental, celui de la *Danse* de la fondation Barnes (représentée par une impressionnante série d'études et esquisses), celui des projets décoratifs de la *Fenêtre à Tahiti* ou de la *Nymphe dans un bois*. Plus question alors, quand il faut travailler à l'échelle du mur, de s'inquiéter du détail ou de sacrifier à un rendu conventionnel : il faut aller au schéma, à la forme abstraite, au motif, à la tache de couleur sur le blanc du papier ou du mur.



Fenêtre à Tahiti (1935). Nice, musée Matisse.

La démonstration est efficace. D'une part, elle a le mérite de mettre en valeur une fraction de l'œuvre peu étudiée encore : celle qui s'étend des années 30 jusqu'à l'aboutissement de la chapelle de Vence. De l'autre, elle laisse entendre que le peintre était réellement « fait pour ça », pour des images teintées d'allégories ou de symboles aux dimensions si vastes qu'elles exigeaient une architecture entière.

Que, dans cette perspective, Matisse ait étudié d'après Pollaiolo la posture de ses faunes ou regardé plus qu'il ne l'a reconnu vers Michel-Ange ne peut surprendre. L'Italie de Matisse, ce serait celle des spécialistes de la paroi, des fresquistes, primitifs ou non, décorateurs épris de grands effets. Ce qui ne signifie pas pour autant qu'il a renoncé à se vouloir aussi le continuateur des Hollandais, mais qu'un combat s'est livré à l'intérieur de son inspiration, combat gagné *in extremis* par le Sud et son éloquence noble.

Celle-ci, naturellement, s'accommode mieux de l'enthousiasme que de la froideur. Aussi Matisse, bon élève du symbolisme en la matière, a-t-il cultivé avec constance les thèmes idylliques, les rondes dans un pré, les nymphes qui se laissent bousculer sans trop crier au viol, les modèles aux formes rondes. Fruits et fleurs accompagnent ces motifs avec une régularité digne des ornementistes italiens. Tout fleurit donc et danse ; il semble qu'aucun drame n'ait la moindre prise sur cet art saisi par la manie du bonheur. Aussi arrive-t-il qu'il laisse un goût de lassitude.

Création vive et violente

Du moins le laisserait-il s'il n'y avait la sculpture. Ah les Jeannette qui se transforment au fil des études ! Délivré de tout souci d'orthodoxie quand il modèle, Matisse n'est peut-être jamais plus pleinement profond et complet que quand il travaille à un torse ou à un portrait dans le volume.

Avoir réuni la collection complète de ses fontes à Venise, c'est donner à penser qu'une moitié, et pas négligeable, de son œuvre demeure encore à reconsidérer... Et c'est ajouter aux plaisirs de l'analyse parfois très méthodique que procurent sa peinture et ses dessins, les plaisirs les plus immédiats d'une création vive et violente. On peut imaginer qu'à la vue de ces têtes lourdes et anguleuses, Verrocchio, l'auteur du condottiere Colleoni, à quelques canaux du palais Correr, aurait reconnu pour sien ce sculpteur farouche, Matisse.

PHILIPPE DAGEN.

★ Palais Correr, place Saint-Marc, tous les jours sauf mardi de 9 h 30 à 19 h 30, jusqu'au 18 octobre. Un catalogue très richement illustré et superbement mis en page sert de bréviaire à l'exposition. (248 pages, 30 000 lires.)

● **Record de vente pour un mobilier du vingtième siècle.** – Une table de salle à manger et huit sièges, signés par l'architecte américain Franck Lloyd Wright, ont atteint, le samedi 20 juin, le prix de 540 000 dollars (environ 3,2 millions de francs), lors d'une vente chez Christie's, à New-York. C'est la somme la plus élevée atteinte par un mobilier du vingtième siècle, le précédent record ayant été atteint par une table de jeu et des chaises de Dunand (440 000 dollars).

MUSIQUES

Le Concours Borciani de Reggio-Emilia

Histoire de quatuors suisses

Inévitables pour les jeunes artistes, les concours sont pour les mélomanes la chose la plus excitante du monde, et parfois la plus irritante. Le Concours Borciani vient d'en donner encore la preuve.

Paolo Borciani et son Quartetto Italiano ont laissé un souvenir inoubliable, et leurs interprétations (de 1945 à 1980) restent les références d'un art latin du quatuor, vif, souple, coloré, tragique et visionnaire (1). Pour célébrer, deux ans après sa mort, la mémoire de ce violoniste qui fut aussi un grand professeur, sa ville natale, Reggio-Emilia, a instauré un concours de quatuors à cordes d'une ampleur exceptionnelle, confié à un jury qui comprenait, outre Elisa Pegreffi, l'épouse de Borciani et second violon du Quartetto Italiano, des membres fondateurs de quelques-uns des ensembles les plus célèbres d'aujourd'hui : les Quatuors Alban-Berg, Amadeus, Lassalle, Smetana et Tokyo. Et ce concours prestigieux offrait aux vainqueurs 25 millions de lires (125 000 FF), ainsi qu'un minimum de quarante concerts à travers l'Europe.

Dans le cadre ravissant du Teatro Valli, un petit Fenice scintillant de mille dorures comme autant de diadèmes sur le front des loges cramoisies, et devant le décor idéal d'une campagne romaine à la manière de Poussin, vingt formations d'Europe, d'Amérique et d'Asie se sont affrontées fraternellement pendant cinq jours. Les programmes copieux embrassaient toute la littérature du quatuor, de Boccherini à Nono, et ils ont révélé chez la plupart une haute technicité, notamment lors d'exécutions plus brillantes les unes que les autres des œuvres de Bartok et de Berg. Mais, comme on le voit souvent aussi dans les concours de piano, le nombre de vrais musiciens a paru beaucoup plus limité.

On a été d'autant plus étonné des décisions prises par un jury groupant tant de sommités, qui ont tout de suite éliminé quatre quatuors anglais, dont trois promettaient beaucoup (Duke, Apollo et Hanson), et le Quatuor Hugo-Wolf (RFA), second prix, premier nommé, du récent concours d'Evian, des instrumentistes d'une grande finesse et d'une belle virtuosité. Puis quatre quatuors américains passaient d'un coup à la trappe, laissant en présence pour la finale cinq formations de niveaux divers.

Le quatuor japonais Halley, puissant et harmonieux certes, mais besogneux et trop placide, ne valait certes pas beaucoup d'ensembles éliminés. Le Quatuor Nasdala (RDA, prix d'interprétation de la musique française à Evian en 1983), aurait mérité une distinction pour ses impeccables exécutions du *5e quatuor* de Bartok et du *Quatuor* de Berg, avec un Brahms flamboyant et lyrique, bien qu'il ait semblé dans Beethoven rester un peu à la surface du texte. Et le Quatuor Shanghai (Chine populaire, mais fixé aux Etats-Unis) donnait les plus beaux espoirs avec un *Troisième*, de Bartok fulgurant, un Debussy, un Beethoven et un Brahms inégaux mais passionnés, des sonorités superbes, un style encore un peu fruste qui devrait mûrir rapidement.

Les passions se sont polarisées autour de deux ensembles suisses, l'un alémanique (avec une altiste américaine de haute qualité), l'autre romand. Le premier, le Quatuor Carmina, qui n'avait pas obtenu de récompense au récent Concours d'Evian, a frappé d'emblée un grand coup avec une interprétation merveilleuse du *Quatuor*, de Ravel, confirmée en finale par un Haydn charmant, qui ne pouvait compenser un certain manque de caractère dans les œuvres plus exigeantes, Berg, Brahms et Beethoven, jouées de manière assez sèche et convenue, manquant d'étoffe et de grand lyrisme.

En revanche, le Quatuor Sine Nomine (grand prix et prix de la presse à Evian en 1985), très sûr mais un peu en demi-teinte lors des premières épreuves, a atteint son plein épanouissement dans les *Dissonances*, de Mozart et le *8e quatuor*, de Beethoven, montrant une ampleur de style, une richesse de sonorités, un sens de la musique intérieure, une flamme et une souplesse toutes latines, qui auraient, selon Elisa Pegreffi, enchanté Paolo Borciani. Ils ont remporté de haute lutte le prix spécial du jury de la presse, mais le jury de techniciens, empêtré dans des opinions irréductibles, n'a pu se mettre d'accord que sur un deuxième prix décerné... au Quatuor Carmina. Je ne doute pas pour ma part que les musiciens romands du Sine Nomine porteront très haut la renommée du concours Borciani.

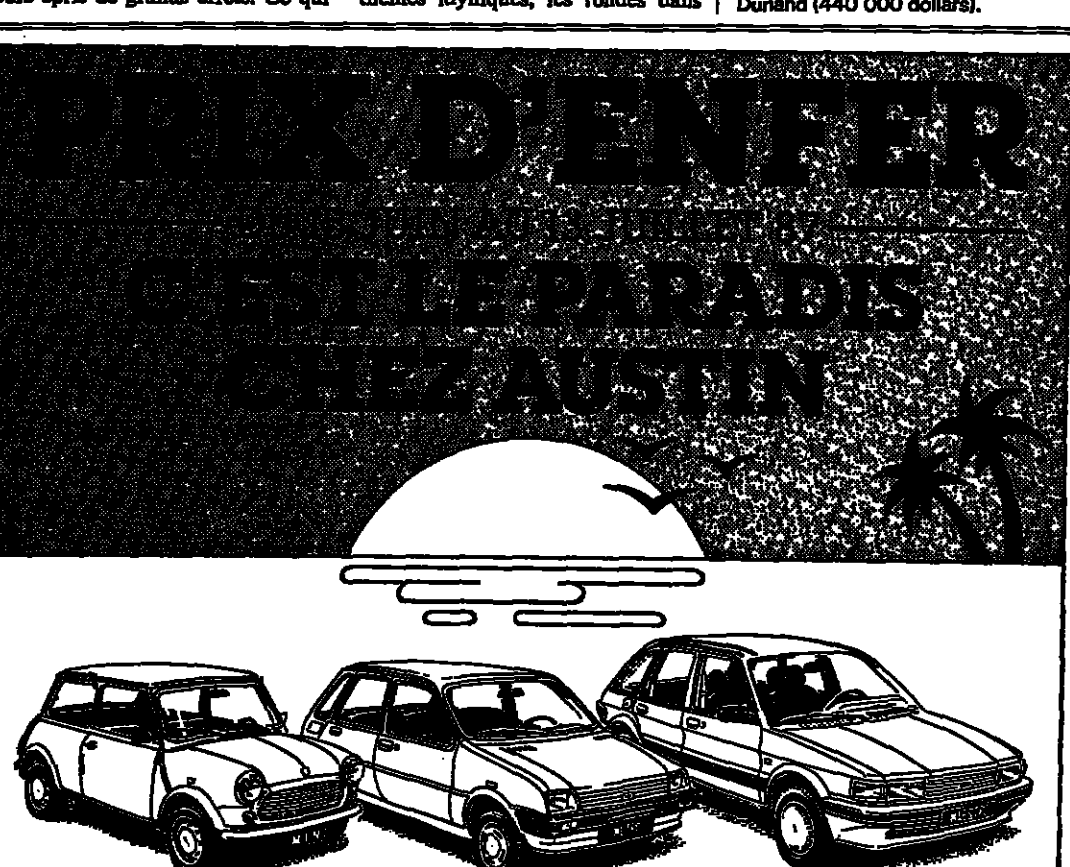
Triste fin, tout de même, pour une manifestation de si haut niveau, magistralement organisée par Guido Borciani en l'honneur de son frère. Mais l'on a souvent observé le danger de remettre le jugement de ces épreuves musicales à des spécialistes, si éminents soient-ils, qui représentent, *nolens volens*, des sensibilités, des écoles, voire des clans et des intérêts particuliers.

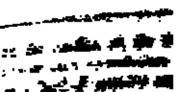
JACQUES LONCHAMPT.

(1) Elles sont actuellement rééditées en disques compacts, notamment les intégrales des quatuors de Beethoven et de Mozart.

Meslay sans Richter

Le pianiste Sviatoslav Richter vient d'annuler le récital qu'il devait donner le 27 juin, à 12 heures, à la Grange de Meslay. Les médecins du grand interprète soviétique, âgé de soixante-douze ans, lui ont en effet interdit tout déplacement à la suite de l'intervention chirurgicale qu'il a subie à Helsinki. C'est la première fois depuis qu'il les a fondées, il y a vingt-cinq ans, que les Rencontres de Meslay devront se passer de Richter. Son concert ne sera pas remplacé.





Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES JEANNE, Théâtre Grévin (42-46-84-47), 20 h et 21 h 45.
PASSAGÈRE, Roseau Théâtre (42-72-31-41), 18 h 30.
LE MISANTHROPE, Roseau Théâtre (42-72-41-31), 15 h.
LA PASSION DE JOB, Essaïon (42-78-61-73), 20 h 30.
L'ÉPROUVETTE, Potinière (42-61-44-16), 20 h 30.
LA FIN ET LA MANIÈRE, Lucernaire (45-44-57-34), 22 h 30.
QUI HURLE DANS LA NUIT, Tristan-Bernard (45-22-08-40), 21 h.
FINIE LA COMEDIE, (47-45-64-69), 21 h.
HAMLET OU LES ADIEUX AU THEATRE, Bastille, (43-57-42-14), 21 h.
INVENTAIRE, Centre Pompidou, (42-77-12-33), 20 h 30.
MACBETH, Théâtre de la Phalène, (48-06-71-74), 20 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), 20 h : Jules César.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.
TEP (43-64-80-80), à 20 h 30 ; Fragment d'une pièce en train de s'écrire.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), à 18 h 30 : Le directeur de théâtre (Mozart), Orchestre national de Cannes-Provence-Alpes-Côte d'Azur.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ballet de Hambourg, John Neumeier.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri ; 22 h 30 : « Suzanne Lenglen », la diva du tennis.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), Afrique-s à Paris. Festival de musiques, danses, rituels ; à 20 h 30 : Guinée (le Bembeya Jazz national et le groupe de Fode Youla dit « Fode Marseille »).

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30, 21 h : Harold et Maude.
ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.
ASSOCIATION FRANCE-URSS (45-01-59-00), 19 h : Vladimir Maïakovski tragédie.
ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : Hamlet ou les Adieux au théâtre.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.
CARTOUCHERIE, Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : Les Heures blanches. Tempête (43-28-36-36), 21 h : Pas/Comédie.
CHATEAU ROUGE (42-52-44-94), 21 h : Les retrouvailles.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30 : Fleur de cactus.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Celluloïd.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet.
DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.
ESCALIER D'OR (voir Th. subventionnés).
ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit.
ESSAION (42-78-46-42), 18 h 30 : Récits aigres doux.
FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.
GAITÉ - MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do ! I Do !
GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.
GUICHET - MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phèles.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.
LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.
LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h : Moi zéro magnifique ; 22 h 30 : La fin et la manière ; II : 20 h : Le Petit Prince : 21 h 25 : Architruc.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.
MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.
MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.
POCHE (45-48-92-97), 20 h 30 : Coup de crayon.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 20 h 30 : l'Eprouvette.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles (prolongations).
SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.
SAINT - GEORGES (48-78-63-47), 17 h : les Seins de Lola.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : Beau Rivage.
STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres.
TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.
TH. DU ROND-POINT (42-56-60-70), Petite salle, les 17, 18, 19, 20, 23 à 21 h : Marion ; Maison internationale de théâtre, (D., L.), 21 h : Récital Petique F. Amaurial. Grande salle, les 22, 23 à 20 h 30 : Gagaku.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.
TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous. Théo et Vincent Van Gogh ; 22 h 30 : Le Horla.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin. 21 h : Qui hurle dans la nuit ?

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier service.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h 15 : Délire pour une femme presque seule.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : La vie est un grand toboggan ; 21 h 30 : Bufo : 22 h 30 : Des maux d'amour.

Opérettes Comédies musicales

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

Le music-hall

ESCALIER D'OR (voir th. subventionné.).
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42), 20 h 30 : Guinée.
LE MERLE MOQUEUR (45-65-12-43), 21 h 30 : P. Cany.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h 30 : Grand Music-Hall de Grèce.
TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37), 22 h : Sexteto Tango.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h : M. Saury.
CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Touching Home.
EXCALIBUR (48-04-74-92), 20 h 30 : Secret Talk.
MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44), 22 h : Hannibal Marvin Peterson.
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : L. Perico Ortiz.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), mar. 22 h : L. Trio.
PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59), 21 h : C. Luter Sextet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Trio Persi, Jafet, Ceccarelli.

Mardi 23 juin

PRINTEMPS DU THÉATRE A PARIS

Chaillot à 20 h 30 : LEURRE H. Bataclan : à 21 h : CHESTERFIELD. Théâtre de la Bastille, à 20 h : NEL SEGNO ; à 21 h : LES ADIEUX AU THÉATRE. Théâtre du Petit-Rond-Point à 21 h : MARION.

FESTIVAL DU MARAIS

Cave gothique de l'hôtel de Beauvais à 22 h : LES TRIBULATIONS D'UN CHINOIS EN CHINE. Centre Wallonie-Bruxelles à 20 h 30 : JACQUES ET SON MAITRE. Eglise Saint-Merri à 21 h 15 : Ensemble baroque de Limoges (Schutz, Biber, Monteverdi). TLP Dejazet à 20 h 30 : VERA CONSTANZO.

FESTIVAL DE LA BUTTE MONTMARTRE

Square Willette à 21 h 30 : LE CHANT DES LEMURES.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : l'Accroc-habitation.

Les concerts

MARDI 23 JUIN

Eglise Saint-Séverin, 21 h : J.M. Gamard, M. A. Malaquin (violoncelles), M. Frasca-Colombier, L. Paugam (violons) (Saint-Saëns, Schumann, Vivaldi).
C.C. suédois, 20 h 30 : H. Antoni (piano) (Mozart, Sinding, Ravel, Welin).
Centre Bösendorfer, 20 h 30 : V. Briel (piano) (Mozart, Beethoven, Schumann).
Auditorium des Halles, 21 h : S. Garcia (violon), A. Constantin (piano) (Mozart, Beethoven, Debussy).
Studio Regard du Cygne, 20 h 30 : C. Le Bris, F. Paul (harpes) (Martini, Escosa, Fibich).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Jeune Philharmonie du Val-de-Marne, B. Soustrot (trompette) (Vivaldi, Bach, Marcello).
Eglise de la Madeleine, 18 h 30 : Chœurs et Ensemble instrumental de la Madeleine (Haendel).
Eglise Saint-Germain de Charonne, 20 h 30 : Groupe instrumental de Paris (Hommage à L. Boulanger : Sikora, Colleney, Charron).

En région parisienne

BEAUCHAMPS, (39-60-49-61), à 20 h 45 : Chœurs de l'université de Mexico, dir. : G. Saldivar, L. Campos.
BOBIGNY, MC 93 (48-31-11-45), à 21 h : J. Norman.
LEVALLOIS-PERRET, petit théâtre (47-48-18-71) (D., L.), 20 h 30 : Coiffeur messieurs.
VERSAILLES, théâtre (39-50-36-22), à 21 h : Polyeucte.
VILLE-D'AVRAY (47-50-44-28), Le Colombier à 21 h : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
VINCENNES, château à 20 h 30, 21 h 15 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI 23 JUIN

16 h, Messieurs les ronds de cuir, de H. Diamant Berger ; 19 h, le Grand Alibi, de A. Hitchcok (v.o) ; 21 h 15, la Cible vivante, de A. Mann (v.o.).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

MARDI 23 JUIN

Relâche.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU
Salle Garance (42-78-37-29)
Le cinéma brésilien.

MARDI 23 JUIN

Relâche.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).
AJANTRIK (Ind., v.o.) : République-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.
ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
ARIA (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01).
AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
BACKLASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES BISOUNOURS N° 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BUISSON ARDENT (Fr.) : 14-Juillet Montparnasse, 6e (43-26-58-00).
CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).
LA CHAMBRE DE MARIAGE (Turc, v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).
CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88).
LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).
CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).
LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Mon'parnos, 14e (43-27-52-37).
L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
GOLDEN CHILD (A., v.f.) : Rex, 2e (43-36-83-93).
GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06).
HISTOIRES FANTASTIQUES (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; St-Germain-Village, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
HOTEL DE FRANCE (Fr.) : Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68).
JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (45-62-45-76).
LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).
MANNEQUIN (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).
MANON DES SOURCES (Fr.) : Élysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).
MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30). UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).
MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).
MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; v.o. et v.f. : Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40)) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50)) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01).
PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33).
PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46).
QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).
REBEL (A., v.f.) : Hollywood Bd, 9e (47-70-10-41).
LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).
ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA RUE (*) (A., v.o.) : Forum Arc en Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-72-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Wepler, 18e (45-22-46-01).
SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).
STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
LA STORIA (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).
SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).
THAT'S LIFE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) (H. sp.).
THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).
THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94).
37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).
TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).
UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).
UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).
WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

LES ANGES DU PÉCHÉ (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
L'ASSASSIN HABITE AU 21 (Fr.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (45-08-57-57) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
BAMBI (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
BEN HUR (A, v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Publicis-Matignon, 8e (43-59-31-97), à partir du 20 ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 14e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50).
BLOW UP (Brit., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES 101 DALMATIENS (A.) (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TETE (Botsw., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
L'EXTRAVAGANT Mr. DEEDS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).
EVE (A., v.o.) : Action Christine bis, 6e (43-29-11-30).
GILDA (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-56).
HANNAH ET SES SŒURS (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches St-Germain, 6e (43-66-10-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).
ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-25-19-90). H. sp.
PAT AND MIKE (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).
POUR QUI SONNE LE GLAS ? (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
RECHERCHE SUSAN DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SHANGHAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SHOAH (Fr.), 1re partie, Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
TASIO (Esp., v.o.), Latina, 4e (42-87-47-86).
TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.), (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.), Action Rive-Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; St-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Ermitage, 8e (45-63-16-16).
ZELIG (A.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

Les séances spéciales

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34), 12 h.
APOCALYPSE NOW (*) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 21 h 45.
ASCENSEUR POUR L'ECHAFAUD (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 18 h.
L'HISTOIRE DU JAPON RACONTÉE PAR UNE HOTESSE DE BAR (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), 18 h 15.
LES JOURS ET LES NUITS DE CHINA BLUE (**) (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 19 h 45.
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 30, 22 h 05 ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71), 19 h 40.
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14), 13 h 20.
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), 20 h.

LES FILMS NOUVEAUX

ALADDIN. Film italien de B. Corbucci, v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

FREDDY 3, LES GRIFFES DU CAUCHEMAR (*). Film américain de Chuck Russel, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; VF : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HANOI HILTON. Film américain de L. Chetwynd, v.o. : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; VF : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MON BEL AMOUR, MA DECHIRURE (*). (Interdit aux moins de 13 ans.) Film français de J. Pinheiro. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (45-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Nations, 12 (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

POULE ET FRITES. Film français de L. Rego. Forum Orient 1er (42-33-42-26) Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TANDEM. Film français de P. Leconte. Forum Horizon, 1er ((45-08-57-57) : Impérial, 2e (47-42-72-52) : Rex, 2e (43-26-83-93) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47.48.06.06) : Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

TIN MEN, LES FILOUS. Film américain de B. Levinson. v.o. Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; VF : Rex, 2e (43-36-83-93) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-52-37).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 23 juin

TF1

20.30 Théâtre : Folie douce. Pièce de Jean-Jacques Bricaire et Maurice Lasaygues, mise en scène de Michel Roux. Avec Danielle Darrieux, Michel Roux, Jean-Pierre Darras, Dany Carrel. *La vie d'un couple sans histoire, perturbée par une aventure à rebondissements, peu ordinaire.* **22.30 Boxe :** championnat d'Europe de poids mi-lourds, à Paris. Angulo-Blanchard. **23.30 Journal. 23.50 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Edgar Faure.

A2

20.30 Mardi Cinéma : L'amour à mort. ■■Film français d'Alain Resnais (1984). Avec Sabine Azema, Fanny Ardant, André Dussolier, Pierre Arditi. *Un homme meurt après un malaise cardiaque, puis revient à la vie. Un amour passionné le lie à sa compagne. Tous deux ont peur. Un couple de pasteurs protestants cherche à les aider mais ne peut leur parler que religion. Réactions de l'amour fou, débat métaphysique, entre athées et croyants, intervention du surnaturel, style elliptique, excellente interprétation.* **22.05 Les jeux de Mardi Cinéma.** Invités : Marie-Christine Barrault, Marie-Josée Nat, Jean Carmet, Jean-Luc Bideau. Pierre Tchernia rend un hommage particulier à Fred Astaire, célèbre comédien disparu aujourd'hui. **23.15 Journal. 23.30 Shall We Dance « l'Entreprenant Monsieur Petrov »,** film américain de Mark Sandrich. 1937. Avec Fred Astaire, Ginger Rogers, Edward Everett Horton, Eric Blore, Jérôme Cowan. *Petrov, danseur étoile dans les ballets russes, a convaincu Jeffrey de partir pour New-York en tournée afin de suivre Linda Keene, une danseuse de music-hall dont il est amoureux. Sur le bateau qui les emmène, Petrov rejoint un soir Linda sur le pont et lui déclare sa flamme en musique. Peu de temps après, on annonce le mariage de Petrov, et tout le monde est persuadé que la future épouse n'est autre que Linda. Celle-ci, furieuse, quitte le bateau par l'avion-courrier.*

FR3

▶ **20.35 Cinéma : Il était une fois... la révolution.** ■■ Film italien de Sergio Leone (1971). Avec James Coburn, Rod Steiger, Romolo Valli, Maria Monti, Rick Battaglia. *En 1913, au Mexique, un « peone » pilleur de diligences et un Irlandais, dynamiteur professionnel, s'associent pour attaquer une banque et sont entraînés, malgré eux, dans le combat révolutionnaire des partisans de Pancho Villa. Action picaresque, acteurs qui ne reculent devant rien, mise en scène efficace dans le spectacle tumultueux.* **23.10 Journal. 23.40 Emissions régionales.**

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : L'île. ■Film franco-canadien de François Leterrier (1986). Avec Bruno Cremer, Jean-Pierre Castaldi, Gérard Darrieu, Serge Dupire. **22.35 Flash d'informations.** **22.45 Cinéma : James Bond 007 contre Dr No.** ■■Film anglais de Terence Young (1962). Avec Sean Connery, Ursula Andress, John Wiseman, Jack Lord (v.o.). **0.25 Cinéma : Macadam.** ■■Film français de Marcel Blistene (1946). Avec Françoise Rosay, Paul Meurisse, Andrée Clément, Simone Signoret. **2.05 Série : Winchester à louer.**

LA 5

20.30 Cinéma : Attention les dégâts. □ Film italien de E.B. Clucher (1984). Avec T. Hill, B. Spencer. *Un cascadeur aérien et un musicien de jazz sont les sosies de deux cousins milliardaires. Ils les remplacent, une semaine au Brésil, où doit être signé un contrat. Encore une aventure médiocre du tandem infernal.* **22.10 Série : Mike Hammer. 23.05 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Laurel et Hardy. 0.30 Série : Kung-fu. 1.25 Série : Mike Hammer. 2.20 Série : Hôtel.**

M6

20.30 Cinéma : Peyrol, le boucanier. ■Film italo-anglais de Terence Young (1967). Avec Rita Hayworth, Anthony Quinn, Rossana Schiaffino, Richard Johnson. *En 1797, un corsaire, qui a forcé le blocus anglais à Toulon, rencontre une jeune fille traumatisée par les massacres révolutionnaires. Une étrange histoire, peu spectaculaire, virant au mélodrame sentimental.* **22.20 Série : Brigade de nuit.** Le poison. **23.10 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Magazine : Club 6. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 1.00 Flash d'informations.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le journal du corps. Revue d'actualité médicale. Dossier : La mer, l'homme et leur santé, la thalassothérapie. **21.30 Les nouveaux mardis de la chanson.** Avec Karim Kacel. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Portrait d'une ville : Turin (1re partie). **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 10 juin 1986). Récital Georges Robert, piano (Trois mazurkas et trois études de Chopin ; préludes de Messiaen ; 6e Barcarolle de Fauré ; Regard du Père de Messiaen) ; récital Georges Robert, orgue (Prélude et fugue en la majeur BWV 536, Choral BWV 634, Choral BWV 662, Choral BWV 656 de Bach ; 3e Choral en la mineur de Franck). **22.25 Les soirées de France-Musique.** A 22.30, Concert de minuit (cycle Arturo Toscanini) : Symphonie no 94 en sol majeur de Haydn ; Les tableaux d'une exposition de Moussorgski-Ravel ; La Mer, de Debussy, par l'Orchestre symphonique de la NBC ; à 24.00, Poissons d'or.

Mercredi 24 juin

TF1

13.50 Téléfilm : La guerre du cochon. (rediff.) De Jean L'Hote et Gérard Chouchan. Avec Bernard Fresson, Jeanne Goupil, Pierre Doris, Maria Laborit (première partie). **14.50 Série : Buffalo Bill.** Le comédien. **15.20 Vitamine.** Mon petit poney et ses amis ; Les lucioles ; Les chiens de traîneau ; A nous les vacances ; Séquence sports ; Séquence cascade ; Les Snorkys ; Séquence look ; Gymkana sur la plage ; Ghostbusters ; Le grand festival. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.45 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 19.55 Tirage du Tac-O-Tac. 20.00 Journal. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Feuilleton : Dallas.** Le bal masqué. **21.25 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.** Le long sommeil (première partie). **22.20 Magazine : Points chauds.** Présenté par Alain Denvers. La Chine. **23.20 Journal. 23.40 Magazine : Premier plan.** D'Alain Bévérini. Actualité cinématographique.

A2

13.45 Récré A 2. Le sourire du dragon ; Cosmocats ; Lady Oscar. **14.35 Magazine : Terre des bêtes.** Emission d'Allain Bougrain-Dubourg. Corse : une terre des bêtes en sursis. **15.00 Tennis : Tournoi de Wimbledon. 18.05 Les enfants du rock.** Clips inédits ; Rock report (rediff.). **18.30 Magazine : C'est la vie.** Les destinations de vacances des Français : la Yougoslavie. **18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.10** *D'accord, pas d'accord.* Sécurité : attention aux brûlures. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard.** Invité : Pierre Perret. **20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Visa pour nulle part.** D'Alain Bloch. Avec Jean-François Balmer, Caroline Sihol, Sylvie Fennec. **22.00 Documentaire : L'amour à mal.** Le divorce : Vivre ensemble nous tue, nous séparer est mortel. Ce dossier présenté par Claude Sérillon se compose de reportages, de fictions, de chansons et de débats auxquels participent notamment Francine Gomez, Dani, Linda de Suza et notre collaboratrice Claude Sarraute. C'est la dernière émission de l'équipe Pascale Breugnot-Bernard Bouthier sur la chaîne publique. **23.30 Journal. 23.45 Série : Soleils de minuit.** Pacifique : un goût de paradis. L'atoll de Kiribati.

FR3

14.00 Magazine : Décibels. Avec Camera Silens ; Louis Bertignac et Les Visiteurs ; Les Porte-Mentaux ; Binoche ; Hill Billy Cats ; 3 Mustapha 3 ; Blaine L. Reininger ; T. Sol ; Fine Young Cannibals. **14.30 Caméraventure. 15.00 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Dessin animé : Lucky Luke. 17.30 Ciné-hit. 18.00 Dessin animé : Le livre céleste. 18.30 Feuilleton : Cap danger. 18.57** *Juste ciel,* petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.15 à 19.35, actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Variétés : C'est aujourd'hui demain.** Emission de Guy Lux. Avec Jacky Quartz, Marc Lavoine, Ritchie, El Chateau, Christophe Jenac, Alain Delon, Cecilia. **21.55 Magazine : Thalassa.** Emission de Georges Pernoud. En direct de Barcelone, ville historique, port et future ville olympique. **22.40 Journal. 23.05 Téléfilm : Le crime de Médée n'aura pas lieu.** De Francis Fehr. Avec Marina Vlady, Dominique Paquet, Germaine Delbat, Brigitte Descormiers.

CANAL PLUS

14.00 Série : Batman. 14.25 Téléfilm : Les hommes du Cat. 16.00 Téléfilm : Le viol de Richard Beck. 17.35 Série : Captain Nice. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 30. 19.10 *Zénith.* **19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Salvador.** ■ Film américain d'Oliver Stone (1985). Avec James Wood, Jim Belushi, Michael Murphy, John Savage. *Un journaliste alcoolique et un disc-jockey à la dérive vont à San-Salvador pour en ramener des photos sensationnelles à vendre. Mais ils découvrent les effets néfastes du soutien américain à la dictature. Un message sur une mauvaise guerre et une prise de conscience, passant par un récit d'aventures et d'action.* **22.55 Flash d'informations. 23.05 Cinéma : Grease 2.** □ *Film américain de Patricia Birch (1982). Avec Maxwell Caufield, Michelle Pfeiffer, Adrian Zhed.* **0.50 Cinéma : Loose connections.** Film anglais de Richard Eyre (1966). Avec Stephen Rea, Lindsay Ducan, Jan Niklas. **2.20 Documentaire : Les allumés du sport.**

LA 5

14.15 Série : Kung-fu. 15.10 Série : Jaimie. 16.50 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.10 Série : Arnold et Willy. 18.40 Série : Happy days. 19.10 Série : Riptide. 20.00 Série : Laurel et Hardy. 20.30 Variétés : Coup de pouce. Emission de Patrick Sébastien, en collaboration avec Radio-Nostalgie. *Pour encourager de jeunes talents.* **22.05 Série : Mission impossible. 23.50 Série : Laurel et Hardy. 0.20 Série : Kung-fu. 1.15 Série : Riptide. 2.10 Série : Hôtel.**

M6

14.00 Magazine : Oh ! Cinéma. Actualité cinématographique. **14.30 Hit des clubs.** Les vingt meilleurs titres français et internationaux de la semaine. **15.30 Magazine : Dis-moi. 16.30 Jeu : Hou la la !** (rediff.) **17.30 Dessin animé : La bande à Ovide. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** L'été (2e partie). **18.30 Série : Végas.** Une liaison. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Série : Les routes du paradis.** Qu'on est bien chez soi. **21.20 Série : Starsky et Hutch. 22.30 Magazine : Oh ! Cinéma** (rediff.). **23.00 Magazine : Club 6. 23.30 Flash d'informations. 23.35 Musique : Club 6. 23.45 Musique : 6 Nuit. 0.00 Flash d'informations. 0.05 Musique : 6 Nuit. 0.30 Flash d'informations. 0.35 Musique : 6 Nuit. 1.00 Flash d'informations.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 21 juin à Schwetzingen) : œuvres de Mozart, Brahms, Bartok par Georg Solti (piano), Craig Sheppard (piano), Evelyn Glennie (percussion), David Corkhill (percussion). **23.00 Les soirées de France-Musique.** A 23.10, Jazz-club, en direct du Petit Journal-Montparnasse.

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. 21.30 Musique. Concert de musiques traditionnelles : fado de Coimbra : Fernando Machado Soares. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens... tout de même ; Portrait d'une ville : Turin (2e partie). **0.10 Du jour au lendemain.**

Audience TV du 22 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	41.8	Santa Barbara 15.8	Actual. région. 15.3	Actual. région. 1.5	Zénith 2.6	Riptide 5.1	Vegas. 1.5
19 h 45	48.5	Cocoricocoboy 16.8	Théâtre Bouvard 17.9	Actual. région. 2.8	Zénith 3.1	Riptide 7.1	Journal 0.5
20 h 16	61.2	Journal 24.5	Journal 21.9	La classe 6.1	Starquizz 3.6	Robotech 3.1	Filles et garçons 2.0
20 h 41	61.7	L'Homme 18.9	Hôtel Police 9.7	Trois milliards 16.3	Les Bidasses 3.1	Meurtre 8.2	Les Suspects 5.6
22 h 08	48.5	Débat 8.7	Caméra 2 11.7	Pub 10.7	Sport 2.0	Mike Hammer 10.7	Clair de lune 4.6
22 h 44	30.1	Débat 9.2	Corps vivant 9.2	Dimension 3 2.6	Idem 1.0	Mission impose. 4.6	Idem 3.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 juin à 0 h TU et le dimanche 28 juin à 24 h TU.

L'amélioration des journées de mercredi et jeudi ne sera que passagère. En effet, l'air chaud qui gagne notre pays amènera aussi pluies et orages dès jeudi après-midi et qui s'atténueront samedi.

Mercredi 24 juin : les nuages seront encore abondants de la Manche orientale à la Franche-Comté, il y aura des bruines éparses. Sur le Sud-Ouest, des entrées maritimes donneront des nuages bas. De la Bretagne au Centre, quelques nappes de brouillard se formeront en fin de nuit. Sur les autres régions, temps ensoleillé dès le matin. En cours de journée, temps variable avec belles éclaircies sur le Nord-Est. Le soleil brillera sur toutes les autres régions. Les températures minimales seront entre 10 et 15 degrés, et les températures maximales entre 18 et 22 degrés sur la moitié nord, entre 22 et 27 degrés sur la moitié sud. Le vent sera assez faible en général et modéré sur le golfe du Lion et la vallée du Rhône.

Jeudi 25 juin : sur la majeure partie du pays, brumes et brouillards matinaux laisseront place à un temps ensoleillé et assez chaud. Cependant, en cours d'après-midi le ciel se voilera sur la moitié ouest du pays et une évolution orageuse se produira sur les Pyrénées, l'Aquitaine et la Vendée.

De la Manche orientale au nord de l'Alsace, le temps sera d'abord nuageux puis de belles éclaircies se développeront.

Les températures minimales iront de 10 à 15 degrés du nord au sud. Les températures maximales iront de 17 degrés près de la Manche et dans le Nord à 26-27 degrés au sud, pouvant dépasser 30 degrés près de la Méditerranée.

Vendredi 26 juin : de l'Aquitaine aux régions du Centre, à Rhône-Alpes et jusqu'en Franche-Comté, le temps sera chaud et des orages éclateront en cours de journée.

De la Bretagne à la Normandie et au Nord, le temps sera couvert et pluvieux.

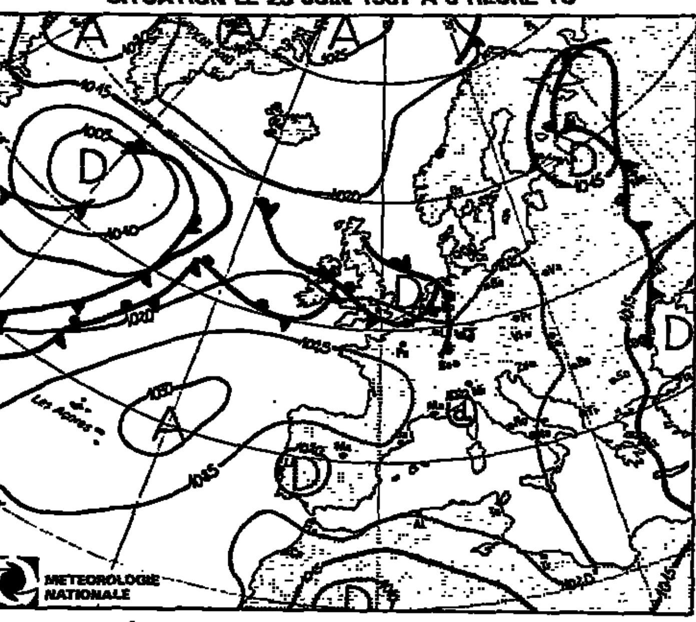
Sur les autres régions, les éclaircies laisseront place à un temps devenant lourd avec une tendance orageuse.

Les températures seront en baisse de 2 à 3 degrés sur la moitié ouest de la France.

Samedi 27 juin : sur toutes les régions allant des Pyrénées orientales au Languedoc-Roussillon, à la vallée du Rhône, à la Franche-Comté et jusqu'aux régions du Nord-Est et de l'Est, le temps sera lourd et orageux, ces orages s'atténueront toutefois dans l'après-midi. Sur les autres régions un temps variable, un peu plus frais, s'établira, avec des averses qui s'atténueront en cours d'après-midi. Les températures minimales iront de 10 à 14 degrés sur la moitié ouest du pays et de 13 à 18 degrés sur la moitié est et du nord au sud. Des températures maximales iront de 17 à 23 degrés du nord au sud.

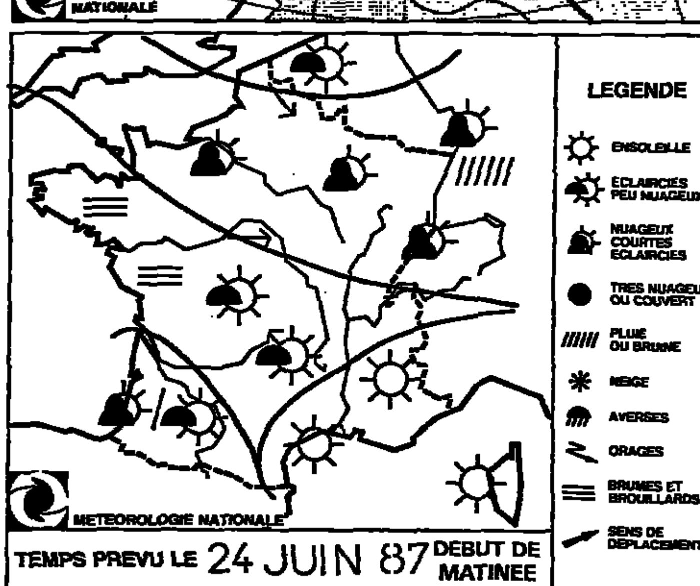
Dimanche 28 juin : Sur la plus grande partie du pays, les éclaircies se feront de plus en plus belles avec la fin du temps lourd et orageux. Temps n'affectant plus que l'extrême sud-est du pays et la Corse. Les températures seront sans grand changement par rapport à la veille.

SITUATION LE 23 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-6 à 6 heures TU et le 23-6-1987 à 6 heures TU — le 22-6-1987

FRANCE

AJACCIO	22	12	D
BIARRITZ	20	15	P
BORDEAUX	22	15	C
BOURGES	21	14	P
BREST	16	13	P
CAEN	19	14	P
CHERBOURG	14	13	P
CLERMONT-FERR.	20	12	C
DIJON	21	12	P
GRENOBLE St-M-H	24	10	D
LILLE	19	14	C
LIMOGES	20	11	B
LYON	21	11	C
MARSEILLE-MAR.	25	13	D
NANCY	20	15	C
NANTES	22	14	P
NICE	22	18	D
PARIS-MONTS.	21	16	P
PAU	21	14	C
PERPIGNAN	25	19	D
RENNES	19	15	N
ST-ÉTIENNE	20	10	C
STRASBOURG	21	14	P
TOURS	22	14	C
TOULOUSE	22	15	C
POINTE-A-P.	31	26	C

ÉTRANGER

ALGER	26	19	D
AMSTERDAM	18	10	N
ATHÈNES	28	20	D
BANGKOK	32	26	C
BARCELONE	22	15	D
BELGRADE	21	12	P
BERLIN	21	12	C
BRUXELLES	18	12	C
LE CAIRE	39	26	D
COPENHAGUE	18	11	C
DAKAR	31	26	D
DELHI	41	29	C
DJERBA	26	19	C
GENÈVE	21	9	C
HONGKONG	33	28	N
ISTANBUL	23	17	N
JÉRUSALEM	29	20	D
LISBONNE	32	19	D
LONDRES	16	12	B
LOS ANGELES	22	16	D
LUXEMBOURG	17	13	P
MADRID	32	15	D
MARRAKECH	25	16	N
MEXICO	27	14	B
MILAN	26	15	D
MONTRÉAL	27	14	B
MOSCOU	20	16	N
NAIROBI	–	–	–
NEW-YORK	26	19	B
OSLO	13	9	C
PALMA-DE-MAJ.	25	14	D
PÉKIN	26	19	P
RIO-DE-JANEIRO	28	19	N
ROME	24	15	D
SINGAPOUR	30	25	O
STOCKHOLM	27	9	C
SYDNEY	19	12	D
TOKYO	25	18	D
TUNIS	29	16	D
VARSOVIE	25	14	C
VENISE	25	15	N
VIENNE	15	13	D

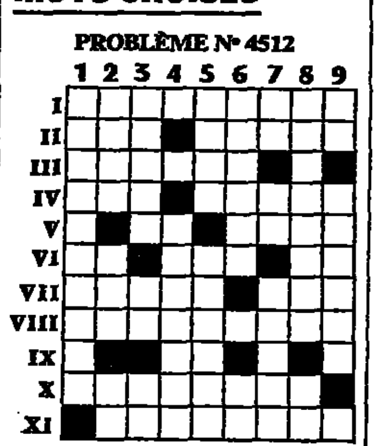
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 4512



HORIZONTALEMENT

I. Le « plus que parfait » du verbe. – II. N'assure qu'un confort relatif quand on évoque sa fortune. Brummell l'était sans aucun doute. – III. Pour une référence déjà donnée. – IV. Démonstratif. Phrase très imagée. – V. Préposition. Compositeur français. – VI. Participe passé. Devise nordique. Morceau choisi de Marivaux. – VII. Incongrue. Moyen excessif pour faire sauter un lapin. – VIII. Ce que fut un don à qui l'on n'avait pas fait de cadeau. – IX. Note. – X. Leur chemin ne passe pas par les raccourcis. – XI. Ses explications se déroulent uniquement par le fil.

VERTICALEMENT

1. On le cultive pour le plaisir. – 2. Napoléon le pinçait volontiers et Joséphine le bouclait de même. Que d'orgies furent consacrées à son nourrisson ! Moyen de communication. – 3. Un handicap pour l'auditeur. Contracté. Puissant sésame. – 4. Baba ou entremets. – 5. Mener une affaire jusqu'à sa fin. Victime d'un dommage ou bénéficiaire d'une réparation. – 6. Trouble le bon ordre. Copulative. – 7. Expression d'une volonté qui risque de ne pas prévaloir. Insigne de scout. Tourneuse infatigable. – 8. Tel un homme très altéré qui attend sa bière. Morceau de sucre. – 9. Partie du mètre. Etats généraux.

Solution du problème no 4511

Horizontalement

I. Billard. – II. Evier. Ove. – III. Songeries. – IV. Tige. Ogre. – V. Ire. Pitre. – VI. Aérer. Si. – VII. Esaü. Et. – VIII. Ru. Sitars. – IX. Enfer. – X. Al. Euler. – XI. Culasse.

Verticalement

1. Bestiaire. – 2. Ivoire. Unau. – 3. Lingère. Fil. – 4. Lège. Esse. – 5. Are. Prairies. – 6. Roi. Ut. Us. – 7. Doigts. Aile. – 8 Verrier. – 9. Pesée. Tsars.

GUY BROUTY.

● **Economie d'énergie.** – Elf France distribuera désormais une prime de 1500 francs aux particuliers s'équipant de chaudières au fioul à haut rendement – dites à régulation incorporée. Cette initiative, qui répond aux primes offertes depuis le début de l'année par EDF et GDF, vise à développer l'utilisation du fioul domestique dont la consommation a fortement baissé ces dernières années face à la concurrence du gaz et surtout de l'électricité. Elle constitue néanmoins une incitation aux économies d'énergie, puisque les nouvelles chaudières permettent d'économiser jusqu'à 40 % de la consommation, assure le groupe pétrolier. Cette prime sera distribuée aux propriétaires de maisons individuelles qui s'adresseront aux installateurs et distributeurs de fioul adhérant à cette opération – dont la liste sera obtenue auprès d'un numéro de téléphone vert : (1) 05-15-20-25. Elle prendra la forme de quatre bons à déduire directement de quatre factures de 1 000 litres de fioul domestique.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Sophie et Jean-Louis PERRIER, Marion et Louise, ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Paule.

37, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris.

Décès

– Mme Robert Amiel,
M. et Mme Jean-Claude Jamot
et leurs enfants, Olivier et Sophie,
M. et Mme Dominique Amiel
et leurs enfants, Véronique et Virginie,
Mme Marie Arseguel,
M. et Mme Aimé Arseguel
et leurs enfants,
M. et Mme Roger Denjean
et leurs enfants,
Mme Gilberte Allemand,
Les familles Vergé, Blazy, Marfaing, Delhomme,
Et les amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert AMIEL,
inspecteur général honoraire
des PTT,
officier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 19 juin 1987, à Vanves (Hauts-de-Seine), dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée ce mardi 23 juin 1987, dans l'intimité familiale.

55, rue Jean-Jaurès,
92170 Vanves.

– Mme Raymond Chevrin,
Mlle Laura Chevrin,
Mme Pierre de Chelle
et ses enfants,
M. et Mme André Franc
et leurs enfants,
Les familles Haroche, Di Rienzo, Adad, Merouze

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond CHEVRIN,
pharmacien,

survenu à Paris, le 20 juin 1987.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 juin, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, suivie de l'inhumation au cimetière ancien d'Asnières (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henriot CRAUSTE,

survenu le 19 juin 1987, à l'âge de soixante-neuf ans.

Un service religieux sera célébré le jeudi 25 juin, à 14 heures, en l'église de Saint-Louis-en-l'Ile, 19 bis, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 75004 Paris.

16, rue Budé,
75004 Paris.
8, rue de l'Odéon,
75006 Paris.

– Les présidents des conseils de direction et les directeurs des offices d'intervention dans le secteur agricole et de leur agence centrale

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Christian DELABALLE,
ancien président du conseil de direction
du FORMA (*1975-1980*).

2, rue Saint-Charles,
75740 Paris Cedex 15.

– Le président, le conseil d'administration et le personnel de l'Agence S3C ont la douleur de faire part de la disparition de

M. Jean-Marie JAMET,
chevalier du Mérite national,

leur directeur général, décédé le 18 juin 1987.

Ils s'unissent, dans cette épreuve, à sa famille pour regretter un homme aux qualités hors du commun.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-François-Xavier, Paris-7e, mardi 23 juin.

– *Jacques et Claude Bailly-Lahalle,*
ses enfants,
Eric et Frédérique Citry-Bailly,
Stéphanie, Laurence, Olivier Bailly,
ses petits-enfants,
Amélie et Christelle Citry,
ses arrière-petites-filles,
Lê Thi To Antony et Kevin Chandler,
Toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. André LAHALLE,
docteur d'école ER,
officier de l'instruction publique,
médaille d'argent de l'enseignement,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 14 juin, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. L'incinération a eu lieu dans l'intimité, le 18 juin.

Bangkok-10-500,
Délégation EEC,
34 Phyathai Road.

Saint-Raphaël 83700,
155, avenue de la Peguière.

– Pierre Meunier,
Catherine, Florence et Isabelle
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Henriette MONTRE-BREAU,
épouse Meunier,
Dominique dans la Résistance,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
ancienne journaliste
à l'Agence France-Presse.

L'incinération a eu lieu à Nice le 17 juin.

8, avenue de Verdun,
06000 Nice.

– M. et Mme Jacques Nouhant,
Mme Jean Létang,
Le docteur Marie-Laurence Nouhant-Rousseau et M. Michel Rousseau,
Mme Simone Gérard-Nouhant,
Les familles parentes et alliées,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Eric NOUHANT,
dit Tallieu,

leur fils, petit-fils, frère, beau-frère et neveu, survenu le vendredi 19 juin 1987, à l'âge de trente ans, à Fontenay-lès-Briis.

Le service religieux sera célébré le jeudi 25 juin, à 10 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er.

Selon la volonté du défunt, la crémation se fera le même jour, à 14 h 15, au cimetière du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

57, rue du Moulin-d'Aulne,
78720 Senlisse.

– Michèle, Noël, Véronique Piat et Nina Krassavina

ont la tristesse d'annoncer le décès de leur tante et amie

Sibylle PIAT (Mimi),

à Paris, le 19 juin 1987.

– Lucette Rabaté,
son épouse,
Jean-Michel et Hélène Rabaté,
François Rabaté,
Etienne et Alix Rabaté,
Vincent Rabaté et Kristina Vaattovoara,
Dominique et Mireille Rabaté,
Laurent et Sandra Rabaté,
ses enfants,
Manuel, Eve, Clémentine, Adeline, Olympe, Ulysse Rabaté,
ses petits-enfants,

ont la douleur d'annoncer le décès de

Jacques RABATÉ,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
agrégé des lettres,
professeur honoraire
de première supérieure
au lycée Michel-Montaigne, Bordeaux,

survenu à Bordeaux, le 18 juin 1987.

117, rue Georges-Mandel,
33000 Bordeaux.

– Paris, Marseille, Toulouse.
M. et Mme Saffar
et leurs enfants,
M. et Mme Tobaïlem
et leurs enfants,
Mme veuve Meyer-Bismuth
et ses enfants,
M. et Mme Edouard Guez
et leurs enfants,
Mme veuve Victor Ammanou

ont la douleur de faire part du décès de leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère et sœur,

Mme Renée SAFFAR,
née Biginoui,

survenu le 20 juin 1987, à Créteil.

Les obsèques auront lieu le jeudi 25 juin, à 11 h 30, au cimetière intercommunal de Valenton (94), bd Kennedy.

2-102, allée Jean-de-La-Bruyère,
94000 Créteil.

– Les petits-enfants et les arrière-petits-enfants de feu Victor Sultan et de Madame, née Emilie Koskas,
Les familles Hayat, Timsit, Chaltiel et Sultan,

ont la tristesse de faire part du décès, le 16 juin 1987, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, de

Amélie SCOTTINI,

qui a partagé pendant plus de cinquante ans, jusqu'à son dernier jour, de Tunis à Paris, les joies, les peines, la vie de leur famille.

Paris, Jérusalem, Bern.

– Mme Hélène Goutal-Valière,
Mme Barbara Sowinska,
Sa famille, ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hélène VALIÈRE,
née Chaja Hela Zalcman,
artiste peintre,

survenu le 16 juin 1987, à Saint-Denis (93).

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans la plus stricte intimité le vendredi 19 juin 1987, au columbarium de Villetaneuse (93).

Le Nouveau Monde,
69, rue Dunois,
75646 Paris Cedex 13.

– Jean-Maurice Verdier,
son époux,
Eric et Véronique,
David,
ses enfants,
Martin,
son petit-fils,
Mme Raoul Inbona,
sa mère,
Edouard et Chantal Inbona,
Stéphane et Catherine Inbona,
Marc et Myriam Inbona,
Carmen et Alain Sterin,
François et Pascale Inbona,
ses frères et sœurs,
et leurs enfants,
Mme Maurice Verdier,
sa belle-mère,
Raymond et Anne-Marie Verdier,
et leurs enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève VERDIER,
née Inbona,

survenu à Paris, le 20 juin 1987.

La messe sera célébrée le jeudi 25 juin 1987, à 8 h 30, en l'église Sainte-Odile, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, Paris-17e, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

116, bd Pereire,
75017 Paris.

– Nadine Wetzel,
Damien, Nicolas, Pierre,
Toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

Philippe WETZEL.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 26 juin, à 14 heures, en l'église Ste-Marguerite, 75011 Paris.

14, rue du Docteur-Lesueur,
41000 Blois.
39 bis, bd Exelmans,
75016 Paris.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IV. – Le mercredi 24 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif. M. Georges Jehel : « Les Génois en Méditerranée occidentale (fin XIe-XIVe siècle). Ebauche d'une stratégie pour un empire ».

– Université Paris-IV. – Le mercredi 24 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne. Mme Monique Alexandre, née Barthélémy : « Eschatologie et création. Recherches de patristique grecque et de littérature judéo-hellénistique ».

– Université Paris-III : mercredi 24 juin, à 13 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris, Mme Dominique Budor, épouse Lesur : « Les raisons de l'écriture : analyse de l'œuvre romanesque de Luigi Pirandello ».

– Université René-Descartes (Paris-V) : mercredi 24 juin, à 9 heures, amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, esc. J., 3e étage, M. Jean-Paul Papin : « Utilisation des enregistrements de la direction du regard dans l'apprentissage de la prise d'information visuelle ».

– Université Paris-V : mercredi 24 juin, à 9 h 30, salle 224, galerie Claude-Bernard, esc. P, 1er étage, Mlle Mireille Froment : « Temps et dramatisation dans des récits d'élèves de 5e ».

– Université Paris-II. – Le jeudi 25 juin, à 14 heures, salle des fêtes. Mme Amina Shemais : « Des possibilités de divorce offertes à la femme mariée dans le cadre du service musulman en Egypte ».

– Université Paris-V. – Le jeudi 25 juin, à 15 heures, à l'amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, 3e étage, 1, rue Victor-Cousin. Mlle Michèle Cros : « Anthropologie du sans chez les Lobi (Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire). Mise en scène d'un tabou ».

– Université de Paris-IV. – Le jeudi 25 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif. M. Alain Cugno : « L'ouverture à Dieu. Jalons pour une anthropologie de la connaissance de Dieu ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 20 juin :

DES LOIS

● No 87-423 du 19 juin 1987 relative à la durée et à l'aménagement du temps de travail.

● No 87-424 du 19 juin 1987 relative à la saisie conservatoire des aéronefs.

UN DÉCRET

● No 87-425 du 16 juin 1987 portant publication de l'accord de coopération en matière d'aviation civile entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République de Djibouti, signé à Paris le 28 avril 1978.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 21 juin 1987 :

DES DÉCRETS

● No 87-430 du 19 juin 1987 fixant les conditions d'autorisation des loteries.

● No 87-431 du 19 juin 1987 fixant le nombre maximum des autorisations individuelles d'exercice à accorder au titre de l'année 1986 pour les professions de médecin, de chirurgien-dentiste et de sage-femme en application de l'article 356 du code de la santé publique.



Défense

Les industriels français cherchent à vendre aux Saoudiens 250 chars AMX-40 et 100 avions de combat Mirage 4000

Les industriels français de l'armement attaquent tous azimuts le marché saoudien, au risque de se concurrencer et de laisser la voie libre à des fournisseurs étrangers. On en a une illustration avec le Salon de l'aéronautique, qui a fermé ses portes dimanche 21 juin au Bourget, et avec l'exposition des armements terrestres, qui s'est ouverte lundi 23 juin à Satory. L'Etat, c'est-à-dire le ministère de la défense en la circonstance, ne se veut pas l'arbitre de cette compétition franco-française : il refuse d'intervenir au motif que c'est au meilleur industriel français de convaincre le client saoudien.

Au Bourget, le groupe Dassault-Breguet a tenu à présenter le Mirage 4000, qui est la version biréacteur, à un seul exemplaire, du monoréacteur de combat Mirage 2000, en service en France et à l'étranger. Des conversations avec les Saoudiens donnent à croire que Ryad pourrait être intéressé par l'acquisition d'une centaine de Mirage 4000 depuis que les Etats-Unis font des difficultés pour livrer de nouveaux avions F-15.

Cependant, le Mirage 4000 n'est pas opérationnel dans sa configuration actuelle, et son développement, au cas où Ryad donnerait suite aux discussions en cours avec le constructeur, nécessite de nouvelles expérimentations à la charge éventuelle de l'acheteur. Ces expérimentations devraient avoir lieu à Mont-de-Marsan, qui est une base spécialisée de l'armée de l'air française. Il semble que le ministre de la défense, M. André Giraud, n'est pas favorable à cette perspective, dans la mesure où il préférerait voir les Saoudiens s'intéresser au Rafale, un biréacteur plus léger que le Mirage 4000 et destiné à entrer en service, après 1996, dans l'armée de l'air et l'aéronavale française, comme l'a indiqué le premier ministre au Salon du Bourget.

A Satory, le Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), qui réunit une dizaine d'arsenaux, expose le char de combat AMX-40. Ce blindé de 43 tonnes n'a pas été commandé par l'armée de terre française, qui a choisi de remplacer ses AMX-30 par le nouveau char Leclerc. En revanche, l'AMX-40, qui a été baptisé *« le char du désert »* par son constructeur, intéresse les Saoudiens, et les discussions en cours avec Ryad portent sur l'acquisition de 250 blindés de ce modèle, conçu, selon le GIAT, pour les grands espaces et les climats chauds.

Les services techniques de l'armement terrestre, qui dépendent de la délégation générale pour l'armement, ont, à la différence de ce qui se passe pour le Mirage 4000, appuyé le constructeur de l'AMX-40 auprès des Saoudiens en l'assistant dans les démonstrations et en lui conférant un label quasi officiel. C'est durant cet été, en principe, que les Saoudiens, sollicités d'autre part par le char allemand Léopard-2, feront leur choix.

Guerre franco-française

Pour importants que soient ces matériels, le Mirage 4000 et l'AMX-40 ne sont pas les seules fournitures militaires proposées par la France à l'Arabie saoudite. En effet, dans la liste des équipements possibles à destination de Ryad, figurent également des sous-marins d'attaque à propulsion classique et armés de torpilles, et des avions de surveillance maritime Atlantique-2, comme le groupe Dassault-Breguet forme le vœu d'en vendre à l'Allemagne fédérale. D'autres chantiers navals étrangers sont en compétition, contre la France, pour la livraison éventuelle de sous-marins d'attaque à Ryad, et les Etats-Unis offrent de fournir des avions Orion en concurrence avec l'Atlantique-2.

C'est précisément cette guerre commerciale franco-française, au sein même d'une gigantesque rivalité avec des fournisseurs de matériels étrangers, qui inquiète et irrite des responsables au ministère de la défense à Paris. Officiellement, on joue les règles du marché international et on se refuse à organiser l'offensive française pour la rendre plus crédible : que le meilleur gagne, dit-on au ministère, s'il réussit à convaincre le client.

En réalité, la situation n'est pas aussi simple. L'apparition du Mirage 4000 est sévèrement jugée par les autorités françaises, qui ne cachent pas que l'industriel concerné ne doit attendre aucune aide officielle. En revanche, on est prêt à donner un coup de pouce à la vente de chars AMX-40 et à la livraison de sous-marins, depuis que les Saoudiens, en achetant à la France des frégates et des hélicoptères anti-surface il y a quelques années déjà, ont fait confiance à Paris pour la modernisation de leur marine de guerre. La liberté de manœuvre commerciale des Français reste délicate en l'occurrence : à vouloir courir trop de lièvres à la fois, les Français pourraient ne rien obtenir d'un client dont les capacités financières ne sont plus démesurées.

JACQUES ISNARD.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Giraud, le conseil des ministres du mercredi 17 juin a approuvé les promotions suivantes :

● **Terre.** – Sont promus : général de division, les généraux de brigade François Cann, Guy Allemane (nommé adjoint au général commandant la 3e région militaire), Michel Timores, Jean-Alfred Bourgogne et François Beaussant ; général de brigade, les colonels Michel Danet, Pierre Dewatre (nommé adjoint au général commandant la 4e région militaire), Dominique Jouslin de Noray (nommé commandant de la 55e division militaire territoriale), Philippe Landart, Pierre Beuscher, Henri Juthier, Georges Berger, Jean Kirscher, Marc Charpy (nommé adjoint au général commandant la 7e division blindée et la 65e division militaire territoriale), Max Berthier et Marie Planchette ; commissaire général de brigade, le commissaire colonel Gérard Teyssier.

Sont nommés : directeur central du service national, le général de brigade Jean Burtin ; chargé de mission auprès du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de division Jacques Granger ; major régional de la 2e région militaire, le général de division Jacques Codet ; commandant la 2e division blindée, le général de division Hervé Zwingelstein ; adjoint au général gouverneur militaire de Paris et commandant la 1re région militaire, le général de division Michel Sevrin ; commandant l'école d'application de l'armée blindée et de la cavalerie et commandant la 12e division légère blindée, le général de brigade Philippe Arnold ; commandant la 41e division militaire territoriale, le général de brigade Guy Barascud ; adjoint au général commandant la 1re armée et gouverneur militaire de Strasbourg, le général de brigade Alain Lacapelle ; commandant l'école d'application de l'artillerie, le général de brigade Claude Perrot ; chef de cabinet du chef d'état-major de l'armée de terre, le général de brigade Michel Courrèges ; commandant l'artillerie du 1er corps d'armée et de la 6e région militaire, le général de brigade Yves Martinie ; commandant l'artillerie sol-air de la 1re armée, le général de brigade Pierre Bourdereau ; adjoint au général gouverneur militaire de Lille, commandant le 3e corps d'armée et la 2e région militaire, le général de brigade Christian de Germay ; adjoint au général commandant l'artillerie du 2e corps d'armée et des forces françaises d'Allemagne, le général de brigade Michel Cavaillé ; commandant l'école des troupes aéroportées, le général de brigade Jacques Genest.

● **Marine.** – Sont promus : vice-amiral, le contre-amiral Dominique Barnaud ; commissaire général de 1re classe, le commissaire général de 2e classe Francisque Griot (nommé inspecteur du commissariat de la marine) ; contre-amiral, le capitaine de vaisseau Philippe Sainte-Claire Deville ; commissaire général de 2e classe, le commissaire en chef Bertrand Voisard (nommé directeur du commissariat de la marine à Toulon).

Sont nommés : contrôleur général des armées en mission extraordinaire, le vice-amiral d'escadre Christian Jammayrac ; préfet maritime de la 1re région maritime, le contre-amiral Jean Fourquet.

● **Armement.** – Sont promus : ingénieur général de 1re classe, l'ingénieur général de 2e classe Jean Mangin ; ingénieur général de 2e classe, les ingénieurs en chef Claude Frantzen, Jean-Pierre Rabault, Michel Scheller et Marc Pianko.

● **Gendarmerie nationale.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Léon Nivlet (nommé commandant la 5e région de gendarmerie) ; général de brigade, le colonel Michel Moulin.

Est nommé sous-directeur du personnel de la gendarmerie nationale, le général de brigade Albert Raut.

Le Monde

SCIENCES ET MEDECINE

SIDA : Haïti au pilori de l'Amérique

En Haïti, le SIDA se transmet aujourd'hui par voie essentiellement hétérosexuelle. Ce constat annonce-t-il un inquiétant développement de la maladie dans le monde ?

PORT-AU-PRINCE
De notre envoyé spécial

ELLES se font appeler Gina, Nelly ou Maria. Elles ont entre dix-huit et vingt-cinq ans, la peau noire, les cheveux fins et des yeux qu'elles voudraient de braise. Depuis quelques semaines ou quelques mois, elles ont quitté Saint-Domingue pour venir travailler ici, à Carrefour, au cœur de la banlieue la plus chaude de Port-au-Prince, capitale de Haïti, qui sait mieux que n'importe quelle ville des Caraïbes ce que chaleur veut dire. Dans quelques semaines ou quelques mois, elles partiront vers Porto-Rico, les Bahamas ou les Antilles françaises, suivant le circuit encore mal connu de la prostitution féminine dans les Caraïbes.

Rhum, bière et coca, reggae et rythmes portoricains, le « Copacabana » a pris ce soir des allures de guinguette tropicale. Pour cinquante gourdes haïtiennes (dix dollars américains), Gina, Nelly ou Maria conduiront leurs clients dans une des chambres sordides de l'endroit. Plus loin, dans la nuit, sur les trottoirs populeux qu'Electricité d'Haïti se refuse à éclairer, à deux pas de l'océan, les prostituées sont nées ici. Elles louent leur corps pour moins de cinq dollars, une somme qui permet de faire survivre une famille. Depuis quelques mois, ces scènes trop habituelles de la prostitution du tiers-monde ont pris une dimension plus dramatique. Tout laisse en effet penser que les prostituées de Carrefour jouent un rôle central dans la progression du SIDA, en Haïti, aujourd'hui l'un des pays du monde les plus touchés par cette épidémie. Une véritable tragédie, dont seuls quelques médecins haïtiens ont, semble-t-il, pris la mesure.

Comment a-t-on pu en arriver là ? En Haïti, les premiers cas suspects — on ne parlait pas encore de SIDA — furent diagnostiqués entre 1978 et 1980. Il s'agissait alors de malades atteints de diarrhées et souffrant d'amaigrissement important. La mort survenait rapidement, sans qu'un diagnostic ait pu être porté, ni un traitement appliqué. Rapidement, deux groupes de médecins se constituaient à Port-au-Prince : le Groupe de recherches sur les maladies immunitaires en Haïti et le Groupe haïtien d'études du sarcome de Kaposi et des infections opportunistes (GHESKIO). Parallèlement, sur le territoire américain, les épidémiologistes diagnostiquaient des cas de SIDA chez plusieurs ressortissants haïtiens, et, à partir de juillet 1982, les organismes officiels de santé américains désignaient la nationalité haïtienne comme étant un facteur de risque pour le SIDA. Un phénomène dû en partie, explique-t-on aujourd'hui, au fait que les malades haïtiens questionnés sans nuances par des experts américains niaient avoir eu des relations homosexuelles.

Le virus des « boat people »

On accusa alors aussi les « boat people » haïtiens, échoués en Floride, d'avoir importé le virus sur le territoire américain. Dans le même temps pourtant les ressortissants dominicains ou portoricains étaient inclus par les spécialistes américains dans le très large groupe des malades « d'origine hispanique ».

Cette conclusion, que ne justifiait aucun travail épidémiologique, eut d'énormes conséquences économiques et psychologiques. En Haïti, l'activité touristique chuta de manière catastrophique, et la communauté haïtienne vivant en Amérique du Nord, tenue pour responsable de l'épidémie, fut aussi considérée comme une source potentielle de contamination. « *La diaspora haïtienne a dû subir les pires avanies,* dit le docteur Rodolphe Malebranche, quarante-trois ans, spécialiste de médecine interne à Port-au-Prince. *Des gens ont perdu leur emploi parce qu'ils étaient haïtiens. Au Canada, on les montrait du doigt dans les bus. On refuse toujours leur sang aux Etats-Unis. Haïti est devenu un pays maudit, et les produits fabriqués ici ne peuvent plus se vendre aux Etats-Unis. Un véritable drame. En outre, à l'époque de Jean-Claude Duvalier, le gouvernement, totalement irresponsable, niait tout en bloc, alors qu'il aurait fallu avoir le courage de regarder les choses en face.* »

JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 19.)



KATHLEEN MACQUEEN

LES ÉTOILES ET LEURS PLANÈTES

LE système solaire est-il unique ? Les astronomes n'en semblent pas persuadés, eux qui ne cessent de scruter le ciel à la recherche d'autres planètes. Une équipe canadienne vient d'apporter une nouvelle pièce au dossier en annonçant, la semaine dernière, lors d'un colloque américano-canadien, qu'elle avait réuni quelques preuves de l'existence de corps massifs gravitant autour de deux, voire de sept étoiles.

Le premier, dont la masse serait de deux à cinq fois celle de Jupiter, a été mis en évidence par M. Bruce Campbell et ses collègues de l'Observatoire d'astrophysique Dominion à Vancouver, près d'une étoile du système *Epsilon Eridani*, situé à onze années-lumière de notre Soleil (plus de 100 000 milliards de kilomètres). Le deuxième sera encore plus éloigné (conquante années-lumière). Il appartiendrait au système *Gamma Cephei*. Pour les autres candidats, M. Campbell, estime que les informations obtenues sont « *moins probantes mais néanmoins significatives* ».

Ces résultats, fruits d'une observation de six ans menée au télescope franco-canadien à Hawaï, semblent montrer que ces objets auraient une masse plus proche de celles des planètes que de celles des étoiles. Peut-être s'agit-il, dit l'astronome canadien, de naines brunes, ces « étoiles avortées », dont l'existence n'a pas encore été prouvée. En un tel domaine, la plus grande prudence s'impose en effet. N'a-t-on pas déjà, à plusieurs reprises, cru découvrir de nouvelles planètes pour constater ensuite qu'il s'agissait soit d'une erreur d'observation soit d'un simple nuage de poussière ? M. Campbell sait qu'il faudra de longues années pour confirmer ses dires. « *Quand vous faites une annonce extraordinaire,* dit-il, *vous avez besoin de preuves extraordinaires.* »

ELISABETH GORDON.

Les trésors perdus du CNRS

L'interruption du recrutement et les turbulences du CNRS ont découragé les chercheurs.

LE rideau devrait très prochainement tomber sur une bien mauvaise pièce dont les acteurs ont trop souvent été ignorants du texte et du scénario qu'on leur faisait jouer. Pendant plus d'un an, des hommes et des femmes — quelques centaines en tout — ont attendu que leur situation se dénoue. Certains qu'ils étaient, comme l'a récemment déclaré leur ministre, M. Jacques Valade, chargé au gouvernement de la recherche et de l'enseignement supérieur, que « *l'on ne peut pas éternellement s'enfermer dans l'absurde et proposer des solutions qui tiennent plus de la loterie que du pragmatisme* ».

Si tout se passe bien, le Sénat devrait en effet adopter, cette semaine, l'amendement N° 230 proposé par le gouvernement. La direction du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) pourrait ainsi reprendre, après un an d'attente, ses concours de recrutement pour 1986 et mettre un terme aux angoisses des jeunes chercheurs retenus par les jurys d'admissibilité au printemps de l'année dernière (*le Monde* du 7 mars et du 28 mai). Certes, un certain nombre d'entre eux — trois cent quarante-cinq — se sont vu proposer des contrats temporaires d'un an pour pallier l'absurdité d'une situation qu'ils n'avaient guère souhaitée.

Avec cette affaire, « *le CNRS a perdu de très bons chercheurs* », affirme Mme Marianne Grunberg-Manago, membre de l'Académie des sciences et directrice de l'Institut de biologie physico-chimique de Paris. Un constat qu'approuve M. Pierre-François Gobin, responsable du groupe d'études de métallurgie physique et de physique des matériaux de Villeurbanne (Rhône). « *Nous avions,* dit-il, *présenté au CNRS un jeune polytechnicien que nous voulions faire travailler dans notre laboratoire sur les intéractions laser-matière. Les jurys d'admissibilité du comité national l'avaient classé premier dans sa section et nous étions ravis parce qu'il est rare que de très bons esprits sortant des grandes écoles se tournent vers la recherche.* »

Tout allait bien, lorsqu'en mai de l'année dernière les concours de recrutement furent interrompus. Angoisse, incertitude, jusqu'à ce que soit proposé à ce polytechnicien un contrat temporaire d'un an. Las, le jeune chercheur refusa « *estimant qu'on ne traitait pas de cette façon des garçons de son niveau* ». Aujourd'hui, il est dans l'industrie avec un salaire certainement plus important que celui qu'il aurait touché au CNRS. Et pourtant, « *ce n'est pas pour des questions d'argent qu'il est parti* », affirme M. Gobin, qui estime qu'on « *a, avec cette affaire, raté une bonne occasion de recruter un chercheur de qualité en province* ».

Ces contrats temporaires « *n'ont été qu'un pis-aller* », remarque un autre directeur de recherche, tout en reconnaissant que la direction du CNRS « *a fait ce qu'elle a pu* ». « *Mais,* ajoute-t-il, *on ne joue pas ainsi avec les individus. Tout cela a été mauvais. Mauvais pour les admissibles qui ont vécu une situation précaire ; mauvais pour les laboratoires ; mauvais enfin pour le monde de la recherche* », qui s'est senti soudain « *désavoué, mal aimé, alors qu'il avait pris conscience que la nation avait besoin de lui en allant vers le monde de l'industrie* ». Pour certains, « *cette bavure psychologique, associée à ce dédain soudain pour la recherche a coupé tous les élans, brisé les enthousiasmes* ».

Certes, aujourd'hui, « *on renoue les fils* ». Mais les cicatrices ne sont pas encore refermées et certains « patrons de labo » redoutent que cette affaire ne rebute les futurs candidats chercheurs, d'autant, comme le note l'un d'entre eux, que « *les postulants pour 1987 ne sont pas dans certaines disciplines aussi remarquables que ceux de l'an dernier* ». Ceux-là sont perdus pour toujours et l'on ne peut s'en réjouir, même si leur nombre est resté relativement limité. Heureusement, il y a les autres, ceux qui sont restés et se demandent encore s'ils seront recrutés.

Salaire net : 8 400 francs

« *Il faut être vraiment motivé pour faire de la recherche* », remarque Mme Grunberg-Manago, qui déplore d'avoir à passer la moitié de son temps « *à monter des combines incroyables* » pour trouver de l'argent et faire vivre les jeunes chercheurs qui travaillent dans son laboratoire. Le cas n'est pas unique : en témoigne le parcours de cet « admissible 86 » qui, depuis plusieurs années, fait du « *saut d'obstacles* » et se trouve « *dans l'impossibilité de faire des projets à plus d'un an* ». Il a aujourd'hui trente-quatre ans, un savoir-faire reconnu, une activité dans une unité de recherche, et un avenir toujours en pointillé. Depuis quatre ou cinq ans, tel un saltimbanque, il court après les allocations et les bourses dans l'attente de son intégration au CNRS.

Parfois, tout se passe bien et l'argent tombe à temps. Mais il arrive que la somme promise pour le printemps « *ne soit versée que neuf à douze mois plus tard* ». Du fait de ces passages rapides « *d'une situation d'attente à une situation de rattrapage* », on aspire à un peu plus de calme, à un peu de cette sûreté qu'offre un emploi au CNRS. Dans sa section, où une trentaine de candidats étaient admissibles, Hervé D. a été classé dans les dix premiers. S'il avait été retenu par les jurys d'admission du CNRS, il serait entré dans l'établissement à la fin de l'été. Seulement voilà, l'ancien ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, M. Alain Devaquet, a bloqué en juin 1986 tous les travaux des jurys de recrutement et notre jeune chercheur s'est à nouveau retrouvé dans l'attente.

En décembre 1986, un contrat temporaire d'un an prenant fin le 15 septembre prochain lui a été proposé. Salaire net : 8 400 F. Il l'a accepté, mais ne sait aujourd'hui si les jurys du comité national vont ou non le retenir lors de leur prochaine réunion. « *Comment voulez-vous,* dit-il, *travailler dans de bonnes conditions en se demandant chaque jour si on va pouvoir ou non poursuivre son travail de recherche ?* » Réponse dans quelques semaines, en espérant que tout ira bien, faute de quoi il présentera une dernière fois sa candidature l'année prochaine tout en craignant que le nombre de postes à pourvoir dans sa discipline n'ait sensiblement diminué par rapport à 1986.

J.-F. AUGEREAU.

Animaux en fin de règne

Les pandas sont frappés de stérilité et le « café marron » ne repousse plus. Le dernier moineau maritime est mort.

LE 17 juin dernier, deux informations « tombaient » sur les téléscripteurs. On apprenait d'une part que le dernier moineau maritime connu – *dusky seaside sparrow* pour les Américains et *Ammodromus maritimus* pour les ornithologues – venait de s'éteindre dans sa cage géante de Discovery Island, dans le parc de Disney World, en Floride. Il était le seul survivant de cinq mâles capturés en 1979 et 1980 dans l'espoir – aujourd'hui anéanti – de sauver l'espèce.

On apprenait, d'autre part, qu'un accord venait d'être signé à Djakarta (Indonésie) pour la capture de quatorze rhinocéros de Sumatra *(Dicerorhinus sumatrensis)*, dont il reste moins de sept cents spécimens vivants au monde. Deux couples de ces pachydermes resteront en Indonésie et cinq couples seront expédiés dans des zoos américains, où l'on s'efforcera de les faire se reproduire. Les éventuels rejetons devraient être réintroduits en Indonésie afin de reconstituer un stock sauvage en voie d'extinction.

Ce genre d'élevages « de la dernière chance » se multiplient aujourd'hui. Un zoo de Knoxville (Texas) a récemment réussi un accouplement de deux serpents extrêmement rares, des pythons de Papouasie, dont on a pu obtenir une vingtaine d'œufs. En Californie, on vient de capturer l'un des derniers spécimens de condor local dans l'espoir d'aboutir là aussi à une couvée. Un botaniste anglais vient même de réussir une bouture, à Kew-Gardens (Royaume-Uni), de « l'arbre le plus rare du monde », dont il ne subsistait qu'un exemplaire unique, le « café marron » *(Ramosmania heterophylla)*. Cet arbuste survivait seul sur une petite île de l'océan Indien, Rodriguez, appartenant à Maurice. Des quelques boutures prélevées en 1986, une a repris vie en Angleterre au bout de plusieurs mois de soins intensifs. Il existe désormais deux pieds de café marron sur notre planète !

Le cas du panda – *Ailuropoda melanoleuca*, – cet ours chinois devenu mascotte du Fonds mondial pour la nature (WWF), est mieux connu. S'il en existe encore, croit-on, un petit millier dans la nature, c'est-à-dire surtout dans les montagnes du Sechuan, entre 2 000 et 3 000 m d'altitude, son habitat est trop dispersé pour qu'il ait de bonnes chances de survivre. En outre, le « bambou flèche », dont il se nourrit presque exclusivement, a la mauvaise habitude de dépérir après sa floraison, qui survient tous les cinquante ou soixante ans. En 1975, quelque cent cinquante pandas étaient morts d'inanition à cause de ce phénomène. D'où la décision des autorités chinoises, en 1983, d'ouvrir une première « ferme » à pandas, dans la réserve de Wolong (sud-ouest de la Chine). Dix ours ont été installés sur ces trois hectares, cependant que neuf autres étaient soignés dans un « hôpital » créé au même endroit pour remettre en forme les animaux dépérissants.

La ponte des bénitiers géants

Mais les zoologistes chinois se heurtent à un obstacle imprévu : les tentatives d'insémination artificielle ont toutes échoué. Il semble que les femelles pandas ne soient fécondables que trois ou quatre jours par an. Et, comble de malchance, le sperme des mâles, peut-être sous l'effet de la consanguinité, est souvent frappé de stérilité. Le petit panda né au zoo de Washington en 1983 n'a vécu que trois semaines. Seul, jusqu'à présent, un couple, offert en 1975 au zoo Chapultepec de Mexico, a pu procréer durablement. Il vient, le 16 juin, de donner naissance à des jumeaux, ce qui porte à sept le nombre d'oursons nés de ce couple. On attribue le succès de ce zoo à son altitude (2 400 mètres), semblable à l'habitat naturel du panda.

En France même, on se préoccupe aussi d'élever une faune en voie de disparition. C'est ainsi que la tortue des Maures, dite tortue d'Hermann, qui vit dans les collines du Var couvertes de chênes-liège et de chênes verts, fait aujourd'hui l'objet d'une vaste campagne d'observation. Depuis 1985, quelque 240 spécimens sont suivis sur la commune des Mayons, dans le Var. Ils seront transférés l'été prochain à Gonfaron, où une écloserie d'un hectare est en cours d'aménagement. Les promoteurs de l'opération espèrent pouvoir ensuite relâcher chaque année quelque cinq cents tortues dans les Maures.

Dans l'île de la Réunion, c'est la tortue verte *(Chelonia mydas)* que l'on élève depuis dix ans à la ferme aquacole de Saint-Leu. Les œufs sont récoltés dans deux îlots déserts : Europa, dans le canal du Mozambique, et Tromelin, au nord de la Réunion. En trois ans, les jeunes tortues marines passent de 30 grammes à trente kilos, de sorte que la ferme de Saint-Leu pouvait espérer un rendement de 200 tonnes par an, qui auraient été converties en viande, huile, écaille et peau. Mais les Réunionais ne sont pas tellement amateurs de viande de tortue et, aux termes de la convention de Washington, l'exportation de *Chelonia mydas* est interdite. La ferme réunionaise a dû réduire ses prétentions.

Au Brésil, dans l'Etat de Mato Grosso do Sul, huit éleveurs ont été autorisés à monter des exploitations de « *jacaré* », le crocodile que l'on trouve dans les marais du centre du pays, le Pantanal. Comme, là aussi, les œufs sont prélevés dans le milieu naturel (une seule exploitation a tenté la reproduction sur place), les éleveurs s'engagent à relâcher 10 % de leurs animaux. On estime qu'une bonne exploitation, au bout de dix ans, devrait permettre de vendre 60 000 crocodiles par an ! La queue de jacaré, dont la saveur oscille entre la langouste et la viande de porc, est devenue un mets apprécié. Quant à la peau, sa réputation n'est plus à faire. Les autorités brésiliennes espèrent que l'élevage autorisé découragera le braconnage, toujours florissant dans le Pantanal comme en Amazonie.

A l'autre bout de la planète, en Australie, une ferme aquacole vient de se lancer dans l'élevage du bénitier, ce coquillage géant que les Australiens appellent *giant clam* et les scientifiques *tridacne*. Il se trouve en effet que, si le marché des bénitiers d'église s'est tari, les Chinois sont de plus en plus amateurs du muscle adducteur qui permet au mollusque de refermer ses valves. Comme à la corne de rhinocéros, ils prêtent en effet à ce muscle puissant des vertus aphrodisiaques. Chaque année, des milliers de bénitiers sont ainsi tués dans les mers chaudes, sans même que les dépouilles, qui pèsent plusieurs centaines de kilos, soient remontées en surface. Les amateurs ne s'intéressent qu'aux deux ou trois kilos de muscle dont le prix atteint couramment 200 F le kilo au marché de gros – mais beaucoup plus à l'arrivée.

En 1984, huit bénitiers géants d'une cinquantaine d'années ont été « plantés » sur le littoral d'une île tropicale, Orpheus Island, au large de Townsville, en pleine Grande Barrière de corail. Ils ont beaucoup pondu depuis et, déjà, les petits bénitiers apparaissent. Leur élevage est facile : ils ne se nourrissent que de lumière solaire et d'eau tiède. Il n'y a qu'à les regarder grandir.

ROGER CANS.

BLAIR/WOODFIN CAMP/COSMOS



Le Muséum sort ses bijoux

L'inauguration de deux nouvelles salles de la galerie de minéralogie du Muséum national d'histoire naturelle de Paris.

DANS une première salle, située au rez-de-chaussée, est définitivement présentée l'extraordinaire collection de cristaux géants du Brésil que 780 000 visiteurs ont admirés, de mars 1983 à décembre 1986, dans la galerie de botanique provisoirement aménagée pour recevoir ces fantastiques fantaisies de la nature (*le Monde* du 2 avril 1983). « Fabriqués » au cours des âges géologiques par des processus physico-chimiques se produisant dans des pegmatites (des granites qui se sont lentement refroidis en profondeur) et dans des basaltes, les cristaux géants du Brésil ont réellement des tailles, et aussi une beauté, exceptionnelles : groupe de quartz enfumés de 3 tonnes, géode de 2,5 tonnes à l'intérieur tapissé d'améthystes, topaze bleue de 250 kilos, etc.

A ces pierres brésiliennes, ont été joints des cristaux remarquables qui viennent aussi bien d'Europe que d'Afrique, d'Amérique du Nord et de Madagascar, et dont certains faisaient partie des collections du Jardin royal des plantes médicinales (fondé en 1626, organisé en 1635, transformé en Muséum en 1793) ou du cabinet d'histoire naturelle du roi.

Notons que Buffon, intendant du Jardin du roi de 1739 à 1788, ouvrit au public en 1745 ce cabinet qui fut ainsi le premier musée de Paris.

La seconde salle qui abrite l'exposition « La pierre et l'homme » est une véritable chambre forte souterraine aménagée selon les impératifs actuels de la sécutité. Là, en effet, sont enfin montrés quelques uns des joyaux que possède le Muséum et certaines pièces exceptionnelles du Musée de l'homme (partie intégrante du Muséum) cachées depuis des décennies dans des coffres de banque.

Désormais les bons républicains peuvent admirer le grand saphir bleu de Louis XIV (135 carats), les émeraudes qui ont probablement orné, l'une la couronne de Saint-Louis (135 carats), l'autre le chapeau du Roi-Soleil (135 carats), le saphir bicolore bleu et jaune (170 carats) acheté par Louis XIV, etc.

Outil, parure et symbole

Avec cette exposition qui présente 800 objets les deux commissaires Teresa Battesti, du Musée de l'homme, et Henri-Jean Schubnel, du Muséum, ont voulu expliquer que, dès son apparition, l'homme a entretenu avec la pierre des rapports privilégiés. Depuis des millénaires, la pierre a tenu un rôle exceptionnel. Elle a été le premier outil et la première arme. Elle a été et elle est toujours la parure par excellence. Elle a permis la représentation des divinités et a été le support des rites, entre autres.

L'exposition ne suit ni un ordre géographique, ni un ordre chronologique. Elle s'ordonnance selon les différents usages auxquels l'homme emploie la pierre : pêche et chasse, travaux ménagers, convivialité, éclairage, rituels, toilette et beauté, etc. Sont ainsi mélangés, dans une organisation très élaborée, des moulins en grès du Rajasthan (Inde), des parures de turquoises du Ladakh, une tête de cristal de roche du Mexique précolombien, des statuettes de pierre de talc de Guinée, des moules à balles du Maroc, une table de marqueterie de pierres fines faite en 1603 à Florence, un coffret en ambre ayant probablement appartenu à Anne d'Autriche, un reliquaire en or, cristal de roche, grenat et malachite donné par Pie IX aux filles de la Charité, qui l'ont prêté au Muséum.

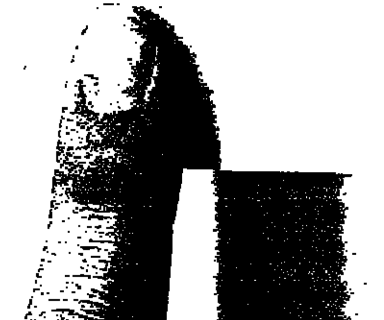
En fin d'exposition, vient une partie des 220 minéraux, collectionnés avec passion par Roger Caillois, que le Muséum prendrait volontiers – les héritiers sont d'accord – dans le cadre d'une dation...

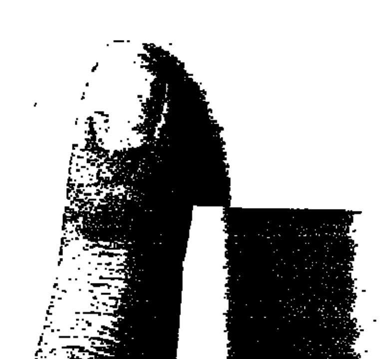
L'argent est, en effet, ce qui manque le plus au Muséum. La subvention de l'Etat est de 20 millions de francs par an alors que le budget annuel de cet établissement est de 70 millions de francs. La seule salle du Trésor a coûté 10 millions. Certes, les crédits des grands travaux du président ont apporté 5 millions de francs (pris sur les 40 millions promis pour la rénovation du Muséum), mais les 5 millions restants ont dû être prélevés sur les fonds propres du Muséum, fonds gagnés par les *entrées de la ménagerie du Jardin* des plantes, du parc zoologique de Vincennes, du Musée de l'homme, des expositions temporaires.

Notons qu'un vent d'optimisme modéré souffle sur le Muséum. Pour les quatre premiers mois de 1987, les entrées sont en nette augmentation : 143 000 visiteurs pour la ménagerie, 215 000 pour le zoo (contre 100 000 et 173 000 pour la même période en 1986).

YVONNE REBEYROL.

★ « La pierre et l'homme ». Galerie de minéralogie, Jardin des plantes, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Paris 5e. Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 11 h à 18 h 30. Entrée : 25 F.





SIDA : Haïti au pilori

(Suite de la page 17.)

Sans doute faudra-t-il reprendre un jour l'histoire de cette curieuse dérive scientifique, qui vit le célèbre Center for Disease Control (CDC) d'Atlanta maintenir pendant trois ans, et contre l'évidence, la nationalité haïtienne au même rang que l'homosexualité masculine ou que la toxicomanie par voie intraveineuse.

Toutes les hypothèses, notamment celle du rôle joué par le vaudou, furent alors avancées pour expliquer comment et pourquoi le SIDA avait pris naissance en Haïti. *« Jusqu'à l'idée*, rappelle le docteur Bernard Liautand, *qui a germé dans la cervelle délirante d'un « chercheur » de Harvard School of Public et Health Jane Teas, qu'un Haïtien, homosexuel et immunodéprimé, aurait pu consommer de la viande de porc crue, porc qui aurait été lui-même victime de la peste porcine, atteint par une souche nouvelle virulente haïtienne de ce virus. Cet Haïtien serait ensuite allé contaminer les pays américains... Ceci fut même publié en 1983, dans l'une des plus prestigieuses revues scientifiques,* The Lancet*! Voilà comment, insensiblement, on est passé d'une « racial connection » à une « raciste connection »*.

En avril 1985, sans explication ni véritable excuse officielle, le CDC d'Atlanta retirait les Haïtiens des groupes à hauts risques de transmission du virus du SIDA. Plusieurs arguments scientifiques permettent aujourd'hui de conclure que, si une connexion américano-haïtienne a bien joué un rôle dans l'explosion épidémique du SIDA à travers le monde, Haïti a, dans cette affaire, été plus victime que coupable.

Entre autres conséquences, le SIDA aura eu pour effet de faire prendre conscience à la bourgeoisie haïtienne à quel point son pays était devenu, sous le règne de Jean-Claude Duvalier, un haut lieu de tourisme homosexuel. *« Je suis rentré en Haïti en 1980*, raconte le docteur Jean-William Pape, membre du GHESKIO, *et je n'avais aucune idée de cette question. Mais l'étude que j'ai conduite sur le SIDA m'a fait découvrir toute l'étendue de la prostitution homosexuelle dans mon pays. »* Les dancings s'étaient progressivement spécialisés dans la rencontre entre touristes américains ou canadiens et jeunes Haïtiens. Les hôtels célèbres avaient été loués comme lieux de « week-end-congrès » par des associations homosexuelles et on trouvait sans mal aucun et pour quelques dollars des jeunes garçons aux portes des hôtels de luxe de Port-au-Prince ou de Pétionville. Certains allaient jusqu'à proposer officiellement des rapports sexuels avec de jeunes enfants. Inquiète des dimensions et de l'impact d'un tel phénomène sur l'image de marque du pays, l'association hôtelière haïtienne avait tenté d'y remédier. Sans grand succès. *« Nous avons quand même éliminé certains établissements trop voyants dans les programmes de tours-operators »*, confie un responsable de l'office du tourisme haïtien.

Tous les observateurs assurent — faut-il d'ailleurs le préciser ? — que cette homosexualité ne correspond nullement à la tradition, à la culture ou à la psychologie haïtiennes. *« C'était une prostitution de misère, de nécessité, une prostitution économique*, explique le docteur Pape. *Souvent, d'ailleurs, après un rapport de cette nature, l'homme haïtien allait se « laver » de sa « faute » en ayant au plus vite une relation avec une femme, prostituée ou non. »*

Les épidémiologistes détiennent aujourd'hui la preuve que c'est cette prostitution homosexuelle qui est à l'origine du SIDA en Haïti. Un argument supplémentaire, s'il en était besoin, pour souligner l'énormité de la faute scientifique commise entre 1982 et 1985 par les Américains.

Hétérosexualité et transmission

« Rétroactivement, je sais que j'ai vu mes premiers cas de SIDA en 1978, explique le docteur William H. Hodges, qui dirige les cent vingt lits de l'hôpital Baptiste de Lembé, près du cap Haïtien, à l'extrême nord du pays. *Au début, il ne s'agissait que de voyageurs en provenance de Port-au-Prince, les chauffeurs de camions surtout, qui ont un lourd passé de maladies vénériennes, notamment à cause de leurs rapports avec les filles de Carrefour. Maintenant, il y a des femmes malades dans la région : celles qui ont eu des rapports avec ces chauffeurs. »*

Soucieux hier de méconnaître ou de sous-estimer l'étendue du problème, le pouvoir politique ne peut plus aujourd'hui fermer les yeux. *« Jusqu'à une date récente, les seuls travaux menés sur le SIDA en Haïti étaient le fait du corps médical privé, jamais du ministère. Les choses n'ont changé que récemment, avec le docteur Michel Lominy, second ministre de la santé du Conseil national de gouvernement, qui a eu le courage de poser ouvertement le problème »*, estime le docteur Malebranche.

La principale mesure préventive fut de décider la fermeture de la trop célèbre banque de sang de l'hôpital d'université d'Etat de Port-au-Prince, où les plus démunis venaient vendre leur sang. La Croix-Rouge a officiellement depuis le monopole du recueil et de la distribution du sang, sur lequel un dépistage systématique des anticorps anti-SIDA commence, non sans mal, à être pratiqué. Ce dépistage devrait, dit-on, être effectif dans quelques mois sur l'ensemble du territoire haïtien.

Une puissance maléfique

Après les médecins, les étudiants en médecine ont entrepris une vaste campagne d'information dans la capitale et dans les principales villes du pays. Quelques messages télévisés recommandent d'autre part l'utilisation systématique des préservatifs masculins. Personne toutefois ne se fait d'illusion sur ce point. *« Dans un pays où l'homme détient tous les pouvoirs, c'est lui et lui seul qui décide de mettre ou non un préservatif. Les choses ne sont pas équivalentes ici à ce qui se passe dans les pays industrialisés*, confie un chirurgien de Port-au-Prince. *La femme ne pourra jamais imposer une telle protection. Et, malheureusement, le préservatif ne correspond nullement à l'idée que se fait l'homme de ce que doit être sa sexualité. »*

L'un des aspects les plus douloureux concerne la prise en charge des malades atteints du SIDA. L'unique hôpital public de Port-au-Prince refuse de les accueillir, de même que la plupart des cliniques privées. *« J'ai été obligé de faire de faux diagnostic pour réussir quelquefois à faire hospitaliser mes malades*, confie le docteur Malebranche, *mais, dans un cas, à l'hôpital français, lorsqu'on a découvert qu'il s'agissait du SIDA, le personnel soignant a refusé d'alimenter et de donner à boire à mon malade. »* Seule exception : la clinique du Canapé-Vert, où, grâce à un accord établi avec l'université Cornell de New-York, cinq lits SIDA ont pu être ouverts. On n'y accueille, à prix élevés, que les malades les plus graves et seulement le temps de leur donner les soins les plus urgents.

La situation est identique en province. A Lembé, par exemple, le docteur Hodges n'a pas les moyens de voir ses patients atteints de SIDA autrement qu'en consultation. Les nombreuses et graves affections dont sont victimes les malades sont donc traitées à domicile, avec les risques de contamination qu'une telle situation présente, compte tenu de l'extrême promiscuité dans laquelle vit la grande majorité de la population.

Le SIDA est aussi souvent vécu comme un sort jeté par une puissance maléfique et non comme une maladie transmissible par voies sexuelles. Les houngans, prêtres vaudous, sont ainsi souvent consultés parallèlement ou à la place des médecins. Sans doute parce que l'espérance de vie des malades est extrêmement limitée, la grande majorité de la population haïtienne n'a pas encore perçu l'ampleur de la catastrophe à venir.

Beaucoup ne voient encore dans le SIDA qu'une forme moderne du colonialisme américain. Et quand on veut bien admettre l'existence de la maladie, on explique à l'étranger qu'il n'y a, tout compte fait, pas plus de cas en Haïti qu'il ne peut y en avoir à San-Francisco ou à New-York.

L'angoisse malgré tout grandit. Beaucoup, l'an dernier, avaient cru qu'avec le départ de Jean-Claude Duvalier le SIDA allait quitter le sol haïtien. Après avoir parlé, cinq heures durant, avec plusieurs spécialistes haïtiens du SIDA, le général Henri Namphy, qui préside le Conseil national de gouvernement, sait depuis quelques semaines, qu'il n'en est rien.

JEAN-YVES NAU.

L'ILE A LA POINTE DU MAL

OFFICIELLEMENT, mille cas ont été recensés dans ce pays, pour une population d'environ six à sept millions de personnes. Mais les médecins haïtiens spécialisés dans l'étude du SIDA estiment que la réalité se situe entre deux mille et trois mille cas. De la même manière, on pense que le nombre des personnes séropositives doit être compris entre deux cent mille et trois cent mille. Autant d'estimations qui font dire aux spécialistes haïtiens que les mois et les années à venir vont, de toute évidence, être *« effroyables »*.

Où en est-on aujourd'hui ? Le gouvernement a fait fermer l'un des dancings homosexuels le plus connus. Les charters homosexuels nord-américains ont déserté l'aéroport international de Port-au-Prince. Mais sans doute est-il déjà trop tard. On assiste en effet depuis quelques mois à un changement très net du mode de transmission du virus en Haïti. Alors qu'en 1983 la majorité des malades masculins étaient bisexuels, ils ne sont plus aujourd'hui, selon le docteur Pape, professeur à l'université Cornell (New-York) et à l'université de Port-au-Prince, que 7 %. Avec le temps, la transmission est devenue hétérosexuelle, et les prostituées jouent ici un rôle essentiel. 15 % des femmes malades sont des prostituées et 40 % ont eu un partenaire atteint du SIDA. En outre, la vague épidémique touche maintenant les régions éloignées de Port-au-Prince.

A Lembé, le docteur William Hodges voit presque un nouveau cas de SIDA chaque jour. A Port-au-Prince, le docteur Pape et ses confrères sont passés de trente nouveaux cas en 1985-1986 à soixante cas par mois depuis janvier dernier. Une étude du GHESKIO (Groupe d'étude du sarcome de Kaposi en infections opportunistes), faite sur soixante mille personnes âgées de vingt à cinquante ans, donne une cartographie épidémiologique on ne peut plus inquiétante. La séropositivité est également de 2 % dans le milieu universitaire, de 10 % chez les ouvriers des usines de sous-traitance et de plus de 50 % chez les malades tuberculeux, très nombreux en Haïti. Les prostituées, séropositives à 49 % en 1985 et 1986, le sont aujourd'hui à 66 %.

La surveillance de quatre cents personnes séropositives a par ailleurs permis de situer à 12 % la proportion de sujets atteints chaque année par la maladie, soit plus d'un sur trois au bout de trois ans. Pour le docteur Pape, de nombreux arguments épidémiologiques laissent penser que la situation haïtienne ne fait que précéder de quelques années celle des autres pays caraïbes, africains ou européens.

J.-Y. N.

Le minitel sur la sellette

Le fragile succès du minitel et les inquiétudes de la direction générale des télécommunications.

LE minitel est un succès à cause du faible coût du terminal. Mais la rançon en est un éventail très restreint de possibilités et une norme graphique pauvre — dite alphamosaïque. On verra dans l'avenir des formes de vidéotex meilleures, qui demanderont des communications à plus grand débit et de nouvelles générations de terminaux.

Deux voies nouvelles s'ouvrent : le vidéotex alphagéométrique et le vidéotex alphaphotographique. Le premier permet d'afficher des images graphiques, fabriquées sur une palette du même nom, de style « bande dessinée ». Le second autorise des images de qualité photographique. Ces formes nouvelles de télématique, issues de travaux menés au Centre national d'études des télécommunications (CNET) et au centre commun d'études de télédiffusion et de télécommunication (CCETT), entrent maintenant en phase d'expérimentation en vraie grandeur.

La direction générale des télécommunications (DGT) n'a pas encore choisi entre les deux filières. *« L'avenir de la télématique au-delà de l'actuel alphamosaïque est un problème qui n'est pas facile »*, reconnaît Jean-Pierre Poitevin, le directeur du CNET. Une seule quasi-certitude : *« A long terme, l'alphaphotographique s'imposera vraisemblablement pour des usages professionnels. »* Et ce, d'autant plus que le développement de ce type de vidéotex ira de pair avec celui du réseau numérique à intégration de services (RNIS), enfant chéri de la DGT et réseau de communication des années à venir, auquel il s'agit de trouver des usages qui ne sont pas forcément évidents aujourd'hui (1). Le RNIS, dans sa première version, « à bande étroite », autorisera un débit de 64 kilo-bits par seconde (les informations qui s'affichent aujourd'hui sur le minitel voyagent sur le réseau Transpac à 1 200 bits/s).

Le CNET mène actuellement une expérimentation du RNIS dans le Trégor, en Bretagne, et mise, pour la fin de l'année, sur deux cents à trois cents abonnés au vidéotex alphaphotographique. Pour ce faire, et à la demande du CCETT, la société grenobloise XCOM a développé une petite série de terminaux spécifiques, le Graph 64. Celui-ci se présente sous la forme d'un boîtier de 60 centimètres de côté sur 20 centimètres de hauteur, auquel est adjoint un moniteur vidéo, un clavier d'ordinateur personnel et une souris. Son prix élevé, aux alentours de 80000 francs, en fera un produit effectivement réservé à des applications professionnelles : enseignement, formation continue, consultation de catalogues d'agences de voyages, imagerie médicale, télémaintenance, etc.

Cartes spécifiques

Le terminal dédié n'est toutefois pas la seule solution envisageable ; une autre est de développer des cartes spécifiques (carte modem, carte « image » et éventuellement carte son), enfichables dans un ordinateur personnel. Un consortium, BSX, qui réunit le constructeur informatique Bull, la société de services SESA et XCOM, travaille dans ce sens. La production de cartes de ce type est prévue à l'horizon 1988. Si elle s'avère nettement moins coûteuse pour l'utilisateur (de l'ordre de quelques milliers de francs), la solution « cartes enfichables » est toutefois plus risquée pour la DGT, qui peut voir le marché lui échapper le jour où un gros constructeur (IBM, par exemple), capable d'imposer sa norme, se lancera dans la fabrication massive de ces cartes.

Pour la vidéographie, la question des terminaux se pose dans les mêmes termes — spécifiques ou cartes enfichables. Ici encore, une série d'une centaine de terminaux prototypes a été développée à la demande du CNET par la société Télématique SA, et une série d'expériences vont démarrer. Reste à savoir quels usages se dessineront. *« La volonté des Télécommunications de pousser au développement de cette filière ne semble pas très marquée »*, avance Gaëtan Cambra, consultant au CNET. *« Aujourd'hui, l'essentiel de l'effort est mis sur le RNIS et donc plus volontiers sur l'alphaphotographique. »* Jean-Pierre Poitevin confirme à demi-mot ce sentiment. *« Il n'est pas certain qu'il y ait un créneau entre la télématique actuelle et le vidéotex alphaphotographique. »*

Si quelques usages semblent évidents, notamment dans le domaine éducatif, pour des cours qui demandent dessins, plans, croquis ou schémas, l'avenir de ce mode semble néanmoins menacé par le coût de production des applications, plus élevé que pour l'alphaphotographique, puisqu'il faut fabriquer des images là où ce dernier demande simplement une transposition d'images existantes. De plus, la norme européenne CEPT (conférence européenne des postes et télécommunications) de la vidéographie n'est pas encore stabilisée. *« Dans un contexte de prédérégulation, la DGT se demande s'il est possible ou souhaitable d'imposer une norme dont on sait qu'elle peut être balayée sous peu »*, dit Gaëtan Cambra. Pour ces mêmes raisons de normes, les industriels hésitent eux aussi à se lancer dans le développement massif de cartes enfichables.

L'incertitude règne. Quand la DGT a lancé le minitel, elle avait du temps devant elle et misait sur un amortissement de son investissement en dix ou quinze ans. Demain est trop incertain pour que la DGT puisse prendre à nouveau ce type de pari.

ODILE CONSEIL.

(1) l'équivalent américain du RNIS, le ISDN, est traduit là-bas, en forme de boutade, par *« innovation subscribers don't need »* (l'innovation dont les usagers n'ont pas besoin).

Demain

ARROSER A LA LIGNINE

La lignine, cette substance qui rigidifie et imperméabilise les cellules du bois, semble être bénéfique à la croissance des plantes. Des chercheurs de la société américaine West Vaco Corp. viennent en effet de montrer que l'enrobage de semences avec une solution aqueuse de lignine alcaline stimule la croissance des jeunes plantes.

La lignine utilisée provient de papeteries fabriquant du papier kraft. Elle est tout d'abord purifiée, puis pulvérisée en une poudre de minuscules particules de 0,5 à 5 microns, à laquelle sont ajoutés des agents de mouillage. Les semences enrobées de lignine poussent un peu plus tardivement que les semences non traitées, mais avec plus de vigueur. Le procédé a été breveté par la société.

★ West Vaco Corp., Charleston Research Center, PO Box 5207, North Charleston, SC 29406 (Etats-Unis).

ALARMES « SÉLECTIVES »

Pour aider les opérateurs des salles de commandes des centrales nucléaires à sélectionner rapidement les causes d'un accident, lorsque se déclenchent simultanément de multiples alarmes, la direction des études et recherches d'Electricité de France a conçu un système expert en traitement d'alarmes, dénommé Extra (Expert pour le traitement d'alarmes d'un réacteur nucléaire).

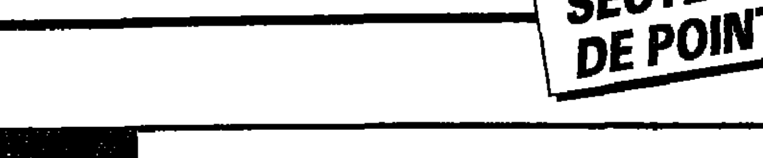
L'analyse des causes de l'accident de Three Mile Island, aux Etats-Unis, en 1979, a en effet démontré que plus d'une centaines d'alarmes s'étaient déclenchées en quelques secondes, rendant la localisation de la panne très difficile.

Le système expert Extra a d'abord été testé sur le simulateur de formation de la centrale du Bugey en octobre 1986. Il devrait être implanté, fin 1988, sur un des réacteurs à eau pressurisée de la même centrale.

Extra ne prend pas en compte toutes les alarmes, mais cependant une bonne partie d'entre elles, relatives à la distribution électrique et au circuit d'appoint en eau et en bore (pour l'absorption des neutrons).

L'expérience sera suivie de très près par EDF, et une éventuelle extension d'Extra à d'autres tranches du Bugey ou à d'autres réacteurs pourrait être envisagée en fonction des résultats obtenus.

SECTEURS DE POINTE





Ingénierie productique : nous concevons et réalisons l'automatisation et l'informatisation des systèmes de production dans tous les secteurs industriels - mécanique, aéronautique, automobile, armement, pétrole, nucléaire, chimie, verre...

Les atouts :
- une compétence reconnue dans la conduite de procédés, continus et manufacturiers,
- une méthodologie de développement étroitement associée à des outils performants sous environnement VAX/VMS.

Le rayonnement :
- des chantiers en France et à l'étranger,
- un effectif de 210 personnes,
- un chiffre d'affaires en progression annuelle de 50 % en moyenne.

Notre expansion nous conduit à recruter pour nos services techniques :

Responsables techniques de projets informatiques
(Réf. SC/IS/RT)

- vous alliez l'expérience industrielle et la maîtrise des techniques informatique temps réel,
- vous avez assuré avec succès la conduite technique de grands projets d'informatique industrielle, en vous engageant sur les choix techniques, les coûts et les délais,
- vous savez animer et diriger une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Ingénieurs consultants
(Réf. SC/IS/IC)

- vous avez les talents d'un concepteur en productique (automatisation d'ateliers, informatique et automatismes industriels, G.P.A.O.), rompu à la compréhension et à l'analyse des procédés industriels et de leurs contraintes variées,
- vous êtes en mesure d'assurer la responsabilité d'étude d'avant-projets en productique (choix techniques d'architectures, matériel/logiciel, spécifications préliminaires) et le suivi technique de réalisations de grande envergure,
- vous avez les qualités relationnelles qui feront de vous l'interlocuteur direct de nos clients.

- Exigences pour ces deux postes : une bonne connaissance de l'anglais, compétences pluridisciplinaires appreciées.
- Rémunérations attractives pour candidats de valeur.
- Lieu de travail : banlieue sud-ouest de Paris (accès direct par autoroute, ligne C du R.E.R. et S.N.C.F. Montparnasse).

Serge CIQUIÉ vous remercie de lui adresser votre candidature sous la référence du poste choisi à
ORDIS
10, rue Auber
75009 PARIS.

MEDIA BA

INFORMATIQUE DE GESTION

DIRIGER DES PROJETS DANS UNE ACTIVITE EN FORTE CROISSANCE

Au rang des premiers grands groupes d'assurances français, nous sommes dotés d'équipements très puissants, 600 personnes y sont attachées.

Cela situe bien la dimension de notre Direction des Systèmes d'Information.

Un de nos «challenges» est de permettre un doublement du CA sur les 3 prochaines années, sans augmentation d'effectifs en faisant évoluer constamment les systèmes informatiques. C'est dans ce contexte que l'informaticien que nous recherchons conduira des projets dans le secteur des assurances de personnes et animera des équipes pouvant comprendre 15 à 25 personnes suivant son niveau d'expérience.

Si vous êtes diplômé d'une grande école ou de l'université et si vous avez au moins 6 à 8 ans d'expérience dans les études informatiques de préférence dans le secteur tertaire, nous étudierons avec intérêt votre candidature.

Le poste est à pourvoir à Paris Ouest et la rémunération tout comme les perspectives d'évolution sont de nature à motiver une personnalité de premier plan.

Merci d'adresser un dossier complet de candidature sous la référence 101 AD à HB, 66 Avenue Victor Hugo 75116 PARIS.

DESSEIN

Responsabilités à haut niveau : 2 opportunités pour des informaticiens confirmés

De dimension internationale, notre groupe industriel maîtrise au quotidien les technologies de pointe. Nous souhaitons aujourd'hui intégrer pour l'un de nos établissements basé en proche banlieue parisienne, deux professionnels très confirmés de l'informatique.

Aujourd'hui chef de projet ou chef du centre informatique d'une grande entreprise industrielle vous maîtrisez les methodes de developpement et de suivi de projet et connaissez bien les systemes des grands constructeurs (BULL IBM....). Vous possédez de plus des notions de contrôle de gestion.

Vous participerez a l'elaboration du schema directeur de developpement de nos systemes d'information :
- definition des grandes orientations en matière de moyens.
- definition et suivi des grands projets.
- elaboration des documents de synthese et de gestion.
- suivi des relations avec les fournisseurs et les sous-traitants.

Ce poste necessite de nombreux contacts a tous les niveaux de la hierarchie et donc de bonnes qualites relationnelles. La maitrise de l'anglais serait souhaitee. Ret. : 2470 M

Ingénieur de formation, vous possédez une solide expérience dans la conduite de grands projets en informatique de gestion. Vous connaissez bien les systèmes informatiques BULL, eventuellement ceux d'IBM, et savez travailler sur micro-ordinateur. Sous l'autorité de l'ingénieur (Réf. 2470 M), nous vous proposons de :
- participer à l'elaboration du schéma directeur de développement de nos applications de gestion.
- definir et contrôler les projets informatiques de gestion, en liaison avec les utilisateurs et les services concernés.
- élaborer les documents de synthèse et de gestion des applications et des moyens de l'informatique de gestion.

Ce poste de responsabilité requiert d'excellentes qualités relationnelles, une aisance totale dans l'expression écrite ou orale, et une grande disponibilité. La connaissance de l'anglais serait un atout. Ret. : 2469 M

Pour ces postes de courts et frequents voyages, en France comme a l'etranger, sont a prevoir.

Nous vous remercions de faire part de vos motivations (lettre, CV, photo et prétentions) en indiquant la référence choisie à :

SOURCES - 108 rue St Honore - 75001 PARIS, qui transmettra.

Ingénieurs fabrication industrialisation organisation

RTIC
LA RADIOTECHNIQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE

Le Centre Industriel de DREUX (Eure-et-Loir - 80 km de PARIS - 970 personnes) est chargé de la production des châssis, du réglage et de la finition des téléviseurs PHILIPS nouvelle génération.

Pour assurer sa vocation internationale sur ce marché :
- élaboration et mise au point de processus de fabrication.
- accroissement des productions pour l'exportation.

Nous recherchons :

4 INGENIEURS GENERALISTES (ENSAM ou Equivalent)
2 INGENIEURS ELECTRONICIENS

Débutants ou après une première expérience, vous viendrez vous joindre à une équipe performante pour concevoir, organiser et gérer des systèmes automatisés de production dans un environnement de haute technologie. La pratique de l'anglais est indispensable. Possibilité de carrière internationale.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. : LM/06, à RTIC, 1 rue de Réveillon, 28104 Dreux.

«Philips en France, c'est 21,7 milliards de C.A., 29500 hommes et femmes qui évoluent de la recherche au commercial, du marketing à la production dans l'univers passionnant de l'innovation. Professionnalisme, dynamisme, polyvalence, mobilité sont les atouts qui vous ouvriront les portes de l'international dans toutes les sociétés de l'une des premières entreprises mondiales d'électronique».



PHILIPS

Philips c'est déjà demain.

média-system

Jeunes ingénieurs diplômés d'une Grande Ecole, vous souhaitez avoir une première expérience en tant qu'ingénieur d'études pour ensuite développer votre carrière dans la Recherche, dans le Marketing ou dans le Management.

Nous vous offrons la possibilité de rentrer dans le groupe Schlumberger.

BENSON Société du groupe Schlumberger, leader international en informatique graphique recherche pour renforcer ses équipes de Recherche et Développement des :

Ingénieurs Electroniciens, Mécaniciens, Informaticiens

Avec une large autonomie vous assurerez la conception et le développement de nos produits actuels et futurs. Vous réaliserez les maquettes et les prototypes à l'aide d'outils de C.A.O. et en conduirez les essais. Enfin, vous serez responsable de la validité des choix techniques en terme de prix et de faisabilité industrielle.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo...) en précisant la référence 8704 à : C. ESCLATTIER, Direction du Personnel BENSON, Z.I. des Petites Haies, 1, rue Jean Lemoine, 94003 CRETEIL CEDEX.

BENSON
Schlumberger

S'unir, c'est gagner

VOS COMPETENCES, VALEUR AJOUTEE POUR DES PROJETS DE POINTE

Filiale de THOMSON-CSF, au tout premier rang de la compétition internationale, nous concevons et développons des équipements et systèmes de détection sous-marine.

Parce que notre savoir-faire en matière de processeurs et d'antennes est reconnu, nous avons remporté les contrats les plus ambitieux en France et à l'export.

Dans ce contexte, nous souhaitons intégrer des

INFORMATICIENS - HAUT NIVEAU

spécialisés dans l'un des domaines suivants :
- **Informatique Temps Réel**
- **Systèmes de visualisation**
- **Génie logiciel**

Ingénieurs Grandes Ecoles (X, ESE, ENST...), vous parlez couramment l'anglais et possédez au minimum 3 ans d'expérience.

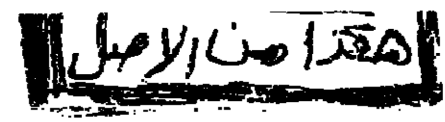
Votre aptitude à appréhender des problèmes complexes, votre volonté de conduire des projets jusqu'à leur réalisation, votre capacité à faire partager votre enthousiasme et à animer une équipe, vous permettront de réussir dans les missions que nous vous confierons.

Des perspectives d'évolution à la mesure de vos ambitions vous seront offertes au sein de notre société.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf.91856/LM à Nathalie HUILLE - **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** - 1, avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL.

THOMSON-CSF

HAVAS CONTACT



SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE



Chimie fine en Auvergne...

Nous sommes la filiale d'un groupe pharmaceutique international - 32 400 personnes dans 80 pays, C.A. : 4 milliards de dollars - et nous effectuons la synthèse chimique du principe actif de plusieurs médicaments dans une ambiance de recherche et de dépassement permanents.

Notre implantation est récente (deux ans) mais parfaitement réussie, et il est déjà nécessaire de recruter de nouveaux collaborateurs, en particulier :

Ingénieur méthodes et procédés

Diplômé d'une ENSI CHIMIE, vous avez une première expérience réussie en fabrication de produits chimiques. Vous souhaitez prendre du recul et mettre à profit vos connaissances techniques, mais aussi vos qualités pratiques (sens de l'observation, rigueur, logique....) pour participer à l'amélioration des procédés de fabrication. De plus, votre sens des contacts et des rapports humains vous permettent de vous intégrer facilement à une équipe fortement motivée. (Réf. S/IM/LM)

Ingénieur responsable de la formation

Vous avez une formation d'ingénieur acquise soit dans une ENSI soit sur le terrain et vous souhaitez donner une nouvelle orientation à votre carrière en prenant en charge tous les problèmes de formation : procédures techniques, sécurité, communication,... (Réf. S/IM/LM)

Vous maîtrisez l'anglais. Vous souhaitez vivre « à la campagne » et travailler dans une usine ultra moderne en plein champ.

Merci d'envoyer votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions), sous la référence choisie, à notre Conseil Denis SESBOÜE qui vous garantit toute discrétion.



Raymond Poulain Consultants 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

MEDIA PA

INGENIEUR

TECHNICO-COMMERCIAL

Filiale française de l'un des premiers groupes chimiques mondiaux présent dans plus de 30 pays, nous employons environ 2200 personnes dont près de 500 cadres et intervenons sur différents secteurs d'activité.

Vous êtes un **jeune ingénieur chimiste (ENS Chimie, ESCEPEA Lyon...)**, vous possédez, si possible, une formation complémentaire commerciale ou avez acquis une première expérience professionnelle dans l'industrie des encres (recherche et développement, fabrication, vente...).

Vous avez le sens des contacts, êtes organisé, méthodique et motivé par la vente de produits performants.

En collaboration avec le Chef des Ventes et après une formation à nos méthodes et à nos produits en France et dans nos filiales européennes, vous suivrez et développerez les ventes de nos pigments auprès de la clientèle du marché des encres sur tout le territoire national.

Vous analyserez les problèmes commerciaux et techniques de vos interlocuteurs et aurez auprès d'eux un rôle de conseil et d'assistance.

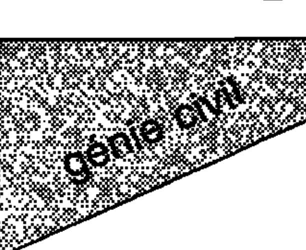
Ce poste basé à notre siège social (proche banlieue Ouest de Paris), nécessite de fréquents déplacements.

Compte tenu des nombreux échanges internationaux, la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, c.v. et photo) s/réf. 5235 à J. Lang,
Département du Personnel,
CIBA-GEIGY S.A.,
2-4 rue Lionel Terray,
92506 Rueil Malmaison cedex.

CIBA-GEIGY

AXIAL



les compétences d'un expert et les talents d'un manager.

Dans un groupe comme MERLIN GERIN (8,7 Milliards de CA, la moitié à l'export) ces qualités sont indispensables.
Notre volonté de demeurer au top niveau technologique s'appuie sur l'épanouissement personnel de chacun. Ainsi les 2000 Ingénieurs et Cadres de MERLIN GERIN travaillent en permanence de façon autonome et responsable autour d'un projet commun.
Aujourd'hui, nos activités d'installations de postes Très Haute Tension, **notamment à l'étranger**, nous amènent à rechercher

ingénieur génie civil

rattaché au service technique Energie de notre Direction Réalisation d'Ensembles. En contact direct avec les Directeurs de chantiers, Ingénieurs d'Affaires et les services techniques du siège, vous interviendrez dans des domaines variés tels : Etudes et **chiffrages** des devis, suivis, préconisations techniques, contrôles, coordination des intervenants extérieurs, management de votre équipe, etc.
10 années d'expérience du Génie Civil sont souhaitées ainsi que des connaissances particulières en : **Etudes et calculs de béton armé, second œuvre, calcul de structure métallique, normes Génie Civil et réglements français et anglo-saxons.** L'anglais est bien sûr indispensable.

Merci d'écrire sous référence CFR 270 A à Colette Fusier, Recrutement des Ingénieurs et Cadres/D.A.S. - Merlin Gerin - 38050 Grenoble Cedex.



ROBERT BOSCH (France) S.A.

Dans le cadre du développement de l'activité équipement industriel du Groupe (études et fabrication d'asservissements et servo mécanismes appliqués à la machine outil) recherche

INGENIEUR DE VENTE

Après une formation interne approfondie en R.F.A., le candidat retenu sera chargé de la vente technique d'asservissements en France :
- recherche de marchés
- vente
- suivi technique de la clientèle.

De formation orientée vers les techniques d'entraînement de régulation ou de construction de machines outils, il disposera d'une expérience industrielle acquise plus particulièrement dans le domaine des asservissements.

La connaissance de la langue allemande ou anglaise est impérative.

Ce poste est à pourvoir à SAINT-OUEN.



BOSCH

Merci de nous adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. à Robert BOSCH France - Département Gestion de Personnel 32, avenue Michelet 93404 SAINT OUEN.

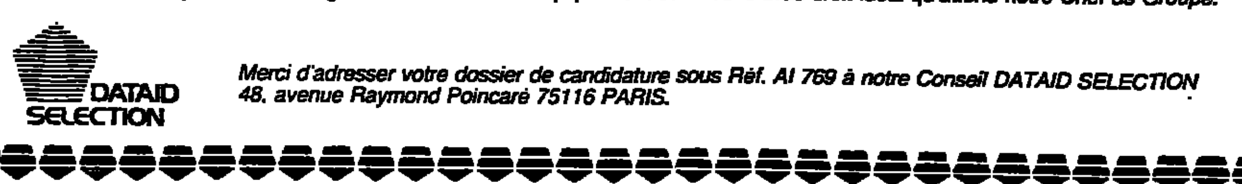
CONTESSE



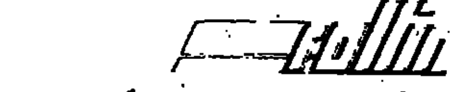
Recherche pharmaceutique et informatique : Adjoint du chef de groupe informatique.

Société de recherche du Groupe SYNTHELABO.

Nous souhaitons confier ce poste, que nous créons, à un Ingénieur Grande Ecole. Vous avez dix ans d'expérience en informatique et au moins trois comme Responsable de Projets dans l'industrie, la recherche biologique, ou le domaine médical.
Votre mission sera d'animer sous la responsabilité du Chef de Groupe, les activités d'une équipe de 25 personnes : un groupe de Spécialistes techniques et des Informaticiens répartis dans chacune de nos unités scientifiques.
Vous assisterez le Chef de Groupe dans la coordination et le suivi de l'avancement des projets. Vous le représenterez dans les réunions internes ou dans les démarchés du fonctionnement quotidien.
Crédible sur le plan technique, vous avez des compétences sur le matériel DEC, les Bases de Données et les statistiques. Votre sens du service, votre aptitude au dialogue et à l'animation d'équipes font de vous le bras droit idéal qu'attend notre Chef de Groupe.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous Réf. AI 769 à notre Conseil DATAID SELECTION 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS.



Jeunes Ingénieurs, des fjords à la Méditerranée :

Exportez !

En anglais, en allemand ou en italien... car notre Société, basée en Alsace (400 personnes, 20% de croissance annuelle), exporte 75% de son CA dans plus de 50 pays du monde. Filiale du groupe américain GRACE (89 000 pers.), nous sommes spécialisés dans la conception, la fabrication et la commercialisation de pièces techniques en matériaux hautes performances (polymères, élastomères, composites, ...) destinés à des industries diversifiées et de pointe.

Pour renforcer nos équipes commerciales, nous recherchons 2 jeunes ingénieurs généralistes (AM, HEI, IDN, ENSAIS, ...) au moins bilingues, débutants ou titulaires d'une première expérience commerciale en milieu industriel. Ils doivent avoir - d'emblée - un goût prononcé pour la vente et l'international. L'un se verra confier les marchés scandinaves, l'autre ceux des pays méditerranéens. Tous deux apprécieront de travailler dans une Société en expansion, qui appuie son évolution sur la diversification en continu des technologies et des applications.

Merci d'adresser votre candidature à notre Conseil ALGOE. Ecrire sous référence 165 M à
ALGOE, 9 bis route de Champagne, 69134 ECULLY Cédex.

ALGOE
DE L'IDEE A L'ACTION



PROVENCE

Produire, animer, innover

Telles seront les fonctions essentielles du jeune ingénieur que nous souhaitons intégrer pour le poste de

FUTUR DIRECTEUR D'USINE

AM ou équivalent + 5 ans d'expérience professionnelle

Son expérience de la production en continu, ses connaissances en électromécanique, automatismes, asservissements et informatique seront les données techniques qui lui permettront de prendre - dans les 6 à 12 mois - la direction des deux usines de ce site industriel (220 personnes, 500 MF de CA). L'optimisation des ressources humaines, des outils de production et de la rentabilité exige un réel potentiel d'évolution, des qualités de charisme, d'implication, de gestion et d'action ainsi qu'un goût prononcé pour l'innovation technologique. La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les Consultants de A.I.R. étudieront le dossier de candidature (CV + lettre + photo + prétentions salaire), que vous leur ferez parvenir, sous réf. M · 623, 93 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

aiR

ASSISTANCE INTERNATIONALE EN RECRUTEMENT

Concevoir notre nouveau plan informatique H/F

G.P.A.O. → flux tendus, gestion

La croissance rapide de notre Groupe industriel nous conduit à étoffer notre service informatique pour l'adapter aux spécificités des différentes filiales tout en restant compatible avec celui de la Holding. De ce fait nous cherchons à renforcer l'équipe d'une de nos filiales à 30 minutes au Sud de Paris (3000 personnes, 1,2 Milliard) pour concevoir une nouvelle G.P.A.O. pour l'adapter aux impératifs créés par la nécessité de livrer nos clients en « flux tendus » en intégrant la gestion comptable et financière.

RESPONSABLE des ETUDES INFORMATIQUES

Réf.M/144/E

Rattaché au responsable de l'informatique et en liaison avec la Holding, vous participerez activement à la définition de notre plan informatique général avec une priorité pour la G.P.A.O. et ses applications à la comptabilité analytique.

Ingénieur, ayant au minimum 7 ans d'expérience en milieu industriel, vous avez une bonne pratique de la méthode MERISE, de la G.P.A.O. et des RESEAUX.

CHEF de PROJET

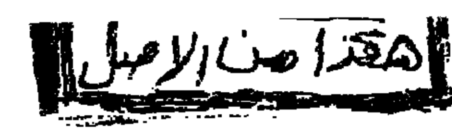
Réf.M/144/F

Sous l'autorité du précédent, vous serez en charge de projets définis, tant en G.P.A.O. qu'en contrôle de gestion.

Vous êtes un jeune ingénieur ayant 2 à 3 ans d'expérience en milieu industriel et vous êtes familiarisé avec la G.P.A.O. et/ou la GESTION.

Pour ces deux postes, merci d'adresser sous référence choisie (portée sur la lettre et l'enveloppe) votre CV et votre rémunération actuelle à notre Conseil qui vous enverra plus d'informations sur le poste avant de vous recevoir.

chp CABINET







recherche dans le cadre de l'expansion de son activité

2 INGÉNIEURS EN DYNAMIQUE RAPIDE

2 à 5 ans d'expérience en calcul par différences finies;

qui auront pour mission de réaliser des études :

- calcul en grandes déformations
- calcul écoulement fluide compressible et incompressible
- analyse thermodynamique en mécanique des milieux continus.

Postes à pourvoir : Région Parisienne.

Si vous souhaitez vous épanouir au sein d'une équipe dynamique et contribuer à l'essor d'une société dont le taux de croissance est le plus fort de son marché, ...

... communiquez-nous rapidement votre curriculum vitae en adressant lettre manuscrite (en précisant la référ. LMST), photo et prétentions au Service du Personnel - DATAID AS&I - Péripole 132 94126 FONTENAY SOUS BOIS Cedex.

Adjoint du directeur informatique

Banque - 400.000 F

Responsable études et développements - Un établissement réputé dans le secteur bancaire recherche son responsable des études et développements informatiques. Adjoint du directeur organisation et informatique, il évoluera dans un environnement techniquement très performant (MVS XA). Responsable de la gestion d'un département de plusieurs dizaines de personnes, il participera activement à la conception du système d'information et sera chargé de la refonte de l'ensemble des applications dans le cadre du passage sur bases de données avec L4G. Il interviendra aussi dans le choix des équipements logiciels et supervisera les développements vidéotex ainsi que les orientations méthodologiques. Ce poste, basé à Paris, s'adresse à un candidat âgé d'au moins 35 ans, de formation ingénieur de préférence, possédant une expérience similaire ou d'adjoint au responsable études acquise dans un établissement financier ou bancaire, dans une compagnie d'assurance, ou éventuellement dans le secteur industriel. La pratique de l'environnement IBM et des bases de données relationnelles est vivement souhaitée. La rémunération annuelle proposée sera de l'ordre de 400.000 francs. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D2863M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

Responsable informatique

DEC

Après une expérience de la fonction système - Une importante société industrielle (1000 salariés, plusieurs usines) recherche le responsable de son service informatique. Basé au siège parisien, il animera un service d'une dizaine de personnes et sera chargé de réaliser et de faire évoluer le plan informatique. Responsable du système, il supervisera aussi l'exploitation et les études, définira les nouveaux développements, et mettra en place une politique bureautique. L'assistance et le conseil aux utilisateurs constitueront un aspect essentiel de sa fonction. Ce poste s'adresse à un ingénieur système d'au moins 32 ans, possédant un minimum de deux ans d'expérience sur un site VAX - DECNET (dans un environnement d'informatique de gestion) et souhaitant à présent accéder à la responsabilité globale d'un service. La connaissance des bases de données relationnelles est souhaitée. La rémunération, fonction des compétences, sera de l'ordre de 350.000 francs par an. Ecrire à A. DAVID en précisant la référence A/D2865M. (PA Minitel 36.14 code PA)

MEMBRE DE SYNTEC



PA CONSEIL EN RECRUTEMENT N° 1 EN EUROPE

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS

Un des leaders de l'Electronique Professionnelle

Téléinformatique, transmissions et réseaux, optronique et aéronautique sont des domaines où nous avons fait la preuve de notre savoir-faire.

Afin de poursuivre notre expansion, nous recherchons pour renforcer nos services **INSTALLATION ET MAINTENANCE :**

Jeunes ingénieurs électroniciens

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience. ISEN - ISEP - INSA - ENSEA... dans les domaines :

- VIDEOCOMMUNICATIONS :

Mise en service de réseaux cablés - support à la mise en service de nouveaux produits en collaboration avec les laboratoires d'étude - suivi de qualité - participation à l'informatisation des moyens de test et gestion. (Réf. A)

- TRANSMISSION :

- INSTALLATION/MONTAGE matériel de transmission sur cables. (Réf. B)
- RACCORDEMENT cables métalliques ou à fibres optiques. (Réf. C)

Préparation et suivi réalisation chantiers (proposition technique, définition des moyens et méthodes, dossiers de réalisation, planning, suivi facturation).

Anglais technique apprécié.

Notions en micro-informatique souhaitées.

- COMMUTATION :

Participation chez nos clients, en France et export, à la réalisation de projets de la phase Etude, à la mise en service et maintenance. (Réf. D)

Ingénieur informaticien

Pour son département vidéocommunication, équipé d'un système CAO.

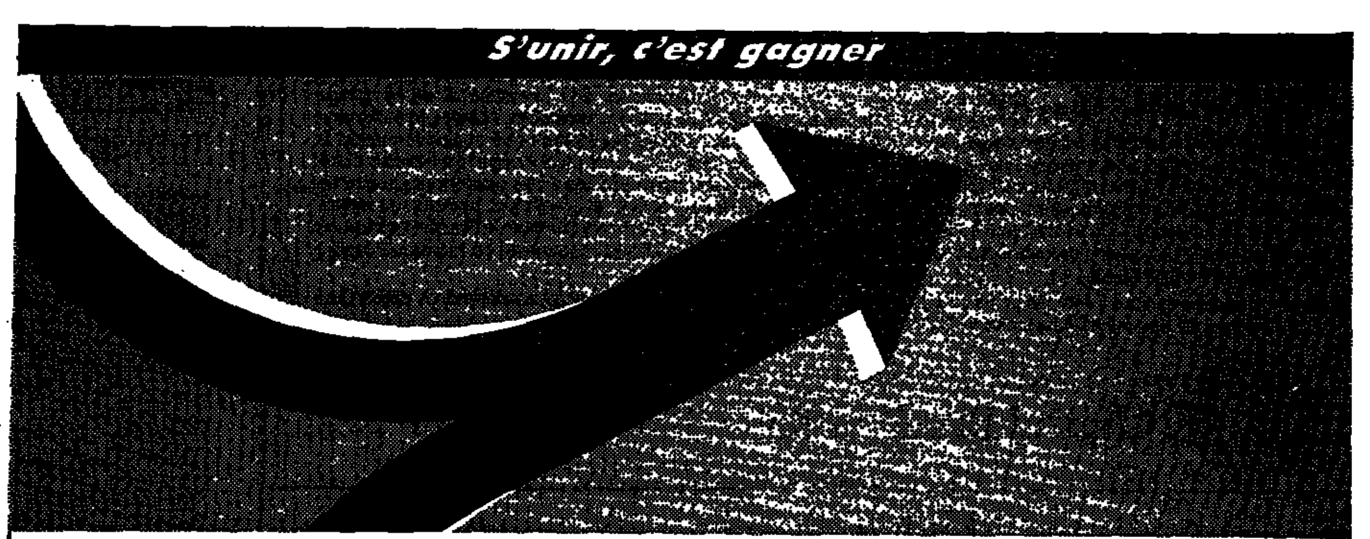
- Responsable de la cellule informatique (matériel computervision et micro), notamment sous les aspects système et programmation.
- Participation au développement de logiciels CAO/DAO.

2 ans d'expérience souhaités sur matériel Computervision. (Réf. E)

Tous ces postes sont basés en proche banlieue parisienne sud.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions en indiquant la référence du poste choisi à SAT - Service Central du Personnel - 41, rue Cantagrel 75631 PARIS Cedex 13.

Organisation et Publicité



SOPHIA-ANTIPOLIS : UN ENVIRONNEMENT DE POINTE, LE CLIMAT DU SUD-EST

THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES conçoit et développe des équipements de détection sous-marine pour la plupart des pays occidentaux et d'Extrême-Orient.

Pour participer à la réalisation des grands projets qui nous sont confiés tant sur le plan national qu'à l'export, nous souhaitons intégrer des

INGENIEURS PHYSICIENS ACOUSTICIENS

de formation A & M, ECP, MINES ou équivalent, ayant si possible une formation en acoustique et une première expérience dans ce domaine.

Au sein de notre Groupe Acoustique, vous participerez à la conception et au développement de sous-ensembles acoustiques (antennes etc...) des systèmes sonars de la nouvelle génération.

Votre aptitude au travail dans des équipes pluridisciplinaires, votre capacité d'innovation et votre connaissance de l'Anglais constituent des atouts indispensables. Réf.IPA/687/LM

INGENIEURS INFORMATICIENS

de formation généraliste A & M, IDN...

Vous êtes ouverts aux technologies pluridisciplinaires que suppose la fabrication de matériels électroniques de pointe.

Votre capacité à appréhender les problèmes dans leur globalité vous permettra de conduire jusqu'à leur terme différents projets en informatique de gestion, de production et bureautique.

Quelques années d'expérience dans des domaines similaires constitueraient un atout apprécié. Réf.I/687/LM.

INGENIEURS ELECTRONICIENS ANALOGICIENS

diplômés ESE, ENST, ENSAE...

Vous prendrez en charge la responsabilité d'affaires ou de lignes de produits, sous-ensembles électroniques intégrant des composants à ondes de surface. (oscillateurs, compression d'impulsions), de l'étude à leur réalisation finale.

Vous êtes débutants passionnés d'électronique analogique ou possédez une première expérience dans ce domaine. Réf.IEA/687/LM.

Si vous souhaitez contribuer à notre réussite, nous vous proposons d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Marcel MIGEON - **THOMSON SINTRA ACTIVITES SOUS-MARINES** - Route des Dolines - Parc de Sophia-Antipolis - BP 38 - 06561 VALBONNE CEDEX.

THOMSON-CSF

Ingénieur en thermique industrielle

REGION COMPIEGNE

DIPLOME GRANDE ECOLE TYPE ENSAIS INSA... OPTION THERMIQUE

Notre organisme de contrôle et assistance technique, leader dans son domaine, veut s'adjoindre la collaboration d'un jeune ingénieur justifiant d'une expérience minimum de 2/3 ans en thermique acquise en Bureau d'Etudes ou Bureau d'Ingénierie.

Sa mission consistera principalement à réaliser des audits d'entreprises du secteur industriel sur sa région, pour rechercher et leur proposer des solutions d'optimisation dans le domaine de l'énergie. Il sera chargé en outre, d'effectuer des mesures et des vérifications de performances sur équipements thermiques divers.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. M12 à Véronique BARET - APAVE-SERVICE RECRUTEMENT - B.P. 247 - 59019 Lille Cedex.

CONTESSE



NORD - PICARDIE



Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26800 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre.

DANS LA FONCTION ACHATS BULL ENGAGE DE JEUNES INGENIEURS MOTEURS (Angers)

Votre diplôme d'ingénieur, complété si possible par un cycle de gestion ou une expérience industrielle, votre maîtrise de la langue anglaise vous offrent un nouvel axe de développement de carrière : la fonction achats.

Pour conquérir des marchés nouveaux dans le monde informatique, notre volonté est d'aller toujours plus loin dans la qualité de nos achats, élément clé de notre stratégie industrielle. Avec nous, vous développerez des méthodes modernes d'achats (marketing d'achat, évaluation et homologation des fournisseurs, analyse des coûts, « Just In Time », développement du partenariat).

Si vous êtes prêt à vous battre avec nous sur la qualité, rejoignez-nous !

Merci de faire parvenir votre dossier de candidature sous référence M 236 à ANNE TRUC - Service Recrutement - BULL - 331, avenue Patton - 49005 ANGERS Cedex.





SOURCES

SECTEURS DE POINTE



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transports automatiques (VAL) et des automatismes ferroviaires. Son développement rapide l'amène à rechercher de

Jeunes Ingénieurs (H/F)

Automaticiens - Informaticiens - Electroniciens
Grandes Ecoles (CENTRALE, SUPELEC, SUP'AERO ...)

Pour notre Département RECHERCHE et DEVELOPPEMENT, conduits à s'intégrer dans des groupes projets pluridisciplinaires

Ingénieurs Informaticiens

A partir des spécifications fonctionnelles, ils développent les logiciels d'application dans un environnement temps réel sur microprocesseur de la famille 68000. Réf.A/101

Pour notre Département ASSURANCE PRODUIT

Ingénieur Qualité Logiciel

Il établit les plans qualité logiciel et les met en oeuvre. Il connaît les méthodologies et outils habituellement utilisés en qualité logiciel et a acquis une première expérience de programmation temps réel. Réf.A/102

Ces postes à pourvoir en région parisienne donneront à des candidats créatifs, aimant le travail en équipe et ayant de bonnes notions d'anglais, l'occasion d'intégrer une Société en pleine expansion, offrant de réelles possibilités d'évolution.

Merci d'adresser lettre, photo, CV, prétentions en précisant la référence du poste choisi à MATRA TRANSPORT Service du Personnel 53 rue du Commandant Rolland - 93350 LE BOURGET

MATRA TRANSPORT

PARIENTE ANNONCES

Ingénieur-Formation



Hier, le transistor et le circuit intégré... Aujourd'hui, le microprocesseur, ses interfaces et ses logiciels d'asservissement... La technicité et la complexité sans cesse croissantes de l'audio-visuel demandent une formation et un recyclage constants tant pour les techniciens que pour les vendeurs. Aussi, notre **Service Après-Vente** leur propose-t-il des stages techniques. *Nous souhaitons aujourd'hui étoffer notre équipe formation* et recherchons un ingénieur en électronique pour prendre en charge ces sessions : cours théoriques et pratiques sur nos produits grand-public. Nous recherchons un homme, ou une femme, jeune, diplômé d'une Ecole d'électronique ou d'un troisième cycle universitaire, ayant une première expérience terrain, même courte, et possédant, bien sûr, de réelles qualites de pédagogue. Ce poste, basé à **Paris**, nécessite de nombreux déplacements sur toute la France auprès des stations techniques ou des revendeurs, ainsi qu'en Belgique pour des réunions européennes, ou même au Japon. L'anglais est indispensable.

Si cette proposition vous intéresse, nous vous demandons d'adresser votre candidature sous référence A 666.86 M à notre conseil, 61 boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

CB Chantal Baudron. s.a.

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES 2



Responsable d'un centre de profit.

Spécialiste du support de l'information (documents pour l'informatique, la gestion, la communication...) le groupe FERRY-PETER vient de créer FERRYPOST, société de services.

Ce centre de profit, que nous vous proposons d'animer, utilise les services fonctionnels du groupe et bénéficie de la puissance de son réseau commercial très qualifié et fortement motivé. Les prestations vont de la location de fichiers jusqu'au routage en passant par la conception, la fabrication, la personnalisation laser des imprimés et le marketing téléphonique.

Vous avez complété astucieusement votre diplôme d'ingénieur par une formation en gestion. Issu d'une société de services (SSII, routage...) votre crédibilité est assurée. Vos qualités relationnelles feront le reste. Si en plus vous connaissez le système ordinateur 370 et le logiciel VM : les consultants de Sirca dérouleront devant vous le tapis rouge ! Adressez-leur vite un CV sous référence 708 775 M au 64, rue La Boëtie - 75008 Paris.



Membre de Syntec

SOURCES

Jeune ingénieur en électronique

Nous sommes une société spécialisée dans la conception, la fabrication et la distribution de composants passifs.
Nos produits sont destinés aux grands équipementiers de l'aéronautique civile et militaire et de la téléphonie. Avec une large gamme de composants, nous sommes les leaders européens dans notre spécialité.
Nous vous proposons d'être l'interface privilégiée entre nos clients et notre société. Vous commercialiserez nos produits avec la collaboration de nos responsables produits. Vous bénéficierez ainsi d'un support technique et marketing dans l'élaboration du cahier des charges et le suivi de nos clients.
Ce poste s'adresse à un ingénieur électronicien débutant motivé par un contexte technique performant et par le contact client.
De larges perspectives d'évolution seront proposées au candidat performant dans notre société ou dans le groupe industriel dont nous sommes la filiale.
Merci d'adresser votre candidature sous référence B/100.87 à notre Conseil CRITERE, 12, rue Pergolèse 75116 PARIS.



LEVI-TOURNAY/ASSCOM

Société de services, filiale d'un grand groupe français de dimension internationale, *nous développons et* diversifions notre activité de distribution. Avec un chiffre d'affaires de 750 millions de francs en 1986, nous distribuons en France des produits étrangers de haute technologie électronique dans les domaines de l'avionique, de la défense et des télécommunications.

Nous recherchons un



Vous êtes jeune diplômé d'une école d'ingénieurs avec une spécialisation d'électronicien.

Après une expérience réussie de 3 ou 4 ans dans la distribution de composants électroniques, vous assurerez l'élargissement de notre gamme de produits, la prospection de nouveaux clients et la liaison avec les fabricants.

Vous êtes autonome, disponible pour des déplacements en France et à l'étranger et surtout parfaitement bilingue anglais.

Le poste est basé à Paris.

Envoyez CV + lettre manuscrite + prétentions sous référence 91846/LM à HAVAS CONTACT 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS, qui transmettra en toute confidentialité.

ICT INTEGRATED CIRCUIT TESTING SARL

recherche un

ELECTRONICIEN NIVEAU BTS

Début. ou ayant quelq. années d'expér. pour la mainten. de microscopes électron. à balay. et de systèmes destinés au contrôle des circuits intégrés.

La personne sélect. bénéfic. d'une formation de 2 ans à Munich (RFA) avant de prendre le poste de Directeur du service apr.-vente en France. Allemand courant, anglais apprécié.

Env. let. man., CV et photo à : ICT Integrated Circuit Testing SARL 2, allée du 10, r. Ambroise-Croizat, 91120 Palaiseau.

ALCATEL ESPACE
Spécialiste des Télécommunications Spatiales

Dans le cadre du développement de ses activités recherche pour **TOULOUSE**

LE RESPONSABLE DES SERVICES APPROVISIONNEMENT

(Diplômé Grande Ecole ou Université)

Il devra organiser, animer et coordonner les activités des Services **ACHATS, APPROVISIONNEMENTS et SOUS-TRAITANCE** en respectant les objectifs en matière de productivité, délais, coûts et qualité des produits ou services achetés.
Son expérience dans un poste équivalent ou dans un poste technico-commercial dans l'industrie électronique sera supérieure à 10 ans.
Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions), en rappelant la référence 018 à la Direction du Personnel et des Affaires Sociales, BP 1187, 31037 Toulouse Cedex.





média-system

CONDUISEZ NOTRE PROJET GPAO

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son CA à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale.
Dans un secteur très porteur, nous concevons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie.
Dans ce contexte performant, nous souhaitons intégrer un

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE GPAO

3 à 5 ans d'expérience

Ingénieur Grande Ecole (type A & M spécialisation informatique), vous possédez une bonne connaissance du matériel IBM 36 et justifiez de préférence d'une expérience en GPAO.

Vous prendrez en charge les responsabilités suivantes :
- mise en œuvre du système GPAO "TOLAS",
- interface système TOLAS/autres applications,
- rédaction des procédures d'utilisation,
- formation des utilisateurs.



THOMSON CGR

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence GPF/LM à Pierre CROISY THOMSON-CGR - 52, bd Galliéni - 92133 ISSY LES MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

Paris : Nous sommes un important groupe industriel leader dans son domaine intervenant dans les équipements industriels (machines tournantes).
Pour renforcer nos capacités à vendre, nous recherchons un :



RESPONSABLE COMMERCIAL

Rattaché à la Direction de ce secteur vous prendrez en charge avec une équipe que vous animerez, le développement de nos produits à l'exportation.
De formation ingénieur vous vous êtes spécialisé dans la vente de biens d'équipements mécaniques dans les domaines Pétrole - Chimie et vous avez acquis une expérience en export d'au moins 8 à 10 années.
Votre connaissance de la langue anglaise ne vous pose pas de problème pour réussir ce challenge à la hauteur de vos ambitions.
Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence ADF 502 M à Media System. 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris qui transmettra.

média-system

Société de produits chimiques,
filiale d'un grand groupe international, recrute :
pour son Laboratoire de Recherche situé dans le Sud-Ouest de la France

Un Docteur en Chimie (de préférence ingénieur) Organicien

Référence 9094 A

ayant quelques années d'expérience.
Une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

Pour son siège social situé à Paris

Ingénieur Chimiste ou Pharmacien Option Cosmétologie

Référence 9094 B

pour la promotion des ventes de spécialités destinées à l'industrie cosmétique. Il nécessite de nombreux déplacements en province et s'adresse à des candidats débutants ou ayant quelques années d'expérience. La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions en précisant la référence du poste choisi à l'Agence PIERRE LICHAU S.A. - 10, rue de Louvois - 75002 PARIS qui transmettra.

Pierre Lichau

SECTEURS DE POINTE



SECTEURS DE POINTE



Vous êtes des experts de l'industrie nous sommes des experts de l'informatique
Rencontrons-nous

Nous vous formerons et bâtirons ensemble

VOUS : • Diplômés d'une grande école d'ingénieurs, vous avez débuté votre carrière dans l'industrie, il y a 2 ou 3 ans.
• Passionnés par les secteurs de pointe, la haute technologie, vous avez approché l'informatique... et ça vous intéresse.

NOUS : SSCI, n° 1 en province, 28 implantations, nos prestations couvrent l'ensemble du domaine INFORMATIQUE : gestion-télécommunication et INFORMATIQUE INDUSTRIELLE : automatisme - gestion de production - contrôle de processus...

ENSEMBLE : Mettons en synergie vos connaissances et notre savoir-faire. Nous vous donnerons une solide FORMATION qui vous permettra de gérer, d'encadrer, de concevoir des projets à la pointe de la technologie informatique et d'appréhender au mieux les besoins de nos clients.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la région de votre choix, à Françoise DOUTRIAUX, CAP SOGETI SYSTEMES, 14/20 rue Lenche, 75015 Paris.

CAP SOGETI SYSTEMES

média-system

Mener l'étude et la mise au point de matériels à base de micro-processeurs

PETERCEM (Filiale du Groupe Brown Boveri & Cie), est spécialisée dans l'appareillage électrique et électronique, notamment le domaine de la basse tension où nos produits appréciés nous permettent un C.A. de 340 MF.

Ingénieur d'études en électronique
DIGITALE ET ANALOGIQUE

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieur ou titulaire d'une maîtrise EEA. Vous pouvez faire état d'une expérience d'au moins deux ans en électronique digitale ainsi que de bonnes connaissances en analogie, systèmes asservis et électroniques de puissance.
Vous avez le sentiment d'une excellente opportunité pour pleinement vous réaliser... alors adressez CV et prétentions au Directeur du Personnel - PETERCEM - 61, Route de Grenoble 69808 SAINT-PRIEST.

PETERCEM

LIN-TOURNAY/ASSCOM

INGÉNIEUR COMMERCIAL... DANS L'ENVIRONNEMENT IBM...

VOUS
- Diplômé d'une école d'ingénieurs ou de commerce et de gestion (Bac + 4 minimum).
- Eventuellement une expérience professionnelle de deux à trois ans.
- Capacité à animer une équipe, à négocier à haut niveau.
- Imagination dans les méthodes de productivité marketing et commerciale.

NOUS
- SOCIÉTÉ NATIONALE sur un marché en pleine expansion.
- AGENT IBM, mandaté par IBM pour assurer la diffusion de solutions informatiques dans le secteur collectivités locales.

VOUS OFFRONS
- Un métier aux orientations multiples, en évolution constante : ingénieur commercial chargé du développement du secteur mini-informatique IBM, dans l'une des régions ILE-DE-FRANCE, RHONE-ALPES, ALSACE-LORRAINE.
- Une formation initiale rémunérée assurée directement par IBM (six semaines).
- Un salaire et un plan de rémunération très motivants, supérieurs aux standards de la profession.
- Des possibilités d'évolution à la hauteur de vos ambitions.
- Un suivi régulier de votre activité et de votre formation par un ingénieur commercial consultant IBM.
- Un accès permanent aux méthodes et aux bases de données IBM.

COMMENT NOUS RENCONTRER DÈS AUJOURD'HUI ?

Appelez M. Robert CLAVEL au 67-52-39-00 à MONTPELLIER.
Il vous présentera le métier d'ingénieur commercial et le rôle des AGENTS IBM...
Bien entendu, nous traiterons votre appel avec la discrétion qui s'impose.

CHEZ THOMSON LCC, NOUS MISONS SUR LA QUALITE

Nous sommes une entreprise implantée tant en France qu'à l'étranger, filiale du Groupe THOMSON, et comptons parmi les leaders mondiaux dans le domaine des composants passifs (CA : 1 Milliard de Francs dont 50 % à l'export).
Un effectif total de 3.000 personnes, 7 unités intégrant chacune Bureau d'Etudes et Services de Fabrication, un environnement de haute technologie ainsi qu'une politique d'investissements soutenue, nous rendent particulièrement adaptables aux besoins du marché.
Nous proposons à deux ingénieurs de venir renforcer notre organisation qualité.

CHEF DE SECTION QUALITE

Votre mission sera de mettre en place et de gérer un contrôle intégré au sein de trois de nos lignes de production en forte croissance.
Vous animerez une équipe d'une dizaine de personnes et serez en relation permanente avec les services techniques et industriels de l'usine.
Réf.CSQ3/LM

INGENIEUR QUALITE APPLICATIONS CLIENTS

Vous serez chargé de suivre en permanence la qualité de nos produits et l'évolution des besoins de nos clients.
Vous agirez en liaison avec notre force de vente tant auprès de nos services internes que de nos clients français ou étrangers.
Réf.SQAC/LM

De formation Grande Ecole, vous devrez justifier de quelques années d'expérience dans le domaine électronique et maîtriser l'anglais.

Vos qualités de rigueur et de synthèse alliées à un sens aigu des relations humaines feront de vous l'homme de la situation.

Ces postes sont basés à Dijon. Ils offrent de réelles possibilités d'évolution au sein de l'entreprise.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à Jean-Claude LELEU - Direction du Personnel - L.C.C. - Avenue du Colonnel PRAT - 21850 SAINT-APOLLINAIRE

LCC

HAVAS CONTACT

- Nous sommes un groupe INTERNATIONAL leader en TECHNOLOGIES-LOGICIEL dont la vocation est le management et les systèmes d'informations.
- Avec notre équipe d'experts et de consultants de haut niveau nous intervenons dans les grandes entreprises et les banques.

INGENIEUR CONSULTANT SENIOR
AVEC FOCUS ENTREZ DANS LA BANQUE

- Ingénieur ou équivalent vous interviendrez dans une grande banque sur des missions de conseil et d'assistance INFOCENTRE.
- Vous maîtrisez FOCUS et MVS/TSO.
- Pédagogue, vous savez dialoguer avec les utilisateurs.
- La rémunération et les conditions de travail sont très attractives. réf. 2665

INGENIEURS CONSULTANTS JUNIOR
JEUNES DIPLOMES

- La conception et la réalisation de systèmes informatiques de décisions vous motivent que vous soyez débutant ou doté d'une première expérience.
- Grâce à l'utilisation de techniques de pointe (L4G, bases de données relationnelles, systèmes répartis...) vous deviendrez, après une formation, rapidement responsable de vos projets que vous mènerez avec des Directions Informatiques et des services utilisateurs. réf. 2670

Envoyez CV, photo s/réf. choisie à notre Conseil
FMI RECRUTEMENT
11, rue Liancourt 75014 Paris
Tél. 43.20.69.29

FMI recrutement

LIN-TOURNAY/ASSCOM



Créer notre informatique interne

Paris Nord-Est

L'un des premiers distributeurs de papiers d'impression-écriture français (CA 2 milliards), filiale de B.A.T. Industries, MONTEVRAIN développe son informatique et rénove son système de gestion dans la perspective de l'ouverture des marchés européens.

Votre mission :
- Evaluer les applications de gestion actuellement sous-traitées et concevoir le plan de développement informatique.
- Transférer et faire évoluer le système existant de prise de commandes, gestion de stocks et facturation, sur IBM 38.
- Créer une équipe, organiser un service proche des utilisateurs et reconnu pour ses conseils et son efficacité.

Ingénieur ou miage, 35 ans environ, aujourd'hui Patron d'un service, vous apportez une grande polyvalence : plan informatique, organisation, IBM 38, bases de données, réseaux télématiques, méthodologie, transposition sur IBM...
Gestionnaire, organisateur et réalisateur, vous apporterez des idées et des solutions, vous avez le sens des relations et de la négociation.
Patrick de BEJARRY vous remercie de lui adresser votre candidature sous réf. 5209 à ARGOS, 135 av. de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 42.27.96.49.

argos
PARIS-LILLE-LYON-MONTREAL

Un chef de projet confirmé pour donner un souffle nouveau à notre informatique.

Notre organisation gère les 39 sociétés de SAV et de maintenance, réparties sur toute la France du groupe CHAFFOTEAUX et MAURY. Avec un effectif de 1550 personnes, nous avons réalisé un CA 1986 voisin de 500 M.F., représentant plus de 1,5 million d'interventions à domicile et plus de 1,3 million d'appareils entretenus. Pilotée depuis notre siège social à Paris, l'informatisation de ces 39 filiales est en cours (40 HP 3000 avec liaison TRANSPAC).

Pour donner toute sa dimension à cette opération, nous recherchons un CHEF DE PROJET confirmé : responsable de l'équipe informatique (4 techniciens), vous aurez à concevoir et à mettre en œuvre de nouvelles applications, à faire évoluer les structures correspondantes, à optimiser l'assistance technique dispensée aux filiales. De formation grandes écoles d'ingénieurs, vous avez au moins 3 ans d'expérience en SSII ou en entreprise. Vous avez démontré votre efficacité dans la conduite de projets d'envergure et vos dons de communicateur pour vendre vos solutions. Vous possédez des capacités organisationnelles à toute épreuve.
Basé à Paris 16e, vous devez envisager quelques déplacements (de courte durée) dans l'Hexagone.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous réf. 6024 M à notre Conseil Sérifo, 47 bis, avenue Bosquet, 75007 PARIS.



Membre de Syntec



DIVISION PROPULSION LIQUIDES et ESPACE

JEUNES TECHNICIENS SUPERIEURS

PREPARONS ENSEMBLE LES NOUVEAUX ESPACES

Vous êtes titulaire d'un BTS ou d'un DUT dans les spécialités **mécanique, thermique et mesures physiques.**

Vous êtes débutant ou confirmé et vous souhaitez évoluer dans les techniques de pointe.

Venez rejoindre les équipes de nos activités **"ETUDES-DEVELOPPEMENT" ET "QUALITE"** à VERNON (dans l'Eure).

Merci d'adresser CV détaillé, photo et prétentions sous réf. 91836/LM à **SEP** - Service du Personnel - BP 802 - 27207 VERNON.

GROUPE SNECMA

HAVAS CONTACT

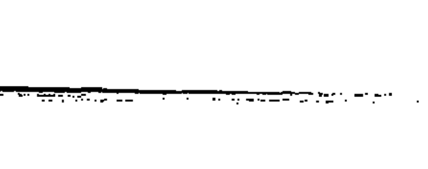
SECURITE ET TECHNIQUES DE POINTE

FICHET s'impose comme le leader incontesté de la sécurité des biens et des personnes.
Notre Division Equipements Professionnels recherche pour son Département Ingénierie un ingénieur (électronique, électromécanique ou informatique)

Ingénieur d'Affaires

Il participera à la promotion et à la vente de notre activité CENTRALISATION et INGENIERIE SECURITE.
Bon négociateur, homme de contact, il saura nous apporter son expérience (2 à 3 ans) et ses connaissances techniques et commerciales.
Nous lui proposons une fonction qui, tant en France qu'à l'étranger (courts déplacements), lui permettra de valoriser ses compétences dans un domaine en croissance faisant appel à des techniques de pointe.
De bonnes connaissances en transmission, Anglais courant indispensable, salaire motivant.
Nous étudierons avec attention et discrétion votre candidature (lettre, C.V. et photo) sous réf. IA UN à FICHET-BAUCHE Direction des Relations Humaines 15-17, avenue Morane-Saulnier, 78140 Vélizy.





SECTEURS DE POINTE



MATRA TRANSPORT conçoit et réalise des systèmes de transport automatiques.

Son développement rapide l'amène à rechercher un (H/F)

Jeune Ingénieur Génie Civil

Au sein de l'équipe en place, il suivra pour MATRA TRANSPORT les études d'infrastructures (tunnel, viaduc, station) du Métro VAL de STRASBOURG, et aura en particulier la responsabilité des interfaces avec le reste du système et de l'optimisation de l'ensemble.
La capacité à s'intégrer à des équipes pluridisciplinaires sera un atout essentiel pour la réussite dans ce poste.
Ingénieur grande école (Centrale, ENPC, ESTP ...) il a une première expérience professionnelle en travaux publics et si possible ouvrages d'art.
Ce poste basé au départ à Vanves (92) fera l'objet d'une mutation à STRASBOURG.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à MATRA TRANSPORT - Direction du Personnel 2 rue Auguste Comte - 92170 VANVES

MATRA TRANSPORT



laboratoire cerba

recherche son

CORRESPONDANT INFORMATIQUE HF

Agé de 25/30 ans, vous avez une culture scientifique (BAC + 2) complétée par une formation type MIAGE, MST informatique.
Vous êtes avant tout un généraliste facilitant les relations entre utilisateurs et service informatique.
Vous serez l'interface entre la fonction production (les laboratoires) et le service informatique. Votre mission sera :
- d'élaborer le cahier des charges (analyse des besoins, cohérence des réalisations au niveau du système et des applications),
- d'assurer le suivi des fichiers (mise à jour, modifications...),
- de participer à tous projets de développement des systèmes d'information.

Votre personnalité, votre culture scientifique et informatique vous permettront d'établir le dialogue avec des interlocuteurs de tout niveau.
Une bonne maîtrise de l'anglais est souhaitée.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions s/réf. 06/722 M à:

BAC PERSONNEL CONSEIL 86, rue de Lille 75007 PARIS

Jeune analyste - Chef de projet

AMORA

1,3 milliard de francs de CA en 1986 - 850 personnes - 8 unités de production, une forte progression, une gamme étendue, un développement soutenu de produits nouveaux :

Ceci exige une adaptation constante des moyens informatiques : IBM 4381/PO 2, micro-ordinateurs réseau national temps réel (macro-programmation, L4G) et un renforcement de notre équipe dijonnaise.
Diplômé d'Etudes Supérieures (Bac + 4 ou 5 ans), vous êtes débutant ou vous avez une première expérience et vous avez le souci d'affirmer ou de développer vos compétences informatiques et relationnelles.

Au sein d'une équipe réduite, en liaison étroite avec les directions utilisatrices votre champ d'action va de la conception à la réalisation informatique bureautique et télématique dans des domaines variés (production, logistique, commerciale et gestion...).

Votre dynamisme et votre disponibilité, vous donneront l'occasion d'élargir vos compétences et d'évoluer au sein du 1er groupe alimentaire français.



Merci d'adresser votre candidature, sous réf. CH3 M, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



BP EXPLORATION FRANCE

RECRUTE SON

RESPONSABLE PRODUCTION — DEVELOPPEMENT

Le futur titulaire, ingénieur grandes écoles ou de formation équivalente internationale doit avoir une expérience professionnelle **de 10 à 12 années dont 3 au niveau "Senior Management"** dans les domaines Forage, Petroleum Engineering et Production.

Il sera parfaitement **bilingue anglais/français** et aura si possible la connaissance de l'environnement pétrolier français.

Que BP soit opérateur ou associé, il devra :
- définir les programmes de forage et les coordonner en fonction des objectifs d'exploration,
- assurer la mise en valeur et le développement des gisements,
- mettre en œuvre et gérer la production.

Sa première affectation sera à Paris.

Envoyer CV très détaillé, photo et rémunération actuelle à BP FRANCE, Service Recrutement, 10, quai Paul Doumer, 92412 COURBEVOIE FRANCE



CONTESSE

JEUNES INGENIEURS
ENSI, INSA

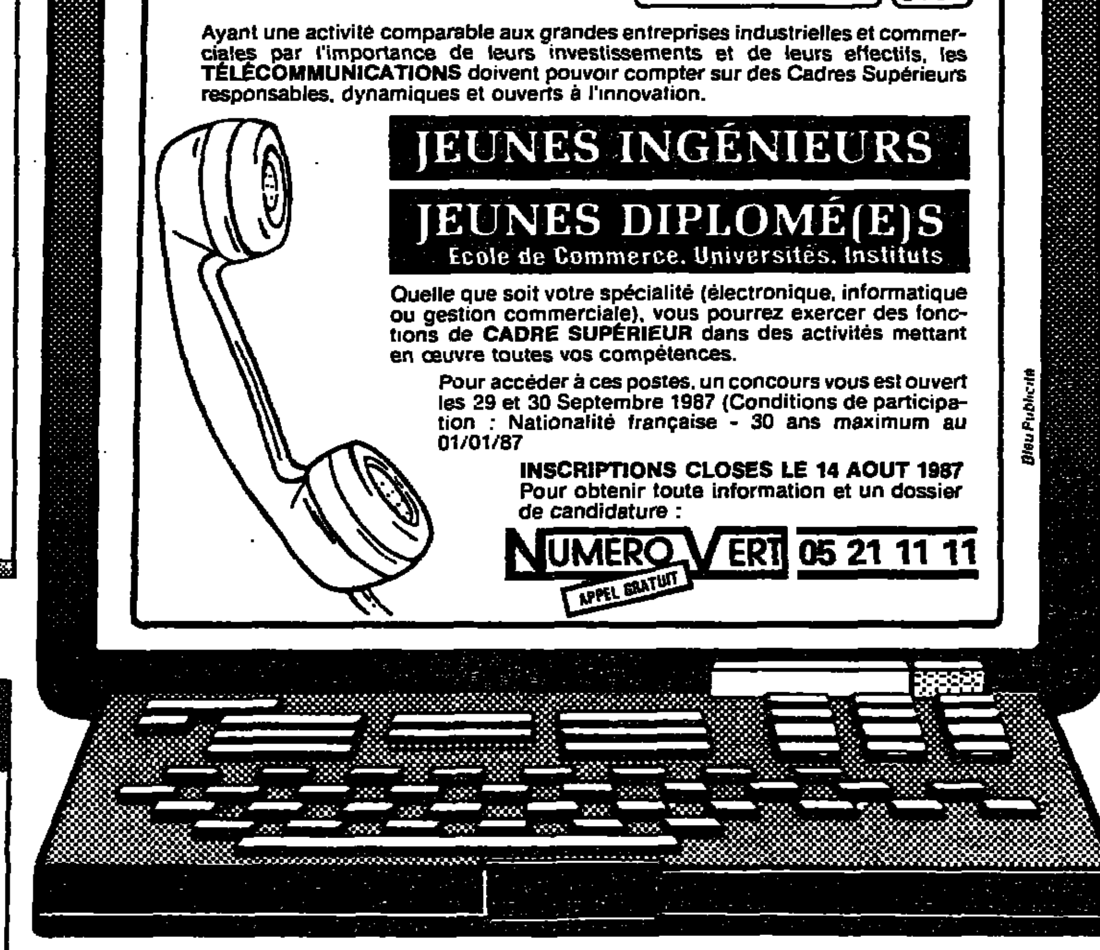
Vous faites partie de ceux qui pensent que l'avenir appartient aux Hommes qui sauront maîtriser les techniques de pointe de l'informatique et les méthodes modernes d'organisation. Nous recrutons des

INGENIEURS INFORMATICIENS

Notre équipe de haut niveau utilise les techniques avancées dans le traitement de l'information et un matériel informatique important (ordinateurs 3081 - 3083, 32 et 48 mega octets, réseaux de plus de 1000 terminaux, plus de 70 milliards de caractères en lignes).

Nous sommes un des premiers groupes privés français d'assurance collective et individuelle. Notre centre de calcul se trouve basé dans la région niçoise.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 7127 à Organisation et Publicité - 2, rue Marengo, 75001 PARIS, qui transmettra.





INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

L'importance de notre engagement dans la conception des futurs carburants et moteurs d'automobiles performants, propres et économiques marque notre volonté de relever le défi technologique international.

Nous disposons pour cela de moyens expérimentaux et de calcul les plus puissants et nous proposons de nous rejoindre à

TROIS JEUNES INGENIEURS DIPLOMES GRANDE ECOLE et motivés par la recherche

PREMIER POSTE

Possédant de bonnes connaissances théoriques en mécanique des fluides et en thermodynamique, vous intégrerez une équipe de recherche avancée qui a pour objectif la conception des chambres de combustion. Vous renforcerez son potentiel en expérimentation scientifique et vous disposerez pour cela des moyens les plus performants. Une thèse en mécanique des fluides, une spécialisation ENSPM Moteurs seront appréciées. Réf. 111

DEUXIEME POSTE

Débutant ou ayant quelques années d'expérience dans le domaine des moteurs vous vous intégrerez à une équipe effectuant des recherches en collaboration avec l'industrie automobile. Vous réaliserez des études théoriques et leurs validations expérimentales sur banc d'essai et suivrez les réalisations industrielles. Une spécialisation ENSPM Moteurs, un goût marqué pour l'innovation et le sens du travail en équipe seront particulièrement appréciés. Réf. 222

TROISIEME POSTE

Diplômé d'une grande école de Mécanique ou de Chimie, avec compétence et attirance dans le domaine des carburants et moteurs, une spécialisation ENSPM sera appréciée. Le travail portera plus particulièrement sur l'étude de la combustion dans les moteurs diesel, il exigera l'acquisition rapide puis la parfaite maîtrise d'un large spectre de connaissances relatives à la formulation du gazole et à son comportement. Le sens de l'expérimentation et de l'innovation, la facilité d'intégration à une équipe de recherche, l'intérêt porté au Pétrole et à l'Automobile constitueront les meilleurs critères de choix. Réf. 333

Ces trois postes sont à pourvoir à Rueil-Malmaison (92).

Adresser CV, photo, prétentions et réf. choisie (sur l'enveloppe) à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

CONTESSE

CORNING

Direction Technique Européenne.

CORNING GLASS WORKS, leader mondial des verres spéciaux grâce à la place privilégiée accordée à la recherche et à l'innovation technique, recherche pour son département Ingénierie un

Ingénieur procédés

Fours - Fusion

Diplômé d'une Grande Ecole d'ingénieur, vous avez acquis une première expérience dans le domaine des procédés de fusion, de préférence dans les industries du verre, des réfractaires, ou de la métallurgie...
Nous vous proposons de rejoindre une équipe hautement performante pour participer à la conception, au suivi technique de nos fours et à nos projets de développement.
Nombreux contacts internationaux : Europe, USA.
Localisation : Fontainebleau.
Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo sous référence IP/M à CORNING EUROPE INC., Direction du Personnel, 7 Bis avenue de Valvins, 77211 Avon.

média-system



SECTEURS DE POINTE

PARIS - Nous sommes une importante société du secteur de la communication intervenant sur l'ensemble de l'hexagone.
Nous avons pour objectif de développer de nouveaux projets liés à la spécificité de notre activité et faisant appel aux nouvelles technologies dans le domaine informatique et télécommunication.
Pour cette phase importante de notre plan informatique, nous créons le poste de

■ Responsable des systèmes d'information

Interlocuteur privilégié des différentes Directions Opérationnelles, vous interviendrez, en animant une équipe de concepteurs, dans le développement de grands projets utilisant nos équipements actuels (Main-frames IBM 3090, BULL DPS8, Mini dédiés, réseau de micro) et intégrant de nouvelles techniques de communication (télématique, bureautique,...).

Garant de la cohérence de l'ensemble des systèmes d'information, vous superviserez l'intervention des sous traitants (réalisation et exploitation) en définissant un cadre méthodologique de gestion et de suivi de projets.

Pour réussir dans cette fonction à larges responsabilités, vous avez acquis après une formation supérieure (Ingénieur - Miage) de solides compétences techniques dans la gestion d'importants projets et possédez des qualités indispensables d'animateur, de négociateur et de novateur.

Galienne de TOURNEMIRE vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature sous la référence MGT/RA/RSI à



Une société française, leader national dans sa spécialité, filiale d'un groupe industriel recherche un

INGENIEUR COMMERCIAL

MISSION :
- vous assurez la vente au niveau national (et à l'export) de produits et de contrats d'installations de génie climatique, thermique et systèmes de production de chaud et froid aux industries à partir d'une prospection soutenue, en étroite collaboration avec le service «projet», dans le respect des objectifs fixés par le Directeur Commercial auquel vous rapportez directement.

PROFIL : Ingénieur
- Environ 35/45 ans, anglais courant, vous êtes mobile (base RP +50% déplacements) et très introduit commercialement depuis plus de 5 ans dans le milieu industriel (industrie aéronautique, textile, agro-alimentaire, etc...) à qui vous vendez des biens d'équipement ou de l'ingénierie.

CNPC CONSEIL

Vous souhaitez évoluer au plus haut niveau ?

Alors, merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. PSC 06/8 à CNPC - Ressources Humaines, 61, rue des Belles Feuilles, 75116 PARIS.

LA REVOLUTION MONETIQUE®

Val de Loire

Dans le cadre de son développement, cette importante société de services, cotée en bourse (2500 personnes réparties en 23 villes ; plus d'un milliard de chiffre d'affaires) recherche, pour faire face à la très forte croissance (plus de 40 % annuellement) de ses activités Carte Bancaire :

DIRECTION TECHNICO-COMMERCIALE

Rattaché au Responsable des Services Centraux Interbancaires, il aura en charge, en autorité sur une vingtaine d'assistants et d'ingénieurs technico-commerciaux, la direction et l'animation d'un service chargé de l'assistance et de la prescription des nouveaux produits auprès des utilisateurs du secteur bancaire. Gestionnaire avisé et rigoureux, il assurera la coordination des différentes activités du groupe, en relation étroite avec les services commerciaux, marketing et exploitation, et participera à la définition et au contrôle de ses objectifs.

Ce poste ne peut convenir qu'à un diplômé de l'enseignement supérieur, issu d'une Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, âgé de 32 ans au moins, motivé par les applications monétiques, et justifiant d'une expérience commerciale réussie, acquise dans la vente de services, à un niveau d'encadrement. Réf. M 1/1034 AD

TROIS INGENIEURS PRODUITS BANCAIRES

Rendant compte au Chef de groupe, ils assureront la liaison entre le Service Exploitation du Centre et la clientèle, composée essentiellement de Services Informatiques bancaires, avec pour tâches principales : le suivi des produits, la qualité du service, la modification des besoins, la prise en compte des nouveaux clients, les livraisons, la formation des commerciaux aux produits récents, etc.

Ces postes s'adressent à de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (Ecole de Commerce par exemple), pouvant justifier d'une première expérience professionnelle, de deux ou trois années au moins, acquise par exemple dans une banque, chez un constructeur ou dans une société de services, dans des responsabilités similaires. Réf. M 1/1034 AE

QUATRE ASSISTANTS TECHNICO-COMMERCIAUX

En liaison directe, et par délégation de l'ingénieur produits bancaires dont ils dépendront, ils seront chargés d'assister les clients sur l'utilisation des produits, et prépareront les dossiers de réponse aux demandes de la clientèle, tout en s'attachant au suivi qualitatif et quantitatif des produits.

Ces postes doivent motiver de jeunes diplômés (niveau BTS ou DUT informatique ou commercial), et déjà familiarisés à l'outil informatique. La réussite dans la fonction implique une certaine curiosité naturelle, un bon esprit de synthèse, et de réelles aptitudes commerciales. Réf. M 1/1034 AF

Tous ces postes, nouvellement créés, sont basés à Blois. La lecture de l'anglais technique est indispensable. La connaissance d'un environnement IBM gros système constituerait un atout. La formation est assurée. Les premiers entretiens se dérouleront à Paris ou à Nantes.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle, en précisant la référence choisie à :

EGOR OUEST ATLANTIQUE
15, rue Charles Monselet - 44000 NANTES

egor

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE — BELGIQUE DEUTSCHLAND ESPANA GREAT BRITAIN ITALIA PORTUGAL BRASIL CANADA JAPAN

BNP

SPECIAL HIGH TECH

recherche

EXPERT INFORMATIQUE SALLE DES MARCHES INTEGREE

Parfaitement bilingue anglais. Expérimenté en base de données. Connaissant les nouveaux instruments financiers.

Poste basé à Paris nécessitant de nombreux déplacements à l'étranger.

Adresser candidature détaillée s/réf. M.1/6 à notre Conseil Léon LAGOUGE - 147, rue de Courcelles - 75017 PARIS.
Discrétion assurée.
Tél. : 47.63.11.83 - Minitel 36-14 code stéria

steria *sélection*

DEPARTEMENT AIDE A LA NAVIGATION DE SECRE
FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL

recherche

INGENIEUR SYSTEME

Intégré dans une équipe système, il participera à l'étude et à la réalisation de projets importants et complexes dans le domaine de l'Aéronautique et plus particulièrement du contrôle aérien militaire.

Ce poste conviendrait à un candidat de formation Grandes Ecoles, de type Sup. Aéro, ENSTA, ENST, SUPELEC... ENAC... ayant acquis une solide expérience technique et qui souhaiterait la valoriser en abordant l'aspect système.

Nous serons en outre, particulièrement attentifs :
- à une culture technique des candidats, largement diversifiée, conduisant à un mode d'approche globale des grands systèmes,
- à un esprit d'entreprise joint à un goût de la réalisation,
- à un souci naturel de la satisfaction du client.

La connaissance des stations radar et des réseaux de télécommunication serait un plus.

SECRE

Adressez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV + photo) sous réf. L.A.N. à SECRE - Direction du Personnel - 214, rue du faubourg St-Martin, 75010 Paris.



L'Equipement Automobile
Partenaire reconnu des constructeurs mondiaux
27500 personnes - C.A. 12,1 Milliards de Francs 46% réalisés à l'étranger
recherche pour

sa Division ALTERNATEURS

Ingénieur Développement
Diplômé Grande Ecole Electrotechnique

Au sein de la Direction des Etudes et Développement, vous aurez pour mission :
- de concevoir les produits adaptés au besoin de notre clientèle,
- de faire aboutir les projets de développement ainsi définis pour les clients que vous avez techniquement en charge.

Cette mission s'exercera en liaison étroite avec les services commerciaux, les usines ainsi qu'avec plusieurs clients dont certains sont situés en Allemagne.

Nous recherchons un ingénieur diplômé d'une Grande Ecole Electrotechnique ayant une première expérience industrielle réussie, avec une pratique courante de l'Allemand indispensable.

A partir de ce poste, notre politique de gestion des Ingénieurs et Cadres ouvre de larges possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Adresser lettre manuscrite, prétentions, C.V. et photo sous la référence M/2 à : **Valeo Equipements Electriques Moteur - Division ALTERNATEURS** Service Personnel et Relations Sociales à l'attention de Monsieur RACLIN 3/5 voie Félix Eboué - 94024 Créteil Cedex

---



Reconnus comme l'un des leaders pour la performance et la qualité des équipements sophistiqués que nous réalisons en imagerie médicale, nous sommes présents dans 93 pays avec 70 % de notre C.A. à l'export.
Nous développons une politique de formation adaptée à l'évolution constante des technologies de pointe et nous recherchons un :

INGENIEUR FORMATION

Vous participez à la conception de stages de perfectionnement destinés à nos équipes techniques (définition des besoins, rédaction de documents pédagogiques), en étroite relation avec nos services études et supports techniques. Vous organisez, animez et évaluez les sessions de formation. Des interventions auprès de nos filiales nécessitent des déplacements de courte durée en France et à l'étranger.

Vous avez une formation d'ingénieur électronicien ou acquis une spécialisation dans ce domaine.

Votre expérience préalable de formateur soit interne à une entreprise, soit en tant que support technique auprès d'une clientèle nous intéresse tout particulièrement.
Vous pratiquez couramment l'anglais, de bonnes connaissances en espagnol seraient également un atout.

Nous assurons votre formation à la spécificité de nos produits.

Ce poste est basé en région parisienne.

THOMSON CGR

Merci d'adresser votre C.V. sous la réf.DAV/490/LM à Jacqueline SIGOLET - THOMSON-CGR - 3, rue d'Amiens - 93240 STAINS.



CMG offre une triple compétence unique sur le marché mini et micro-ordinateurs en informatique de gestion, gestion de production et informatique industrielle. Notre réussite, nous la prouvons : une progression de 50 % l'an, des équipes de haut niveau, des clients prestigieux et un développement en région rapide. CMG à Aix-en-Provence, c'est une structure dynamique, impliquée qui s'appuie sur des prestations de qualité, sur le savoir-faire CMG pour garantir à ses clients un service optimum. Plus que de futurs collaborateurs, ce sont de véritables partenaires que nous recherchons.

CHEF DE PROJET
- Informatique Industrielle -

De formation Grande Ecole d'Ingénieur, avec 3 à 5 ans d'expérience de la conduite de projets en automatisme industriel, vous maîtrisez l'informatique en Temps Réel et connaissez si possible HP 1000 et RTEA.
Vous intervenez en avant-vente en soutien de l'équipe commerciale et en après-vente.
Analyser, conseiller, former, encadrer, animer : votre professionnalisme, allié à la rigueur avec laquelle vous abordez votre métier vous permettront de mener à bien vos missions, et évoluer vers la gestion de grands projets industriels.



Adressez CV, lettre, photo, prétentions, à CMG, Jean Michel LEYGUE, Mercure A, ZI d'Aix-en-Provence, 13763 Les Milles Cedex.

TRES IMPORTANT GROUPE EUROPEEN DE MATERIAUX DE CONSTRUCTIONS,
Leader dans ses spécialités recherche pour l'une de ses Usines un

chef de service
ENTRETIEN

Il s'agit d'organiser et d'animer :
- l'entretien et le dépannage d'installations très automatisées ;
- la fonction préventive ;
- la réalisation des travaux neufs ;
- la sécurité sur le site.

Nous recherchons un Ingénieur (AM ou similaire) de 30 à 35 ans au minimum, disponible, ayant le sens du commandement et possédant une bonne expérience de l'industrie à feu continu.
Le poste à pourvoir est situé dans une région agréable, à 130 km à l'Est de Paris.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prét. sous réf. 26843 à Contesse Publicité - 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui tr.

Nous sommes la principale filiale industrielle d'un groupe leader sur le marché du second œuvre du bâtiment. Nous recherchons un (H/F)

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES

Diplômé grande école (mécanique - thermique) vous avez une première expérience en entreprise. Rattaché au Directeur du développement industriel, vous contribuerez à l'amélioration des performances de l'entreprise et à son redéploiement industriel en participant aux choix des investissements, en assurant leur mise en œuvre de l'avant-projet à la réalisation, en menant à bien des études visant à l'adaptation permanente des procédés de fabrication et des équipements.
Nous offrirons des opportunités d'évolution intéressantes à un candidat méthodique et aux solides qualités de contact.

Merci d'adresser lettre, CV, photo, rémunération actuelle en indiquant sur l'enveloppe le N° 6901 à PARFRANCE ANNONCES 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra





SECTEURS DE POINTE



Prologue s.a.

PROLOGUE S.A., filiale du groupe BULL, a acquis une large expérience dans le développement et la diffusion de logiciels de base en micro-informatique professionnelle.
Dans le cadre de son expansion, elle recherche :

1 INGÉNIEUR COMMERCIAL H./F. (réf. BUS/68701)

chargé d'assurer le suivi et l'animation de la clientèle existante et de prospecter de nouveaux marchés en France comme à l'étranger.
Une expérience de 2 à 3 ans en micro-informatique, acquise soit chez une SSII, soit chez un constructeur, est souhaitée.
Les candidats auront une formation BAC + 2 min., école de commerce, IUT ou BTS et de bonnes connaissances en anglais.

1 INGÉNIEUR SYSTÈME (réf. DIAL/68701)

pour la conception et la réalisation de logiciels base de données sur micro-ordinateurs.
Une première expérience, même courte, dans le domaine des SGBD relationnels sera appréciée.
Connaissance langage C souhaitée.

2 INGÉNIEURS SYSTÈME (réf. PRL/68701)

pour intégrer les équipes de développement du système d'exploitation PROLOGUE.
Des connaissances en assembleur INTEL (86, 286,...) en système d'exploitation Micro sont souhaitées. Langage C apprécié.
Débutant ou première expérience (1 à 2 ans).

1 INGÉNIEUR TÉLÉCOM (réf. TEL/68701)

Position 2
pour le développement de protocoles s'intégrant dans des architectures réseaux.
Une première expérience de développement dans un environnement temps réel est souhaitée.
Connaissances assembleur, langage C, SNA appréciées.

1 INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT (réf. MPG/68701)

pour intégrer l'équipe BUREAUTIQUE et participer au développement des progiciels de PROLOGUE S.A.
Connaissances assembleur, langage C, progiciels standards souhaitées.
Débutant ou première expérience dans le domaine (1 à 2 ans).

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence à :

PROLOGUE S.A.
Service du personnel
bât. H 11, avenue du Québec, ZA de Courtaboeuf
91943 LES ULIS CEDEX.

CACI, Société Internationale de Conseil en Système d'Information et en Marketing, recherche pour ses opérations en France, des **Collaborateurs de haut niveau** ayant la triple qualification de :

ECONOMISTE d'ENTREPRISE STATISTICIEN et INFORMATICIEN

Ils connaîtront bien les problèmes de l'entreprise et auront une solide expérience du **traitement des données numériques.**

Créée en Californie, il y a 25 ans, **CACI** opère en Amérique du Nord, en Grande Bretagne et en Europe Continentale et emploie plus de 1800 personnes dans le monde. Sa Division **Market Analysis** est certainement l'entreprise la plus importante et la plus performante dans son domaine :

l'analyse statistique appliquée au Marketing

CACI rassemble en permanence des informations économiques et démographiques multiples, venant de sources très variées et a constitué pour les traiter une gamme inégalée de systèmes d'analyse. Les problèmes qui lui sont posés vont du ciblage des actions commerciales à la construction d'une stratégie d'ensemble de la distribution.

Appuyés par un centre informatique puissant, les collaborateurs recherchés auront un rôle de **consultants** exigeant qualités d'analyse, capacité de communication, implication personnelle, goût du travail en équipe. Ils auront travaillé dans ou pour d'importantes institutions financières ou Sociétés de distribution et seront familiers de la R.O. et des systèmes. La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

En contre-partie, CACI leur offre de réelles opportunités de carrière dans un groupe multinational qui pratique **l'excellence,** laisse à chacun une **large marge d'autonomie et sait récompenser les résultats.**

Adresser votre candidature à Guy HAIK
Directeur pour la France, CACI
18, rue des Pyramides 75001 PARIS
Tél : (1) 42 60 41 06

CACI
MARKET ANALYSIS

PUBLIVAL

Nous sommes l'un des tout premiers Groupes Industriels Européens. Dans le cadre du développement de notre Direction des Etudes nous recrutons

INGENIEUR INFORMATICIEN

débutant ou 1ère expérience

Au sein du service d'analyse scientifique, vous serez intégré à une petite équipe "logiciel".

Vous aurez la responsabilité du développement et de la maintenance des procédures sur **CRAY et IBM (VM/CMS).** Vous serez chargé de l'étude de nouveaux langages graphiques et de leurs applications. Vous participerez au choix des matériels (terminaux et stations de travail) et assisterez par vos compétences informatiques les ingénieurs du service.

Diplômé de Grande Ecole (dominantes Mécanique et Informatique) vous avez acquis une bonne connaissance du Fortran et une bonne lecture de l'anglais. Vous êtes motivé par un poste ouvert, permettant d'allier les activités d'étude et le rôle de conseil. Réf. IN/CA.

L'importance du Groupe garantit un haut niveau d'évolution technologique. D'intéressantes perspectives de carrière vous seront offertes dans votre spécialité ou vers des responsabilités très diversifiées, techniques ou organisationnelles.



Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant la réf. du poste à notre Conseil :
SOCIETE ANNE MILCENT
5, rue Turbigo, 75001 PARIS.

CURRICULUM

Responsables maintenance et réalisation

BSN GROUPE

Des positions importantes en Europe et dans le monde : Premier producteur mondial de produits laitiers frais. Premier dans le monde pour les eaux minérales. Deuxième brasseur européen. Deuxième fabricant de pâtes en Europe. Troisième biscuitier mondial. Troisième groupe de champagne dans le monde. Premier producteur européen de bouteilles.

Diplômés d'une grande école d'ingénieur généraliste avec option génie chimique et automatismes de process, confirmés par une première expérience en engineering,

Diplômés des Arts et Métiers ou de l'Ecole de la Marine marchande, confirmés par une expérience opérationnelle (et notamment d'animation d'équipes) en usine,
Nous avons plusieurs postes à pourvoir au sein de nos équipes entretien et travaux neufs.
Dans un contexte de perpétuelle innovation technologique vous êtes bien sûr un amoureux de la technique mais aussi et surtout un animateur et un formateur.

L'optimisation et l'entretien des outils de production requièrent au delà de la rigueur de l'organisation, le souci d'une démarche participative intégrant le personnel de production.
Au sein d'une des sociétés du groupe, vous serez un élément moteur de nos usines renforçant BSN dans sa position de leader industriel.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. C 49 M.V, en précisant votre rémunération actuelle, à BSN, Service Recrutement Cadres, 7 rue de Téhéran, 75381 Paris Cedex 08.

LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS

IMAGERIE MEDICALE : VOS COMPETENCES POUR LES SCANNERS DE DEMAIN

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous créons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie.
Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence de nos équipes. Notre Direction Technique et Scientifique implantée récemment à BUC renforce son potentiel. Vous êtes

INGENIEURS LOGICIEL

Vous justifiez d'une expérience industrielle de 2 à 5 ans en logiciel temps réel, et êtes motivés par les technologies modernes.

Nous vous proposons de participer au développement des logiciels de nos scanners, dans l'un des domaines suivants :

- systèmes d'acquisition rapide de données,
- processeurs spécialisés de traitement du signal,
- processeurs d'images,
- disques optiques numériques. Réf.DUB/LMA

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Intégré dans le groupe Scanner, vous aurez la charge du suivi des scanners installés :

- analyse et synthèse des informations,
- définition et suivi des actions à mener pour une meilleure fiabilité du produit.

L'éventail des techniques utilisées dans le scanner étant très large, en plus d'une bonne formation en électronique, des connaissances en architecture informatique et mécanique sont nécessaires.

Réf.LEP/LMC

INGENIEUR SYSTEME (DATA GENERAL AOS)

Vous justifiez de 2 à 5 ans d'expérience comme ingénieur système.
Vous souhaitez évoluer vers un poste à responsabilité valorisant vos compétences en organisation et en génie logiciel.

Nous vous proposons un poste d'Ingénieur Système dans un environnement réseau multiconstructeur (VAX, MV, stations de travail 68000). Réf.DUB/LMB

INGENIEUR PHYSICIEN

Responsable d'études physiques scanner, vous serez chargé d'étudier, de concevoir et de coordonner des solutions en relation avec plusieurs équipes.

Votre domaine d'action sera la relation entre la qualité de l'image et :

- l'émission et la détection des rayons X,
- la rotation du faisceau,
- l'acquisition et le traitement des données.

Une expérience industrielle en physique et traitement du signal est demandée.

A vos compétences techniques devront s'ajouter vos qualités d'organisateur. Réf.RAV/LMD

L'envergure et la diversité de nos projets vous assureront de larges perspectives d'évolution.

THOMSON CGR

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) en précisant la référence du poste choisi à Françoise LEMAIRE - THOMSON-CGR - 283, rue de la Minière - 78530 BUC.

HAVAS CONTACT

DATAID TECHNOLOGIES

Vendons ensemble au rythme de la technique.

SSII, leader dans le secteur des techniques de pointe : CAO, Télécommunications, Avionique, process control... recherche pour renforcer ses équipes commerciales :

Un directeur d'agence — Réf. RC 772

Vous désirez animer, gérer et développer un centre de profit.
Les technologies du futur vous passionnent : vous connaissez les besoins et les spécificités de ce secteur et vous avez une expérience réussie de la vente de services dans un poste similaire.
A vous de coordonner et de suivre sur le terrain l'action de vos collaborateurs, à vous de les motiver et de les dynamiser. Vous assurerez le développement de votre Agence et de sa clientèle. Vous prospecterez de nouveaux marchés et serez responsable de la croissance de votre chiffre d'affaires.
Vous prendrez en charge la stratégie commerciale et la gestion de votre Agence.
Si vous êtes prêt à assumer cette mission et à tenir vos objectifs, alors notre collaboration doit démarrer très vite.

Ingénieurs commerciaux. — Réf. IC 774

En liaison avec le Directeur d'Agence, vous participerez à l'évolution du chiffre d'affaires de l'entité à laquelle vous appartenez.
Homme de terrain, vous aurez la charge du développement du portefeuille existant et décrocherez de nouveaux contrats de prestations de service, au sein d'une équipe stimulante.
De formation supérieure (ingénieur ou équivalent), rejoignez au plus vite l'une de nos Agences et saisissez à terme les possibilités d'évolution que nous vous proposons.



Merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant bien la référence du poste choisi à notre Conseil DATAID SELECTION 48, avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS.

PUBLIVAL

DE LA CHIMIE... A LA PROMOTION DES VENTES

Groupe International présent dans 93 pays, avec environ 70 % de son C.A. à l'export, THOMSON-CGR est un des leaders mondiaux de l'imagerie médicale. Dans un secteur très porteur, nous concevons, réalisons et développons des équipements médicaux de haute technologie. Notre ambition de renforcer notre position internationale repose sur la maîtrise technologique et la compétence de nos équipes.

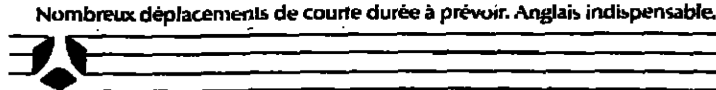
Dans ce contexte, pour renforcer le potentiel technique de notre activité VENTE DE FILMS MEDICAUX, nous souhaitons intégrer un

INGENIEUR CHIMISTE PROMOTION PRODUITS

Responsable de la PROMOTION de nos FILMS MEDICAUX et des PRODUITS de DEVELOPPEMENT associés :
- vous apporterez l'assistance technique à notre réseau France et étranger,
- vous réaliserez les démonstrations produits en clientèle.

Diplômé d'une école supérieure, outre une expérience technique d'environ 5 ans dans le domaine de la Chimie Fine PHOTO ou secteur connexe, vous justifiez d'une expérience "terrain" de TECHNICO-COMMERCIAL.

Nombreux déplacements de courte durée à prévoir. Anglais indispensable.



Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) sous la référence GP/RF/LM à Pierre GROISY - THOMSON-CGR - 52 bd Galliéni - 92133 ISSY LES MOULINEAUX.

HAVAS CONTACT

SECTEURS DE POINTE

Le Monde CADRES

A Marne-la-Vallée (Paris-Est)

SAP FRANCE filiale de SAP INTERNATIONAL (Bienne, Suisse)

recherche

Consultants en Management Information Systems

VOUS: diplômé(e)s de l'enseignement supérieur (Ecoles de Gestion, Ecoles d'Ingénieurs, Universités scientifiques) vous avez acquis une première expérience professionnelle de 2 à 5 ans dans l'une des fonctions suivantes:

- finances-trésorerie
- contrôle de gestion en milieu industriel
- gestion de la production
- administration commerciale
- organisation et informatique
- administration système

Vos atouts

- **Votre formation et votre expérience professionnelle** vous ont familiarisé avec un environnement informatique moyen/gros système.
- **Votre bonne connaissance** de l'allemand et / ou de l'anglais vous permet d'évoluer aisément dans un contexte international.
- **Votre flexibilité** fait de vous un partenaire attentif aux préoccupations de nos clients.

Votre action auprès de nos clients couvrira plusieurs domaines:

- négociations commerciales
- formation des utilisateurs
- assistance à la mise en œuvre
- participation à l'écriture de développements spécifiques.

Une période de formation intensive à nos produits et à nos méthodes vous préparera à assumer les responsabilités qui seront les vôtres.

NOUS: fabricant de logiciels et progiciels, leader sur le marché germanophone (plus de 1.000 références à ce jour dont 65 des 100 plus grosses entreprises allemandes) SAP développe et commercialise depuis 1972 des progiciels conversationnels de gestion supportés par un logiciel-système commun à toutes les applications. Notre modèle de gestion intégrée en temps réel couvre l'ensemble des domaines fonctionnels de l'entreprise.

Systèmes: R/2-Système de base
- gestionnaire d'écran
- gest. base de données
- langage d'interrogat. en temps réel
- interface gén. avec logiciel de télétraitement
- traitement de texte
- gestion de tables

Nos atouts

- **Une conception européenne:** système multi-sociétés, multi-langues, multi-devises, répondant aux exigences des 4[e] et 7[e] directives europénnes.
- **Des produits en constante évolution:** nouvelles versions annuelles, plus de 150 personnes travaillant au développement, des outils évolués (SGDB, on-line help, L4G)
- **En prise directe avec la réalité de l'entreprise:** nos développements sont réalisés avec la participation de groupes d'entreprises-pilotes.
- **Des relations privilégiées** avec les autres acteurs économiques de notre secteur d'activité: constructeurs de hardware, sociétés internationales de conseil.
- **Des rémunérations à la hauteur de nos exigences.**

Pour rejoindre notre équipe, adressez lettre + CV + prétentions à:



12-14, rue du Centre, 93167 Noisy-le-Grand

MARNE-LA-VALLÉE

Ingénieurs à haut potentiel

DES TECHNIQUES COMPLEXES ET ORIGINALES
DE BEAUX SUCCES A L'ÉTRANGER
UN AVENIR PROMETTEUR

C'est le cadre dans lequel se réalise le développement de notre société.

1300 personnes élaborent des Réseaux de Télécommunications, des Systèmes de Détection, d'Identification, de Radionavigation, de Radiocommunication, et réalisent un C.A. de 800 MF (dont plus de 50% à l'Export).

Filiale d'un Groupe de très grande dimension, implanté dans la plupart des pays, nous voulons renforcer encore nos structures et nos capacités en intégrant des ingénieurs motivés et performants qui veulent se réaliser dans des projets porteurs ou des fonctions en croissance.

Nous pouvons offrir des postes de :

— **CHEFS DE PROJETS,**
— **INGÉNIEURS SYSTÈMES,**
— **CHEFS DE GROUPE LOGICIEL,**
— **INGÉNIEURS DE DÉVELOPPEMENT ET D'INDUSTRIALISATION,**
— **INGÉNIEURS FIABILITÉ,**
— **INGÉNIEURS LOGISTIQUE (pour documentation et rédaction techniques),**
— **INGÉNIEURS MARKETING ET COMMERCIAUX,**
— **INGÉNIEURS D'INTÉGRATION ET VALIDATION DE FONCTIONS SUR DES PROJETS,**
— **INGÉNIEURS MÉTHODES LOGICIEL,**
— **INGÉNIEURS DE CONCEPTION DE RÉSEAUX EN TECHNIQUES AVANCÉES,**
— **INGÉNIEURS LOGICIEL.**

Le niveau de ces postes va du débutant à l'ingénieur investi de grandes responsabilités.

Il est nécessaire d'avoir une formation (et/ou une expérience) orientée vers ces disciplines **(Ingénieur ENSI, SUPELEC, SUP TÉLÉCOM., SUP AÉRO, UNIVERSITÉS D'INFORMATIQUE).**

La nationalité française est pratiquement indispensable en raison de la vocation à travailler fréquemment sur des projets type Défense Nationale.

Société située en très proche Banlieue de Paris (2 lignes de métro).

Merci de faire parvenir votre dossier sous réf. 5810-M à I.C.A., 3 rue d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising NEW YORK PARIS

CREDIT AGRICOLE de la CHARENTE MARITIME
recherche

CHARGE DE CLIENTELE D'ENTREPRISES

Mission :
suivi et développement d'un portefeuille d'entreprises : financements, placements, services.

Profil :
- formation supérieure,
- expérience bancaire de 1 ou 2 ans dans une fonction similaire.
- aptitudes commerciales.

Evolution :
s'inscrit au sein d'une banque totalement engagée dans le développement.

Adresser lettre manuscrite, CV. et photo à
Monsieur le Directeur des Relations Sociales,
CRCAM de la Charente-Maritime - BP n° 42
17102 SAINTES Cedex.

Pierre Lichau

La Compagnie Transcontinentale de Réassurance
filiale du GAN développe ses activités en France et à l'Étranger
recherche

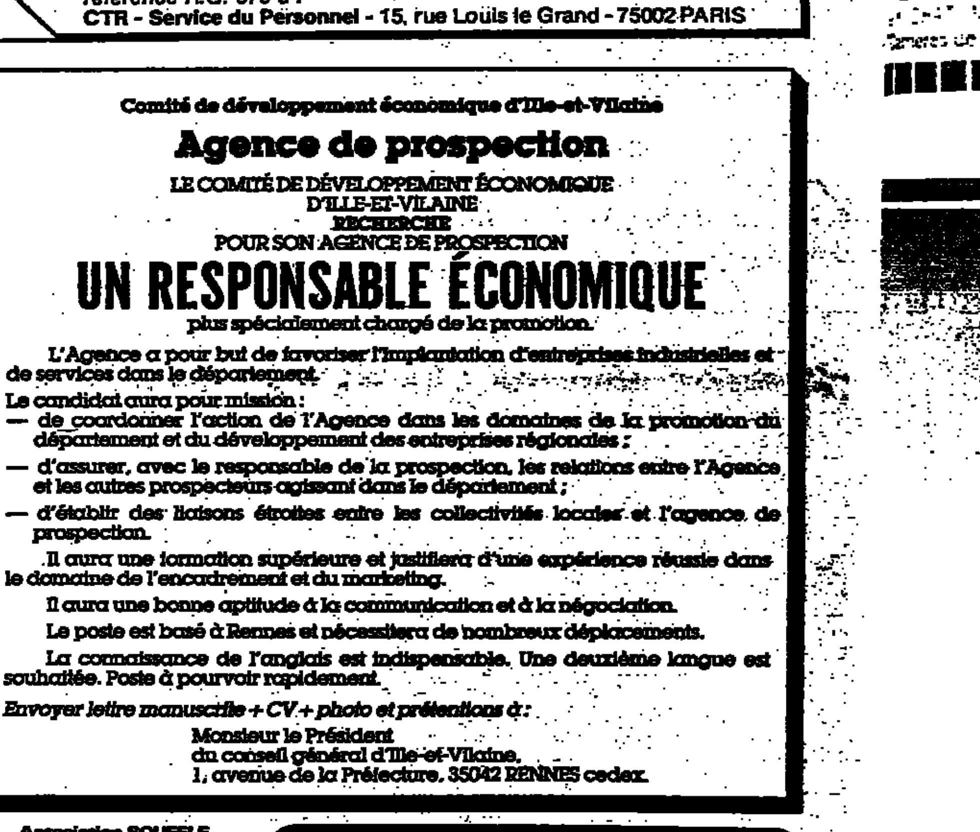
Jeune DIPLOMÉ Maîtrise Économie (HF)

Avec spécialisation statistiques ou équivalent.
Vous participerez notamment au sein du BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES
- Aux études sur prévisions de chiffre d'affaires
- Aux analyses de résultats de la société avec comparaisons sur le marché mondial de la réassurance
- A la définition et mise en place des instruments de suivi et d'évaluation des résultats
- A la tarification des contrats

Pour ce poste basé à PARIS, vous êtes débutant et motivé par ce secteur d'activité, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et l'utilisation de la micro-informatique.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence R.G. 879 à :
CTR - Service du Personnel - 15, rue Louis le Grand - 75002 PARIS

Bleu



Comité de développement économique d'Ille-et-Vilaine

Agence de prospection

LE COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
D'ILLE-ET-VILAINE
RECHERCHE
POUR SON AGENCE DE PROSPECTION

UN RESPONSABLE ÉCONOMIQUE

plus spécialement chargé de la promotion.

L'Agence a pour but de favoriser l'implantation d'entreprises industrielles et de services dans le département.

Le candidat aura pour mission :
— de coordonner l'action de l'Agence dans les domaines de la promotion du département et du développement des entreprises régionales ;
— d'assurer, avec le responsable de la prospection, les relations entre l'Agence et les autres prospecteurs agissant dans le département ;
— d'établir des liaisons étroites entre les collectivités locales et l'agence de prospection.

Il aura une formation supérieure et justifiera d'une expérience réussie dans le domaine de l'encadrement et du marketing.

Il aura une bonne aptitude à la communication et à la négociation.

Le poste est basé à Rennes et nécessitera de nombreux déplacements.

La connaissance de l'anglais est indispensable. Une deuxième langue est souhaitée. Poste à pourvoir rapidement.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo et prétentions à :

Monsieur le Président
du conseil général d'Ille-et-Vilaine,
1, avenue de la Préfecture, 35042 RENNES cedex.

Association SOUFFLE
cherche
COMPTABLE EXPÉRIMENTÉ
en retraite pour tenir comptabilité association. Possibilité de rémunération éventuelle.
Tél. : le mercredi après-midi de 14 h à 20 h au 42-43-23-15.

Etabl. d'enseignement supérieur technologie
RECHERCHENT
JEUNES ENSEIGNANTS
Chercheurs (H/F) en électronique, informatique, informatique industrielle. Diplômes exigés : ingénieur et/ou DEA, DESS. Exp. profess. souhaitable. Durée des contrats 3 ans max. Envoyer CV à IHT-IRESTE, 3, rue Maréchal Joffre, 44041 Nantes cedex 01.

Société de services recherche :
INGÉNIEURS MÉCANICIENS
EXPÉRIMENTÉS
Pour calcul de chaudronnerie et/ou ponts roulants, connaissant codes ASME et éléments finis. Urgent. SYSEM, 9 et 11, rue Benoît Malon, 92150 Suresnes.

L'ADAM-LANDES
(ass. pr le dév. des activités musicales dans les Landes)
recherche
SON DIRECTEUR
Délégué départ. à la musique, le candidat devra justifier d'un dipl. d'ens. sup., d'une culture mus. sér., d'une exp. prof., d'une récompense d'un étab. d'ens., musical et une exp. prof. sup. à 4 a. pourraient const. des atouts importants.
Adr. lettre de candidature manus., photo, CV détaillé à M. LE PRÉSIDENT DE L'ADAM-LANDES Hôtel du cons. génér. des Landes, BP 259, 40011 Mont-de-Marsan cedex, avt le 3 juillet 1987.

Le département de la Seine-Saint-Denis

organise le 16 juillet 1987
un concours sur titres, pour le recrutement de :

1 INGÉNIEUR PRINCIPAL
option informatique

3 INGÉNIEURS SUBDIVISIONNAIRES
option informatique

1 INGÉNIEUR SUBDIVISIONNAIRE
pour la Direction des Bâtiments Départementaux ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine du bâtiment.

La date limite d'inscription est fixée au 6 juillet 1987, à minuit, le cachet de la poste faisant foi.

Les candidats devront :
— être âgés de quarante ans au plus, au 1[er] janvier de l'année du concours, sauf prorogation réglementaire ;
— être de nationalité française ;
— être titulaires d'un diplôme donnant accès à l'emploi d'ingénieur principal, ou d'ingénieur subdivisionnaire.

Les demandes de candidatures, le CV, la photocopie du diplôme, accompagnés de deux enveloppes timbrées à l'adresse du candidat, doivent être envoyés au :
DÉPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS
Service des concours et de la formation permanente :
1, rue Youri-Gagarine — Bureau 911 — 9[e] étage
93009 BOBIGNY CEDEX

Téléphone : 48-95-60-60, postes 56.928/55.510.

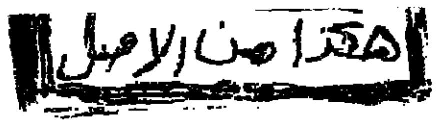
INGÉNIEUR ENSEIGNANT

Le département de mesures physiques
de l'institut universitaire
de technologie d'Orsay

recrute

UN CHEF DE TRAVAUX PRATIQUES D'ENSAM

Condition nécessaire : être ingénieur spécialité : physique-électonique.
Adresser lettre manuscrite et CV à Jacques SERRE IUT Orsay BP 23, 91406 Orsay cedex. Tél. : 69-41-00-40. Date limite pour la réception des candidatures 03/07/1987.



SECTEURS DE POINTE

jeune ingénieur informaticien, votre challenge : les marchés financiers

Jeune banque d'arbitrage et de marchés, intégrée dans l'un des premiers groupes financiers français, (Paris 8ème), notre informatique est la condition même de notre développement ; nous avons opté pour un réseau de VAX et de micros et nous appuyerons sur les techniques de pointe (L4G, SE...).

Aux côtés du responsable informatique et en prise directe avec des utilisateurs avertis et exigeants, venez concevoir et réaliser ou préconiser des progiciels à la pointe des marchés financiers.

De formation Grande Ecole (Mines, ECP, HEC, ESSEC, ESCP), vous avez acquis en un à deux ans, dans la banque ou des sociétés de services, un début de bonne expérience en mise en œuvre d'applications bancaires sur minis et micros. La finance vous passionne mais avez-vous la mentalité d'un pionnier ?

Notre consultante, Mlle S. BLAIN, vous remercie de lui écrire (réf. 5059 LM) à **"Carrières de l'Informatique"**

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

notre jeune patron informatique sur IBM 38, à Nouméa.

Filiale informatique des intérêts du GROUPE LYONNAISE DES EAUX dans le Pacifique Sud (production et distribution d'électricité, d'eau...), nous traitons l'ensemble de leur gestion sur nos IBM 36 et 38 supportant un réseau de 120 terminaux et avons une activité de conception de logiciels et de distribution de micros.

Venez prendre en main l'équipe informatique (15 p.), améliorer la gestion du centre et coordonner nos activités de distributeur de micros. Vous jouez ainsi un rôle moteur dans notre expansion.

Ingénieur diplômé, vous avez 30/35 ans et vos compétences de chef de projets acquise en SSII ou en PMI sur IBM 38, comme vos qualités d'entrepreneur, vous permettent de devenir rapidement, au plein sens du terme, un dirigeant.

Ecrivez à notre consultante, Mlle K. CHATJIMIKES, (réf. 5063 LM) à **"Carrières de l'informatique"**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - GRENOBLE - LILLE - NANTES

MEMBRE DE SYNTEC

Chef de projet

Société d'informatique appliquée en expansion, nous sommes filiale d'un groupe solide.

Spécialiste exploitation et télégestion. nous développons l'informatique de nos clients et assurons la mutation de leurs applicatifs.

Ingénieur ou MIAGE + première expérience rigoureux et imaginatif, vous participez à la création de nos filières produits. Votre valeur vous fait évoluer vers la **responsabilité d'un service**.

Pour ce poste basé en pays de Loire, merci d'adresser C.V. + photo + prétentions, sous la référence 565/LM, à notre Conseil J.-M. VIAU CAPFOR - 9, rue Celestin-Port - 49100 ANGERS.

MEDIA BA

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - MULHOUSE/STRASBOURG
ANGERS - AIX/ST-TOI LOIRE - BREST - METZ - NICE - NIORT - QUIMPER

Le département de la Vendée

recrute son

CHEF DE CENTRE INFORMATIQUE

Matériel DPS 7 617 BULL — 60 terminaux

Ce centre de 12 personnes a d'importants projets en gestation et son chef devra posséder un solide esprit d'équipe, être dynamique, avoir une expérience d'un poste similaire et une bonne connaissance des problèmes organisationnels.

Prière d'adresser C.V., photo et prétentions salariales à :

Département de la Vendée
Service du personnel, 29, rue Delille
85021 La Roche-sur-Yon Cedex
Tél. : 51-34-48-48 (poste 48-34)
AVANT LE 31 JUILLET 1987.

ETABLISSEMENT DE LA DÉLÉGATION GÉNÉRALE POUR L'ARMEMENT

recherche

UN INGÉNIEUR

Chargé de l'étude et de la conception de systèmes de télémesures. Connaissances souhaitées : hyperfréquences, traitement du signal, instrumentation. Le lieu de travail se situe en proche banlieue parisienne, des déplacements de courte durée en France métropolitaine sont à prévoir. Nationalité française exigée.

Envoyer CV et prétentions à :

ETCA

16 bis, av. Prieur de la Côte-d'Or, 94114 ARCUEIL cedex, (à l'attention de M. le chef du CTME).

Le Monde

CADRES

Conseil en management recherchons oiseaux rares !

NOTRE VOCATION : la diffusion des méthodes modernes de management. En France et ailleurs (cela dépendra de vous).

NOS PRODUITS : une lettre confidentielle de conseil en management pour les chefs d'entreprise, le conseil de direction générale, la formation au management.

NOTRE FORCE : dynamisme, créativité. Et des tas d'idées qui vous attendent.

NOTRE BESOIN : des partenaires d'affaires, des associés ou des consultants de haut niveau pour alimenter notre croissance et répondre à la demande de nos clients.

NOTRE IMPLANTATION : banlieue parisienne ouest (RER).

VOS CONNAISSANCES : vous êtes impérativement un spécialiste du management, de préférence avec un MBA américain.

VOTRE EXPERIENCE : 5 ans au moins en entreprise (impérativement dans des postes opérationnels) et une expérience confirmée en conseil de direction.

VOS COMPETENCES : initiative et autonomie. imagination, créativité, sens de la communication écrite et parlée.

VOS ASPIRATIONS : participer à un projet original et ambitieux.

VOTRE STYLE : fonceur et réfléchi (c'est difficile, mais c'est ce que nous recherchons).

VOTRE MISSION : diriger le développement de nouveaux produits (ou y participer), les diffuser et/ou les mettre en oeuvre auprès de la clientèle.

VOS GAINS dépendront de la nature de nos relations : honoraires ou salaire fixe + forte participation liée au volume d'activité et au résultat.

média-system

La Lettre du Manager

Adresser lettre manuscrite et CV, à Jocelyne FAROUX, LA LETTRE DU MANAGER 125, rue de Saussure, 75017 Paris.

UN AVENIR A CONSTRUIRE

Pour CGI l'avenir, c'est maintenant :
CGI met aujourd'hui en œuvre les techniques informatiques des prochaines années. Ses ingénieurs conçoivent aujourd'hui les solutions qui seront vitales pour les grandes entreprises de demain.
Vous venez d'acquérir les premières bases de votre avenir :

Ingénieurs grandes écoles

Vous êtes prêts à choisir l'informatique et le métier de Conseil auprès de grandes entreprises.

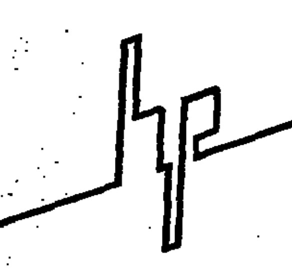
Construisons ensemble votre avenir et le nôtre.

Avec nos 1300 collaborateurs, notre solidité financière (CGI est introduite en Bourse depuis 1986) nos méthodes éprouvées et notre volonté de créer, avec votre ambition et votre engagement personnel, tous les atouts sont réunis pour assurer notre réussite commune.

Ecrire, sous référence DJ/I 1106 à Mme JAMET.
CGI 84, rue de Grenelle, 75007 PARIS.



Compagnie Générale d'Informatique



L'Énergie Créative

centre distributeur E.LECLERC



Centrale d'achat région bordelaise
(CA : 1 milliard 300 millions) desservant 40 magasins recherche

DIRECTEUR D'ENTREPOT

Ce poste conviendrait à un candidat possédant une formation supérieure et ayant une expérience à haut niveau de 5 ans minimum dans la Grande Distribution.

Excellent manager et gestionnaire pointu, il devra posséder la maîtrise de l'outil informatique, des connaissances techniques de l'entreposage, de la manutention et des transports, un sens développé des relations humaines.

Sa mission principale sera d'apporter le meilleur service aux magasins de la région tout en optimisant les coûts de fonctionnement de la Centrale.

Poste à large délégation de pouvoir chez le Leader de la Grande Distribution.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre candidature avec lettre manuscrite, C.V., prétentions et photo à
PARAPHE - (réf. MD 7062)
10, rue de Louvois - 75002 PARIS
qui transmettra. Discrétion assurée.

JEUNES DIPLOMES AVEC HP, VOTRE AVENIR EN EUROPE

JEUNES DIPLOMES, à Lyon-Isle d'Abeau vous serez au coeur de l'activité informatique industrielle de Hewlett-Packard en Europe.
Nous fabriquons des ordinateurs scientifiques, concevons et développons des logiciels de gestion de la qualité.
Ingénieurs informaticiens - débutants ou ayant une première expérience- rejoignez nos équipes :
- d'ingénierie de production,
- d'experts dans le support de notre réseau de vente européen,
- de recherche et de développement.

Si vous êtes ouvert, autonome, créatif, rigoureux, si vous n'avez peur ni des réalités ni des difficultés, si vous aimez construire le futur dans un environnement international, nous avons besoin de vous.

Adressez-nous votre dossier de candidature : Martine Gauthier, Hewlett-Packard France, Parc d'Activités de Chesnes, 57 rue de Malacombe, 38290 La Verpillière.

HP EN FRANCE
3200 PERSONNES,
3 USINES,
4,3 MILLIARDS DE CA
3e EXPORTATEUR D'INFORMATIQUE

HEWLETT PACKARD

Finance, Comptabilité, Fiscalité... et Search Un trèfle à quatre feuilles ?

Ernst & Whinney est l'un des tout premiers réseaux d'Audit et de Conseil, avec plus de 24 000 collaborateurs établis dans plus de 75 pays. Le Conseil en Organisation connaît une forte progression, avec actuellement 2 000 consultants dans le monde. En France, le Conseil en Recrutement de Cadres Financiers fait partie de nos domaines d'intervention privilégiés et l'expansion de cette activité nous conduit à rechercher

un Consultant à fort potentiel

pour participer aux missions de recrutement de Cadres Comptables et Financiers confiées à notre Cabinet, avant de prendre en charge progressivement la responsabilité de ses missions et le développement de clientèle.

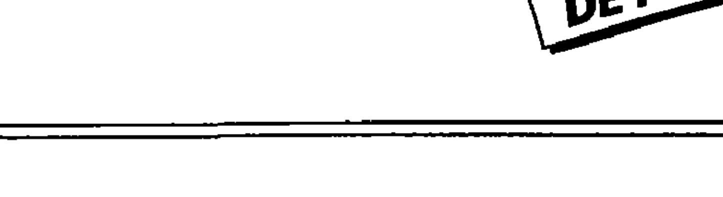
Nous recherchons un candidat âgé d'environ 28 ans, ayant une excellente formation comptable, financière et fiscale, acquise en cabinet d'expertise comptable ou d'audit, ou au sein d'une Direction Financière d'entreprise.

Le dynamisme, l'esprit d'équipe, le goût des contacts et la pratique de l'anglais faciliteront votre intégration au sein de notre équipe. Une première expérience du recrutement de cadres serait un atout supplémentaire.

Si notre proposition vous intéresse, nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre man., CV, prét.) s/réf. C 104 à ERNST & WHINNEY Conseil, 150 Bd Haussmann, 75008 Paris. Vous pouvez aussi obtenir des informations supplémentaires auprès d'Hervé Cochelin, Responsable de cette activité, en téléphonant au 45 62 24 24.

E&W Ernst & Whinney Conseil







La Banque de France

organise un
concours spécial de REDACTEUR
(premier grade du personnel d'encadrement) pour le recrutement d'

ANALYSTES ou *SPECIALISTES DE SYSTEMES*

dans ses
services informatiques

Ce concours est ouvert aux candidats (femmes ou hommes libérés ou non des obligations militaires) âgés de moins de 28 ans (sous réserve de prorogations prévues par les dispositions réglementaires) au 1er janvier 1987 et titulaires d'une *MAITRISE D'INFORMATIQUE* (MIAGE, MST...) ou d'un diplôme d'une école supérieure d'un niveau équivalent ou au moins d'un diplôme sanctionnant un premier cycle d'études supérieures (DUT...). Les candidats reçus seront affectés à PARIS ; ils participeront aux activités informatiques de la Banque de France et, en particulier, à la réalisation et à la mise en place d'un nouveau plan d'équipement de grandes banques de données, de systèmes et de réseaux télématiques. Ils seront à même, à la mesure de leurs capacités, d'accéder rapidement à des fonctions de responsabilité et bénéficieront de possibilités de promotion interne.

Date des épreuves écrites : samedi 12 et dimanche 13 Septembre 1987. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 22 Juillet 1987.

Aucun dossier d'inscription ne sera adressé par voie postale après le ***17 Juillet 1987.***

Renseignements et documentation : BANQUE DE FRANCE - Direction Générale du Personnel - Service du Recrutement et des Concours
39, rue Croix-des-Petits-Champs - 75049 PARIS CEDEX 01
Téléphone : 42 92 40 17

Organisation et Publicité

"DANS UN GROUPE QUI MONTE VITE, VOTRE CARRIERE SE CONSTRUIT PLUS VITE."

RESPONSABLE DU SYSTEME D'INFORMATION

Vous avez déjà fait vos preuves et aspirez à intégrer une Entreprise qui vous donnera plus d'autonomie et de responsabilités. Au Groupe SEGIN, nous sommes 500. Nous connaissons 50 % de croissance annuelle avec trois activités : la Monétique, la Télématique et l'Ingénierie Informatique. Et si nous sommes devenus une des toutes premières SSII françaises, c'est aussi parce que chez nous on apprécie l'innovation.
Faire évoluer le système d'information de l'Entreprise, élaborer et mettre en place la structure, adapter et maintenir les outils (matériel et logiciel) de communication et de gestion des données marketing, économiques, sociales et techniques telle est la préoccupation de notre informatique interne que vous aurez à faire vôtre.
Un diplôme d'ingénieur, une première expérience à dominante organisation informatique mais aussi votre esprit évolutif et votre capacité à communiquer, tels sont vos atouts pour nous rejoindre. Poste basé à Lille.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. M724 à Jean-Paul FRAY, Directeur des Ressources Humaines, Z.I., rue de la Pointe, 59113 SECLIN.


GROUPE SEGIN

NICKEL

1962 cnes 1987

L'Espace, une ambition pour la France, une chance pour l'Europe.

Le Centre National d'Etudes Spatiales recherche

2 ingénieurs

pour sa filiale S.C.O.T. (Service de Consultance en Observation de la Terre). Ils assureront des prestations de consultance et d'ingénierie. Placés sous l'autorité du Directeur Général de la Filiale, ces deux ingénieurs, de formation Grande Ecole ou universitaire équivalente ont une bonne connaissance de la télédétection et, si possible, une première expérience dans ce domaine. Anglais indispensable et espagnol apprécié.

ingénieurs télédétection

Lieu de travail TOULOUSE

UN INGENIEUR
agronome pour étudier les possibilités de développement de l'utilisation des données de télédétection dans des programmes d'application liés aux ressources renouvelables.

UN INGENIEUR
spécialiste des systèmes "sol" liés aux satellites d'observation de la terre (Station, Centre de correction, Centre de traitement, micro-systèmes, etc.) et des systèmes d'informations géographiques.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, à
EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, RUE VOLNEY, 75002 PARIS
qui transmettra.

Emplois et Entreprises

NANTERRE - LA DEFENSE
Groupe spécialisé dans l'immobilier d'entreprise, en expansion, recrute pour sa filiale de GESTION IMMOBILIERE (1 million de m2 à gérer, 1500 locataires)

RESPONSABLE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE

30 ans environ. Formation Bac + 4, ICH ou équivalent.
Il pourra justifier d'une expérience dans les métiers de l'immobilier d'entreprise. Adjoint du directeur de la société, il sera chargé notamment :

- de la gestion administrative et juridique (établissement, renouvellement de baux, assurances, problèmes fiscaux, contentieux),

- du fonctionnement de la société (établissement et suivi des budgets loi HOGUET, assemblées, problèmes de personnel).
Pour réussir, il devra s'intégrer à une équipe dynamique, avoir le sens des relations humaines, le goût des responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à notre conseil Geneviève CAJAT
36, Bd de Clichy 75018 PARIS.

VALENS CONSEIL

DIAGNOSTICS
Pasteur

Dans le cadre de son expansion
et pour accroître les capacités de son service
Recherche & Développement
situé à STEENVOORDE (59410)
recherche

CADRE DEVELOPPEMENT MICROBIOLOGIE

- **Formation :** Ingénieur, DEA, Maîtrise ès-Sciences, BAC + 4/5 ou équivalent dans le domaine de la MICROBIOLOGIE, *(la bonne pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire).*
- **Expérience :** 3 à 4 ans en Laboratoire d'Analyse ou de Recherche.
- **Mission :** sera chargé, sous la responsabilité du Chef de Service Recherche & Développement et assisté par une équipe de techniciens, de l'étude, de la mise au point et de la mise en fabrication de réactifs de diagnostic microbiologique.

Merci d'adresser (s/réf. 286/4016) lettre manuscrite, C.V., photo, rémunération souhaitée à la Direction du Personnel - 3, bd Poincaré 92430 MARNES-LA-COQUETTE.

Pierre Lichau

Cabinet de Conseils Juridiques recherche pour **LA ROCHELLE :**

FISCALISTE CONFIRME

Expérience minimum 3 ans et plus souhaitée.
Soit dans l'administration fiscale, soit dans un Cabinet de conseil fiscal, soit dans un service fiscal d'une grande entreprise.
Situation comportant larges responsabilités et autonomie.
Rémunération motivante.
Adressez votre dossier de candidature sous réf. 40 899/M à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

Etablissement hospitalier privé à but non lucratif du Nord

(RÉGION DUNKERQUOISE) 350 SALARIÉS

recherche

UN (E) RESPONSABLE DES SERVICES COMPTABLES ET FINANCIERS

(ENVIRON 30 ANS)

Sa mission, aux côtés du Directeur Général, est :

- d'assurer les fonctions liées à la comptabilité générale et analytique ;
- d'élaborer les budgets d'exploitations et d'analyser les réalisations ;
- d'effectuer toutes études de contrôle de gestion concernant tous les aspects de l'entreprise.

Ce poste convient à un diplômé de l'Enseignement Supérieur ou Ecole Supérieure de Commerce :

- Formation DECS souhaitée ;
- si possible expérience du Secteur Hospitalier ou de Contrôle de Gestion.

Ses qualités de rigueur, de contact, d'initiative, doivent lui permettre de jouer un rôle moteur dans l'entreprise.

Adresser CV et photo sous n° 8688,
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris 7e.



Le Monde CADRES

AFPA CENTRE PARIS

COMMERCE PROPOSE
contrats à durée déterminée
environ douze mois

- **PROFESSEURS DE COMPTABILITÉ** DECS minim.
- **PROFESSEURS DE SECRÉTARIAT** BTS ou équivalent minim.

5 années d'expérience professionnelle en entreprise en comptabilité ou secrétariat exigées.

Candidature, CV, photo à adresser
CFPA Paris-Commerce, 6, place du Commerce, 75015 Paris.

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES PARIS 7e
recherche pour faire face au développement de ses activités

CHEFS DE MISSION
AUDITEURS CONFIRMES H/F

- Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur ayant acquis une expérience de l'Audit en cabinet.
- Les candidats retenus interviendront auprès de sociétés appartenant à des secteurs d'activités variées et auront de réelles possibilités de promotion et d'exercice de responsabilités.

Merci d'adresser lettre manuscrite et prétentions
COGERCO-FLIPO 72, rue de Bellechasse
75007 Paris

Pays d'accueil de Langres recherche

ASSISTANT (E) TECHNIQUE TOURISME

Bac + 4, aménag., tourisme. Exp. en milieu rural appréciée
Adresser CV à :
OFFICE DE TOURISME
Pl. Bel-Air – 52200 Langres.

LYCÉE privé, Paris Ouest cherche

PROF. AGRÉGÉ MATHS ou INGÉNIEUR

pour classe préparatoire HEC-b.
Ecrire sous le n° 8694
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

INFORMATIS

TECHNIQUES DE POINTE

INGÉNIEURS UNIX
Grande expérience d'UNIX, pour développemeтn du noyau DU SYSTÈME

INGÉNIEURS SYSTÈMES
Projets Militaires Temps Réel
APOLLO, 6800, LTR3, UNIX
Moniteur Temps Réel MOP3

SPÉCIALISTES SGBD
Bases de Donn. Relationnelles
ORACLE, LANGAGE C, UNIX

INGÉNIEURS RÉSEAUX
TRANSPAC, X25, SNA, DSA

INGÉNIEURS PROCESS.
exp. processeurs industriels
68000, MITRA, SOLAR, APOLLO
26, r. Daubenton, 5e. 43-37-88-22.

LA FONCTION EXPORT, vous y croyez ?

Cette société française, à forte notoriété, produit et commercialise des articles de grande consommation "HAUT DE GAMME". Leader sur le marché français, elle réalise à l'export 20 % de son C.A.
Afin de poursuivre ce développement, nous proposons à des commerciaux de "haut niveau" les postes suivants :

DIRECTEUR EXPORT — Réf. 230 A

Sous l'autorité du Directeur Commercial Groupe, il définit et met en œuvre un plan d'actions commerciales dont il contrôle ensuite les résultats. Il animera l'ensemble du réseau Export tout en gardant des liens privilégiés avec les "grands clients".

Le poste est basé dans une ville du Nord-Ouest à 45 mn de la mer. Des déplacements sont à prévoir (60 % du temps environ).
La maîtrise des langues anglaise et allemande est indispensable pour mener à bien cette mission.

DIRECTEUR DE FILIALE Royaume-Uni — Réf. 230 B

Elément moteur de cette filiale, son objectif essentiel sera de développer le marché anglais. Homme de marketing, il a également un tempérament et une expérience de "manager" pour diriger son équipe (30 personnes).

Familier du contexte britannique, d'origine française ou anglaise, il est parfaitement bilingue. Le poste est basé à 2 h de Londres.

Nous souhaitons rencontrer des candidats à fort potentiel (30/40 ans), diplômés de l'enseignement supérieur (ESSEC, Sup de Co Paris...), justifiant d'une expérience réussie dans des fonctions similaires.
Nous vous offrons des conditions attractives et des perspectives d'évolution concrètes pour des éléments de grande valeur.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération, sous la référence choisie, à notre Conseil, **NEMESIS**, 10, rue de Richelieu 75001 PARIS, qui vous garantit toute confidentialité.

NEMESIS

PHOSPHORE

LE MAGAZINE DES ANNEES LYCEE *recherche*

REDACTEUR (H.F.)

Pour lui confier la réalisation d'articles — enquêtes, reportages, dossiers... sur l'ensemble des rubriques du journal : culture, vie au lycée, actualité, sciences, économie...
Ce rédacteur polyvalent s'appuyera sur une expérience journalistique confirmée, de réelles motivations et une bonne connaissance de notre public (15-18 ans).

Merci d'adresser
votre lettre de candidature + C.V. sous réf. MLA/452 à :
BAYARD PRESSE - Direction des Affaires Sociales
3, rue Bayard 75008 PARIS

IMPORTANT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

UN SPECIALISTE AMERIQUE LATINE

De formation supérieure (Gdes Ecoles, ESSEC, ESCP, IEP...), le candidat retenu aura :
- une expérience bancaire de 6 à 7 ans,
- une bonne connaissance des pays concernés,
- une pratique courante de l'anglais et de l'espagnol.

Il devra :
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie d'implantation du groupe,
- analyser les risques pays et suivre les affaires traitées avec les clients de la zone,
- développer et gérer un réseau de correspondants.

Adressez votre lettre de candidature, C.V. et rémunération à PUBLIVAL/6100
27 Route des Gardes 92190 MEUDON, qui transmettra.

LAMBERT

LAMBERT DISTRIBUTION -
recherche pour l'une de ses filiales spécialisée dans la distribution de Matériaux de Second-Oeuvre et implantée dans la région parisienne :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

PROFIL :
28 - 32 ans, de formation supérieure (DECS complet, Ecole de Commerce option comptabilité ou équivalent), vous avez une expérience de quelques années en entreprise. Vous savez dialoguer avec une équipe informatique.

MISSION :
directement rattaché au Directeur Général,
- vous serez responsable de la réorganisation administrative et comptable de la Société
- vous aurez à développer les outils statistiques et de gestion (contrôle budgétaire) dans le cadre des procédures du Groupe
- vous participerez au choix et aurez la responsabilité de la mise en place de progiciels comptables et de gestion.

Nous offrons à un candidat de valeur une rémunération attractive et de réelles possibilités d'évolution.
Poste basé à IVRY.

Merci d'adresser votre lettre de candidature avec c.v., photo et prétentions sous réf. 5263 à LAMBERT DISTRIBUTION, Direction des Ressources Humaines, 2 rue du Port, 92000 Nanterre.

AXIAL

JEUNE RESPONSABLE PROMOTION ET PUBLICITE

Une très importante industrie, proche de Strasbourg, fabriquant des produits techniques modernes pour le bâtiment et les travaux publics, recherche ce jeune cadre, de niveau Bac + 2 minimum, disposant de 5 ans au moins d'expérience de la communication, soit en entreprise comme responsable de la publicité et de la promotion soit comme chef de publicité dans une agence de publicité opérant dans le domaine des produits techniques soit encore comme technicien en relations publiques.

Anglais efficace nécessaire.

Mission : promotion des produits et techniques par documentations techniques, publicité, expositions, conférences, rédactionnel, gestion budgets.

Poste d'avenir stable.

Adr. CV dét. ss. réf. 1261 à
SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG Cedex

Importante industrie en expansion
Produits Modernes pour le bâtiment,
à Strasbourg, recherche pour renforcer son équipe "exportation"

JEUNE CADRE EXPORT

IECS - ESC
formation export.
ou similaire

Disposant d'une première expérience de l'exportation de 2 à 3 ans, parlant bien l'anglais + l'espagnol ou l'allemand.

Mission : développement et gestion de marchés d'exportation, tant sur le terrain (déplacements fréquents) que depuis le siège de Strasbourg, au sein d'un service structuré.

Poste d'avenir évolutif.

Rémunération stimulante.

Adr. CV dét. ss. réf. 1267 à
SELECTEC Conseil
67009 STRASBOURG CEDEX

UN SPECIALISTE DE LA PROMOTION IMMOBILIERE A HAUT NIVEAU

Nous sommes un Groupe de tout premier plan et recherchons pour notre filiale, spécialisée dans la promotion immobilière de grands ensembles, un professionnel confirmé dans ce domaine.
Vous serez chargé de l'ETUDE DE FAISABILITE ET DU MONTAGE des opérations sur les plans financier, juridique et fiscal. Vous serez donc en relation régulière avec les investisseurs et les élus.
Agé d'environ 35 ans, vous avez une formation supérieure et une expérience de plusieurs années en promotion immobilière de haut niveau.
Vous habiterez Paris où vous serez basé, mais vous serez très mobile.
Il s'agit d'une opportunité réelle pour un candidat de valeur.
Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 7103 à Organisation et Publicité 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra. Vous pouvez préciser les Sociétés avec lesquelles vous ne souhaitez pas être mis en rapport.

ASSOCIATIONS

Appel

LÉON
Communication Institutionnelle
Tél. : 43-38-54-88

QUELLES SONT LES CAUSES DE NOTRE DESTIN ?
Document. gratuite-Vie Universelle
BP. 325 – 75868 Paris Cedex 18.

Sessions et stages

RANDONÉES en ZIG-ZAG
15 jours pas de portage.
CRETE : 5 800 F, KARPATHOS (île Grecque) : 6 300 F, ATLAS MAROCAIN : 5 700 F, ISLANDE (avec 4x4) : 9 300 F, RÉUNION : 11 000 F, NÉPAL 21 j. : 12 800 F. Catal. s/simple dem. Ass. ZIG-ZAG BP. 342 54006 Nancy Cedex. Tél. : 83-30-37-79.

PASSEPORT POUR LE LARGE
Le Groupe International de Croisière, Association 1901, propose croisières de 15 j. sur voiliers 10 à 13 mètres, de juin à septembre. GALICE, GRECE-TURQUIE, ECOSSE, CORSE-SARDAIGNE, 3 000 F/2 sem. Renseignements : Tél. : 43-06-90-08
62 bd. Garibaldi 75015 Paris.

CRÉATEURS D'ENTREPRISES
Un stage d'accompagnement à la création d'entreprises. Pour les demandeurs d'emploi de Paris
— initiation aux techniques de gestion
— suivi individualisé
14 septembre, 13 novembre
BOUTIQUES DE GESTION D'ILE DE FRANCE
45-80-51-55 ou 43-55-09-48

Unicom - ATELIER DE THEATRE pour professeurs de langue
1-2-3 juillet - 42-72-78-98

De la Villa d'Hadrien aux somptueuses demeures de la Renaissance : l'art du Jardin à Rome et dans le Latium. Voyage conduit par Gérard Desnoyers du 13 au 20-9-1987. Prix : 6 300 F Monde et Merveilles. 20, rue P.-Bert 75011 Paris. Tél. : 43-48-30-55.

Stage BAFA
Théorique du 5 au 14-07 inclus organisé à Paris. Renseignement – inscription IFA, 168 bis, rue Cardinet 17e. Tél. : 42-63-64-63.

Vallée de la Sioule Auvergne
Stages de reliure d'art et de calligraphie
juillet - août
Associat. Chateau Rocher
R. (1) 46-20-26-07 - 43-66-47-47

PRENEZ L'ACCENT AMÉRICAIN !
L'anglais tel qu'on le parle en Amérique. Petits groupes. Professeurs américains. Intensif 29 juin-10 juillet. STAGE D'ÉTÉ matin ou soir juillet et août. Inscriptions aux sessions d'été en université, entretien et inscription sur rendez-vous, tél. au 46-34-16-10, U.S.A. Language C.I.E.E., Centre franco-américain, 1, place de l'Odéon, 75006 PARIS.

Stage de danses contemporaine et percussion par professionnel Ile-de-Groix (56) 16-23 août. Adult. : cours + logé + repas : 1 300 F. Baladans (1) 39-76-70-16, 39-58-50-36.

Vivez votre HABIT DE LUMIÈRE pour anéantir vos blocages, tensions, peurs. En 5 j., Arc-en-Ciel vous dévoile la MALLE AUX TRÉSORS, dont vous possédez la clé sans le savoir. Acquerrez conf. en vous, énergie, créativité, joie de vivre. Tarif hyper-réduit aux chômeurs (la plupart trouvent un emploi en quelques jours. – Séance grat. d'info. 18 juin 18 h 30 au 11-13, rue Jean Ferrandi – 75006 – (St-Placide). Rens. : 30-71-57-17

IEP 80 %
réuss. ou vente documents sur thèmes clefs (1) 42-61-93-83. Juan-les-Pins 93-67-15-35 possibilités jobs été (enquête presse).

Stage adaptation à la fonction DEFA 120 h. le module gestion de projet appliquée à l'animation le 28/09 au 27/11. Conduite de projet pédagogique 12/10 au 11/12 moyens et méthodes de la communication le 5/10 au 11/12 pour animateurs titul. de l'attestat. gie de format ou DUT animat. ou travailleurs SX et personnel de collect. locales. Rens. : EFAS 31, rue Patou – 59800 Lille – Tél. : 20-57-04-78.

- Prix de la ligne 40 F TTC (28 signes, lettres ou espaces).
- Joindre une photocopie de déclaration au *J.O.*
- Chèque libellé à l'ordre du *Monde Publicité*, et adressé au plus tard le jeudi pour parution du mardi, daté mercredi au *Monde Publicité*, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

La rubrique Associations paraît tous les mardis sous le titre « Agenda », dans les pages annonces classées.

Equipement

Un entretien avec M. Pierre Méhaignerie

« N'ennuyez pas les Français avec la sécurité routière, disent-ils... »

Le gouvernement, qui a fait de la sécurité une de ses priorités, semble très timide quand il s'agit de la sécurité routière. Certes les conducteurs meurtriers et ivres seront bientôt plus lourdement sanctionnés, mais il n'est pas prévu de faire mieux respecter les limitations de vitesse. Peu importe que leur violation soit la première cause des 10 500 morts que connaît, chaque année, la France. Le mot d'ordre est de ne pas importuner les Français. A la veille de rendre publique la campagne d'été de la sécurité routière, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, s'explique sur ces contradictions gouvernementales et précise les moyens qu'il entend mettre en œuvre pour sauver quatre mille vies par an.

– « Le nombre de personnes tuées sur les routes françaises en 1986 a augmenté de 4,9 %. Avec la gravité accrue des accidents, la sécurité routière se porte mal et la politique du gouvernement en la matière semble empreinte d'une réelle mollesse. N'est-il pas temps d'amener les conducteurs à respecter la loi ?

– Voyons d'abord les faits. Grâce à une action menée les derniers mois de 1986 contre l'alcool au volant, contre les excès de vitesse et pour le port de la ceinture, on onbserve une amélioration certaine dans les quatre premiers mois de 1987.

» On a relevé 7,6 % de tués de moins et une diminution de 9,3 % des accidents corporels par rapport à la période correspondante de 1986.

» J'ai toujours dit qu'il fallait agir sur les trois principales causes de l'hécatombe routière : l'abus d'alcool, le non-respect du port de la ceinture de sécurité et les excès de vitesse. Pour l'alcool, les sanctions sont à l'ordre du jour. L'opinion publique nous a suivis, et le projet de loi de M. Chalandon, qui double les peines encourues par les auteurs d'accident ayant plus de 0,8 g d'alcool dans le sang est sans ambiguïté. Cette mesure viendra compléter la loi qui prévoit le retrait immédiat du permis de conduire pour tout automobiliste conduisant en état d'ivresse manifeste.

– Il y a pourtant une difficulté : les forces de l'ordre n'ont pas encore assez d'éthylomètres et éthylotests...

– Celles-ci seront suffisamment équipées cet été, puisque trois mille éthylotests et mille éthylomètres seront déjà en service.

» Pour le port de la ceinture de sécurité, notre campagne du mois de novembre 1986 a porté ses fruits. Le taux de port a crû de 30 %. Des médecins m'ont dit avoir constaté une diminution de la gravité de certains accidents de la route grâce à ce respect nouveau de la loi. Comme nous risquions de retomber dans le laxisme, nous avons décidé une nouvelle campagne publicitaire, que M. Robert Pandraud, ministre chargé de la sécurité, confortera par une vigilance accrue des forces de l'ordre. Notre objectif est de monter encore de dix points et d'atteindre, en moyenne, un taux de port de la ceinture de 80 %. Bien sûr, nous n'en serons pas encore à l'idéal allemand...

Des sanctions difficiles à mettre en œuvre

– Voilà qui est bel et bon, mais vous savez que c'est la vitesse qui tue le plus. Or on constate à nouveau une campagne destinée à faire abolir les limitations de vitesse. Le PDG de Peugeot, M. Jacques Calvet, s'est vanté d'avoir roulé en BX à plus de 200 km à l'heure, et il plaide pour la liberté de la vitesse sur autoroutes. Qu'en pensez-vous ?

– Les constructeurs français avaient promis de ne plus se servir de la vitesse dans leurs arguments publicitaires et d'infléchir leurs messages commerciaux dans le sens de la sécurité routière. S'ils persistent à ne pas tenir leurs promesses, je mettrai les pieds dans le plat. Qu'ils ne s'étonnent pas alors si je m'associe, par exemple, à des opérations de Volvo pour sauver des vies humaines ! Mais les sanctions contre la vitesse demeurent difficiles à mettre en œuvre.

– Pourquoi ?

– Parce que l'opinion publique n'adhérerait pas à cette nouvelle sévérité. *Grosso modo*, un Français sur deux renâcle. Cependant, en accord avec M. Pandraud, et pour commencer dans le cadre des départs en vacances, seront mis en place des contrôles inopinés de vitesse.

– Le premier ministre ne vous a-t-il pas demandé d'y aller doucement pour les sanctions, en raison de l'approche de l'élection présidentielle ?

– On ne peut défendre la sécurité publique en laissant de côté la sécurité routière. Certains ministres, c'est vrai, ont tendance à dire : « N'ennuyez pas les Français. » Je réponds que la sécurité est indivisible. Ceux qui redoutent les conséquences électorales d'une politique efficace ne se rendent vraiment pas compte de la sensibilité des Français à l'égard des accidents de la route. De toute façon, une politique ne se détermine pas en fonction des sondages préélectoraux.

» Je dois pourtant composer avec les résistances. C'est pourquoi la campagne de communication qui commencera cette semaine mêlera les trois thèmes essentiels : l'alcool et le non-port de la ceinture, que les Français acceptent de voir sanctionnés, et la vitesse, pour laquelle ils manifestent encore un certain attachement.

– Ne vous oppose-t-on pas l'absence de limitation de vitesse sur les autoroutes ouest-allemandes ?

– En effet, on ne rate jamais l'occasion de me dire qu'il y a moins de morts en RFA, où il n'existe pas de limitation de vitesse. C'est faux : les limitations à 50 kilomètres à l'heure et à 90 kilomètres à l'heure existent en agglomération et sur toutes les routes, et elles sont respectées. Sur autoroute, où la vitesse de 130 kilomètres à l'heure n'est que conseillée, les risques d'accidents sont minimes.

Préparer l'opinion

– L'exemple allemand vous inciterait-il à libérer la vitesse sur les autoroutes françaises ?

– Ce serait de la folie ! En autorisant 180 kilomètres à l'heure par exemple, on dénombrerait vite 600 morts par an au lieu des 470 tués de 1986. Par contagion, les conducteurs rouleraient à 120 kilomètres à l'heure sur les routes. Les limitations de vitesse sont indissociables.

» Et puis, ne nous désolidarisons pas du reste de l'Europe, même si la RFA se singularise encore en refusant de limiter la vitesse sur ses autoroutes.

– Les constructeurs français estiment que les grosses cylindrées allemandes sont avantagées par cette exception. Négociez-vous avec votre collègue ouest-allemand son alignement sur la norme européenne ?

– Oui, et il me répond : « Que les Français commencent par respecter les limitations officielles de vitesse sur leurs autoroutes ! »

» Mais la vitesse n'est pas le seul élément de la sécurité routière. Prenez le délicat problème du contrôle technique. Le gouvernement m'a chargé de préparer l'opinion publique à un contrôle obligatoire pour les véhicules de plus de cinq ans. Ce contrôle sera effectué par des professionnels indépendants du secteur de la réparation automobile. Les réparations seront obligatoires. Nous travaillerons avec les associations de prévention qui commenceront, au deuxième semestre de cette année, à sensibiliser leurs membres au niveau des départements.

– Quand ce contrôle technique obligatoire entrera-t-il en vigueur ?

– Le texte de loi pourrait être adopté en 1988 ou 1989.

» Il est encore un sujet qui m'est cher : le permis de conduire à points. Il représente un excellent moyen pour responsabiliser le conducteur. Celui-ci perdrait des points au rythme de ses infractions. En cas de disparition totale du capital de points, l'examen du permis devrait être subi à nouveau. J'ai obtenu que le fichier national des permis de conduire soit informatisé, alors qu'il fonctionne encore avec des fiches de carton. Il nous faudra trois ans pour réaliser cette modernisation, qui est le préalable technique à la création du permis à points.

» Le gouvernement a décidé, de son côté, de montrer l'exemple. L'effort budgétaire en faveur des routes, les soixante-dix « points noirs » supprimés en 1987 et, bien sûr, le programme de construction de 1 500 km d'autoroutes de plus que prévu, amélioreront considérablement la sécurité des infrastructures. J'ai aussi tenu à ce que les responsables de la nation donnent, eux aussi, l'exemple en cessant d'intervenir pour faire « sauter les contraventions » de leurs administrés et électeurs – ou les leurs – lorsqu'ils violent les limitations de vitesse.

– Le Parlement sera-t-il saisi, à l'instar du conseil général du Gers, d'une motion promettant de ne plus intervenir auprès des préfets pour retirer les procès-verbaux ?

– Non, parce que ce beau discours pourrait ne pas être mis en application. Je préfère envoyer aux préfets une note leur demandant de ne plus déférer aux interventions des élus en matière de contraventions.

– Alors, vive les préfets ?

– Vive l'application des lois ! Le mal est profond, vous savez. La moitié au moins des personnes qui viennent demander cette faveur à l'une de mes permanences locales ne me croient pas lorsque, pour expliquer mon refus, je leur donne la preuve que j'ai payé mes contraventions pour stationnement irrégulier.

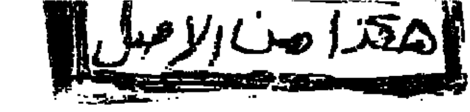
– Quel est votre objectif en matière de sécurité routière ?

– Je veux arriver, en cinq ans, à rejoindre la moyenne des pays européens ; ce qui veut dire sauver, chaque année, 4 000 vie humaines sur les 10 500 et plus gaspillées sur les routes.

» Alcool, ceinture, vitesse, contrôle technique, permis à points seront nos priorités, car nous ne pouvons nous disperser entre une multitude d'actions. Notre démarche est claire : d'abord informer sur les dangers, puis prévenir l'infraction et, enfin, la sanctionner. Cette politique ne fait peut-être pas beaucoup de bruit, mais elle a le mérite d'être cohérente. Je pense qu'elle commence à produire des effets bénéfiques et qu'on peut lui attribuer, au moins en partie, l'amélioration constatée depuis le début de l'année. »

Propos recueillis par
ALAIN FAUJAS.




هكذا من الأصل


Alcatel


SNCF
CIGIE
Alcatel, un temps d'avance.
Siquier Courcelle et associés

Communication

Alors que leurs magazines connaissent des difficultés

Les Editions mondiales séparent leurs activités de presse et d'audiovisuel

Déclin lent, mais certain, dans l'écrit. Essor récent, mais rapide, dans l'image. Les Editions mondiales tirent aujourd'hui les conséquences de leur évolution contrastée. Et regroupent en une société juridiquement distincte l'ensemble de leurs activités audiovisuelles autour des Films Ariane rachetés l'an dernier. M. Antoine de Clermont-Tonnerre abandonnera prochainement son fauteuil de PDG du groupe pour celui de la future société. *« Selon mes vœux »*, affirme-t-il. Mais cette restructuration a lieu alors que le secteur presse des Editions mondiales traverse une passe difficile. Quarante-deux suppressions d'emplois — filiales comprises — viennent d'y être décidées.

« Il n'y a aucun lien entre la séparation des activités écrite et audiovisuelle et la réduction simultanée des effectifs, déclare M. de Clermont-Tonnerre. *Notre développement dans la production cinématographique et télévisuelle est devenu suffisamment important pour justifier un management propre »*. Il est vrai qu'en peu d'années — et malgré le rachat malencontreux de Régie Cassette Vidéo (RCV) en 1982 — les Editions mondiales ont fait une étonnante percée dans l'audiovisuel. L'an dernier déjà, le groupe pouvait s'enorgueillir en France des titres de premier producteur privé de films — grâce, notamment, au succès exceptionnel du *Nom de la rose*, de Jean-Jacques Annaud — ainsi que de premier producteur privé de fictions télévisées pour la jeunesse.

De nombreuses déconvenues

Les Editions mondiales se classaient aussi parmi les principaux producteurs de fictions télévisées sur le marché européen : le nombre d'heures produites est passé de onze en 1982 à soixante-dix-huit en 1986, avec une priorité marquée pour le marché international, notamment anglo-saxon. Ces titres de gloire ont leur prix : 160 millions de francs d'investissements l'an dernier, pour un chiffre d'affaires de 93 millions seulement. Le projet de fiction que le groupe prévoit de coproduire pour le bicentenaire de la Révolution — *De Louis XVI à Bonaparte*, — montre que cet effort sera poursuivi. Même si l'on prête, au sein du groupe, à M. Philippe Bouriez, la volonté, le discret propriétaire des Editions mondiales, la volonté de serrer les boulons jusque dans le secteur audiovisuel.

L'activité du secteur presse a connu ces dernières années nombre de déconvenues. Pour des titres récents qui marchent bien comme *Tilt* ou *Grands reportages*, le groupe a dû se désengager rapidement des Editions du Hennin et a été contraint de stopper brutalement le lancement du mensuel haut de gamme *Bazar*.

Des échecs aggravés par la concurrence sévère que subissent les magazines traditionnels du groupe : *Intimité* et *Nous deux* cèdent du terrain devant *Femme actuelle*, *Télé-Poche* devant *Télé-Loisirs*. *« Nos efforts ne sont plutôt concentrés sur le secteur industriel du groupe*, reconnaît M. de Clermont-Tonnerre. *Notre imprimerie de Blois a retrouvé aujourd'hui toute sa compétitivité. »*

Il n'empêche. Les Editions mondiales sont aujourd'hui mal placées pour affronter le développement foudroyant de la télévision commerciale, qui concurrence durement la presse populaire sur le terrain des recettes publicitaires. *« La presse magazine va traverser la phase la plus difficile de son histoire »*, dit-on au siège du groupe. L'entrée du secteur presse des Editions mondiales dans le capital de TF 1 (à hauteur de 2 %) a été une première parade. Mais les réductions d'effectifs sont apparues inévitables. Dix-sept emplois seront prochainement supprimés au sein des Editions mondiales : huit dans les services centraux du siège, sept à *Télé-Poche*, dont la diffusion fléchit, et deux, enfin, à *Bonne soirée*, malgré la relative bonne tenue du titre. *Modes et travaux*, filiale à 51 %, supprimera parallèlement deux services entiers : la fabrication d'ouvrages de dames et l'activité, connexe, de la manutention. Trente postes disparaîtront — 20 % du total, — ce qui se traduira par vingt-cinq licenciements et cinq reclassements seulement.

Le bruit d'une éventuelle cession de l'activité presse par le groupe est vigoureusement démenti à son siège. *« Cette scission se traduira au contraire par une dynamisation de l'écrit*, affirme M. Francis Morel, directeur général, qui pourrait devenir demain le PDG de ce secteur d'activité. *Je vous donne rendez-vous dans quelques mois pour le lancement de nouveaux titres. »*

PIERRE-ANGEL GAY.

Après la victoire de Mme Thatcher

L'audiovisuel britannique menacé par le mal français

Le troisième mandat de Mme Thatcher sonne-t-il le glas des équilibres délicats du système audiovisuel britannique ? Les conservateurs n'ont pas caché leur intention de faire voter une nouvelle loi facilitant l'investissement privé dans les médias. Les responsables des chaînes, outre-Manche, prennent au sérieux la menace.

LONDRES
de notre envoyé spécial

La fameuse indépendance de la radio-télévision britannique est surtout affaire de tradition, de pragmatisme, voire de compromis. Les textes législatifs et réglementaires, eux, laissent une grande marge d'intervention au gouvernement. Mme Thatcher le sait qui n'a pas hésité lors de ses précédents mandats à censurer des reportages sur l'IRA, la guerre des Malouines, le raid américain contre la Libye ou encore l'émission dévoilant le secret du projet de satellite espion britannique Zircon. Affaires qui ont provoqué la démission du directeur général de la BBC en janvier dernier.

La victoire des conservateurs aux dernières élections législatives laisse présager que l'offensive ne s'arrêtera pas là. Sachant qu'une attaque politique frontale serait mal perçue par un public très attaché à sa télévision, Mme Thatcher a choisi la tactique de la dérégulation économique pour affaiblir « l'ennemi ».

Pour de nombreux professionnels britanniques, l'audiovisuel britannique est menacé par « le mal français » : une déstabilisation du système pour des raisons purement économiques qui relèvent de l'idéologie libérale. *« Le gouvernement poujadiste de Mme Thatcher veut simplement faire des médias un vaste marché dominé par la publicité et la concurrence*, dit M. Jeremy Taylor, un des hauts dirigeants de TV-AM. *C'est uniquement le profit qui compte, avec une méconnaissance totale des valeurs d'information ou de culture ! »*

Plus de machiavélisme

D'autres y voient plus de machiavélisme en interprétant les projets du thatchérisme comme un moyen de museler une voix trop critique. Le directeur du département international de la BBC, M. Paul Hodgson, dénonce *« la volonté de brader le bien public, en abolissant la redevance à terme, pour des motifs peu avouables »*, alors que le directeur de Channel Four, M. Jeremy Isaacs, confie sans aucune illusion : *« Maggie veut nous privatiser complètement ! »* Il est persuadé que le monopole actuel — *« en fait, un duopole ! »* — doit disparaître mais, dit-il, *« cela doit se faire par étapes, à l'anglaise et de façon contrôlée, sinon la concurrence sauvage sonnera le glas de nos prétentions culturelles avec un nivellement inéluctable par le bas. Regardez ce qui se passe en France ! Vous êtes passés d'une concentration abusive à une situation dominée par les lois du marché »*.

Si les trois formations politiques avaient inscrit l'avenir de l'audiovisuel dans leur manifeste électoral, les conservateurs y avaient consacré la plus grande place. Les travaillistes et les partis de l'Alliance s'étaient bornés à dénoncer *« les concentrations et toute idée de télévision à péage »* (manifeste socialiste) ou encore *« la violence dans les médias, en étudiant les liens possibles entre la criminalité et sa représentation sur les écrans de télévision »* (manifeste de l'Alliance).

Quant au parti conservateur, il a annoncé clairement la couleur en promettant *« une nouvelle loi qui facilitera aux télédiffuseurs l'accès aux nouvelles technologies et assurera aux téléspectateurs un choix d'écoute plus étendu »*. Entrant ensuite dans le détail, le manifeste confirme la décision de fixer à 25 % les programmes télévisés commandés par la BBC et ITV aux producteurs indépendants.

« Cela n'a guère de sens, estime M. Baxter, responsable des finances à la BBC. *D'une part, grâce à notre infrastructure et nos compétences éprouvées, nous pouvons produire des programmes de qualité moins cher que les producteurs privés ; de l'autre, nos studios de production sous-utilisés devront être loués aux... entreprises indépendantes ! »* De son côté, l'association qui regroupe quatre cents producteurs privés (Independent Programme Producers Association : IPPA) se trouve placée devant un dilemme. *« Nous cherchons, bien évidemment, à étendre les activités de nos membres, qui travaillent exclusivement pour Channel Four (mille heures de programmes l'année dernière)*, explique M. Paul Styles, directeur de l'IPPA, *mais nous refusons de servir d'arme entre les mains de Mme Thatcher pour détruire un système audiovisuel dont nous sommes fiers ! »*

Une privatisation complète

En fait, le gouvernement actuel vise, à long terme, la privatisation complète de la radio-télévision. Son projet d'introduire la publicité sur les chaînes de la BBC a été rejeté, pour le moment, par le rapport de la commission Peacock (juillet 1986), mais non pas l'idée de vendre deux des chaînes de radio. Sans perdre de vue l'abolition progressive de la redevance (gelée depuis deux ans à 58 livres par an, soit 580 francs), le gouvernement a accepté, dans un premier temps, le principe d'une indexation de la redevance sur le taux d'inflation avec, comme contrepartie, l'introduction par étapes d'un système de péage (selon le cryptage utilisé par Canal Plus), pour arriver enfin à un système entièrement informatisé de *pay-per-view*, le téléspectateur ne payant que pour les émissions regardées.

Dans le même ordre d'idées, Channel Four perdrait son statut particulier actuel (la chaîne, semi-privée, est financée par ITV, qui assure sa régie publicitaire), pour devenir une chaîne commerciale à part entière, indépendante de l'IBA, en concurrence avec la BBC et ITV. Les franchises accordées par cette dernière aux stations commerciales, enfin, ne seraient plus offertes aux plus méritants mais... vendues aux enchères !

Parmi les autres idées contenues dans le manifeste conservateur, celle qui inquiète le plus les responsables de la télévision concerne la censure. Outre les interventions politiques, le gouvernement Thatcher s'est montré de plus en plus sensible à la campagne menée par la « majorité morale », personnifiée par Mrs Mary Whitehouse, contre l'« obscénité » sur le petit écran (gros mots, blasphèmes, sexualité). Non seulement les conservateurs promettent *« une censure plus stricte sur l'obscénité et la violence à la télévision »*, mais ils annoncent *« le contrôle de la télévision et de la radio par la loi de 1959 sur les publications obscènes »*. *« Cette loi, faite pour la presse, est particulièrement restrictive*, fait remarquer M. Jeremy Isaacs, *et si on l'appliquait à Channel Four, par exemple, cela nous empêcherait de remplir correctement notre contrat culturel : être la chaîne de l'innovation et de l'expérimentation dans la forme et le contenu ! »*

La victoire des conservateurs aux élections, avec une majorité de plus de cent sièges, n'a évidemment rien fait pour apaiser ces craintes. Selon M. Ron Allison, un des directeurs de Thames Television, *« il faut prendre Mme Thatcher au sérieux, car elle fait toujours ce qu'elle dit ! »*.

ALAIN WOODROW.

Un duopole paisible

L'édifice audiovisuel britannique est bicéphale. D'un côté, la British Broadcasting Corporation (BBC), créée par une charte royale en 1926, est responsable du service public de la radio et de la télévision. De l'autre, l'Independent Broadcasting Authority (IBA), autorité parapublique créée par le Parlement en 1954, surveille les quinze entreprises privées qui composent la télévision commerciale Independent Television (ITV), ainsi que la quatrième chaîne Channel Four. La régie d'ITV a le monopole de la publicité et alimente Channel Four. La BBC vit exclusivement de la redevance.

Le système a évolué constamment selon un régime juridique aussi souple que pragmatique. Bien que la radio et la télévision soient placées sous la responsabilité du Home Secretary (ministre de l'intérieur) depuis 1974, les décisions résultent d'une concertation entre le gouvernement et la BBC, entre l'IBA et les compagnies privées contractantes et entre les différents partis politiques eux-mêmes.

Les grandes réformes de l'audiovisuel sont votées par le Parlement, à partir des recommandations faites par les rapports demandés périodiquement à des commissions spécialisées.

La disparition de Marie-Thérèse Rossel

« Le Soir » de Bruxelles perd sa « patronne »

BRUXELLES
de notre correspondant

Marie-Thérèse Rossel, présidente du conseil d'administration de la société Rossel, éditrice notamment du *Soir* de Bruxelles, est décédée jeudi 18 juin, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

« La patronne » : depuis près de trente ans, Marie-Thérèse Rossel n'avait plus mis les pieds dans une des rédactions de son groupe de presse, le premier de Belgique. Et pourtant, tous les journalistes du groupe — et notamment ceux du *Soir* de Bruxelles, le plus prestigieux — l'appelaient ainsi. Petite-fille d'Emile Rossel, qui avait fondé *le Soir* en 1887, elle en était devenue directrice à l'issue de la seconde guerre mondiale, après avoir résisté courageusement aux pressions de l'occupant nazi.

Sous son impulsion, *le Soir* s'engagea — ce qu'il ne fit plus jamais aussi vivement — dans la « question royale » qui divisa la Belgique, en s'opposant fermement au retour sur le trône du roi Léopold, accusé par certains d'avoir eu une attitude ambiguë à l'égard du IIIe Reich. Si, à partir de 1958, elle dut, pour des raisons de santé, renoncer à se rendre physiquement au siège du journal, elle n'en garda pas moins un contact étroit avec lui.

Sans intervenir directement dans le contenu des articles — règle qu'elle a toujours mis un point d'honneur à respecter, — elle continua jusqu'au dernier jour à faire connaître son opinion. *« C'était la seule personne sans doute à lire de A jusqu'à Z les cinq éditions quotidiennes du* Soir *»* ironisait affectueusement un journaliste.

Son dernier combat, elle l'a mené avec opiniâtreté et rigueur contre M. Robert Hersant. Elle n'a pu empêcher le magnat de la presse française d'obtenir 24 % des actions du *Soir*, mais elle a tout mis en œuvre pour qu'il en reste là. Il appartient maintenant à la justice belge de dire si M. Robert Hersant possède 24 % ou 42 % des actions du premier quotidien francophone du royaume. De par la volonté de Marie-Thérèse Rossel, M. Robert Hurbain (son cousin) est maintenant propriétaire du journal et devrait poursuivre son combat. Mais l'ensemble des travailleurs du *Soir* ont eu, jeudi soir, l'impression de perdre la « protection » d'une patronne pas comme les autres.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

OFFICIERS MINISTÉRIELS VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS de JUSTICE de PARIS, le Jeudi 2 juillet 1987 à 14 h.
UN APPARTEMENT
dans un immeuble
SIS à PARIS 17e
30 passage Cardinet et 127, rue Cardinet de 2 pièces principales, 5e étage
MISE A PRIX : 30.000 F
S'adresser SCP COURTEAULT, LECOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats 17, avenue de Lamballe Paris 16e Tél. : 45-24-46-40.

VENTE SUR FOLLE ENCHERE au PALAIS de JUSTICE à PARIS le Jeudi 2 juillet 1987 à 14 h
EN UN LOT
DEUX PIÈCES
cuisine, droit aux w.-c. communs Bât. D, 1er étage, droite, porte face dans l'immeuble sis
à PARIS 20e
59, rue d'Avron
Cave n° 20 et les 17/1000e des parties communes
MISE A PRIX : 50.000 F
S'adresser pour tous renseignements à Me François INBONA, de la SCP MORRIS LUCAS INBONA, Sté d'avocats, 4, av. Sully-Prudhomme à Paris 7e. Tél. : 45-55-74-06

Vente sur licitation Chambre des notaires de Paris, 12, avenue Victoria, le mardi 30 juin 1987 à 14 h 30 - EN DEUX LOTS
à CHEVILLY-LARUE (94150)
1) **APPARTEMENT** 15 à 17 ter, rue Albert-Thuret et 22 à 32, rue des Jardins. R.-de-ch. dr. 2 p. pples - Cave et BOXE
2) **APPARTEMENT** 19 à 21, r. A.-Thuret et 34 à 36, r. des Jardins, bât. 2, r.-de-ch. dr. 3 p. pples - Cave et BOXE
Mises à prix : 80 000 F et 90 000 F
S'adr. Mes NORMAND et ÉTASSE, notaires à Paris, 312, rue des Pyrénées à PARIS-20e, tél. 43-58-15-89.
Me NECTOUX, avocat, 1, rue Georges-Berger, 75017 PARIS, tél. 47-66-18-34.

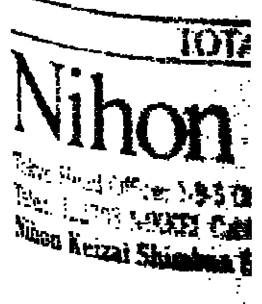
VENTE sur saisie immobilière, au Palais de Justice de PARIS Le JEUDI 9 JUILLET 1987, à 14 h. - EN QUATRE LOTS
UN APPARTEMENT au 2e ét., entr., cuis., séjour, 1 ch., salle d'eau av. w.-c. - cave
26, RUE LIGNER - PARIS-20e
TROIS STUDIOS aux 2e, 4e et 5e étages
44, RUE POISSONNIÈRE, PARIS-2e
M. à px 220 000 F (APPT) - 100 000 F chaq. (STUDIO)
S'adr. Me M. TRAP, avocat, 29, bd Jules-Sandeau, 75016 PARIS Tél. 45-04-63-10 - Au greffe du T.G.I. de PARIS

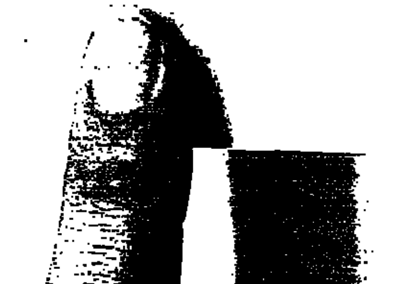
VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice de PARIS le JEUDI 9 JUILLET 1987 à 14 heures - EN UN LOT
UN APPARTEMENT compr. entr., séjour, 2 ch., cuis., w.-c., au 2e ét., bât. A et CAVE
41-43, RUE DAREAU - PARIS (14e)
M. à prix 200 000 F S'adr. Me TRAP, avocat, 29, bd Jules-Sandeau, 75016 PARIS. Tél. 45-04-63-10.
Au greffe du T.G.I. de PARIS où le cahier des charges est déposé.

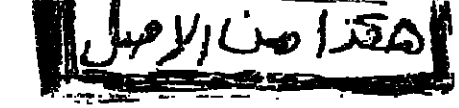
VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE de PARIS Le JEUDI 2 JUILLET 1987 à 14 heures
UN APPARTEMENT (4 bureaux)
au rez-de-chaussée d'un immeuble
à PARIS-16e - 3, rue Saint-Didier
avec une cave et une chambre de service au 6e étage
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adresser SCP COURTEAULT, LECOCQ, RIBADEAU-DUMAS, avocats, 17, avenue de Lamballe, PARIS-16e, tél. 45-24-46-40.

VENTE sur saisie immobilière au Palais de Justice à PARIS Le JEUDI 2 JUILLET 1987 à 14 heures
UN APPARTEMENT de 2 P. PRINC. au 9e étage - CAVE UN EMPLACEMENT DE PARKING
139 à 143, RUE PELLEPORT - PARIS (20e)
M. à px 300 000 F S'adr. Mes BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats associés à PARIS-1er, 18, rue Duphot, tél. 42-60-39-13 - Tous avocats près Trib. gde instance de PARIS. Sur les lieux pour visiter.

VENTE SUR LICITATION, au Palais de Justice à PARIS Le LUNDI 6 JUILLET 1987, à 14 heures
UN APPARTEMENT compr. 3 p., cuis. au 1er ét., bât. A, porte droite. CAVE sous-sol même bât.
5, 7, 9, RUE DES TOURNELLES - PARIS-4e
Mise à prix 250 000 F S'adr. Me Edouard de LAMAZE, avocat, 7, rue Bayard, 75008 PARIS, tél. 42-25-22-98 - Me B. LEOPOLD-COUTURIER, avocat, 14, rue d'Anjou, 75008 PARIS, tél. 42-65-92-75. Sur les lieux pour visiter.







1er juillet

Prochainement. Livraison par satellite d'un des plus importants quotidiens économiques japonais.

Tout le monde parle d'apprendre à mieux connaître le marché japonais. Mais il semble que nul ne sache comment s'y prendre.

Quoi de mieux que *The Nihon Keizai Shimbun,* l'un des plus importants quotidiens économiques depuis 110 ans.

Avec un tirage de plus de 2,5 millions d'exemplaires, aujourd'hui, il est imprimé (en japonais) simultanément au Japon et sur les côtes est et ouest des États-Unis.

Le 1er juillet marquera le coup d'envoi de sa transmission par satellite en Europe. L'impression simultanée constitue la dernière étape franchie par *Nikkei* * dans l'offre croissante de services d'informations en langues anglaise et japonaise à travers le monde.

Parmi les autres publications *Nikkei : The Japan Economic Journal,* l'hebdomadaire économique de langue anglaise des plus prestigieux, ainsi que le *Tokyo Financial Letter – Nikkei Bonds and Money* pour des informations hebdomadaires détaillées sur le monde de la finance japonaise.

Nous vous proposons également NIKKEI TELECOM, le plus vaste réseau informatisé du monde pour des informations en langue anglaise sur le Japon et les marchés financiers japonais. Et QUICK, un système international en direct pour la transmission des cours de la Bourse et des nouvelles concernant le Japon.

Avec des services de rédaction à Tokyo, New-York et Londres, *Nikkei* est fort d'une position stratégique qui vous permettra d'être en tête du peloton grâce à un service d'information sur le Japon et l'économie mondiale assuré 24 heures sur 24.

* « Nikkei » se rapporte au vaste groupe de presse composé de Nihon Keizai Shimbun, Inc. et de ses sociétés affiliées.

TOTAL ECONOMIC INFORMATION SYSTEM

Nihon Keizai Shimbun, Inc.

Tokyo Head Office: 1-9-5 Otemachi, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan Tel: 03-270-0251
Telex: J22308 NIKKEI Cable: NIHONKEIZAI TOKYO
Nihon Keizai Shimbun Europe, Ltd. Centre 45, 45 London Wall, London EC2M 5TE, U.K. Tel (01) 256-7261

Pour de plus amples informations sur Nikkei, veuillez renvoyer le coupon-réponse, après l'avoir rempli.

Planning & Research Dept., Nihon Keizai Shimbun, Inc.,
1-9-5 Otemachi, Chiyoda-ku, Tokyo 100, Japan

Name
Company Position
Address

LM-6

Economie

Après la réunion des ministres des affaires étrangères

Confusion dans la préparation du conseil européen

Le débat, qu'ont eu lundi 22 juin les ministres des affaires étrangères des Douze sur l'organisation du conseil européen (chefs d'Etat et de gouvernement) des 29 et 30 juin, a laissé une impression de grande confusion. Quels sont les points sur lesquels les dirigeants des Douze devraient concentrer leur attention ? Les positions exprimées sont sensiblement différentes au point qu'on peut craindre qu'au bout du compte le conseil ne soit submergé par les affaires agricoles, précisément par une forte tentative de l'Allemagne fédérale afin de remettre en cause la réforme de la politique agricole commune telle qu'elle est pratiquée depuis 1984. La présidence belge est cependant consciente du danger.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

« Il faut s'efforcer de ne pas être victime de l'actualité », a affirmé M. Léo Tindemans, le ministre belge des affaires étrangères. En d'autres termes, selon lui, le conseil européen ne devrait pas se substituer aux ministres de l'agriculture pour essayer de conclure des négociations qui sont en cours sur les ajustements de prix, les montants compensatoires monétaires (MCM) et l'instauration éventuelle d'une taxe sur les huiles végétales produites ou importées dans la CEE. Il serait préférable qu'il consacre le temps relativement court dont il disposera (un jour et demi) à délibérer au sujet de *« ce qui est décisif pour l'avenir »*, c'est-à-dire le financement futur de la Communauté, à l'examen du « plan Delors » dont l'objet est précisément de régler les problèmes budgétaires de la CEE jusqu'en 1992.

Plusieurs délégations ont estimé avec la Belgique et avec la Commission qu'il convenait de travailler *« dans une optique à moyen terme »*. C'est le point de vue de M. Jean-Bernard Raimond, le ministre français, qui s'est montré sceptique quant aux possibilités pour le conseil européen de conclure la négociation agricole en cours. Selon lui, il serait en revanche très utile qu'il s'efforce de rapprocher les points de vue sur la manière dont il conviendrait d'organiser le financement de la Communauté.

Le plan Delors comporte plusieurs grands chapitres : la poursuite de la réforme de la politique agricole commune, le doublement des fonds structurels, c'est-à-dire des crédits affectés aux pays les moins industrialisés de la CEE, le renforcement de la « discipline budgétaire », notamment en agriculture, l'augmentation des ressources affectées au budget européen, la compensation à accorder aux Britanniques afin de limiter leur contribution. *« C'est un papier qui est bon, qui est clair, qui est bien décanté, dont chacun est imprégné »*, a observé M. Raimond pour faire valoir qu'il pouvait servir de base utile à la discussion. Utile et, à ce niveau politique le plus élevé, nécessaire afin d'amorcer un vrai débat.

Au cours des trois réunions précédentes, les ministres des affaires étrangères ont en effet ressassé leurs positions sans qu'il y ait eu une tentative visant à dynamiser la discussion, à la faire progresser. Chacun est resté avec ses certitudes. C'est un tel travail de sensibilisation réciproque sur les thèmes centraux cités plus haut que les Français voudraient voir opérer par les chefs d'Etat et de gouvernement. Ils ne sont pas convaincus que des décisions pourront être prises avant la fin de l'année sur le plan Delors, mais ils considèrent que si des progrès significatifs sont accomplis il deviendra plus facile de se mettre d'accord sur une solution *ad hoc* permettant le financement de la Communauté en 1988, année où les ressources disponibles seront très insuffisantes pour couvrir les dépenses.

Les Allemands n'ont pas semblé convaincus de l'opportunité de tourner ainsi le projecteur vers les problèmes de financement à moyen terme. Ces problèmes, ils en parlent comme s'ils étaient convaincus que le meilleur moment pour les régler serait celui de leur propre présidence au premier semestre 1988... Pour l'instant, le chancelier Kohl, qui, apparemment, est poussé dans ce sens par M. Gehrard Stoltenberg, son ministre des finances, ainsi que par les présidents des Laender, pourrait être tenté de saisir l'occasion afin d'infléchir sensiblement la politique agricole de la CEE. On s'attend qu'il répète son hostilité à l'instauration d'une taxe sur les huiles végétales produites ou importées dans la CEE, à l'élimination des MCM et à la baisse des prix. Certains participants ont ressenti lundi, il faut le noter au passage, que M. Jacques Delors semblait faire son deuil de la taxe sur les huiles et que les Français, tout en affirmant leur attachement à l'idée, se montraient eux aussi sur ce thème bien discrets...

Ce que veulent apparemment les Allemands, ce n'est pas seulement limiter les dégâts en acceptant tout de même un accord agricole qui, une fois de plus, mécontenterait leurs paysans. Ils veulent davantage. Ils rejettent la recherche de la compétitivité et la diminution de la production par la baisse des prix. Ils préféreraient une politique agricole plus douce impliquant des aides aux revenus, des aides à la cessation d'activité, des quotas de production, mais qui sonnerait le glas des ambitions exportatrices de la France. Les Britanniques, dont le souci constant est de réduire les dépenses affectées à la PAC, pourraient les soutenir jusqu'à un certain point. Une dérive du conseil européen dans cette direction a peu de chances de se révéler constructive, mais on pouvait penser lundi qu'elle serait difficilement évitable.

PHILIPPE LEMAITRE.

REPÈRES

Autoroutes

Hausse de 2 % en moyenne des péages

Les péages d'autoroute devraient augmenter de 2 % en moyenne au cours de cette semaine, a-t-on appris le 22 juin auprès de l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (ASFA). Lors d'une conférence de presse tenue à Chamonix avec les responsables des autoroutes italiennes concernant l'accueil des touristes étrangers sur les réseaux autoroutiers des deux pays, les responsables de l'ASFA ont indiqué que le gouvernement les avait autorisés à augmenter leurs tarifs. Au ministère des transports, on confirme que cette hausse a été accordée aux sociétés. *« Elle est inférieure à la hausse des prix* [la dernière modification de tarifs date d'un an] *mais l'augmentation du trafic routier, qui est proche de 8 %, permettra aux sociétés d'autoroutes de dégager l'autofinancement nécessaire »* pour le développement du réseau français, dans le cadre du schéma autoroutier approuvé récemment par le gouvernement.

Cadres

Perspectives de recrutement en baisse

Les embauches de cadres ont été de 13 % supérieures à celles des six derniers mois de l'année 1986 au cours du premier semestre 1987, selon l'enquête semestrielle de l'Association pour l'emploi des cadres (APEC). Le panel de l'APEC (plus de 3 200 entreprises employant près de 1,5 million de salariés dont plus de 162 000 cadres) laisse prévoir pour le second semestre 1987 une baisse du recrutement des cadres de 14 %. Ce *« recul de 14 % masque des évolutions variées selon les secteurs et à un degré moindre les fonctions recherchées et les catégories »*. Pour juillet-décembre 1987, les jeunes diplômés figureront parmi les *« cibles privilégiées »* des recruteurs (31 % des recrutements annoncés), alors que les jeunes cadres devraient subir une baisse sensible ainsi que les cadres confirmés (avec un recul de 15 points). Pour l'ensemble des salariés, les entreprises qui vont réduire leurs effectifs au second semestre seront plus nombreuses (25,1 %) que celles qui vont augmenter (14,9 %).

Chantiers navals

Les entreprises allemandes réclament une aide

Les responsables des chantiers navals ouest-allemands ont demandé le 22 juin au gouvernement fédéral des subventions pour un montant de 800 millions de deutschemarks, d'ici au 30 juin 1990, afin d'améliorer leur compétitivité internationale. Ils pressent le gouvernement d'accorder des aides d'urgence pour leur secteur *« qui vit dans une insécurité insupportable »*. L'aide réclamée correspondrait à une subvention gouvernementale de 20 % sur le montant de chaque commande, qu'il s'agisse de constructions nouvelles ou de réparations. Une manifestation a eu lieu, à Kiel, contre la fermeture d'un chantier local, la firme Lindenau, et le licenciement de ses 660 ouvriers. — *(AFP.)*

Le système Amadeus

Quatre compagnies aériennes européennes créent un système commun de réservation électronique

Les compagnies Air France, Iberia, Lufthansa et SAS ont annoncé, le 22 juin, qu'elles créaient, à parts égales, une société holding, Amadeus, chargée de concevoir et d'exploiter le système de réservation informatique du même nom.

Cette création représente un succès pour l'Europe aéronautique, qui présentera ainsi un système complet et neutre d'informations et de réservations à destination des agences de voyages et des compagnies aériennes. Il s'agit d'une parade à l'invasion des systèmes américains Sabre (American Airlines) et Apollo (United Airlines), qui menacent de dominer la commercialisation des places d'avion, des lits d'hôtel et des voitures de location grâce à leur souplesse et à leur universalité en matière de voyage.

Aux quatre membres fondateurs d'Amadeus, d'autres partenaires sont invités à se joindre. Si les dix compagnies qui négocient aujourd'hui se joignent à l'expérience, on déclare à Air France qu'Amadeus représentera 65 à 70 % du marché du transport aérien. Resteraient notamment en dehors du système British Airways, KLM et Swissair, actuellement en pourpalers avec la formule américaine Apollo. Il a été convenu que les compagnies d'un même pays se partageraient la part nationale du capital d'Amadeus. Par exemple, Air France cédera une partie de ses actions à Air Inter et UTA si celles-ci souhaitent y adhérer. Les nouveaux venus recevront le statut d'actionnaire et non celui de simple client. Amadeus coûtera 300 millions de dollars (1,8 milliard de francs) et emploiera cinq cents personnes.

La holding, dont le siège social sera installé à Madrid, contrôlera trois filiales : une société de développement basée en France, une société d'exploitation installée en RFA et une société de commercialisation en Espagne. Son directeur général sera nommé par la compagnie SAS. Amadeus utilisera principalement des matériels IBM et des logiciels américains car le consortium Unicys, donné favori, n'a pas été en mesure de garantir la mise en route du système en 1989, comme le souhaitaient ses initiateurs.

AL. F.

L'inextricable règlement de la dette du tiers-monde

Casse-tête pour les banques internationales

Désormais prompt à dénoncer les dangers du système monétaire international (*le Monde* du 23 juin), le monde bancaire devient des plus discrets lorsqu'il s'agit d'abattre ses cartes sur la question de la dette du tiers-monde. La Conférence monétaire internationale (IMC), qui réunit depuis le début de la semaine à Hambourg plus de cent dirigeants des principales banques de la planète, vivait à l'heure de la Citicorp.

HAMBOURG
De notre envoyée spéciale

Ce ne sont pas tant les retombées sur l'endettement des pays en développement d'une poussée du protectionnisme ou d'un éventuel renchérissement du loyer de l'argent qui préoccupaient les banquiers présents à la réunion de Hambourg que la nouvelle donne introduite à la mi-mai par cette banque américaine, qui a décidé d'accroître brutalement de 3 milliards de dollars ses provisions pour créances douteuses. Depuis lors une cascade de décisions équivalentes sont intervenues aux Etats-Unis.

Les banques britanniques qui, contrairement à leurs homologues allemandes, autrichiennes, suisses ou françaises ne s'étaient pas suffisamment prémunies contre de tels risques, commencent à le faire. Les banques japonaises, dont les provisions ne représentent en moyenne que 5 % de leurs engagements sur des pays à risques, n'ont pas encore commencé à remettre de l'ordre dans leurs bilans. Mais la décision de la Citicorp, saluée comme un pas vers une plus saine transparence, pose nombre de questions aux pays industriels comme aux pays en développement et rend plus discrets que nature les banquiers.

En obligeant les autres banques américaines à lui emboîter le pas, la Citicorp entend-elle profiter de la faiblesse de certaines pour les racheter et se hisser au premier rang des banques internationales ? D'aucuns le murmurent. Est-elle surtout prête après « avoir remis les pendules à l'heure » à s'engager à nouveau et sur des bases plus fortes auprès des pays endettés ? Il semble évident que la première banque américaine paraît, pour de multiples raisons, plus ouverte à des opérations de conversion de dettes en actifs qu'à l'octroi d'argent frais. Une approche qui rallie les suffrages de nombre de banquiers. Les avantages et les limites de cet exercice sont pourtant connus.

Assurer l'investissement productif

Le vice-président de l'Institut de recherche économique brésilien, M. Mario Henrique Simonsen, les a soulignés devant l'IMC. Les pays qui, comme le sien, sont surendettés, se trouvent confrontés à une *« déplaisante arithmétique »* : des taux d'intérêt internationaux supérieurs à la croissance, des recettes à l'exportation qui lui permettent de rembourser ses échéances.

Convertir alors une part de ces dettes en actifs constitue une *« soupape de sécurité »*. Si elle créé des liquidités par définition inflationnistes et fait naître quelque inquiétude dans des pays soucieux de ne pas céder le contrôle de leurs industries à des intérêts étrangers, elle fait des créanciers des « partenaires à part entière » et permet d'assurer un minimum d'investissements productifs.

En termes réels, les investissements étrangers directs dans le tiers-monde se sont en effet asséchés ces dernières années, tombant de 15 milliards de dollars en 1980 à 8 milliards de dollars en 1986. Mais cette solution ne peut qu'être partielle, même si elle tend à s'accélérer. Le dernier rapport de la Banque des règlements internationaux estimait à quelque 2 milliards de dollars les opérations de conversion de dettes en actifs en 1986, essentiellement au Chili, au Mexique et quelque peu au Brésil. Comparée à une dette globale de près de 400 milliards de dollars en Amérique latine (où se concentrent les surendettés bénéficiant du potentiel industriel le plus attrayant notamment pour les banques américaines), cette issue semble bien étroite. Reste que si les banques sont réticentes à s'engager plus avant et rêvent dans bien des cas de se retirer purement et simplement, un fait demeure. Quelle que soit la solution préconisée par les gouvernements créanciers ou les organisations internationales pour alléger le poids de la dette du tiers monde — allongement des délais de remboursement, baisse des taux, argent frais, — les banquiers ne répondront aux politiques de redressement des pays en développement qu'à une seule condition : *« Etre assurés d'un remboursement régulier des créances. »* Ce constat d'un banquier présent à Hambourg en dit long sur les marchandages à venir entre les banques et les pays débiteurs, comme entre ces mêmes instituts de crédit et leurs propres autorités monétaires sur la répartition, notamment fiscale, du fardeau de la dette.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Une étude du FMI

Les banques reçoivent plus du tiers-monde qu'elles ne lui prêtent

Les banques privées internationales ont reçu en 1986 du tiers-monde plus qu'elles ne lui ont prêté, et cela pour la première fois depuis le début de la crise de la dette. Ce constat, établi à partir des données publiées le 22 juin à Washington par le Fonds monétaire international, confirme l'échec du « plan Baker ».

L'an dernier, en effet, les prêts nets des banques commerciales aux pays en voie de développement sont devenus négatifs (moins 5,4 milliards de dollars) alors qu'ils étaient encore positifs de 15 milliards en 1984 et de 10 en 1985. Seule l'Asie et les pays de l'Europe de l'Est ont réussi à tirer leur épingle du jeu, en obtenant respectivement 3,5 milliards et 5 milliards de prêts nets de la part des banques. En revanche, l'Amérique latine leur a remboursé net 4,2 milliards de dollars, les pays du Proche-Orient 2,1 et l'Afrique 1,8 milliard.

Les chiffres du FMI confirment en outre la redistribution des cartes entre les banques internationales : les banques américaines sont devenues emprunteuses nettes auprès du système bancaire international, les banques japonaises ont poursuivi leur montée en puissance. Enfin, les banques de RFA, du Royaume-Uni et de Suisse sont restées l'an dernier les principales sources du financement du système bancaire international. — *(AFP.)*

Le Japon propose un fonds de péréquation des monnaies

Lundi, le vice-ministre japonais des finances, M. Yoyoo Gyohten, a proposé à la Conférence monétaire internationale, la création d'un *« très large réservoir d'avoirs financiers composé des principales devises (...) fonctionnant comme un open market international »*. Un tel *« réservoir »*, calqué sur les fonds de stabilisation des matières premières, serait géré de façon multilatérale pour éviter les turbulences monétaires.

Comment financer un tel fonds, les Etats-Unis notamment ne disposant guère de réserves monétaires suffisantes ? Quelle clé de répartition choisir pour la contribution des pays participants ? Comment contrôler les opérations ? Les questions ouvertes sont plus nombreuses que les réponses.

La réorganisation de la Banque mondiale

Dans le désordre et le doute

WASHINGTON
correspondance

Le programme de réorganisation de la Banque mondiale mis au point par son président, M. Conable, avec quelques-uns de ses adjoints, entretien un fort sentiment d'insécurité parmi les six mille membres du personnel. A tel point que les activités de l'institution s'en trouvent ralenties et presque arrêtées.

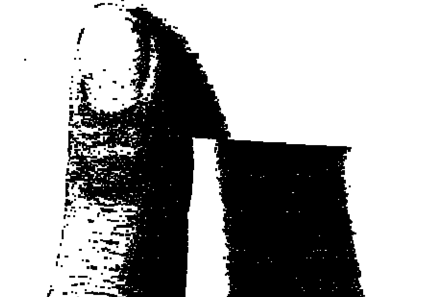
La réorganisation de la Banque mondiale prévoit en effet le départ d'environ cinq cents personnes. Chacun s'interroge donc sur son sort. Les uns seront licenciés avec des indemnités substantielles, mais sans doute inférieures aux premières estimations ; d'autres seront reclassés dans divers services, mais souvent avec une perte de grade et de traitement. Ainsi, par crainte de ne pas retrouver leur emploi à leur retour, certains ont refusé de partir en mission ou même tout simplement en vacances.

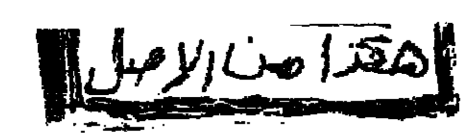
Une lettre anonyme signée « Le personnel de la banque » circule, attaquant vigoureusement M. Conable pour son incompétence, son favoritisme dans la promotion d'hommes jugés sans expérience et sans scrupules. Des agents envisagent une action judiciaire contre l'institution en se considérant victimes de procédures illégales. A cela, il faut ajouter les rumeurs de couloir, les sourdes mais vives rivalités, des jalousies personnelles, la « révolte des épouses », victimes de l'incertitude dont souffrent leurs maris. L'agitation et le malaise font perdre de vue l'ambitieux programme de réorganisation prévu. Il s'agit théoriquement de réduire une importante bureaucratie, d'améliorer le dialogue avec les pays en voie de développement, d'accroître le rôle des experts de la Banque sur les problèmes du développement. De fait, une nouvelle vice-présidence, « Politiques, planification et recherche » a été créée. La création d'un département de l'environnement doit également être établie.

Dans l'immédiat, le programme de réorganisation se traduit par quelques changements d'affectation très discutables au plus haut niveau et par une réduction des effectifs. D'autre part, la réorganisation a entraîné le départ d'importantes personnalités, à commencer par le vice-président M. Eugene Rotberg, trésorier de la Banque, très connu sur les marchés des capitaux ; la mise à l'écart de M. Ernest Sern, vice-président pour les « opérations », personnage autoritaire et discuté, mais qui, pratiquement, dirigeait l'institution. M. Conable lui-même ne cache pas son manque d'expérience. Mais certains font observer qu'il a été choisi surtout pour mener à bien une opération d'*« assainissement »*. *« Un travail de boucher n'exige pas de compétences particulières... »*, disent-ils. Ainsi M. Conable aura très facilement accepté d'être le représentant des Etats-Unis, principal actionnaire de la Banque, et non pas le président d'une institution internationale. M. Conable justifie son programme par la nécessité de satisfaire le Congrès, très réticent pour accroître le capital de la Banque, une idée dont le Trésor américain ne voudrait pas non plus.

La Banque mondiale traverse une mauvaise passe...

HENRI PIERRE.





Economie

Pour maîtriser les dépenses de Sécurité sociale

La CFDT propose à l'Etat de négocier un contrat pluriannuel avec les partenaires sociaux

L'action syndicale a plus d'une corde à son arc pour améliorer la protection sociale des Français : c'est ce qu'a montré un colloque de la CFDT qui a réuni il y a quelques jours quelque huit cents responsables de syndicats et administrateurs d'organismes de Sécurité sociale, ainsi qu'une vingtaine d'experts divers.

Deux semaines après sa participation imposante à la manifestation mutualiste du 23 mai, la CFDT avait mobilisé des militants sur un autre registre, en les amenant à confronter leurs expériences et leurs idées pour répondre aux «défis» de la protection sociale : besoins nouveaux, insuffisances du système (notamment pour les travailleurs précaires ou les chômeurs en fin de droits), inégalités ou incohérences, difficultés de financement...

Dans cette recherche de pistes nouvelles, les idées n'ont pas manqué. Certains ont évoqué par exemple le développement d'établissements pour personnes âgées à médicalisation et prise en charge variables selon l'état de santé afin d'éviter les hospitalisations abusives entraînées par les différences de prises en charge entre le sanitaire et le social : d'autres ont souhaité que l'épargne dees retraités puisse soutenir la construction de logements adaptés au grand âge. L'union régionale du Nord-Pas-de-Calais a proposé d'ouvrir les établissements de soins de la sécurité sociale minière aux autres salariés, pour faire bénéficier ceux-ci de son expérience en matière de prévention ou de... maîtrise des dépenses.

Pour cette confrontation, la CFDT avait joué l'ouverture, en invitant à dialoguer avec ses militants des experts extérieurs : chercheurs, fonctionnaires, responsables d'organismes de Sécurité sociale ou médecins pas toujours proches des thèses de la CFDT. On y trouvait à la fois MM. Dominique Strauss-Kahn, économiste et responsable socialiste, Raymond Soubie, directeur des publications *Liaisons sociales* et ancien conseiller social de MM. Chirac et Barre, Jacques Richir, président du Syndicat national des médecins de groupe, ou Dominique Coudreau, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie, qui expliqua le caractère inévitable d'une «contraction» de la protection obligatoire...

Les cédétistes ont aussi généralement évité la démagogie : en proposant un nouveau financement pour les éléments «non contributifs» de la retraite (par exemple les avantages accordés aux mères de famille), les participants ont souligné qu'il fallait harmoniser ceux-ci entre les différents régimes.

«Faire nous-mêmes»

Mais – et ce fut sans doute le plus original – ils ont surtout cherché à montrer qu'ils pouvaient *«faire eux-mêmes»*, par exemple en obtenant une meilleure utilisation des fonds sociaux, comme le soulignait un des rapporteurs, M. Julien Delaby, membre du bureau national de la CFDT, sans attendre les interventions du législateur, les négociations nationales ou les discussions au sein des conseils d'administration des organismes de protection sociale. Un moyen aussi d'unir les militants des entreprises et les administrateurs et d'éviter un *«syndicalisme à deux vitesses»*.

Ainsi, pour réduire l'inégalité de la couverture complémentaire, en Aquitaine, des syndicalistes ont formé une mutuelle pour les salariés des petites entreprises ou négocié des contrats collectifs avec des mutuelles ou des caisses de prévoyance. En Alsace, après une enquête auprès de comités d'entreprise, des démarches auprès des élus et des collectivités locales, d'autres ont créé une crèche, contribuant ainsi à l'emploi.

Cela n'a pas empêché la CFDT, par la voix de son secrétaire général, de réaffirmer sa position de *«transférer une bonne part des cotisations assises sur les salaires sur une contribution proportionnelle établie sur tous les revenus»*, en commençant par les revenus financiers. Ce transfert permettrait d'une part de trouver des ressources plus appropriées à des prestations qui, comme les allocations familiales, bénéficient à l'ensemble de la population, d'autre part de dégager de nouvelles ressources, car *«les dépenses de santé et de retraites augmentent plus vite que la richesse du pays»*.

Un décalage auquel la CFDT ne se résigne pas, puisqu'elle propose pour maîtriser la croissance des dépenses de santé de restreindre le rôle de l'hôpital, de limiter le nombre de médecins installés et de conclure avec eux des *«conventions plus rigoureuses»* pour éviter le dérapage des actes médicaux et des prescriptions.

Mais c'est sur l'autonomie du régime général que M. Edmond Maire s'est montré le plus incisif : pas question d'accepter de *«gérer dans le cadre d'un financement décidé par l'Etat et sous la contrainte de la doctrine gouvernementale de baisse des prélèvements obligatoires»*. Le gouvernement, a affirmé le secrétaire général de la CFDT, ne doit pas *«garder le monopole des décisions majeures»*, sur le financement et les prestations. Il *«devrait négocier avec les acteurs sociaux un contrat pluriannuel sur la base duquel les conseils d'administration pourraient maîtriser leur budget et réaliser une gestion décentralisée»*. Une proposition qui aujourd'hui ne manque pas d'intérêt.

GUY HERZLICH.

● **Le conseil des prud'hommes déboute l'ouvrier licencié de Talbot-Poissy.** – Le conseil des prud'hommes de Poissy vient de débouter M. Christian Plantec, l'ouvrier de chez Talbot qui avait été licencié en janvier dernier pour avoir introduit une bouteille d'alcool anisé dans l'enceinte de l'entreprise afin de fêter, selon lui, le baptême de son premier petit-fils. Le 5 juin, le juge départiteur avait souhaité une mesure d'indulgence si M. Plantec reconnaissait ses torts par écrit et dénonçait les *«méfaits de l'alcool au travail»*. PSA ayant refusé un tel protocole, le conseil a décidé *«d'appliquer strictement la loi»* en reconnaissant que M. Plantec avait été licencié pour une *«cause réelle et sérieuse»* et qu'il ne pouvait être réintégré. M. Plantec s'est déclaré *«écœuré»*.

FO annonce une «manifestation interprofessionnelle» à la rentrée

A l'issue de son comité confédéral national qui, réuni à Nîmes les 18 et 19 juin, a décidé de participer aux Etats généraux de la Sécurité sociale (*«à la condition que seules y soient représentées les organisations socioprofessionnelles»*). FO a décidé d'*«organiser une grande manifestation nationale interprofessionnelle à Paris à la rentrée»*. Le comité confédéral de FO, dans une résolution, a jugé qu'il fallait *«répondre de façon appropriée aux agressions dont la classe ouvrière est l'objet»*. Il s'agit donc de protester contre l'augmentation du chômage, la précarisation de l'emploi, le *«démantèlement»* du droit du travail, la *«remise en cause»* du système collectif de protection sociale et les atteintes aux services publics.

Plusieurs actions ont été annoncées pour protester contre l'abrogation de la loi Le Pors de 1982 sur les retenues de salaire en cas de grève dans les services publics. Alors que la CGT a manifesté lundi devant le Sénat et les préfectures, la CFDT et FO ont appelé séparément à des rassemblements à Paris le mardi 23 juin devant le Sénat.

Le rassemblement de la CFDT devait avoir lieu à 17 heures place Saint-Sulpice, celui de FO à la même heure place de l'Odéon. La Fédération générale autonome des fonctionnaires appelait à un rassemblement le même jour à 17 heures place Saint-Sulpice. Le bureau fédéral de la FEN a décidé d'organiser – si possible *«dans l'unité»* – une manifestation de grande ampleur à la rentrée. Enfin, le conseil confédéral de la CFTC a invité gouvernement, parlementaires et employeurs à *«ne pas oublier les leçons de janvier»* (grèves SNCF).

Le débat sur le «déclin» de la France

M. Balladur critique le «pessimisme excessif»

En voyage en Bretagne M. Balladur a appelé, le 22 juin, le pays *«à l'effort»* et estimé que *«la France n'avait pas retrouvé encore sa vitesse de croisière»* : rejetant *«le vent de pessimisme tout a fait excessif»* que souffle le débat sur le «déclin» de la France, le ministre d'Etat a déclaré : *«Il faut un juste équilibre entre les réalités qui sont parfois difficiles et notre espoir, notre volonté, de les surmonter»*.

Par ailleurs, M. Balladur a annoncé à Brest qu'il n'envisageait pas de créer de nouvelles zones d'entreprises. Il souhaite étudier d'abord le fonctionnement de celles qui existent.

BREST
de notre correspondant

Le ministre de l'économie, des finances et de la privatisation a rencontré lundi matin à Brest les élus locaux, régionaux, et les responsables économiques pour étudier avec eux les moyens de réindustrialiser l'extrême Ouest breton. Dans l'après-midi, M. Balladur était à Saint-Brieuc, puis à Rennes.

A Brest, tout le centre-ville a été bouclé pour maintenir à distance deux cents métallos CGT en grève depuis six semaines. Le ministre d'État était venu pour préparer la visite de M. Jacques Chirac, prévueen octobre. Parlant d'aménagement du territoire, il a laissé entendre que le rôle de l'Etat n'était pas de donner *«des solutions miracles»*. *«Tout au plus,* a-t-il dit, *peut-il encourager une volonté locale unanime en engageant une action d'accompagnement appropriée.»*

Trois dossiers lui étaient soumis pour relancer, à partir de Brest, l'économie de la péninsule : création d'une technopole (avec transfert de l'Ecole nationale des ingénieurs actuellement dans les locaux de la faculté des sciences, création d'un centre de traitement d'images et d'un institut des sciences de l'agriculture), établissement d'une zone de liberté économique, amélioration des infrastructures portuaires et aéroportuaires).

M. Balladur a invité les élus à la *«prudence»* en leur suggérant de mieux définir les «retombées» attendues par rapport au coût des travaux, et rappelant que Brest avait déjà fait l'expérience d'un lourd investissement, c'est-à-dire la construction de la grande forme de réparation navale, aujourd'hui sous-employé.

Plus précis sur le point des zones de liberté économique, M. Balladur a dit qu'il n'était pas question pour l'instant d'aller plus loin. *«A ce jour,* a-t-il dit, *le gouvernement n'a pas décidé de créer d'autres zones d'entreprises* [que La Seyne, La Ciotat et Dunkerque.] *Il ne faut pas se cacher que toutes les régions, tous les départements sont demandeurs de telles zones et qu'il serait extraordinairement difficile de pratiquer un choix* (1). *Dans un premier temps, le gouvernement souhaite tirer les conclusions du fonctionnement des trois premières zones d'entreprises avant d'en envisager d'autres.»*

G.S.

(1) Dans ces zones, les entreprises qui s'installent bénéficient pendant dix ans d'une exonération totale de l'impôt sur les sociétés.

● **La loi sur l'aménagement du temps de travail au *Journal officiel*.** – La loi sur l'aménagement du temps de travail a été publiée, le 20 juin, au *Journal officiel*. Le texte indique notamment dans quelles conditions les femmes peuvent travailler la nuit. Le texte, qui reprend la formulation du Bureau international du travail (BIT) prévoit que l'interdiction peut être suspendue par arrêté pour les salariées travaillant en équipes successives si l'accord collectif de branche ou la convention qui prévoit cette possibilité a été étendue par le ministre chargé du travail.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SUEZ INTERNATIONAL

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue le 17 juin 1987, sous la présidence de M. Patrick Ponsolle.

Elle a approuvé les comptes sociaux de l'exercice 1986, qui se soldent par un résultat net total de 83,5 millions de francs contre 60,3 millions de francs pour l'exercice 1985.

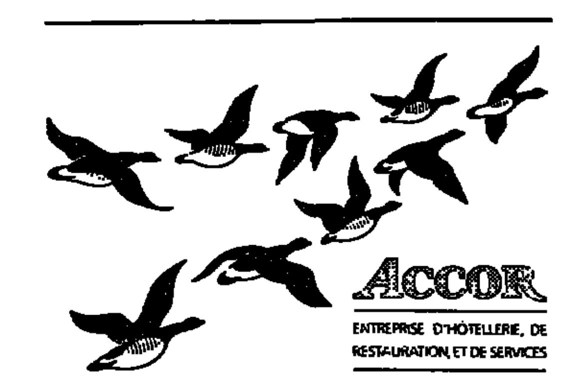
Un dividende net de 13,50 F par action sera distribué aux actionnaires, contre 11,50 F l'année dernière.

Les comptes consolidés du groupe Suez International font ressortir un résultat net global de 128 millions de francs (soit 76,68 F par action) contre 112 millions de francs en 1985 (75,29 F par action).

Le président a rappelé que la Compagnie Financière de Suez, à travers Suez International, souhaite développer progressivement une présence directe à l'étranger, indépendamment de la forte implantation qu'y ont la plupart de ses filiales et de ses participations.

Dans le cadre de cette politique, Suez International a pour sa part trois objectifs principaux : valoriser de façon continue son portefeuille de valeurs étrangères ; conforter la présence du groupe dans les métiers du commerce international ; développer ses investissements à l'étranger dans les secteurs de l'industrie et des services.

Conformément à ces orientations, Suez International a réalisé en 1986 quatre investissements, privilégiant la prudence dans les acquisitions et les investissements à rentabilité raisonnablement assurée à long terme.



ATTRIBUTION GRATUITE DE BONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS

– ACCOR a décidé le 22 juin 1987 d'attribuer gratuitement à ses actionnaires un bon de souscription d'actions ACCOR à chaque action.

– Dix bons de souscription permettront de souscrire une action ACCOR au prix de 625 F avant le 30 novembre 1989 ou au prix de 700 F entre le 1er décembre 1989 et 30 novembre 1990.

– Cette opération ayant reçu le visa de la COB le 9 juin 1987 (nº 87–218), les bons feront l'objet d'une demande d'admission à la cote officielle.

– Jusqu'au 30 novembre 1990 les nouveaux actionnaires qui résulteront de la souscription d'actions par les porteurs de Bons C émis en 1985 ou de la conversion d'obligations convertibles 1983 en FF et 1984 en US$ bénéficieront de cette attribution gratuite.

– Après le 30 novembre 1990 les taux de conversions des obligations en actions seront ajustés.

– Cette attribution gratuite fait suite au récent renforcement des fonds propres de ACCOR et doit permettre aux actionnaires actuels et potentiels de mieux participer au développement de ACCOR tout en lui donnant des moyens supplémentaires pour le financement de sa croissance.

– ACCOR, aujourd'hui, est un des leaders mondiaux de l'hôtellerie et de la restauration avec, dans 60 pays 600 hôtels, plus de 70 000 chambres, 2 000 restaurants et est aussi le 1er émetteur mondial de titres de services.

ACCOR un monde de nouvelles perspectives.

VICAT

Pour 1987, distribution d'un dividende net de 19 F par action.

Sous la présidence de M. Jacques Merceron-Vicat, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie au siège social, a approuvé, le 19 juin 1987, les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1986.

Deux faits significatifs ont marqué l'année :
- l'augmentation des tonnages livrés sur le marché intérieur (+ 3,4 %) après onze années d'une récession sans précédent ;
- l'amélioration de la productivité.

Cette situation, qui contraste fort heureusement avec le passé, s'est traduite dans les comptes de la société par les chiffres résumés dans le tableau ci-dessous :

En milliers de francs	1986	1985
Chiffre d'affaires	1 564 495	1 496 606
Valeur ajoutée	698 659	665 679
Excédent brut d'exploitation	347 803	306 632
Résultat brut d'exploitation	275 846	229 330
Capacité d'autofinancement	214 806	179 727
Résultat net	66 252	42 082

Les ventes du béton prêt à l'emploi du groupe ont représenté 1 946 119 mètres cubes, celles de granulats 3 000 000 de tonnes, l'ensemble représentant une capacité d'autofinancement de 48 136 000 F.

Les produits de la chimie du bâtiment fabriqués par nos filiales Solor et France Enduits, tels que les mortiers industriels, colles, enduits et adjuvants, constituent un des axes prioritaires de notre diversification, étant appelée, de ce fait, à une forte croissance.

Quant à notre filiale américaine, National Cement Company, pour un chiffre d'affaires de 44,3 millions de dollars, le résultat courant a atteint 3 213 000 dollars et le bénéfice net 3 113 000 dollars après amortissements pour un montant de 4 038 703 dollars.

L'amélioration des capacités d'autofinancement permet de faire face aux besoins d'investissement toujours considérables dans l'industrie cimentière et qui représenteront environ 250 000 000 de francs en 1986/1987 pour Vicat.

Pour la première fois cette année, conformément à la réglementation, Vicat publie des comptes consolidés ; le chiffre d'affaires, par activité, a été le suivant :

Ciment France	1 315 757
Béton prêt à l'emploi et granulats	488 693
Papier	127 428
Mortiers industriels, divers	169 459
Ciment Etats-Unis	303 877

Pour une capacité d'autofinancement de 308 328 000 F, le bénéfice consolidé a atteint 116 279 000 F.

Entérinant la proposition d'affectation du résultat, l'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende de 19 F par action, auquel s'ajoutera l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal), ce qui représente un revenu brut de 28,5 F par action.

Ce dividende sera mis en paiement à partir du 3 août 1987.

Carnet des entreprises

Société industrielle et financière Bertin : M. Guy Pérès quitte la direction des Constructions navales pour devenir directeur délégué, responsable de la stratégie et du développement de la SIFB, ainsi que de la coordination opérationnelle au sein du groupe.

M. Pérès, cinquante-deux ans, polytechnicien, diplômé de l'Ecole nationale supérieure du génie maritime, a commencé sa carrière à la direction des Constructions navales de Brest, de 1960 à 1968. Il dirige ensuite la direction des Constructions et armes navales de Diego-Suarez de Madagascar (1968-janvier 1975), avant d'être nommé directeur adjoint au directeur général des Constructions navales et industrielles de la Méditerranée (jusqu'en janvier 1978). Fin 1978, il entre dans le groupe Framatome comme attaché de la direction générale, puis crée la direction de l'information et de l'informatique. En novembre 1984, il regagne la direction des Constructions navales, organisme de la DGA au sein du ministère de la défense.

Précisons que la SIFB, que préside M. Jacques Pendariès, est la holding d'un groupe dont les activités se diversifient et offrent des biens et services dans l'ingénierie, la réalisation et la maintenance d'entreprises et d'ouvrages complexes.

Economie

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Eurocom : vers de nouvelles acquisitions

Eurocom, premier groupe français de publicité et seizième mondial, va procéder, du 29 juin au 20 juillet, à une augmentation de capital par émission de 160 539 actions nouvelles au prix de 1 300 francs l'une (100 francs de nominal et 1 200 francs de prime d'émission). Le groupe, qui mène des négociations avec d'importantes sociétés françaises et étrangères, souhaite pouvoir faire face à des prises de participation dont le coût excéderait ses capacités d'autofinancement.

A l'issue de l'opération, la répartition du capital d'Eurocom devrait rester identique à ce qu'elle est : 42,4 % aux mains du groupe Havas, 8,7 % à celles de Parthena Investissements (filiale de Suez), 7,9 % appartenant au personnel d'Eurocom et 41 % étant répartis dans le public. Eurocom a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires de 12,6 milliards de francs, en progression de 17 % sur 1985, et un bénéfice de 139,2 millions de francs dont 72,1, part du groupe, en progression de 39,2 %.

MM. De Benedetti et Gardini renforcent leur coopération

La collaboration entre Carlo De Benedetti et Raoul Gardini se renforce par différentes opérations financières. Le groupe Ferruzzi, spécialisé dans l'agro-alimentaire et présidé par M. Gardini, va ainsi acquérir 10 % d'Euromobiliare, soit la moitié des intérêts que M. De Benedetti détient dans cette banque d'affaires milanaise. En outre, Ferruzzi prend une participation de 2,5 % dans la CIR (Compania Italiana Reunite), holding du groupe De Benedetti. Cette coopération sera accrue par le rachat ou la création d'une charge d'agents de change à laquelle sera confiée la gestion des participations (communes ou non) des deux groupes. Le capital de cette charge sera détenu à raison de 30 % chacun par Euromobiliare, Ferruzzi et De Benedetti, les 10 % restants étant aux mains de M. Angelo Birondi, conseiller de longue date de ces groupes.

Mérieux entre dans l'insulinothérapie avec Gentoste

L'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc) vient de s'associer avec la firme danoise Nordish Gentoste, troisième producteur mondial d'insuline (811 millions de francs de chiffre d'affaires), en vue de mener avec elle des recherches communes dans les biotechnologies et les problèmes d'insulinothérapie en particulier. L'accord est de nature scientifique, technique et commercial. Mérieux prend en charge la commercialisation en France de l'insuline. Spécialisée dans les vaccins, Mérieux a réalisé en 1986 un chiffre d'affaires consolidé de 2,8 milliards de francs.

Epeda-Bertrand-Faure acquiert le nº 1 italien du siège automobile

Aux termes d'un accord qui vient d'être conclu, le groupe français Epeda-Bertrand-Faure va prendre le contrôle de l'italien Sicam, numéro un du siège automobile en Italie (450 millions de francs de chiffre d'affaires, huit cents personnes). EBF et Sicam étaient déjà partenaires dans une société commune créée en 1984, Cousin Italiana, spécialisée dans les mécanismes de siège. Cette opération conforte EBF dans sa position de numéro un européen dans le siège auto. Le nouvel ensemble, qui sera regroupé dans le holding Bertrand-Faure Automobile, représente pour 1986 un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs et devrait atteindre 4 milliards de francs en 1988 sur un marché européen évalué à une vingtaine de milliards de francs (y compris l'activité siège intégrée par les constructeurs automobiles). Les modalités de la fusion EBF-Sicam seront connues dans quelques semaines.

ICI revend à AKZO les spécialités de Stauffer

Le groupe britannique ICI, qui s'était récemment rendu acquéreur auprès d'Unilever (Pays-Bas) de Stauffer Chemicals (Etats-Unis) (*le Monde* du 8 juin), vient de revendre à la firme néerlandaise AKZO la branche « spécialités chimiques » de cette entreprise. Le coût de l'opération est de 625 millions de dollars (3,75 milliards de francs).

ICI n'avait jamais caché que seule la division agrochimique de Stauffer l'intéressait. Il ne lui reste désormais plus à céder que la chimie de base de sa nouvelle filiale. Stauffer Chemicals avait été rachetée pour 1,69 milliard de dollars (10 milliards de francs).

Office des forêts : retour aux bénéfices

Pour la première fois depuis 1980, l'Office national des forêts a dégagé en 1986 un bénéfice. Il s'élève à 28,9 millions de francs. Ce résultat est obtenu hors recettes exceptionnelles provenant comme en 1983 de la vente des chablis (bois abattus après les tempêtes). Ce retour à l'équilibre est dû à la fermeté du marché du bois et aux économies de gestion, liées à la réforme de l'ONF (*le Monde* du 20 juin 1986).

Toutefois, indique l'ONF, ces résultats sont encore insuffisants pour s'assurer contre les risques de fluctuation du prix des bois (la provision devrait s'élever à 300 millions de francs ; elle n'est que de 70 millions de francs), pour développer les investissements qui ont été réduits en 1986 et pour augmenter le fonds de roulement du fait des délais consentis aux clients (de cinq à huit mois).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE FINANCIÈRE

Groupe Edmond de Rothschild

ALLIANCE POUR LES PROGICIELS DE SALLES DES MARCHÉS ENTRE PROGIFINANCE (Groupe Edmond de Rothschild) et LINE DATA

Progifinance, filiale de la Compagnie Financière Edmond de Rothschild, et Line Data ont décidé d'unir leurs moyens dans le secteur des progiciels pour salles des marchés.

Progifinance apportera la partie francs français développée et utilisée par la Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque.

Line Data, de son côté, a développé et commercialisé une gamme complémentaire de matériels et logiciels à usage des salles des marchés dénommée LIMA, dont la partie devises a été étudiée en liaison avec les spécialistes de la Compagnie financière Edmond de Rothschild Banque.

Les deux partenaires ont donc décidé d'unir leurs efforts pour proposer une gamme complète et intégrée de produits francs et devises qui couvrira la quasi-totalité des besoins d'une salle des marchés.

MICROTURBO

L'assemblée générale de MICROTURBO s'est tenue le 19 juin 1987. Elle a nommé administrateurs MM. Serge Becchetti, Pierre Calmels et Louis Pech. Le conseil d'administration de MICROTURBO comprend désormais : MM. Gaston Bayard, Serge Becchetti, Jean Brechon, Pierre Calmels, Jean-Louis Cler, Amaury Halna du Fretay, Philippe Maurin et Louis Pech.

M. Jean-Louis Cler ayant demandé à cesser au 30 juin 1987 ses fonctions de Président-directeur général de MICROTURBO, M. Amaury Halna du Fretay a été désigné pour lui succéder à compter du 1er juillet 1987. La direction générale de la société comprend également M. Pierre Calmels, administrateur directeur général et M. Louis Pech, administrateur directeur général adjoint.

Marchés financiers

PARIS, 22 juin ↑

Reprise

Après une semaine exécrable, la Bourse a redressé la tête lundi, pour le dernier jour du terme de juin. En fin de séance, les valeurs françaises avaient progressé de 0,72 %.

Le MATIF était également mieux orienté, avec une petite hausse de 0,3 %. Sur ce marché qui a également beaucoup souffert ces dernières semaines en raison des craintes d'une hausse des taux d'intérêt, les institutionnels seraient intervenus lundi matin, affirmaient certains professionnels.

Le marché des actions a suivi le mouvement. Pour plusieurs raisons. Il est à présent certain pour bon nombre d'opérateurs que la « purge » subie par le marché est suffisante. En quatre semaines, la cote a perdu 5 % environ, qui se rajoutent aux 8 % abandonnés en mai. Dans ces conditions, les actions sont à nouveau à des prix intéressants. D'autre part, les dividendes vont être distribués ces prochains jours, pour un montant total de 18 milliards de francs. Une partie devrait revenir à la corbeille.

Enfin, le dollar confirme sa reprise et Wall Street continue à battre des records.

Le marché a encore été actif, les titres des privatisées faisant encore le gros des échanges. Vendredi dernier, 900 000 CCF, 620 000 Saint-Gobain, 550 000 CGE et 123 000 Paribas ont été négociés...

Parmi les valeurs en hausse sensible, on relevait Moulinex (+ 5,8 %), Crouzet et la Générale Occidentale (+ 4,9 %), Dassault (+ 4,3 %) et Navigation Mixte (+ 3,2 %). Europe 1 et St-Louis ont pris 3 % et 4,2 % respectivement.

A l'inverse, GTM a cédé 4 %, Maisons Phénix 3,6 %, Immeubles de la Plaine-Monceau 3 %, Alcatel et Paribas 2 %.

Au compartiment des étrangères, hausse de 5 % de la Générale de Belgique, de 3,7 % de BASF et de 2,8 % d'Unilever.

Baisse sensible des cours de l'or. Le lingot a perdu 1 000 F à 87 850 F et le napoléon 7 F à 516 F.

NEW-YORK, 23 juin ↑

Nouveau record

Wall Street a le vent en poupe et a encore mieux commencé la semaine qu'il n'avait terminé l'autre. La progression des cours s'est en effet accélérée et, à l'issue de la séance de lundi, l'indice des industrielles s'établissait à 2 445,51 (+ 24,66 points). Le bilan de la journée a été cependant de qualité plus médiocre. Sur 1 967 valeurs traitées, 901 ont monté, 673 ont baissé et 393 n'ont pas varié.

D'une façon générale, les professionnels se disaient extrêmement satisfaits de la tournure prise par les événements. D'après les « brokers », les investisseurs, qui étaient restés l'arme au pied pendant et après la conférence de Venise, encore ces derniers jours avec l'arrivée de la triple échéance trimestrielle à terme (actions, options, indices), aussi appelée journée des « trois sorcières », recommencent à prendre des positions. Ils sont encouragés à le faire tant par l'excellente tenue du dollar que par les très bonnes conditions dans lesquelles la fameuse journée des trois sorcières, habituellement génératrice de secousses, s'est déroulée. Un analyste était formel : « *Nous avons devant nous dix jours de hausse.* » L'activité s'est ralentie et 178,21 millions de titres ont changé de mains contre 220,48 millions vendredi.

VALEURS	Cours du 19 juin	Cours du 22 juin
Alcoa	54 1/4	53 1/2
Allegis (ex-UAL)	90 1/4	90 3/8
A.T.T.	29	28 3/4
Boeing	48 3/8	48 1/2
Chase Manhattan Bank	45 1/4	44 1/2
Du Pont de Nemours	118 3/4	120
Eastman Kodak	88 1/2	85
Exxon	90 1/2	91 5/8
Ford	98 3/8	96 1/4
General Electric	53 5/8	55 7/8
General Motors	83 3/8	84
Goodyear	68 7/8	69
I.B.M.	162	163 1/4
I.T.T.	58 5/8	59 1/8
Mobil Oil	50 1/2	50 5/8
Pfizer	70 1/4	71 3/8
Schlumberger	45 3/8	45 3/8
Texaco	38	38 3/8
Union Carbide	29 7/8	29 3/8
U.S.X.	31 7/8	31 7/8
Westinghouse	65 1/2	66 1/2
Xerox Corp.	79 3/4	80 3/8

CHANGES

Dollar : 6,15 F ↑

La hausse du dollar s'est poursuivie mardi sur toutes les places. La devise américaine a coté 6,1525 F (contre 6,1238 F) et 1,8440 DM (contre 1,8353 DM). Le sentiment à son égard est généralement favorable. Mais aucun élément particulier n'est intervenu pour le stimuler. Les affaires ont été calmes.

FRANCFORT	22 juin	23 juin
Dollar (en DM)	1,8353	1,8440

TOKYO	22 juin	23 juin
Dollar (en yens)	145,30	146,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 juin)	7 7/8-8 %
New-York (19 juin)	6 7/8 %

INDICES BOURSIERS

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	19 juin	22 juin
Valeurs françaises	99	
Valeurs étrangères	120	

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

Indice général	400,2	401,90

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	19 juin	22 juin
Industrielles	2 420,85	2 445,51

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	19 juin	22 juin
Industrielles	1 758,3	1 737
Mines d'or	390,1	376,7
Fonds d'Etat	91,16	90,59

TOKYO

	22 juin	23 juin
Nikkeï Dow Jones	24 640,35	24 794,91
Indice général	2 108,07	2 117,29

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 juin
Nombre de contrats : 31 070

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Dernier	102,80	102,70	102,70	102,50
Précédent	101,80	102,45	102,35	102,20

AUTOUR DE LA CORBEILLE

BSN : 10 % DU CAPITAL CHANGE DE MAINS. – Deux fois au cours de la semaine écoulée de gros paquets de titres ont changé de mains. Durant la semaine du lundi 22 juin, 125 773 actions ont encore fait l'objet de transactions, portant à quelque 390 000 le nombre de titres échangés en moins de huit jours. C'est donc 10,6 % du capital du groupe qui a changé de mains. On parle de la constitution d'un noyau dur d'actionnaires pour mettre BSN à l'abri d'une OPA sauvage. Personne ne s'est encore manifesté.

WONDER : 20 % DE PROFITS EN PLUS POUR 1987 ? – La direction de la société (groupe Tapie) table sur une telle progression du bénéfice pour cet exercice, qui devrait atteindre 20 millions de francs (contre 16,7 millions), pour un chiffre d'affaires de 440 millions de francs en 1986. Globalement, la division piles (Wonder et Mazda) commune à Tapie et à Bouygues devrait dégager 60 millions de résultat brut pour un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 22 JUIN

Cours relevés à 17 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1923	4,5 % 1973	1940	1905	1905	– 1 80
4330	C.N.E. 3 %	4265	4270	4280	– 0 12
....	B.N.P. C.I.	525	535	536	+ 2 10
1253	B.N.P. T.P.	1272	1272	1272	....
1170	C.C.F. T.P.	1115	1114	1114	– 0 08
1240	Créd. Lyon. T.P.	1257	1257	1257	....
....	Electricité T.P.	2810	2800	2800	– 0 35
2173	Renault T.P.	1961	1958	1958	– 1 25
2380	Rhône-Poul. T.P.	2313	2260	2260	– 2 28
1375	St-Gobain T.P.	1365	1355	1360	– 0 36
1410	Thomson T.P.	1350	1350	1360	....
475	Accor	446	457	455	+ 2 02
....	Agence Havas	520	518	518	– 0 38
2283	Ag. Havas C. I.	485	480	480	– 1 03
700	Air Liquide	660	660	665	+ 0 76
2600	Alcatel	2517	2450	2460	– 2 26
1980	Als. Superm.	2021	2020	2020	– 0 05
485	A.L.S.P.I.	447	445	443	– 0 89
440	Alsthom ★	408 90	410	401	– 1 83
2770	Arjom. Prioux	2403	2415	2420	+ 0 71
565	Ausedat-Rey	526	535	538	+ 2 28
1500	Aux. Entrepr. ★	1176	1185	1180	– 1 27
1220	Avions Dassault	1140	1180	1185	+ 3 95
675	BAFIP	620	645	645	+ 4 03
410	Bail-Équipem. ★	393 50	382 50	388	– 1 39
940	Bail-Investiss.	940	938	935	– 0 53
710	Cie Bancaire	670	686	686	+ 2 39
570	Bazar H.-V.	507	510	500	– 1 38
530	Béghin-Say ★	518	518	510	– 1 54
815	Berger (Mé)	800	815	815	+ 1 88
720	Bic ★	715	728	728	+ 1 81
1300	B.I.S.	1350	1351	1320	– 2 22
2700	Bongrain S.A.	2880	2865	2885	+ 0 19
1190	Bouygues	1019	1041	1041	+ 2 16
123	B.P. France	94	94 05	94 10	+ 0 11
4980	B.S.N.	4860	4895	4960	+ 2 06
1340	Carnaud	1266	1280	1280	+ 1 11
3300	Carrefour	3185	3100	3140	– 1 41
2010	Casino	1950	1940	1940	– 0 51
1420	Casino A.D.P.	1490	1500	1460	– 2 01
1110	C.C.M.C.	1180	1200	1200	+ 1 69
840	Cetelem	856	851	869	+ 2 23
830	Cerus	838	850	850	+ 1 43
1860	C.F.A.O.	1884	1894	1890	+ 0 32
1490	C.G.I.P.	1385	1418	1418	+ 2 38
1800	Chargeurs S.A.	1311	1287	1287	– 1 83
85	Chiers-Châtill.	77	79 90	79 90	+ 3 77
1070	Ciments franç. ★	1042	1042	1043	+ 0 09
620	Club Méditer.	588	576	576	– 2 04
210	Codetel	174	172	172	– 1 15
370	Colimeg	388	386	387 50	+ 0 40
2190	Colas	1961	1985	1985	+ 1 22
286	Compt. Entrepr.	236 50	237 50	237 50	+ 0 42
786	Compt. Mod.	667	675	675	+ 1 20
1180	Créd. Foncier	1145	1165	1170	+ 2 18
600	Crédit F. Imm.	686	686	685	+ 1 71
....	C.C.F.	141	139	139	– 1 42
800	Créd. Lyon. (CI)	772	776	780	+ 1 04
1210	Crédit Nat. ★	1140	1141	1165	+ 2 19
320	Crouzet ★	292	309	306 50	+ 4 96
2880	Damart S.A.	2670	2671	2690	+ 0 75
440	Darty ★	379	380	393	+ 3 69
400	Darty (DP)	355	352	357 90	+ 0 81
2400	De Dietrich	2195	2180	2180	– 0 68
385	Dév. R.d.C. (Li)	370	365	365	– 1 35
615	D.M.C.	554	560	554	....
2530	Docks France ★	2365	2365	2369	+ 0 18
2310	Dumez ★	2162	2163	2142	– 0 92
1330	Eaux (Gén.)	1153	1165	1180	+ 2 34
2480	Ecco ★	2450	2460	2535	+ 3 46
....	Electric. (Cie G.)	323	321	321	– 0 62
1280	Electro-Financ.	1071	1067	1067	– 0 37
385	Elf-Aquitaine	366 20	369 50	370 50	+ 1 17
345	– (certific.)	334	339	339	+ 1 50
2850	Epeda-B.-Faure	2940	2949	2965	+ 0 85
3400	Essilor	3499	3540	3520	+ 0 60
2580	Essilor Int. (DP)	2570	2640	2630	+ 2 33
530	Esso S.A.F. ★	480	456	469	– 2 29
2650	Eurafrance	2400	2400	2480	+ 3 33
1570	Eurocom ★	1449	1480	1450	+ 0 06
3730	Euromarché	3500	3500	3500	....
765	Europe n° 1 ★	645	670	661	+ 2 48
1090	Exor	1150	1160	1165	+ 1 30
1730	Facom	1510	1506	1480	– 1 98
1200	Fichet-Bauche	950	905	906	– 4 63
240	Finextel	210 10	211	208 10	– 0 95
195	Fives-Lille	189 50	186	187	– 1 32
1240	Fromageries Bel	1250	1175	1200	– 4
1300	Gal. Lafayette	1280	1286	1286	+ 0 47
415	Gascogne	395	380	380	– 3 80
2500	Gaz et Eaux	2290	2290	2290	....
650	Géophysique ★	580	582	583	+ 0 51
2870	Gerland	2420	2440	2440	+ 0 82
700	GTM-Entrepose	563	546	540	– 4 08
700	Guyenne-Gas. ★	677	682	675	– 0 29
3030	Hachette ★	2840	2840	2881	+ 1 44
805	Hénin (La)	781	782	782	+ 0 13
1340	Hutchinson	1290	1305	1305	+ 1 16
120	Imétal	115	117 30	117 10	+ 1 83
450	Imm. Plaine-M.	444	430	431	– 2 93
5070	Inst. Mérieux	4840	4840	4850	+ 0 21
585	Interbail	536	540	540	+ 0 75
1510	Intertechnique	1301	1312	1312	+ 0 85
2580	J. Lefebvre	2701	2705	2765	+ 2 40
2100	Lab. Bellon	1726	1726	1726	....
1540	Lafarge-Coppée	1485	1506	1520	+ 2 36
1710	Lebon ★	1683	1645	1645	– 2 25
5360	Legrand	5310	5370	5370	+ 1 13
5150	Legrand (DP)	4960	5000	5010	+ 1 01
800	Leroy-Somer ★	694	689	620	– 10 66
1940	Lesieur	2003	1900	1920	– 4 14
625	Locabail Immob.	820	822	821	+ 0 12
705	Locafrance ★	801	802	809	+ 1 33
906	Locindus	871	857	860	– 1 26
1110	L. Vuitton S.A. ★	1080	1040	1080	....
....	Luchaire	570	560	562	– 1 40
1560	Lyonn. Eaux ★	1415	1422	1421	+ 0 42
125	Mais. Phénix	83	83	79 20	– 4 57
800	Majorette (Ly)	750	750	749	– 0 13
480	Mar. Wendel	470	472	471	+ 0 21
1950	Martell	2030	2060	2049	+ 0 94
2490	Matra	2200	2250	2248	+ 2 18
2540	Merlin-Gerin ★	2160	2150	2198	+ 1 76
3290	Michelin	3130	3130	3149	+ 0 61
1500	Midi (Cie)	1295	1310	1325	+ 2 32
410	Midland Bk S.A.	361	368	368	+ 1 94
1000	Min. Salsig. (Ma)	940	942	942	+ 0 21
53	M.M. Penarroya	42 30	43	43	+ 1 65
2300	Moët-Hennessy	2500	2525	2520	+ 0 80
106	Moulinex	75 40	78	79	+ 4 77
1030	Navig. Mixtes	935	974	965	+ 3 21
177	Nord-Est	159 30	160 50	159 10	– 0 13
460	Nordon (Ny)	460	458	456	– 0 87
700	Nouvelles Gal.	561	585	586	+ 4 46
1100	Occident. (Gén.)	1116	1173	1168	+ 4 66
1770	Omn. F. Paris	1560	1586	1586	+ 1 67
190	Olida-Caby	222	227	227	+ 2 25
500	OPF-Paribas	450	450 10	450	....
4110	Oréal (L')	4025	4080	4040	+ 0 37
475	Paribas	460 50	450 10	451	– 2 06
750	Paris-Réesc. ★	610	612	612	+ 0 32
1850	Pechelbronn ★	1539	1531	1560	+ 1 36
1500	Penhoët	1400	1399	1400	....
1020	Pernod-Ricard	959	976	975	+ 1 67
1530	Peugeot S.A.	1485	1505	1500	+ 1 01
15 50	Poclain	15 95	16 20	16 10	+ 0 94
2180	Poliet	2200	2250	2260	+ 2 73
770	P.M. Labinal	729	735	735	+ 0 82
3520	Presses Cité	3382	3415	3415	+ 0 98
1380	Prétabail Sic.	1280	1290	1288	+ 0 62
750	Primagaz	805	805	805	....
785	Printemps ★	705	698	714	+ 1 27
2140	Promodès	1861	1870	1860	– 0 05
270	Prouvost S.A. ★	233	229	235	+ 0 85
1470	Radiotechn.	1408	1402	1405	– 0 21
142	Raff. Dist. Total	108	109	110	+ 1 85
3320	Redoute (La) ★	2926	2942	2955	+ 0 99
480	Robef financière	448	445	445	– 0 67
1540	Roussel-Uclaf	1510	1475	1476	– 2 25
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
8300	R. Impériale (Ly)	5920	5900	5900	– 0 33
280	Sade	233	225	225	– 3 43
3880	Sagem	3460	3480	3480	+ 0 58
415	Saint-Gobain	416 50	423	428	+ 2 76
1080	St-Louis B.	1165	1200	1205	+ 3 43
1910	Salomon	1901	1901	1910	+ 0 47
1800	Salvepar	1719	1701	1701	– 1 05
805	Sanofi	696	720	715	+ 2 73
780	S.A.T.	760	800	805	+ 5 92
1290	Saupiquet (Na)	1230	1230	1230	....
600	Schneider ★	440	420	443	+ 0 68
120	S.C.O.A.	122	125	126	+ 3 28
750	S.C.R.E.G.	704	695	694	– 1 42
815	Seb ★	816	815	810	– 0 73
475	Sefimeg	480	490	490	+ 2 08
1660	S.F.I.M.	1451	1450	1452	+ 0 07
80	S.G.E.	63 95	63	64 20	+ 0 39
535	Sign. Ent. El. ★	501	519	514	+ 2 59
1170	Silic	1020	1055	1051	+ 3 04
635	Simco-U.P.H. ★	620	616	620	....
440	Simnor (Li)	450	441	441	– 2
1250	Skis Rossignol	1200	1199	1162	– 3 16
710	Siminco	715	740	740	+ 3 50
230	Sodecco	251	264 90	264 90	+ 5 54
265	Sodero (Na)	250	250	250	....
2640	Sodexho	2650	2620	2630	– 0 75
....	Sogerap (Ny)	150	150	150	....
480	Sogerap	435	435	430	– 1 14
2250	Somm-Allib. ★	2135	2110	2150	+ 0 70
760	Source Perrier	755	750	745	– 1 32
1080	Sovac ★	989	960	965	– 2 42
620	Spie-Batignol.	590	605	605	+ 2 54
665	Strafor	628	631	631	+ 0 48
370	Synthélabo ★	304	305	299	– 1 64
680	Talcs Luzenac	641	633	636	+ 0 62
2850	Tél. Elect.	2850	2925	2925	+ 2 63
1480	Thomson-C.S.F.	1362	1335	1370	+ 0 59
540	Total (CFP) ★	476	475 10	479	+ 0 63
111	– (certific.)	104 50	105	108	+ 3 35
2460	T.R.T.	2255	2225	2210	– 2
705	U.F.B.	680	680	680	....
1300	U.I.C.	1211	1220	1224	+ 1 07
680	U.I.F.	658	668	669	+ 1 73
920	U.I.S.	912	900	900	– 1 32
315	U.C.B. ★	308	302	307 90	+ 0 62
800	Unibail	750	750	760	+ 1 33
560	Valéo	548	573	578	+ 5 47
102	Vallourec	54 90	52 90	53	– 3 46
520	Via Banque	493	493	497	+ 0 81
840	Elf-Gabon	840	840	840	....
129	Amax Inc.	127	126 10	125	– 1 57
360	Amer. Express	430	439	439	+ 2 09
145	Amer. Teleph.	173	177 20	177 20	+ 2 43
152	Anglo Amer. C.	150	146	144	– 4
715	Amgold	646	620	622	– 3 72
900	BASF (Akt)	998	1035	1032	+ 3 41
996	Bayer	1126	1157	1153	+ 2 40
144	Buffelsfont.	132	125 10	125	– 5 30
205	Chase Manh.	271	274	274	+ 1 11
78	De Beers	70 20	68 60	68 60	– 2 28
1950	Deutsche Bank	2112	2140	2080	– 1 52
98	Dome Mines	80	76 20	76	– 5
1050	Dresdner Bank	1075	1089	1085	+ 0 93
163	Driefontein Cld	143 80	140 50	140	– 2 64
685	Du Pont-Nem.	735	737	739	+ 0 54
455	Eastman Kodak	529	543	539	+ 1 89
76	East Rand	71 80	68	67	– 6 69
285	Electrolux	280	283	286	+ 2 14
250	Ericsson	244	250	250	+ 2 46
615	Exxon Corp.	552	560	560	+ 1 45
620	Ford Motors	578	586	586	+ 1 38
116	Freegold	93 80	89 10	88 90	– 5 22
115	Gencor	95 50	91	90 05	– 5 71
590	Gén. Electr.	550	568	567	+ 2 82
565	Gén. Belgique	559	581	594	+ 6 26
605	Gen. Motors	505	507	507	+ 0 40
114	Goldfields	99	94	94	– 5 05
51	GdMetropolitain	54 10	54 40	54 40	+ 0 55
99	Harmony	88 90	84	83	– 6 64
39	Hitachi	47 90	47	46 85	– 2 19
895	Hoechst Akt.	980	1008	1002	+ 2 24
143	Imp. Chemical	142 10	146 70	146 70	+ 3 24
925	IBM	974	988	987	+ 1 33
305	ITT	385	384	382	– 0 82
153	Ito-Yokado	175 50	169 60	168 70	– 3 87
71	Matsushita	86 80	87 30	87 30	+ 0 58
870	Merck	991	1013	1013	+ 2 22
730	Minnesota M.	830	839	839	+ 1 08
280	Mobil Corp.	305	308 90	309	+ 1 31
235	Morgan J.P.	307 10	305 50	304	– 1 01
36100	Nestlé	39100	39050	39050	– 0 13
184	Norsk Hydro	181 10	182 10	182 10	+ 0 55
285	Ofsil	235 60	225	225	– 4 50
1750	Petrofina	1780	1790	1800	+ 1 12
470	Philip Morris	543	546	546	+ 0 55
139	Philips	147 50	151 60	151 10	+ 2 44
600	Quilmès	565	548	542	– 4 07
935	Randfontein	789	772	767	– 2 79
765	Royal Dutch	773	782	782	+ 1 16
112	Rio Tinto Zinc	99	100	99 75	+ 0 76
128	St Helena Co	98 40	94	93 90	– 4 57
250	Schlumberger	272 50	278	278	+ 2 02
134	Shell transp.	134	134 50	134 50	+ 0 37
2280	Siemens A.G.	2445	2490	2498	+ 2 21
121	Sony	164 40	168 50	167	+ 1 58
131	T.D.K.	159	162 70	162 60	+ 2 26
30	Toshiba Corp.	29 45	28 75	28 80	– 2 21
1840	Unilever	1965	2030	2025	+ 3 05
275	Unit. Techn.	301 60	308	309	+ 2 45
845	Vaal Reefs	723	700	696	– 3 73
285	Volvo	300 50	300 50	300 50	....
420	West Deep	355	338 10	338	– 4 79
430	Xerox Corp.	490 80	490	490	– 0 16
1 28	Zambia Corp.	1 24	1 13	1 16	– 6 45

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	9825	..
Emp. 8,80 % 77	125 28	0 746
9,80 % 78/93	100 10	9 290
10,80 % 79/94	103 55	8 640
13,25 % 80/90	108 10	0 724
13,80 % 80/87	101 85	9 462
13,80 % 81/99	107 10	6 012
16,75 % 81/87	[illegible]	[illegible]
16,20 % 82/90	[illegible]	[illegible]
16 % juin 82	[illegible]	[illegible]
14,60 % fév. 83	116	4 980
13,40 % déc. 83	116 10	6 755
12,20 % oct. 84	116 85	9 924
11 % fév. 85	108 30	3 877
10,25 % mars 86	104 30	2 687
OAT 12,75 % 85	1741	..
OAT 10 % 2000	103 35	0 738
OAT 9,90 % 1997	104 28	6 268
OAT 9,80 % 1996	102 40	2 385
Ch. France 3 %	163	..
CNB Bques janv. 82	101 46	3 884
CNB Paribas	102	3 884
CNB Suez	102	3 884
CNI janv. 82	101 90	3 884
PTT 11,20 % 85	104 30	5 780
CFF 10,80 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	....	0 885
CNT [illegible]	94 30	– 1 704
CNH 10,30 % déc. 86	102 40	4 703

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1279	1280
Agache (Sté Fin.)	1910	1880
A.G.F. (St Cent.)	780	781
Applic. Hydraul.	759	760
[illegible]		
Campenon Bern.	480	498 d
Carbone-Lorraine	910	861
C.E.S. Frig.	745	730
Centen. Blanzy	2880	2700
Centrest (Ny)	220	267
Cerabati	37	39
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	917 o
Champex (Ny)	165	160
C.I.C. (Financ. de)	353	346
C.I. Maritime	696	690

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	875	880 o
[illegible]	665	....
[illegible]	551	551
Cofradel (Ly)	2153	2185
Cogifi	422	425
Comiphos	630	665 d
[illegible]	3083	3085
Comp. Lyon-Alem.	760	785
Concorde (La)	1018	947
C.M.P.	52	47 40 o
Créd. Gén. Ind.	880	851
[illegible]	780	760
[illegible]	152	148
Darblay S.A.	725	690
Delalande S.A.	1233	1282 d
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1300	1301
Didot-Bottin	1015	....
Eaux Bass. Vichy	1447	1439
Eaux Vittel	2805	2805
Economats Centre	625	640
Electro-Banque	416	415
Elf-Antargaz	800	700 o
E.L.M. Leblanc	969	968
[illegible]	295	283 50 o
Entrepôts Paris	620	595 o
Epargne (B)	3020	3010
Europ. Accumul.	78	78
Eternit	2515	2885
Finalens	260	250
FIPP	446	425
[illegible]	1150	1200
Foncière (Cie)	630	625
Fonc. Lyonnaise	5820	6000
Foncina	575	570
Forinter	1125	1122
Fougerolle	350	371
France I.A.R.D.	357	369
France (La)	6550	6300
From. Paul Renard	551	573 d
GAN	1265	1250
Gaumont	417	474 d
Gévelot	850	776 o
Gr. Fin. Constr.	466	480
[illegible]		
[illegible]	300	230
Locafinancière	400	424
Locatel	725	725
[illegible]	1750	1698
Machines Bull	47 90	45 20
Magasins Uniprix	236	235
Magnant S.A.	139	118 30 o
[illegible]	450	477
Métal Déployé	480	480
Mors	175	180
Nasl Worms	98	94 o
Navig. (Nat. de)	196	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	350	....
Optorg	265	265
Oréal (L') C.I.	3000	3032
Origny-Desvroise	1102	1110
Palais Nouveauté	925	870
Paribas-CIP	435	....
Paris-France	320	320
Paris-Orléans	400	360 •
[illegible]	799	799
[illegible]	1375	1400
Pathé-Cinéma	705	733
Pechiney (cert. inv.)	281 80	281 80
Piles Wonder	1035	1019
Piper-Heidsieck	965	935
P.L.M.	176	175 10
Porcher	690	680
[illegible]	1450	1500
Providence S.A.	1799	1677 o
Publicis	2700	2701
Raff. Souf. R.	152	152
Rhône-Poul. (c. inv.)	401	401
Ricqlès-Zan	330	....
Rochefortaise S.A.	372	380
Rochette-Cenpa	99	99
Rosario (Fin.)	755	785 d
[illegible]	335	347
Rougier et Fils	109	97 40
Sacer	445	445
SAFAA	1440	1498
Safic-Alcan	946	890
SAFT	2050	2130
Saga	340	340
St-Gobain C.I.	390 10	390 10
Salins du Midi	580	560
Sanofi	....	....
Santa-Fé	174 70	174
Satam	189	186
Saulnes	61 10	62 60
Savoisienne (M)	250 50	281 30
SCAC	762	765
Senelle Maubeuge	650	684
S.E.P. (M)	215	214
Serv. Equip. Véh.	96 80	98
[illegible]		
Taittinger	1880	1860
Testut-Aequitas	555	568
Tour Eiffel	545	540 c
[illegible]	735	735
U.A.P.	2340	2340
U.T.A.	1858	1858
Veuve Clicquot	3711	3711
Vicat	1610	1610
Viniprix	1855	1800
Virax	180	182
Waterman S.A.	640	660
Brass. du Maroc	145	139 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	1015	....
Akzo	395	375
Alcan Alum.	265	....
Algemene Bank	1385	....
American Brands	288	290
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	184	....
Bco Pop Español	372	384
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	58100	57500 c
Br. Lambert	589	590
Canadian-Pacific	109 50	113
CIR	32 50	32
Commerzbank	900	915
Dart. and Kraft	379 50	380
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	526	521
Gén. Belgique	559	594
Gevaert	1010	960
Glaxo	168	162
Goodyear	410	415
Grace and Co	381	....
Gulf Canada Corp.	129	130
Honeywell Inc.	485 70	480
I.C. Industries	213	204
Johannesburg	1020	....
Kubota	25	25
Latonia	280	280
Midland Bank Plc	61	63
Mineral-Ressourc.	71	66
Nixdorf	2725	2773
Noranda	131 20	129 90
Olivetti	36 80	37
Pakhoed Holding	217	217
Pfizer Inc.	435	440
Procter Gamble	580	582
Ricoh Cy Ltd	39	39
Rolinco	292 90	298
Robeco	314 90	317 90
Rodamco	442	439
Saipem	20 10	20 20
[illegible]		
Hors-cote		
[illegible]		
Dubois Inv. (Casto.)	1029	1000
Gachot	260	230 o
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hod. (échan.)	....	....
Nicolas	1015	1038
Parrouelle R.D.	3400	....
Révillon	430	350
Rorento N.V.	154 10	154 10
Sopalem	65 70	0 10 o
S.P.R.	480	480
Ufigex	380	....
Union Brasseries	135	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1130	....	Drouot-Assurances	470	460	Métrologie Internat.	500	553
Alain Manoukian	830	860	Drouot-Obl. convert.	3635	3490 o	M.M.B.	670	675
Anystal	675	685	Editions Belfond	360	338 40	Molex	251	270
B.I.C.M.	990	982	Elect. S. Dassault	735	755	Navale-Delmas	700	700
B.I.P.	760	750	Elysées Investiss.	43 20	44	Olivetti-Logabax	500	....
Bolloré Technologies	1221	1220	Expand	870	860	Om. Gest. Fin.	500	500
Buisson	761	750	Filipacchi	695	690	Petit Bateau	260	250
Câbles de Lyon	1200	1210	Guintoli	1130	1198	Petrofigaz	595	590
Calberson	1005	985	Guy Degrenne	995	999	Pier Import	375	375
Cardif	2300	2300	I.C.C.	285	264	Razel	1535	1529
Cap Gemini Sogeti	2701	2704	IDIA	221	225	St-Gobain Emballage	1549	1528 c
C.D.M.E.	1010	1000	I.G.F.	230	230	St-Honoré Matignon	230	230
C. Equip. Elect.	330	324	IN Informatique	335	334	S.C.G.P.M.	285	290
C.E.G.I.D.	2573	2550 c	Int. Métal Serv. (IMS)	243	240	Serra-Metra	1500	1510
C.E.G.E.P.	240	235	La Commande Electro.	810	801	S.E.P.	1350	1442
C.E.P.-Communication	1552	1552	Le gd livre du mois	420	400	S.E.P.R.	1985	1942 c
C.G.I. Informatique	910	873 o	Loca-Investissement	320	310	S.M.T. Goupil	382	390
Dafsa	318	305	Locamic	373	385 30	Sodiforg	1500	1400 c
Dauphin O.T.A.	3300	3300	Manutan	475	....	Sofibus	440	444
Devanlay	2750	2620	Merlin Immobilier	376	....	Supra	1100	1100
Deville	980	980	Métallurg. Minière	182 20	182 30	Valeurs de France	389	....

SICAV (sélection) — 22/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	819 02	799 04
Actions France	469 59	452 62
Action Invest.	376 13	359 07
Actions sélectives	603 81	581 99
Aedificandi	637 38	614 32
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1249 69	1218 23 ◆
A.G.F. 5000	612 78	597 79 ◆
A.G.F. ECU	1086 81	1076 05 ◆
A.G.F. Interfonds	446 69	437 75 ◆
A.G.F. Invest	103 50	100 98 ◆
A.G.F. OBLIG.	1079 26	1073 89 ◆
A.G.F. Sécurité	10084 46	10084 46 ◆
Agfimo	680 24	673 40 ◆
Altefi	214 17	206 43
A.L.T.O.	184 64	177 97
Amari-Gan	5673 67	5416 39
America-Valor	765 98	731 25
Amérique Gestion	383 27	365 89
Amplitude	564 89	548 44
Arbitrages court terme	5386 82	5376 06
Argonautes	435 98	416 22
Associc	1144 88	1144 88
Aurecic	1361 21	1321 66
Axa Europe	113 87	108 71
Axa Investissements	124 23	118 60
Bourse-Investiss.	464 20	443 15
Bred Associations	2623 05	2615 20
Bred International	97 72	95 80
Capital Plus	1625 59	1625 59 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	410 38	394 60
Cortal court terme	1241 93	1241 93 ◆
Cortexa	960 54	916 98
Credinter	507 47	492 69
Croiss. France	281 22	269 11
Croiss. Mercure	2575 37	2500 36
Croiss. Immobil.	668 99	638 65
Croiss. Prestige	378 04	360 90
Drouot-France	704 61	672 65
Drouot-Investiss.	1165 33	1112 48
Drouot-Sécurité	255 12	243 55
Drouot-Sélection	146 43	139 79
Ecuric	1177 14	1159 74
Elicoop Sicav	11509 80	11509 80
Elf-Valeurs	9240 98	9015 59
Energie	283 55	270 69
Epargic	2776 05	2770 50
Epacourt Sicav	4023 61	4013 58
Epargne Associations	23947 22	23911 35
Epargne-Capital	7808 19	7728 90
Epargne-Croiss.	1593 08	1540 71
Epargne-Industr.	784 89	749 30 ◆
Epargne-Inter	697 59	678 92
Epargne J	52251 32	52251 32
Epargne-Long-Terme	1750 94	1704 08
Epargne-Oblig.	189 06	183 03
Epargne-Unie	1298 74	1237 94 ◆
Epargne-Valeur	433 65	422 04
Eparoblig	1265 33	1252 82
Epsilon	1013 36	1003 33
Eurocic	9710 59	9567 08
Euro-Croissance	563 99	547 58 ◆
Eurodyn	1092 08	1056 12 ◆
Euro-Gan	5101 41	4870 08
Eurafrance Orient Sicav	578 88	562 02
Fincord Placement	59412 66	59234 96
Fincord Trimestriel	1110 95	1094 53
Fincord Valorisation	13149 28	12891 46
Fonsicav (div. par 10)	10618 27	10612 86
Foncier Investiss.	1128 23	1100 71
Foncival	273 57	261 16
France Eco Plus	10580 60	10475 84
France-Gan	6276 92	5892 29
France-Garantie	281 65	281 29
France-Investiss.	540 32	515 82 ◆
France-Net	119 40	118 22
France-Obligations	443 10	438 71
Francic	417 97	405 80
Francic Pierre	98 37	98 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Régions	1158 13	1122 46
Fructi-Associations	1345 75	1345 75
Fructicapi	298 55	294 14
Fructidor	250 25	248 55
Fructifrance	817 35	797 41
Fructivar	80732 98	80531 65
Fructi ECU	569 72	561 30
Fructi-Première	12001 89	11824 52
Futuroblig	1105 80	1104 69 ◆
Gestilion	61225 98	61073 30
Gestion Associations	155 25	151 83
Gestion Mobilière	740 82	707 23 ◆
Gest. Rendement	471 57	450 19
Gest. Sél. France	758 53	722 22
Haussmann Associat.	1189 63	1189 63
Haussmann court terme	1178 15	1178 15
Haussmann Epargne	1345 65	1345 65
Haussmann Europe	2101 10	2025 16
Haussmann France	1048 24	1008 42
Haussmann Oblicourt.	1273 29	1273 29
Haussmann Obligation	1488 42	1434 62
Horizon	1186 79	1152 22
I.M.S.I.	616 05	588 11
Indo-Suez Valeurs	780 30	744 92
Ind. française	13325 33	13084 05
Interoblig.	12218 70	11748 75
Interselect France	468 95	447 69
Intervaleurs Indust.	671 16	640 73
Invest. net	14125 13	14096 94
Invest. Obligataire	17625 07	17589 89
Japacic	186 10	180 68 ◆
Jeune épargne	245 25	241 63
Laffitte-Amérique	271 71	259 39
Laffitte-crt-terme	58051 85	58051 85
Laffitte-Expansion	861 16	822 11
Laffitte-France	336 84	321 57
Laffitte-Immobilier	261 84	249 97
Laffitte-Japon	354 55	338 47
Laffitte-Oblig.	146 26	139 63
Laffitte-Placements	65273 79	65273 79
Laffitte-Rend.	215 35	205 58
Laffitte-Tokyo	1356 40	1294 89
Lion-Associations	11200 08	11200 08
Lion-Institutionnels	22777 33	22720 53
Lionplus	70586 44	69857 86
Livret portefeuille	655 74	636 64
Méditerranée	176 08	168 10
Minimax	25198 76	25198 76
Mondiale Investissem.	454 57	433 96
Monecic	5914 71	5914 71
Moné J.	53948 28	53948 28 ◆
Monelibtas	262886 03	262886 03
Multi-Obligations	430	410 50
Mutuelle Unie Sél.	158 90	151 69
Natio-Assoc.	6603 48	6490 51
Natio-Epargne	13312 15	13190 35
Natio-Immobilier	1033 61	1005 95
Natio-Inter.	1149 97	1119 19
Natio-Obligations	542 67	528 15
Natio-Patrimoine	1453 20	1414 31
Natio-Placements	63074 09	63074 09
Natio-Revenus	1043 15	1032 82
Natio-Sécurité	55420 87	55420 87
Natio-Valeurs	738 20	718 44
Nippon-Gan	5697 56	5439 20
Nord-Sud Développ.	1172 82	1170 48
Oblicic Régions	1043 30	1027 88
Oblicoop Sicav	1389 81	1382 56
Obligations Convert.	455 81	434 95
Oblilion	1107 85	1078
Optimvalor	642 95	613 78
Options et Rendement	54133 10	53335 10 ◆
Orient-Gestion	187 89	179 37
Paramérique	548 80	523 91
Parasope	860 50	821 49
Paribas Epargne	15278 38	15247 88
Paribas France	105 36	102 29
Paribas Gestion	633 81	607 97

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	103 92	100 89
Paribas Patrimoine	547 54	525 22
Parnasse-Valor	1088 49	1067 42
Patrimoine-Retraite	1612 30	1590 69
Phénix Placements	249 12	247 88 ◆
Pierre Investiss.	780 10	725 63 ◆
Placement A	1072 51	1072 51
Placement crt-terme	69378 34	69378 34
Placement J	54353 47	54353 47
Placement Premier	51206 13	51206 13
Placements Rendement	11516	11516 ◆
Placements Sécurité	111122 31	111122 31 c
Première Obligations	10302 83	10282 27
Priv/Association	23022 90	23022 90
Province Investiss.	589 16	562 44
Quartz	113 66	110 66 ◆
Rentacic	166 20	163 74
Revenus Trimestriels	5677 53	5621 32
Revenu Vert	1155 13	1153 97 ◆
Rivoli Plus	1048 48	1001 89
St-Honoré Assoc.	13956 63	13887 19
St-Honoré Bio-aliment.	872 18	832 63
St-Honoré Pacifique	579 39	553 12
St-Honoré P.M.E.	488 31	466 17
St-Honoré Real	11865	11622 51
St-Honoré Rendement	11333 71	11277 32
St-Honoré Services	518 56	498 62
St-Honoré Technol.	780 84	745 24
St-Honoré Valor	12096 23	12000 23
Sécuricic	11389 17	11377 79
Sicav. Mobilière	402 67	384 41
Sécuri Taux	10340 97	10340 97
Sél. court terme	11685 11	11598 12
Sélection Croissance	540 51	524 77
Secadas (Caisse BP)	741 03	730 08
Sicav-Associations	1382 92	1380 85
S.F.I. fr. et étr.	633 89	615 43
Sicavimmo	806 32	789 76
Sicav 5000	352 97	343 52
Silvafrance	570 60	555 33
Silvam	433 89	422 08
Silvarente	222 21	220 01
Silvinter	434 23	422 61
S.I.-Est	1299 54	1240 61
S.I.G.	904 53	863 12 ◆
S.N.I.	1307 34	1269 26
Sogepargne	385 35	371 42
Sogescc	51360 51	48684 57
Sogevar	1107 63	1057 59
Sogister	1341 06	1280 25
Soleil Investiss.	488 08	465 93
Technocic	1220 14	1184 60
Techno-Gan	6089 14	5813 02
Tilion	5087 65	5017 48
U.A.P. Investiss.	427 91	412 44
Uni-Associations	109 81	109 81 ◆
Unifrance	480 70	468 90 ◆
Unifoncier	1289 98	1231 48 ◆
Uni-Garantie	1302 08	1276 50 ◆
Unigestion	918 42	876 77
Uni-Japon	1543 94	1473 93
Uni-Régions	3261 13	3113 25 ◆
Uniranto	2169 78	2088 76 ◆
Univer	177 37	177 37 ◆
Univers-Actions	1009 40	1009 40 ◆
Univers-Obligations	1636 41	1582 60 ◆
Valorem	536 44	523 36
Valoblig	60016 34	59422 12
Valorg	1498 58	1467 08
Valrel	78721 25	78681 92

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	....	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel
36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 094	6 123	5 870	6 370
ECU	6 933	6 921	....	....
Allemagne (100 DM)	334 010	333 750	323 500	341 500
Belgique (100 F)	16 111	16 103	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 460	296 250	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 840	88 730	86	93
Norvège (100 k)	90 820	91 030	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 910	9 862	9 550	10 400
Grèce (100 drachmes)	4 465	4 462	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 618	4 622	4 380	4 850
Suisse (100 fr.)	402 100	401 470	389	409
Suède (100 krs)	96 010	95 870	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 540	47 490	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 821	4 825	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 285	4 275	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 554	4 582	4 400	4 800
Japon (100 yens)	4 210	4 206	4 060	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/6
Or fin (kilo en barre)	88500	87500
Or fin (en lingot)	88850	87850
Pièce française (20 fr)	523	516
Pièce française (10 fr)	356	.....
Pièce suisse (20 fr)	617	611
Pièce latine (20 fr)	502	505
Souverain	638	636
Pièce de 20 dollars	2970	2980
Pièce de 10 dollars	1445	1430
Pièce de 5 dollars	975	.....
Pièce de 50 pesos	3325	3320
Pièce de 10 florins	525	522
Or Londres	452 25	443 60
Or Zurich	448 50	439
Or Hongkong	452 55	444 55
Argent Londres	7 50	7

Le Monde

LIBAN

Bataille entre chiites dans la banlieue de Beyrouth

Beyrouth *(AFP, Reuter)*. – Des accrochages ont de nouveau opposé des miliciens chiites entre eux, le lundi 22 juin, dans la banlieue sud de Beyrouth, là où pourraient être détenus certains des otages étrangers. Ces combats, qui avaient fait deux morts dimanche, mettent aux prises des hommes du mouvement chiite Amal avec des miliciens du clan chiite des Moktad, proche du Hezbollah, le parti des intégristes pro-iraniens. Ils interviennent au moment où la Syrie – qui, depuis le début de l'année, a déployé quelque sept mille hommes dans la capitale – fait tout son possible pour obtenir la libération des deux personnes enlevées la semaine dernière, le journaliste américain Charles Glass et le fils du ministre de la défense libanais, M. Ali Osseirane.

« Je suis là pour les libérer (...), le problème sera résolu quel qu'en soit le prix et je crois que se sera bientôt », a notamment déclaré le *général Ghazi Kanaan*, chef des services de renseignement syriens au Liban. Selon la radio chrétienne La voix du Liban, les ravisseurs des deux hommes exigeaient qu'on leur garantisse que le terroriste Mohamed Ali Hamadé *(voir nos informations en provenance de Bonn)*, auteur présumé du détournement d'un Boeing de la TWA en 1985 et aujourd'hui détenu en RFA, ne sera pas extradé vers les Etats-Unis.

Par ailleurs, le ministre de la justice, M. Nabih Beni, a proposé de nommer le juge Walid Ghamra pour poursuivre l'enquête sur l'assassinat du premier ministre Rachid Karamé. Le juge Ghamra remplacerait M. Mounir Oueidate, qui a souhaité être déchargé du dossier à la fin de la semaine passée (*le Monde* daté 21-22 juin).

Secrétaire d'Etat à la communication

M. de Villiers choisit de devenir député

M. Philippe de Villiers devrait quitter le gouvernement. Au terme d'un entretien, le lundi 22 juin, avec le premier ministre, M. Jacques Chirac, le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la culture et de la communication devait annoncer officiellement son départ, le mardi 23 juin.

Après plusieurs jours d'hésitation et malgré le souhait de son ministre de tutelle, M. François Léotard, de le voir rester à ses côtés, M. de Villiers a décidé de laisser son strapontin ministériel pour prendre le siège de député de Vendée à l'Assemblée nationale, vacant depuis le décès, survenu le 1er juin, de Vincent Ansquer, député RPR.

Sans mandat électif jusqu'à présent, M. de Villiers sera aussi candidat le 5 juillet prochain à l'élection cantonale partielle de Montaigu, en remplacement également de Vincent Ansquer, qui était conseiller général de ce canton depuis 1969.

L'assassinat de Jean-Paul Lafay

Le signalement de six nationalistes affiché à Ajaccio

AJACCIO
de notre envoyée spéciale

Les affiches portant le signalement des six nationalistes clandestins recherchés pour des actes antérieurs au meurtre de Jean-Paul Lafay, mardi 16 juin, sont arrivées lundi 21 juin en fin de journée à Ajaccio. Dès le mardi 23 juin, elles devaient être apposées dans tous les lieux publics de l'île. Ces affiches proposent, rappelons-le, une récompense pouvant aller jusqu'à 1 million de francs à toute personne fournissant des renseignements.

La tendance est, ici, d'attribuer l'assassinat de Jean-Paul Lafay aux clandestins de l'ex-FLNC, malgré le démenti de ce dernier et malgré la demande faite par les nationalistes de l'ex-MCA d'une commission d'enquête sur les circonstances de cet assassinat.

Selon les premiers résultats connus de l'analyse balistique, ce sont quatre balles, dont une fut mortelle, qui ont été tirées sur Jean-Paul Lafay. Celui-ci aurait été atteint à la gorge par la première balle, la seconde et la troisième se seraient perdues et la quatrième a tué le docteur Lafay l'atteignant en pleine poitrine, de bas en haut.

D. R.

Sur le vif

Engueulade

Dites donc, les filles, vous vous rappellez, aux temps héroïques du MLF, ce que ça pouvait nous énerver cette façon dont ils parlaient de nous, les mecs. De nous, ou des nègres, ou des juifs. En termes génériques : toutes des salopes.. Savent pas conduire... Pleurent pour un rien, etc. Eh ben, là, maintenant, on fait pareil. Et on se marre. Je me tordais en lisant, l'autre jour, dans *Cosmopolitan* un sondage sur les hommes. Ils refusent de demander leur chemin. Ils sont incapables de choisir un cadeau. Ils demandent comment s'est passée votre journée, et dès qu'on commence à raconter ils embrayent sur la leur. Alors, les nanas, d'accord ou pas d'accord ? D'accord à 90 %.

C'est vrai à un point, je vous raconte pas. Ou plutôt si, je vous raconte. Hier, coup de téléphone. Une copine. Les nerfs en pelote, en charpie. A ramasser avec la pelle et la balayette :

– Nous deux, Jean-Roger, si tu savais la galère...

– Qu'est-ce qu'il y a ? Vous vous êtes encore disputés ?

– Ben, oui, forcément. Ecoute, vendredi, il m'appelle au bureau, j'avais un boulot dingue, mais ça, il s'en fout, ce que je fais ou rien... Et il me demande sur un ton exaspéré : Où ils sont les papiers que j'ai laissés sur la télé, hein ? Il me prend pour qui ? Pour sa bonne ?

– Mais non, ils sont tous pareils, ils savent pas chercher.

– Qu'est-ce que t'en sais ?

– Je t'expliquerai.

– Attends, je te continue. Samedi en fin d'après-midi, je reviens de faire les courses, personne. Je prépare à bouffer. Je me farcis Drucker. Je me tape Polac... Rien. Tu sais à quelle heure il a fini par se pointer ? A 2 heures du mat' !

– Et avant que t'aies eu le temps de lui sauter à la figure, il t'a pris la tête et il t'a mis une jappée.

– Ah, ben ça alors ! Comment tu le...

– C'est marqué dans *Cosmo*.

– Qu'est-ce que tu racontes ? C'est marqué dans *Cosmo* ce qu'il m'a dit, ce taré ?

– Absolument. Quand ils sont dans leur tort, c'est toujours nous qu'ils engueulent. Et je te signale une autre loi de l'espèce : après une brouille, c'est jamais eux qui font les premiers pas. Que veux-tu, c'est comme ça : querelle macho, querelle bobo.

CLAUDE SARRAUTE.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 juin

Nette hausse

La première journée du nouveau mois boursier commence bien. A l'issue de la session préliminaire matinale, l'indicateur instantané enregistrait une avance de 1,1 % environ. Les gains sont parfois importants, excédant 5 %, voire 6 % (Sogerap, J. Lefevre). Très peu de baisses ont été enregistrées, exception faite de celle affectant Havas (– 1,2 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	455	458	457 50
Agence Havas	518	510	512
Air Liquide (L')	665	665	665
Bancaire (Cie)	686	685	690
Bongrain	2665	2685	2690
Bouygues	1041	1042	1045
B.S.N.	4960	4980	4980
Carrefour	3140	3195	3225
Chargeurs S.A.	1287	1287	1302
Club Méditerranée	576	587	590
Eaux (Gén.)	1180	1198	1184
Elf-Aquitaine	370 50	372 30	374 50
Essilor	3520	3530	3540
Lafarge-Coppée	1520	1530	1530
Lyonn. des Eaux	1421	1442	1445
Michelin	3149	3170	3185
Midi (Cie)	1325	1339	1330
Moët-Hennessy	2520	2525	2530
Navig. Mixtes	965	968	975
Oréal (L')	4040	4045	4075
Pernod-Ricard	975	982	985
Peugeot S.A.	1500	1538	1525
Saint-Gobain	428	429 50	430
Sanofi	715	715	716
Source Perrier	745	755	754
Télémécanique	2925	2925	2925
Thomson-C.S.F.	1370	1440	1395
Total-C.F.P.	479	480	488
T.R.T.	2210	2210	2210
Valéo	578	588	584

Le numéro du « Monde » daté 23 juin 1987 a été tiré à 498 505 exemplaires

ISRAËL

William Naccache pourrait être extradé vers la France

Jérusalem *(AFP, Reuter)*. – Revenant sur une précédente décision, le ministre de la justice, M. Avraham Sharir, a finalement décidé d'autoriser l'extradition vers la France de William Naccache, ressortissant franco-israélien, condamné à la prison à perpétuité à Besançon. *« Je n'ai pas d'autre choix que l'extradition »*, a indiqué, le lundi 22 juin, M. Sharir, alors que l'avocat de M. Naccache annonçait immédiatement qu'il allait faire appel de cette décision devant la Cour suprême. Me Roland Roth a souligné que l'épouse du prévenu était enceinte, ce qui pourrait, selon lui, autoriser la cour à suspendre la procédure d'extradition.

William Naccache, qui est juif, avait été condamné, en 1984, pour le meurtre d'un ressortissant algérien à Besançon, en février 1983, au cours d'un règlement de comptes. Il s'était ensuite réfugié en Israël sous une fausse identité en bénéficiant de la « loi du retour », avant d'être arrêté et identifié à la suite d'une tentative de vol à main armée. Par la suite, une bataille juridique, politique et religieuse, qui a tourné à la polémique, s'est engagée durant plusieurs mois en Israël. La droite nationaliste et certains milieux ultra-orthodoxes ont orchestré une puissante campagne contre l'extradition de William Naccache, qui a opéré un spectaculaire retour à la foi juive.

A la suite de cette campagne, M. Shamir avait annoncé à la fin de l'an dernier qu'il s'opposait à l'extradition de Naccache, celui-ci risquant, selon lui, d'être *« assassiné dans les prisons françaises »*.

Cette décision avait provoqué un tollé dans les milieux juridiques et la presse. En mars dernier, la Cour suprême infligeait un sévère camouflet à M. Sharir en annulant sa décision de ne pas extrader le condamné et *« en recommandant instamment »* au ministre de *« réétudier »* le dossier.

Le tribunal de Grasse se déclare incompétent dans l'affaire qui oppose M. Duvalier à l'Etat haïtien

GRASSE
de notre correspondant régional

Dans un jugement rendu le mardi 23 juin, le tribunal de Grasse s'est déclaré incompétent pour statuer dans le procès en détournement de fonds publics intenté par l'Etat haïtien contre l'ancien président déchu, M. Jean-Claude Duvalier, et plusieurs membres de sa famille ou de son entourage.

L'Etat haïtien, qui réclamait la restitution d'une somme de 120 millions de dollars (environ 720 millions de francs) au clan Duvalier avait soutenu que l'ancien dictateur et l'ancien ministre des finances – également poursuivi, – M. Frantz Merceron, devaient être assimilés à des fonctionnaires ayant abusé de leur pouvoir pour commettre des détournements au préjudice de l'Etat haïtien.

Le tribunal a estimé en conséquence qu'il s'agissait d'un litige entre l'Etat haïtien et ses propres agents (ou les bénéficiaires des détournements commis par ses propres agents).

« En droit français, a-t-il rappelé en se référant à la jurisprudence du tribunal des conflits et du Conseil d'Etat, *une demande de cette nature ne relève pas de la compétence des juridictions civiles mais exclusivement de la compétence de la juridiction administrative. » « Cette règle de droit,* a-t-il souligné, *est une règle d'ordre public, et un tribunal civil français ne saurait sans violer l'ordre public français appliquer une règle juridique différente s'agissant des rapports entre un Etat étranger et certains de ses agents, même si la loi interne de cet Etat étranger était différente. »*

L'Etat haïtien peut former contre ce jugement un contredit devant la cour d'appel d'Aix-en-Provence dans un délai de dix jours.

GUY PORTE.

Démissions à l'ORSTOM contre « une remise au pas autoritaire »

Quatre chefs de département de l'Institut français de recherche en coopération pour le développement (ORSTOM) ont annoncé, le lundi 22 juin, leur démission dans un communiqué où ils mettent en cause la politique du président du conseil d'administration de l'établissement, M. François Doumenge, et de son directeur général, M. Philippe Tennesson.

Cette vague de démissions fait suite à la longue crise qui secoue l'ORSTOM depuis plusieurs mois, et qui avait commencé en décembre par la mise à l'écart de ses anciens dirigeants (*le Monde* du 15 avril). Dans leur texte, MM. Jean-René Durand, chef du département écosystème aquatique, Emile Lebris, chef du département urbanisation et sociosystème urbain, Roland Waast, chef du département énergie, eaux et matières premières, et Jean-Marie Wackermann, chef du département condition d'un développement indépendant, protestent notamment contre la réforme en cours des structures de l'établissement.

Ils estiment, en effet, que cela se traduit par une *« remise au pas autoritaire »* en vue de soumettre l'organisme à *« une politique à courte vue et à des considérations géopolitiques qui vont à l'encontre d'une réelle programmation scientifique au service du développement »*. Enfin, ils protestent contre les affirmations de la direction actuelle de l'ORSTOM, qui prétend que l'établissement serait à la dérive. Selon les quatre démissionnaires, dont la décision fait suite à la présentation, jeudi dernier, d'un plan de restructuration de l'établissement dans lequel le nombre des départements scientifiques passerait de huit à cinq, la démarche actuellement engagée conduirait, si elle se trouvait confirmée, à la disparition à terme de l'ORSTOM comme institut de recherche scientifique.

J.-F. A.

Quarante-huit heures de plus pour « le Matin de Paris »

Le tribunal de commerce de Paris a décidé, le 23 juin, d'accorder un nouveau répit de quarante-huit heures au *Matin de Paris*. Sa décision doit être notifiée dans l'après-midi du 23 juin.

Le tribunal a reporté au jeudi 25 juin son jugement dans l'attente de précisions sur le montage financier du groupe des « Dix », ces salariés qui tentent d'éviter la liquidation du journal.

Ces derniers, par la voix de leur avocat, Me Jean-Louis Edberg, souhaitaient obtenir un délai d'au moins une semaine qui leur aurait permis de boucler leur « tour de table » dans les meilleures conditions.

Au premier trimestre 1987

Les salaires horaires ont augmenté de 1 %

Le taux de salaire horaire ouvrier a progressé de 1 % au cours du premier trimestre 1987, selon les résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre du ministère des affaires sociales.

Au quatrième trimestre 1986, le salaire horaire avait augmenté de 0,6 % (+ 0,9 % au premier trimestre 1986). Sur un an, d'avril 1986 à avril 1987, la hausse du salaire horaire a été de 3,4 % alors que celle des prix, en glissement, est de 3,5 % et celle du SMIC de 5,9 % (dont + 2,4 % au 1er mars 1987).

L'enquête du ministère des affaires sociales indique également que *« l'indice des effectifs salariés, corrigé des variations saisonnières et du biais qui affecte cet indicateur, montre, pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, une stabilité des effectifs au cours du premier trimestre 1987 »*, les bénéficiaires des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP, au nombre de soixante et un mille sept cents au 31 mars 1987) étant désormais inclus.

Collision entre deux pétroliers sur la Seine

Nombreuses victimes

Deux pétroliers sont entrés en collision, le mardi 23 juin vers 10 heures, sur la Seine entre Rouen et Le Havre, à la hauteur de la commune d'Aizier (Eure).

Notre correspondant à Rouen, Etienne Banzet, nous signale qu'il y aurait de nombreuses victimes. En fin de matinée, six disparus avaient été dénombrés.

Le *Vitoria*, un pétrolier grec qui venait de Rouen et transportait 17 500 m3 d'essence, a été coupé en deux et a explosé.

Le second navire, le pétrolier japonais *Fuyoh-Maru*, transportant 11 500 tonnes de kérosène, était en flammes.

Un centre de secours a été installé et les pompiers des environs ainsi que les SAMU de Rouen et du Havre se sont rendus sur place.

EN BREF

● **Edition limitée du *Midi libre*.** – Une édition de quatre pages du quotidien montpelliérain *le Midi libre* a été diffusée, mardi 23 juin, dans les grandes villes de sa zone de diffusion (Montpellier, Béziers). Les pages de cette édition ont été montées par des journalistes du quotidien et confectionnées dans une imprimerie de Montpellier. *Le Midi libre* est en effet toujours affecté par une grève des ouvriers du Livre-CGT, lancée mercredi dernier. Le Livre réclame le versement d'une prime d'ancienneté et la mensualisation des remplaçants *(le Monde du 23 juin)*. *La direction du* quotidien régional estime que cette grève représente une perte de 1 million de francs par jour. Le troisième quotidien du groupe – aux côtés du *Midi libre* et de *l'Indépendant de Perpignan*, – *Centre-Presse* (Rodez) n'a pas paru, pour sa part, lundi 22 juin. Les ouvriers du Livre ont en effet observé un arrêt de travail afin de soutenir les ouvriers du *Midi libre*.

A B C D E F G